



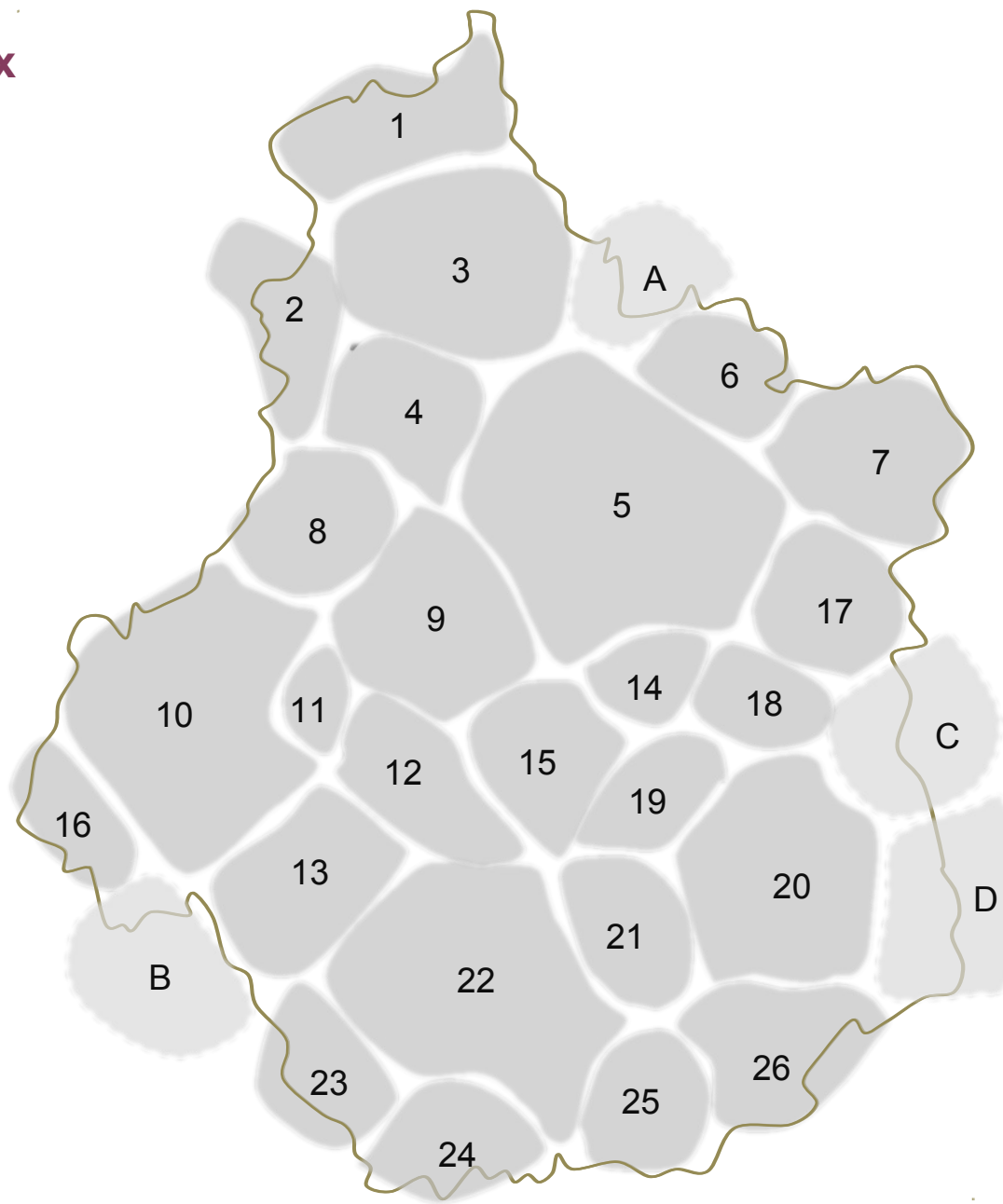
Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre

Chapitre n°5 : monographies territoriales

2013

Les systèmes territoriaux

- 1 Dreux
- 2 Nogent-le-Rotrou
- 3 Chartres
- 4 Châteaudun
- 5 Orléans
- 6 Pithiviers
- 7 Montargis
- 8 Vendôme
- 9 Blois
- 10 Tours
- 11 Amboise
- 12 Montrichard / Saint-Aignan
- 13 Loches / Descartes / Ligueil
- 14 Salbris / Lamotte-Beuvron
- 15 Romorantin
- 16 Chinon / Bourgueil
- 17 Gien
- 18 Aubigny sur Nère
- 19 Vierzon
- 20 Bourges
- 21 Issoudun
- 22 Châteauroux
- 23 Le Blanc
- 24 Argenton sur Creuse
- 25 La Châtre
- 26 St Amand Montrond

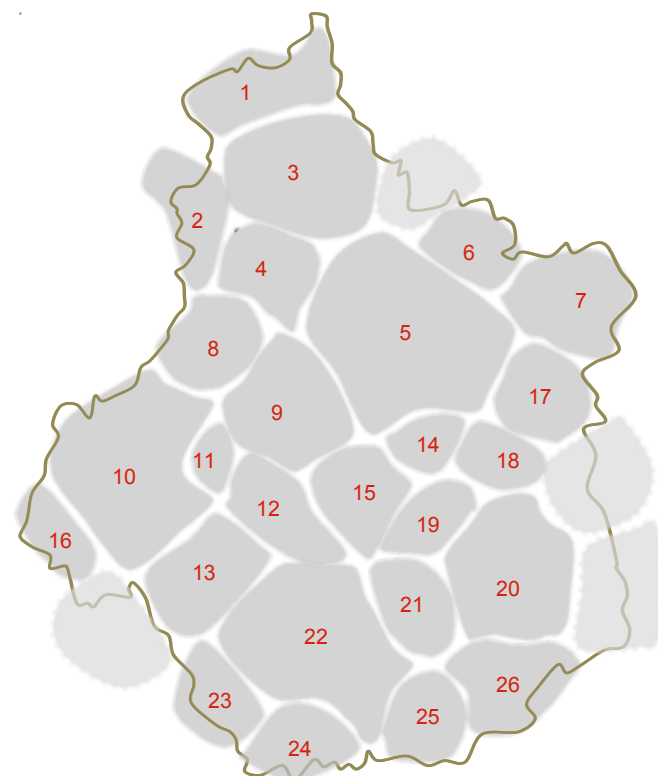


Systèmes territoriaux polarisés par un pôle extérieur à la région :

- A Étampes
- B Châtellerauld
- C Cosne-sur-Loire
- D Nevers

Sommaire

1.	Système territorial de Dreux	p. 04
2.	Système territorial de Nogent-le-Rotrou	p. 13
3.	Système territorial de Chartres	p. 22
4.	Système territorial de Châteaudun	p. 31
5.	Système territorial d'Orléans	p. 40
6.	Système territorial de Pithiviers	p. 49
7.	Système territorial de Montargis	p. 58
8.	Système territorial de Vendôme	p. 67
9.	Système territorial de Blois	p. 76
10.	Système territorial de Tours	p. 85
11.	Système territorial d'Amboise	p. 94
12.	Système territorial de Montrichard / Saint-Aignan	p. 103
13.	Système territorial de Loches / Descartes / Ligueil	p. 112
14.	Système territorial de Salbris / Lamotte-Beuvron	p. 121
15.	Système territorial de Romorantin	p. 130
16.	Système territorial de Chinon / Bourgueil	p. 139
17.	Système territorial de Gien	p. 148
18.	Système territorial d'Aubigny-sur-Nère	p. 157
19.	Système territorial de Vierzon	p. 166
20.	Système territorial de Bourges	p. 175
21.	Système territorial d'Issoudun	p. 184
22.	Système territorial de Châteauroux	p. 193
23.	Système territorial de Le Blanc	p. 202
24.	Système territorial d'Argenton-sur-Creuse	p. 211
25.	Système territorial de La Châtre	p. 220
26.	Système territorial de Saint Amand Montrond	p. 229



Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Dreux

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Dreux** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Dreux

Situation générale

Le secteur de Dreux est un territoire à dominante rurale et périurbaine, marqué par l'influence de l'Île de France, et par des indicateurs socio-économiques plutôt fragiles. La question de la préservation durable des fonctions naturelles et agricoles du territoire se pose de manière particulière sur ce territoire.

Ce système territorial est structuré autour de **Dreux** identifié comme pôle d'envergure départementale de l'Eure-et-Loir (30 690 habitants¹ et 14 694 emplois pour la commune, au sein d'une aire urbaine de 59 356 habitants).

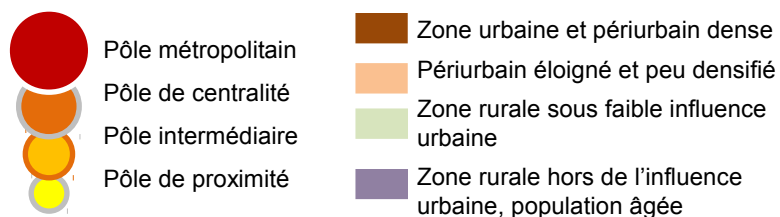
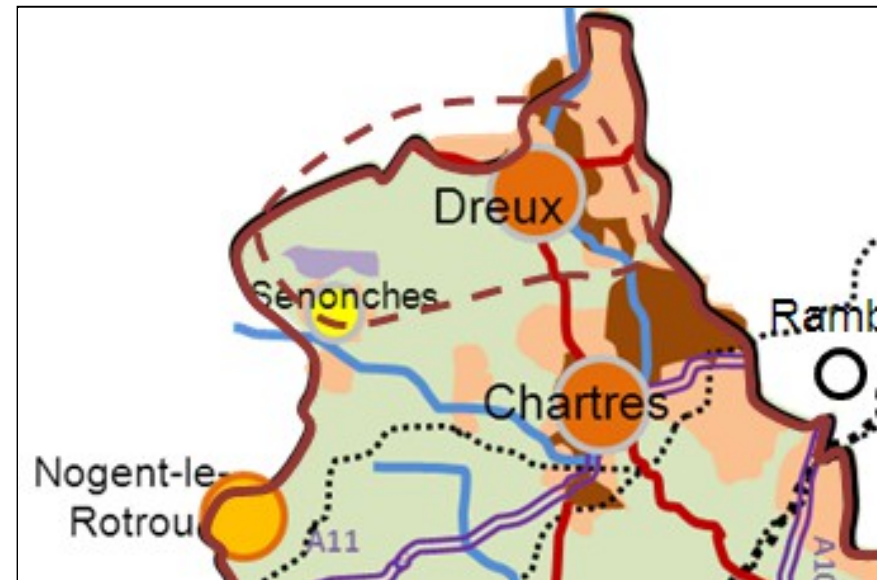
Un pôle secondaire organise également le territoire : Senonches qui se trouve au sud-ouest du système territorial (3 186 habitants, 1 264 emplois).

Le territoire est traversé par deux axes routiers majeurs : la N12, qui permet de relier l'aire urbaine francilienne, et la N154, qui relie le système territorial avec la Ville de Chartres.

La partie est du territoire, largement organisée autour de Dreux et des principaux axes de communication, apparaît à dominante urbaine et périurbaine.

La partie ouest du territoire est davantage constituée de petites villes et de bourgs, qui organisent un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Le sud-ouest du système territorial est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.



- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

	POPULATION				EMPLOI			
	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	115 064	3,8%	91	1,31	34 994	-3,8%	0,77	0,85

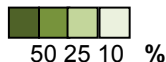
Source : RCT, 2012.

¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

Les bassins d'emplois



Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



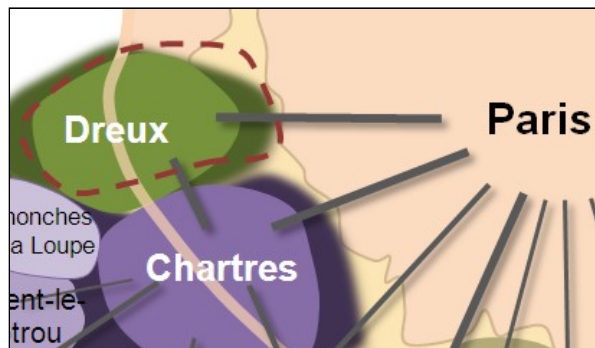
L'offre de services



- Pôle de centralité
- Pôle intermédiaire

Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.

La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre ensembles territoriaux

- Forte
- Moyenne
- Faible
- Très faible

Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Dreux, identifié comme pôle d'envergure départementale (poids en habitants et en emplois, offre de services), lui permet d'organiser une part significative des déplacements quotidiens de la population du système territorial. L'influence de l'aire urbaine parisienne reste cependant très forte et concerne surtout la partie est de ce système territorial.

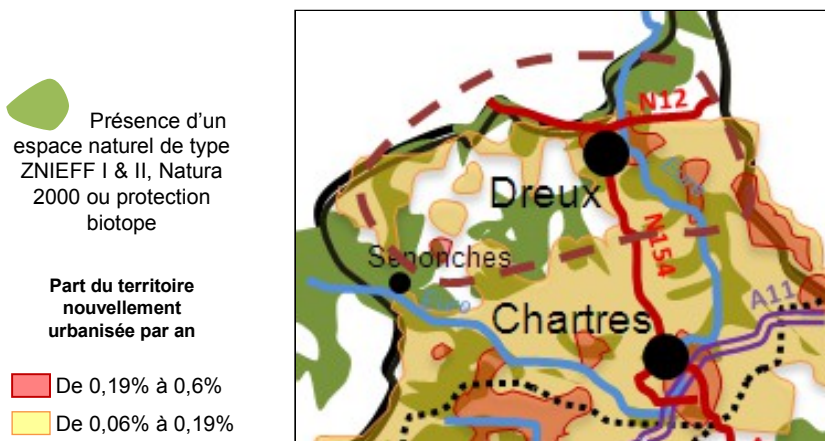
Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Senonches notamment, mais aussi Houdan, Nonancourt ou Brezolles).

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire urbaine francilienne, en particulier pour les déplacements domicile-travail. Le système territorial présente des complémentarités avec celui de Chartres qui, au-delà des flux domicile-travail, polarise une partie des déplacements liés aux achats.

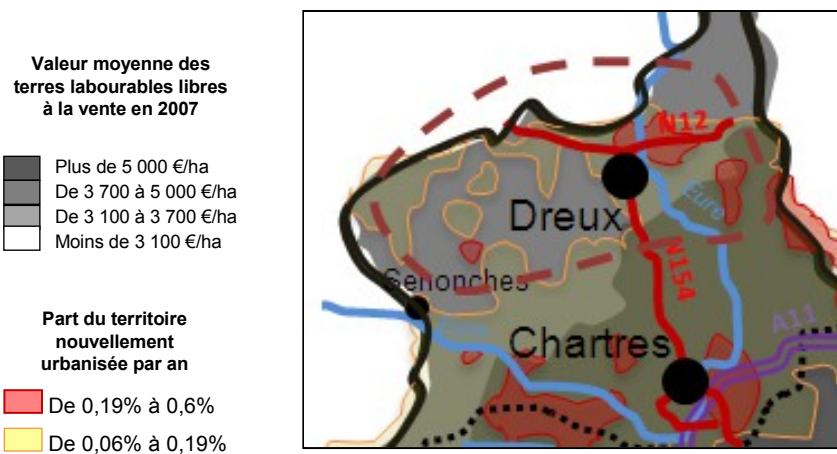
Au-delà de ces relations de proximité, le système territorial développe également des liens avec les aires urbaines de Tours et d'Orléans, notamment pour les flux résidence principale-résidence secondaire.

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Le territoire dispose de nombreux espaces naturels classés. Ces derniers ne sont qu'en partie menacés par la pression urbaine, qui reste contenue sur le territoire. Les plus fortes pressions urbaines correspondent à un axe nord-sud à proximité des deux axes routiers traversant le territoire (N12 et N154) et le long de l'Eure.

L'évolution des rives de l'Eure et de la forêt domaniale de Dreux sont à surveiller en particulier.

Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression significative sur les terres agricoles. La partie ouest du territoire, largement couverte par des terres céréalières de forte valeur agronomique, est soumise à une dynamique résidentielle relativement rapide.

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

La population a progressé sur la quasi-totalité du système territorial (+3,8% entre 1999 et 2009), avec une augmentation plus forte à l'est du territoire, qui bénéficie de sa proximité avec l'aire urbaine francilienne.

L'emploi a en revanche globalement reculé (-3,8% sur la même période), avec de fortes baisses situées autour de l'aire urbaine de Dreux, en crise.

Dans ce territoire, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a donc eu tendance à s'aggraver lors des dix années précédentes. Par ailleurs, la tendance à la diffusion de l'habitat constitue un facteur aggravant en termes de dépendance à l'usage de l'automobile individuelle.

Plus globalement, ces évolutions soulèvent la question de la dépendance croissante du territoire envers les emplois franciliens (77 emplois pour 100 actifs occupés en 2009, contre 85/100 en 1999).

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire

Nombre d'hab. par km²

60
100
500

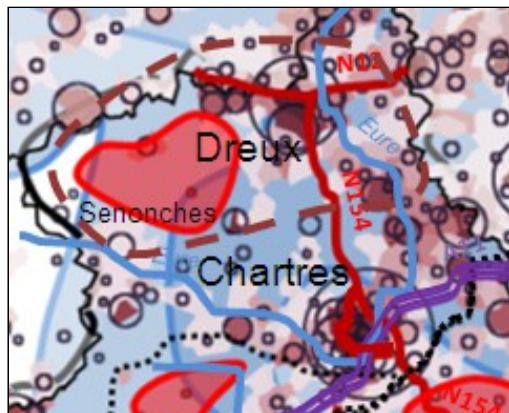
Nombre d'emplois

30 000
5 000
1 000

Hausse du nombre d'hab. au km² entre 1999 et 2008

Plus de 11
De 3 à 11

Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

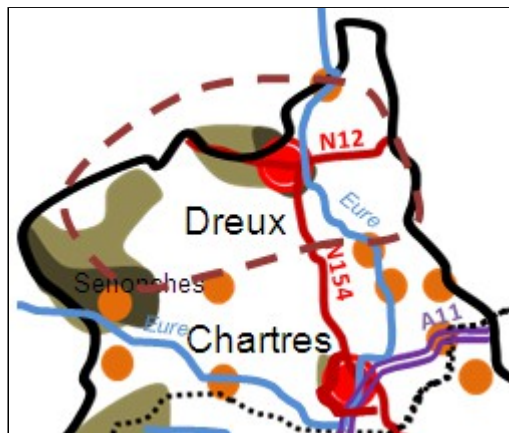
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »

Moyen
Assez fort
Fort

Pôle de services

Pôle métropolitain
Pôle de centralité
Pôle intermédiaire

Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

En raison du décalage observé entre les dynamiques résidentielle et économique, certains territoires suivent une évolution préoccupante.

Ainsi, les secteurs situés à l'ouest de Dreux (en rouge) ont connu un fort développement résidentiel sur des territoires éloignés des emplois et des services, et non desservis par les transports en commun.

Carte du bas

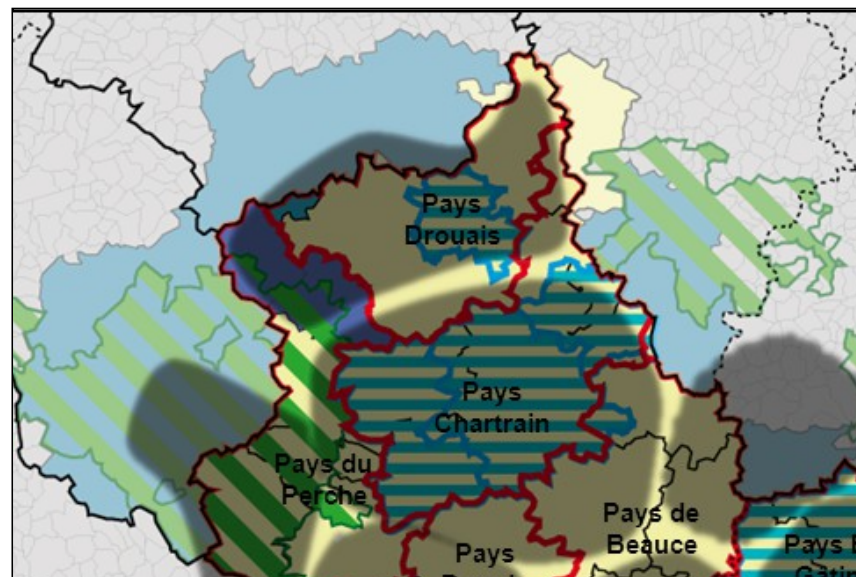
Une proportion conséquente des communes du secteur est concernée par des problématiques de pauvreté de la population. Cette situation interpelle notamment quant aux conséquences des dynamiques territoriales sur les dépenses des ménages.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Dreux est à cheval sur deux Pays : le Pays du Perche pour une petite partie ouest du territoire, tandis que le Pays Drouais couvre tout le reste du territoire.

Le territoire est par ailleurs très partiellement couvert par une démarche de SCoT, qui ne concerne que la partie centrale de l'agglomération drouaise.

A noter la possibilité de décliner localement les orientations du SCoT à travers les PLU, dont les communes du territoire sont très largement pourvues.



- La communauté d'agglomération du Grand Dreux va changer de périmètre au 1^{er} janvier 2014 ; elle correspondra alors à l'échelle du Pays Drouais. Les CC de l'Orée du Perche et du Perche Senonchois vont également fusionner
- Le Perche constitue une entité géographique bien identifiée, avec une identité réelle. Cela se traduit notamment à travers la démarche de Parc Naturel Régional (PNR du Perche), à cheval sur les régions Centre et Basse-Normandie

Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- Compte-tenu de la réalité des dynamiques locales (perspective de l'extension de la communauté d'agglomération du Grand Dreux à l'échelle du Pays, et l'existence de relations quotidiennes de la CC Orée du Perche / Perche Senonchois avec le territoire du PNR du Perche), il apparaît souhaitable de préconiser l'émergence d'une démarche de SCoT à l'échelle du Pays Drouais. La CC Orée du Perche / Perche Senonchois rejoindrait une démarche de SCoT à l'échelle du PNR du Perche.

Points de vigilance

- Les pressions croissantes sur un espace agricole à forte valeur agronomique, en particulier le long de la vallée de l'Eure (axe nord-sud)
- Le risque de banalisation et de fragmentation des paysages sous une pression résidentielle diffuse
- La résidentialisation de certaines parties du territoire éloignées de pôles de services et des axes des TC mais aussi des pôles d'emplois.
- Le risque de dépendance croissante des habitants du territoire par rapport aux emplois d'Ile-de-France, dans un contexte où les centres urbains (Dreux, Senonches) risquent de souffrir de la crise économique et de la fragilisation de l'emploi public.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

Ce territoire est situé à proximité des franges franciliennes, avec la nécessité de penser collectivement à des articulations et mises en cohérence :

- Quelle approche commune des franges franciliennes en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires ?
- Quelle coordination des stratégies avec les collectivités franciliennes (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Nogent-le-Rotrou

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

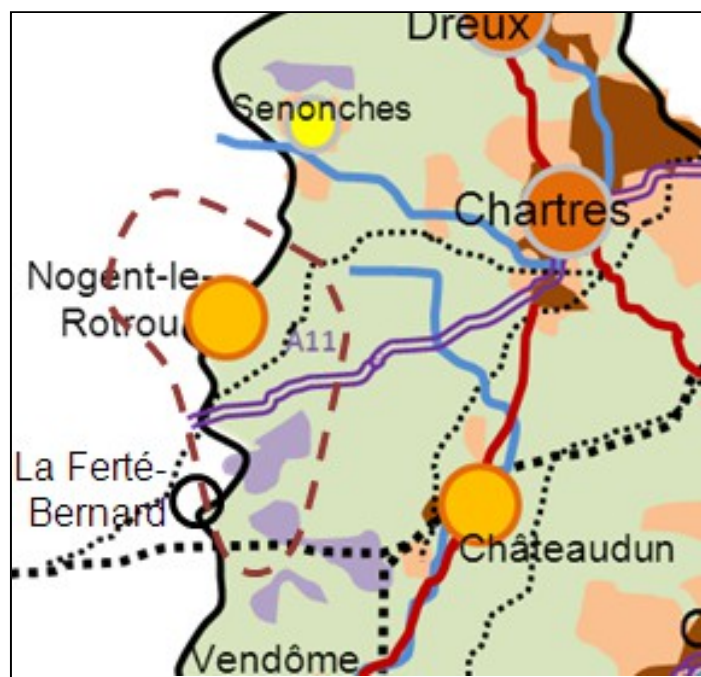
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Nogent-le-Rotrou**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Nogent-le-Rotrou

Situation générale



Fonctionnant de façon relativement autonome, le secteur de Nogent-le-Rotrou constitue un territoire caractérisé par des indicateurs socio-économiques globalement fragiles, notamment sur tout le sud du système territorial. La dynamique résidentielle est circonscrite à une zone du territoire située à proximité de l'agglomération chartraine, ce qui fait peser des pressions ponctuelles sur les espaces agricoles.

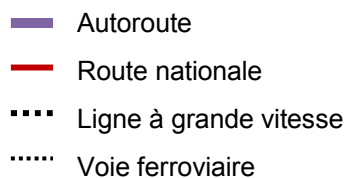
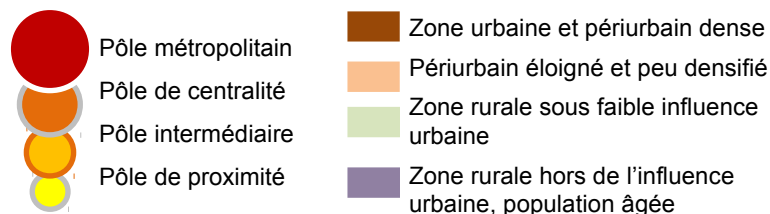
Ce système territorial est structuré autour de **Nogent-le-Rotrou**, classé comme pôle « structurant » (11 121 habitants¹ et 7192 emplois pour la commune).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Thiron-Gardais à l'est (1 010 habitants, 730 emplois) et Authon-du-Perche au sud (1 295 habitants et 557 emplois).

Le territoire est traversé par un axe routier majeur, l'A11 qui relie Chartres et l'aire urbaine francilienne, et par une ligne à grande vitesse à l'extrême sud de son territoire.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Le territoire est majoritairement constitué de zones rurales sous faible influence urbaine voire de zones rurales hors de l'influence urbaine au sud.



Source : RCT, 2012.

POPULATION

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse
31 830	1,7%	38	0,71

EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
13 570	2,2%	1,09	1,11

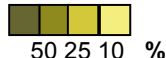
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois



Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



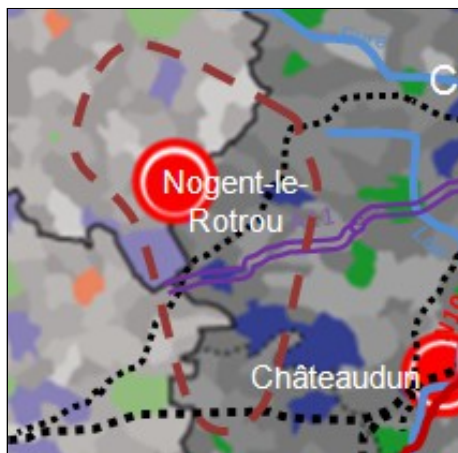
L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux

— Forte
— Moyenne
— Faible
— Très faible

Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

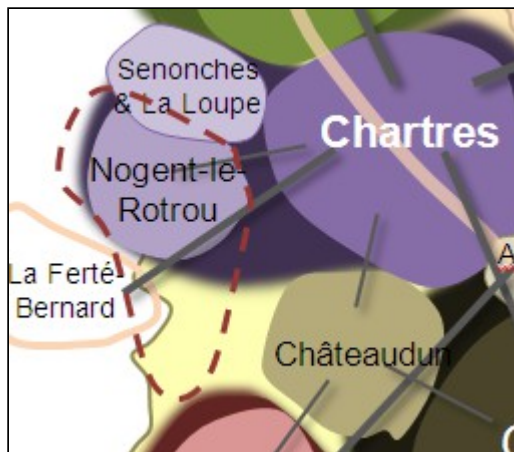
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.

● Pôle de centralité
● Pôle intermédiaire

La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Nogent-le-Rotrou (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une grande part des déplacements quotidiens de la population du système territorial. Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Thiron-Gardaïs, Authon-du-Perche notamment) mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : La Ferté-Bernard à l'ouest, Châteaudun à l'est, Senonches et La Loupe au nord et Chartres à l'est.

Relations avec les systèmes voisins

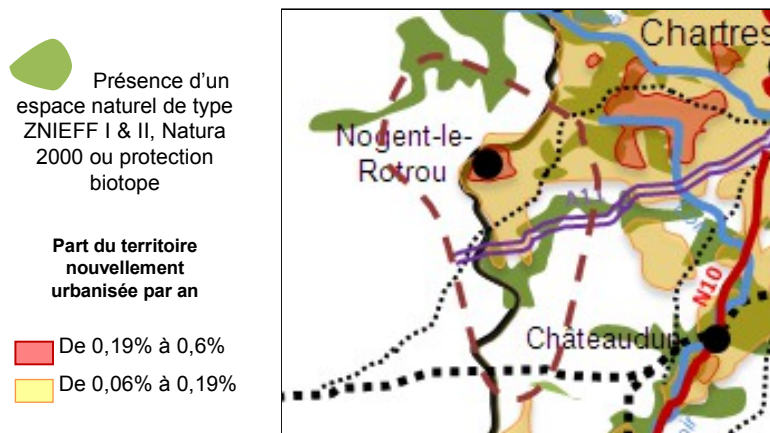
Relativement éloigné de l'influence francilienne, ce territoire apparaît fonctionner de manière relativement autonome en dépit de l'envergure modeste de son pôle urbain. Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout le système territorial de Chartres, et correspondent en priorité aux déplacements domicile-travail et à l'accès à des services plus rares (santé, loisirs).

Les liens avec Paris sont également significatifs, et concernent notamment les déplacements domicile-travail.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux (Senonches et La Loupe ou la Ferté-Bernard) paraissent plus limitées.

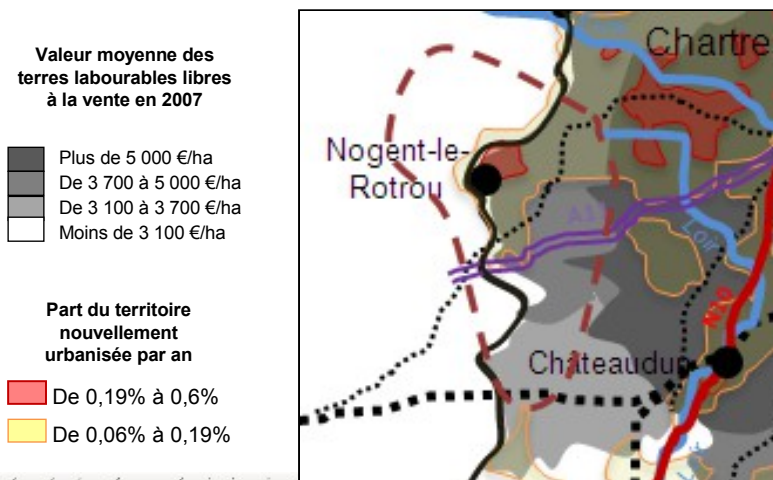
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Avec 38 habitants au km², le territoire, situé dans le Parc Naturel Régional du Perche, est relativement préservé du phénomène de périurbanisation.

Des pressions urbaines pèsent cependant autour de la Ville de Nogent-le-Rotrou et le long de l'axe de développement qui s'étend vers l'agglomération de Chartres et le long de l'axe autoroutier. La préservation de la forêt domaniale de Senonches (au nord du territoire) peut faire l'objet d'une réflexion commune avec les territoires de Chartres et de Dreux.

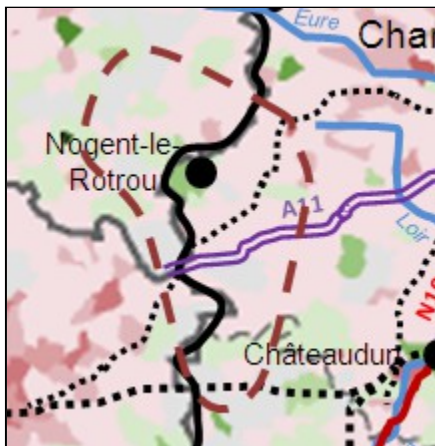
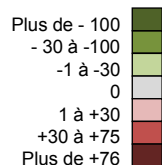
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne une certaine pression sur les terres agricoles à forte valeur agronomique situées le long de l'axe de développement entre Nogent-le-Rotrou et Chartres.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

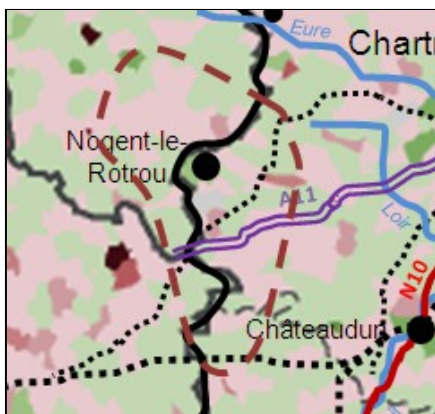
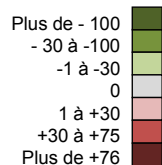
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

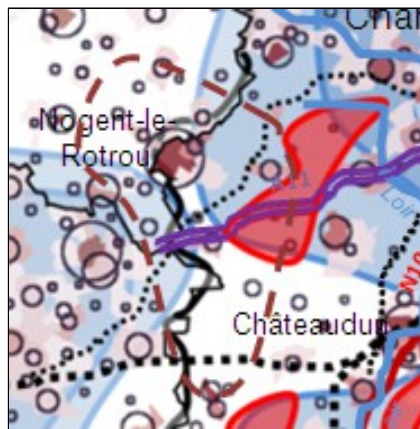
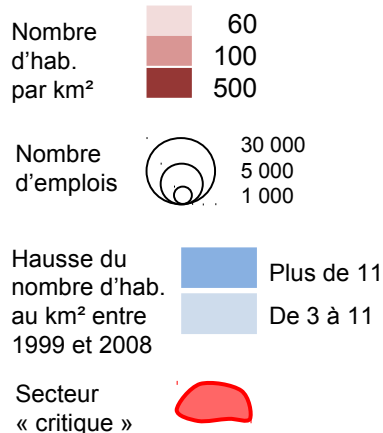
La densité de population a légèrement progressé à l'est du système territorial du fait de sa relative proximité avec l'agglomération chartraine et de la présence de l'axe autoroutier. L'ouest du territoire a, en revanche, connu une baisse de sa population, notamment autour de Nogent-le-Rotrou. L'emploi a quant à lui très peu progressé sur le territoire, hormis à Nogent-le-Rotrou.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi ne paraît donc pas avoir connu d'évolution significative lors de ces dernières années.

Avec 109 emplois pour 100 actifs occupés en 2009 (111/100 en 1999), le territoire conserve sa capacité à répondre aux besoins en emplois de sa population.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

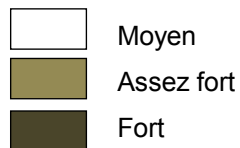
Sur ce territoire dominé par des paysages ruraux et agricoles, le développement résidentiel s'effectue notamment dans la grande périphérie de Chartres, à l'est du territoire. Les environs de l'A11 sont concernés par un développement résidentiel qui s'effectue en-dehors des secteurs déjà urbanisés et desservis par les transports collectifs.

Carte du bas

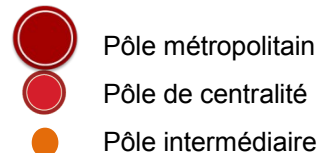
Les parties est et sud-est du territoire, fragiles socialement, présentent des situations « critiques » en raison du faible maillage en services et de l'éloignement d'axes de transport en commun. En outre, il s'agit d'un territoire où les logements sont anciens et énergivores dans des communes vieillissantes et pauvres.

Fragilité des populations et éloignement aux services

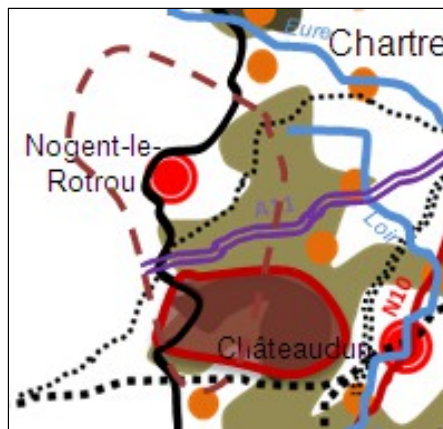
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



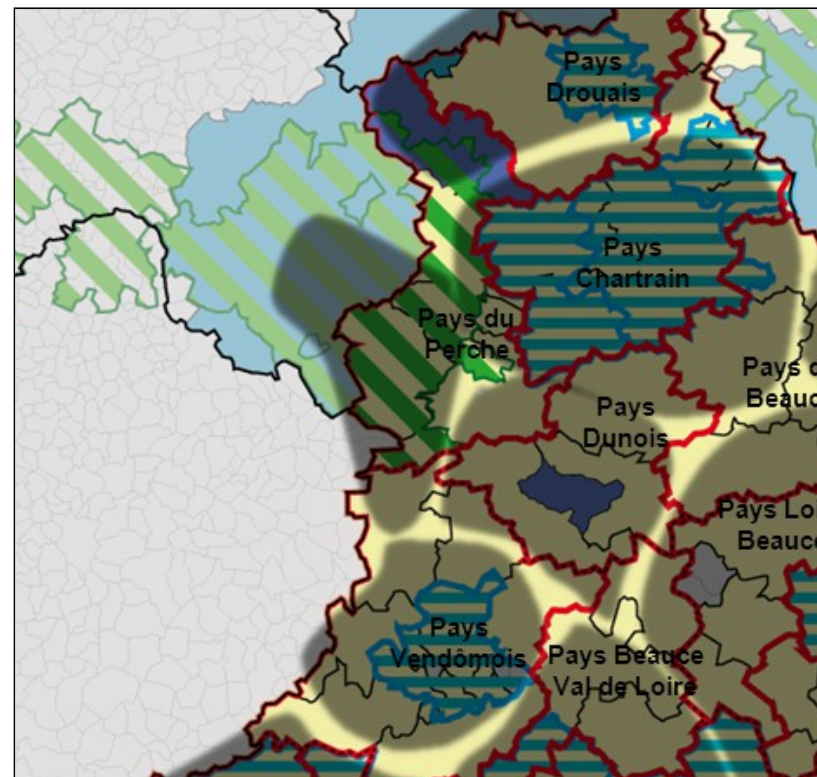
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Nogent-le-Rotrou correspond en partie au pays du Perche au nord, et recoupe partiellement le périmètre du Parc Naturel Régional du Perche, lequel s'étend encore au nord.

Un projet de SCoT est en cours d'élaboration dans le département de l'Orne.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Il serait pertinent d'envisager une démarche de SCoT à l'échelle du Pays du Perche notamment en lien avec la démarche en cours dans l'Orne.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

L'articulation entre les démarches de SCoT incluses dans le système territorial d'Orléans pourrait prendre la forme d'une démarche interSCoT.

Points de vigilance

- Les pressions pesant sur les espaces agricoles de forte valeur agronomique au sud du système territorial
- La précarisation des ménages au sud du système territorial
- La relative fragilité des équilibres territoriaux actuels, dans la mesure où les petites villes ont tendance à voir leur tissu économique et leurs services publics particulièrement souffrir dans un contexte de crise

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Systeme territorial de Chartres

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

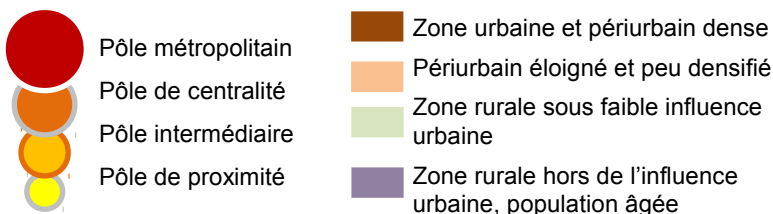
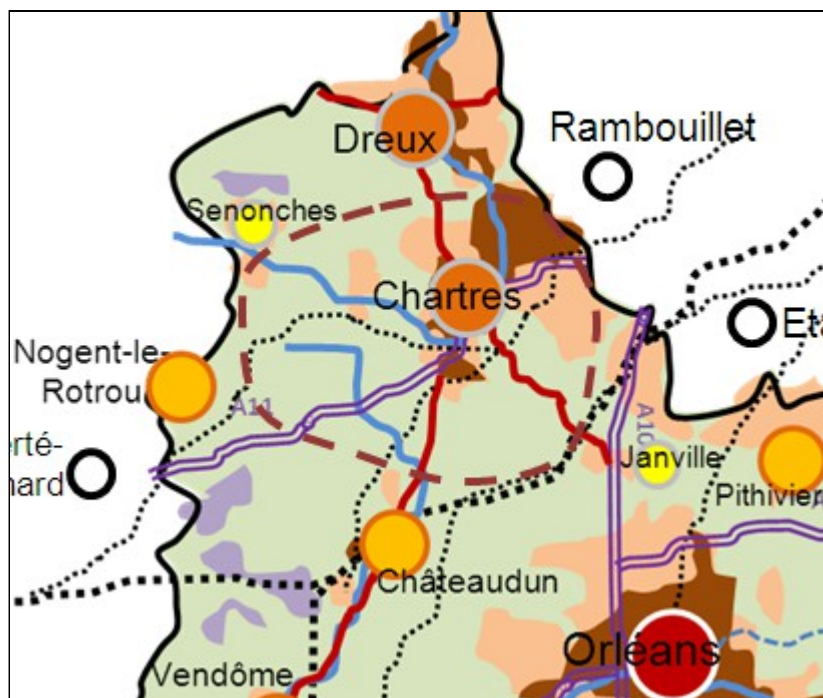
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Chartres**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Chartres

Situation générale



-  Autoroute
-  Route nationale
-  Ligne à grande vitesse
-  Voie ferroviaire

Source : RCT, 2012.

Le secteur de Chartres constitue un territoire bénéficiant d'indicateurs socio-économiques favorables, et s'inscrit dans une dynamique résidentielle positive. Cependant, la question de la préservation durable des fonctions naturelles et agricoles du territoire se pose de manière particulière sur ce territoire.

Ce système territorial est structuré autour de **Chartres** (30 122 habitants¹ et 29 659 emplois pour la commune, au sein d'une aire urbaine de 141 674 habitants), identifié comme le principal pôle d'Eure et Loir.

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire, notamment le long des axes routiers et ferroviaires.

Le territoire est traversé par deux axes routiers majeurs : l'A11 qui relie Le Mans à Paris, la RN154 qui traverse le territoire du nord au sud avant de se séparer en deux branches. Une voie ferroviaire permet également de relier le territoire à Paris tandis qu'une ligne à grande vitesse passe à sa frontière sud.

Au-delà des phénomènes de périurbanisation constatés au nord-est de Chartres, le reste du territoire est plutôt constitué de petites villes et de bourgs maillant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

POPULATION

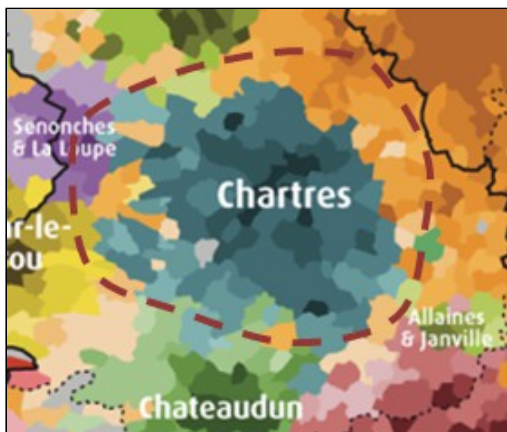
EMPLOI

	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	212 412	4,5%	88	1,23	81 375	6,7%	0,85	0,86

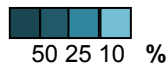
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

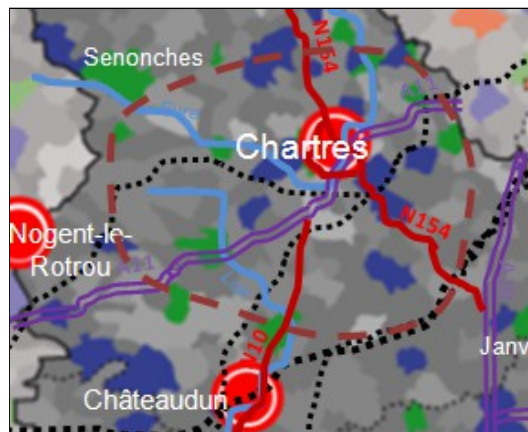
Les bassins d'emplois



Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



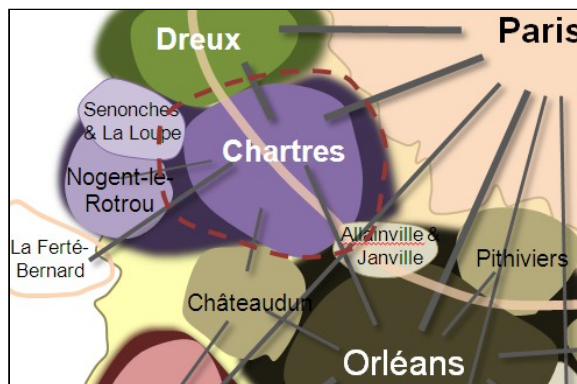
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.

- Pôle de centralité
- Pôle intermédiaire

La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

La superficie importante de ce système territorial s'explique par le poids en emplois et en services de Chartres, mais aussi par l'éloignement des autres pôles structurants (Dreux au nord, Nogent-le-Rotrou à l'ouest, Châteaudun au sud et Etampes à l'est).

Le pôle de Chartres organise une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial et étend son influence sur les pôles de Senonches et La Loupe et Nogent-le-Rotrou. Cette influence est complétée par l'offre proposée par plusieurs pôles intermédiaires et locaux qui irriguent le territoire, mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : l'aire urbaine francilienne polarise les déplacements des communes du nord, nord-est du territoire. Cependant, comme pour Dreux, l'influence francilienne reste très significative, notamment sur la partie est du territoire.

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins sont multiples et s'étendent vers plusieurs directions : Paris, Dreux, Orléans et, dans une moindre mesure, vers La Ferté-Bernard. L'aire francilienne concentre principalement les flux domicile-travail, alors que les flux liés aux achats, aux liens inter-entreprises et aux relations résidence principale – résidence secondaire sont davantage tournés vers les centres régionaux et s'étendent parfois jusqu'à Tours ou Blois.

Chartres polarise par ailleurs les déplacements liés aux achats des systèmes territoriaux situés à proximité.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

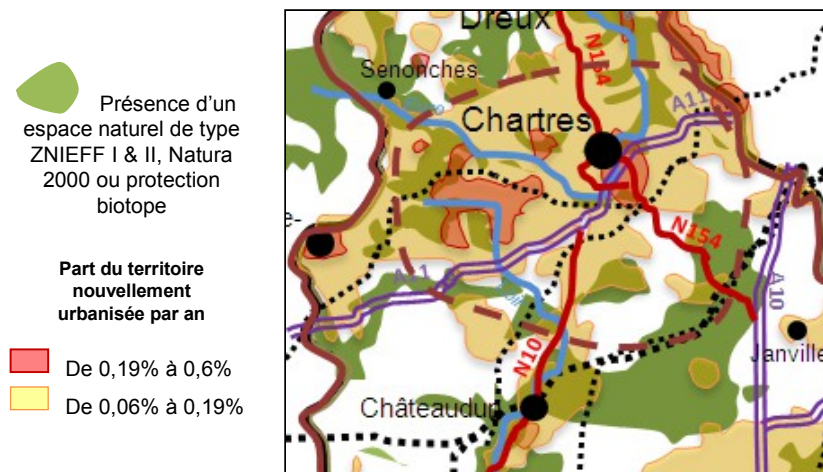
Intensité des flux entre ensembles territoriaux

- Forte
- Moyenne
- Faible
- Très faible

Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

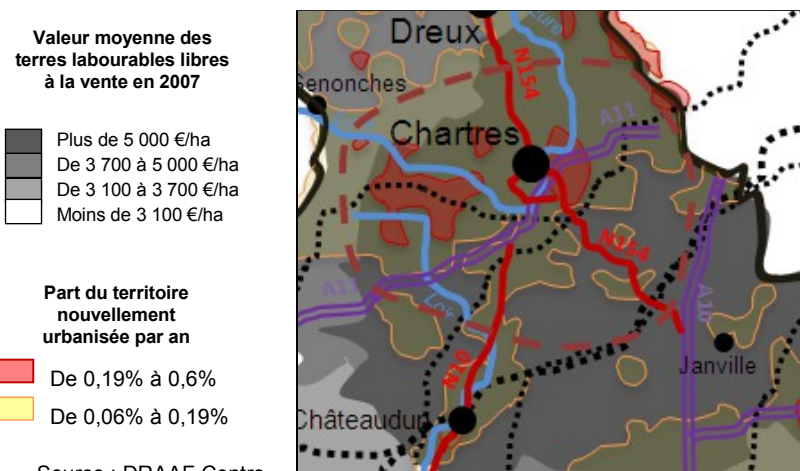
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Une grande partie du territoire connaît une dynamique résidentielle rapide, avec comme conséquence des pressions sur les espaces naturels et les paysages.

La préservation de la forêt domaniale de Montécot et la forêt de Champrond, situées aux portes du Parc Naturel Régional du Perche à l'ouest du territoire, peut faire l'objet d'une réflexion communes avec le territoire de Nogent-le-Rotrou.

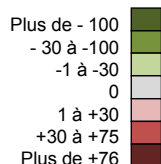
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression significative sur les terres agricoles céréalières de forte valeur agronomique.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

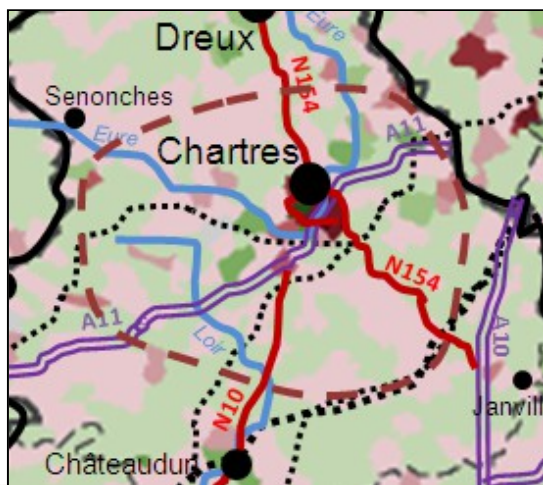
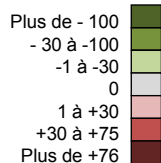
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

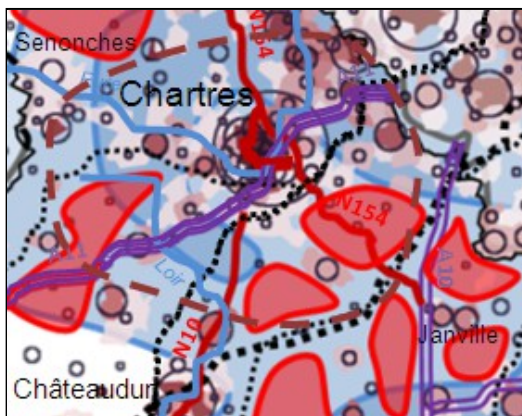
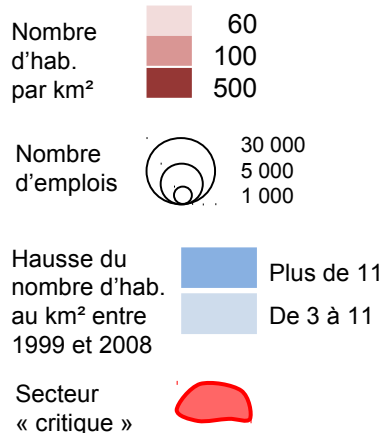
La densité de population a progressé sur la quasi-totalité du système territorial (hormis sur la commune de Chartres et sur quelques communes périphériques), et de manière plus forte sur la partie nord du territoire, plus proche du territoire francilien.

L'emploi a progressé plus rapidement encore (+6,7% entre 1999 et 2009), avec une tendance à la concentration de l'emploi dans le cœur de l'agglomération.

Dans ce territoire globalement dynamique, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a donc eu tendance à s'aggraver lors des dix années précédentes, avec par ailleurs le maintien d'une dépendance du territoire envers les emplois franciliens (85 emplois pour 100 actifs occupés en 2009, ratio stable depuis 1999).

2 Dynamiques et problématiques du territoire

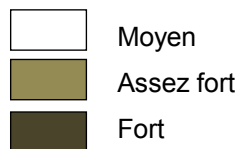
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



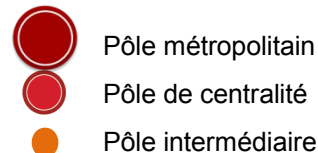
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

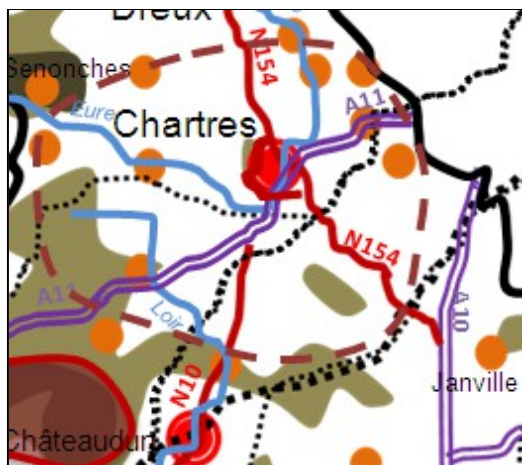
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le décalage croissant entre la localisation des emplois et le développement résidentiel entraîne des conséquences préoccupantes en seconde et troisième couronnes de l'agglomération chartreuse. Dans ces territoires, l'éloignement aux emplois et aux services renforce la vulnérabilité des populations à la hausse du coût des déplacements.

Carte du bas

Le territoire ne présente pas d'indicateurs de pauvreté alarmant et les populations vivant sur le système territorial sont plutôt des ménages aisés.

Les périphéries ouest et sud du système territorial apparaissent en revanche marquées par une plus forte précarité.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Chartres s'étend sur plusieurs pays : la quasi totalité du pays chartrain, mais aussi sur une partie des trois pays situés à l'ouest et au sud de celui-ci : le pays du Perche, le pays Dunois et le pays de Beauce.

Trois SCoT existent sur le territoire, tous situés sur le pays chartrain alors que les autres pays ne sont couverts par aucun SCoT.



- Historiquement, les CC des Terrasses et Vallées de Maintenon, du Val Drouette et du Val de Voise ont mis en place un schéma directeur du canton de Maintenon, regroupant 19 communes. Ce schéma est aujourd'hui en révision (SCoT en cours d'élaboration). Il est également important de noter que ces 3 EPCI sont principalement tournés vers Paris (la gare d'Epéron a d'ailleurs fait l'objet de travaux pour augmenter la capacité de stationnement) et elles travaillent pour tenter de faire émerger des zones d'activités cohérentes sur leur territoire.
- Suite à la mise en place d'un SCoT par l'agglomération Chartraine, les CC des Pays Courvillois et de Combray ont lancé une démarche de SCoT des Pays de Combray et Courvillois, qui regroupe aujourd'hui 33 communes.
- Initialement à 7 communes, l'agglomération de Chartres Métropole est passée à 32 communes au 1er janvier 2011, puis à 40 au 1er janvier 2012, à 42 au 1er mars 2012, puis à 47 communes (fusion de Chartres Métropole avec la CC du Bois Gueslin au 01/01/2013).

Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- Il serait pertinent d'envisager à terme l'extension du SCoT actuel de Chartres vers le SCoT des Pays de Combray et Courvilleois. Ce SCoT correspond en effet à un territoire qui fonctionne assez étroitement avec l'agglomération chartraine.
- En revanche, l'influence de Chartres sur le SCoT du canton de Maintenon apparaît plus partagée avec l'influence francilienne : ce dernier territoire pourrait donc conserver une démarche de SCoT autonome.
- Au sud-est, les collectivités du Pays de Beauce semblent s'orienter vers une démarche de SCoT à l'échelle du Pays.

Points de vigilance

- La dissociation spatiale croissante entre les dynamiques résidentielle et économique, dans un contexte de dépendance économique envers l'Île de France
- L'agglomération de Chartres connaît un phénomène rapide d'extension périurbaine en seconde et troisième couronne, tandis que l'emploi a tendance à se concentrer dans le cœur de l'agglomération
- Ce processus intervient sur un territoire marqué par la présence d'espaces naturels remarquables et de terres agricoles de forte valeur agronomique

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

Ce territoire est situé à proximité des franges franciliennes, et en interaction relativement forte avec des territoires voisins.

Compte tenu des démarches de SCoT déjà engagées ou en émergence, il semble nécessaire de veiller à la bonne articulation des stratégies entre le SCoT de Chartres (à terme élargi au SCoT des Pays de Combray et Courvilleois), avec les territoires voisins : organisation durable d'une agglomération en forte extension périurbaine, enjeux agricoles, enjeux d'organisation des services et des transports.

Par ailleurs, il serait pertinent de penser les articulations et cohérences avec les territoires franciliens, situés à proximité : devenir du développement résidentiel en lien avec le maintien durable d'une fonction agricole, coordination des stratégies en termes d'organisation des transports, de développement commercial, et d'accueil d'entreprises.

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Châteaudun

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

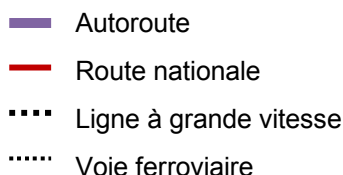
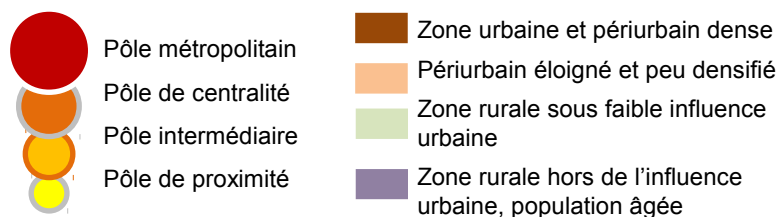
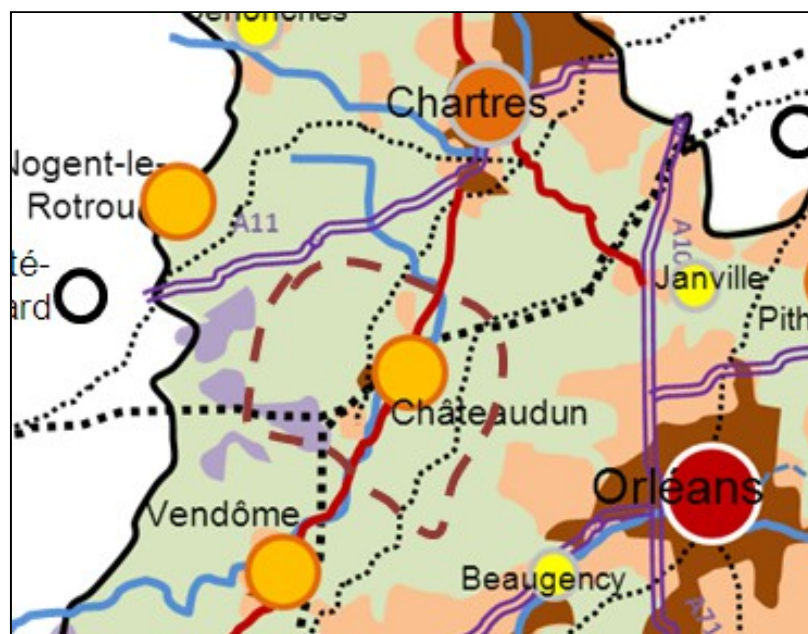
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Châteaudun**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Châteaudun

Situation générale



Le secteur de Châteaudun est situé entre deux zones dynamiques (les franges franciliennes au nord et la zone ligérienne au sud) dont il bénéficie en partie, mais qui présente des signes de fragilité et de dépendance.

Ce territoire à dominante agricole et résidentielle est polarisé par **Châteaudun** (13 857 habitants¹ et 8 331 emplois pour la commune) et est situé à bonne distance de pôles de plus grande envergure (Chartres, Orléans, Blois).

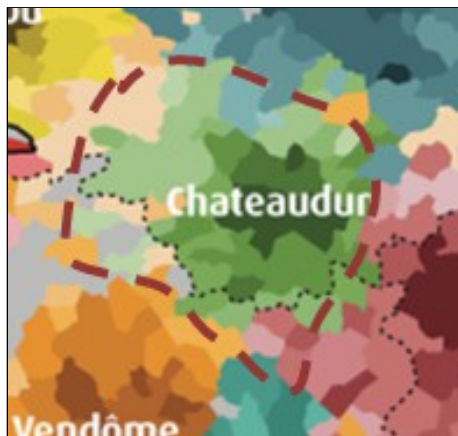
Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Bonneval (4 565 habitants, 2 503 emplois), Brou (3 503 habitants, 1961 emplois) et Cloyes-sur-le-Loir (2 692 habitants pour 1035 emplois).

Le territoire est traversé par un axe routier majeur, la N10 qui permet de relier Chartres à Vendôme, mais aussi par une route départementale reliant Nogent-le-Rotrou à Orléans. Une LGV et deux voies ferrées traversent par ailleurs son territoire.

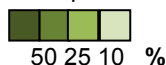
Le territoire du système territorial est relativement bien épargné des phénomènes de périurbanisation par ailleurs importants dans la partie nord de la région : le reste du système territorial est ainsi plutôt constitué de petites villes et de bourgs maillant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

	POPULATION				EMPLOI			
	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	50 976	2,9%	47	0,76	18 848	-2,9%	0,96	1,02

Les bassins d'emplois

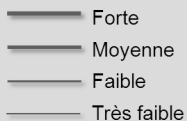


Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



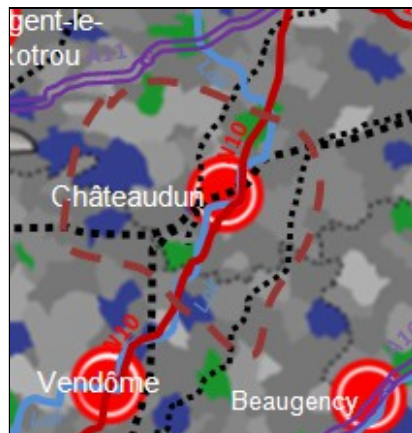
L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux

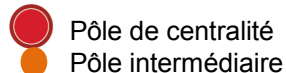


Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

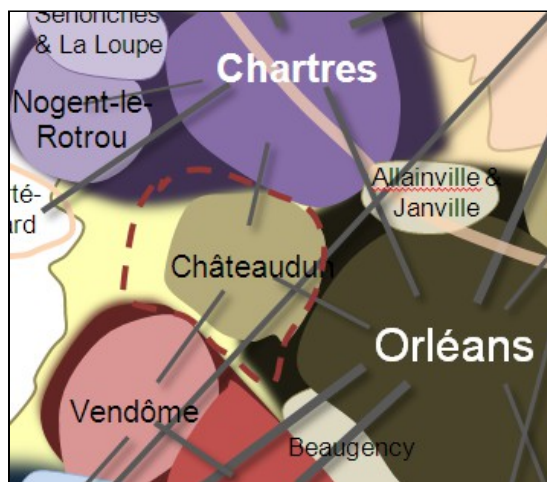
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Le système territorial constitué autour de Châteaudun, pôle d'envergure départementale, qui organise une part importante des déplacements quotidiens de la population du territoire.

Son influence est relayée par des pôles d'envergure plus locale (Bonneval au nord, Arrou à l'ouest, Cloyes-sur-Loir au sud).

Relations avec les systèmes voisins

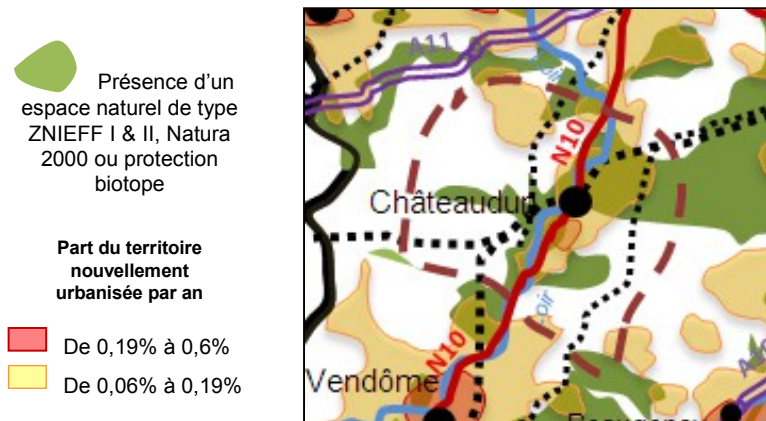
Le système territorial fonctionne en relative autonomie pour les services du quotidien, mais la dépendance (notamment à Orléans) est plus marquée pour les services plus rares.

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins sont donc globalement faibles, mais s'étendent sur plusieurs territoires : Orléans polarise les déplacements domicile-travail et les relations résidence principale-résidence secondaire, tandis que les liens entre entreprises sont davantage tournés vers le sud (Tours, Blois).

Les relations avec les systèmes de cohérence situés à proximité sont surtout tournées vers Chartres en plus de celles constatées avec Orléans et, dans une moindre mesure, vers Vendôme.

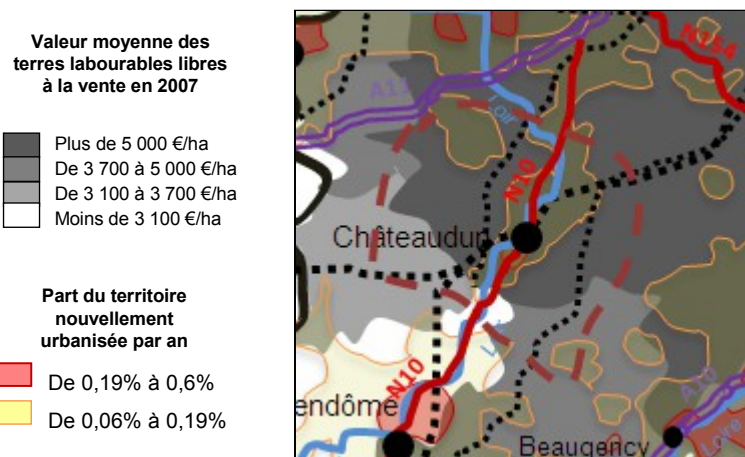
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle du territoire est orientée selon un axe nord sud. Elle correspond aux principaux axes de transport (RN10, voie ferrée, Loir), mais également à des secteurs naturels protégés.

Aux portes sud du territoire, une attention doit être portée à la préservation de la forêt de Fréteval et la forêt de Marchenoir, encore préservées de la pression périurbaine.

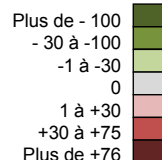
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne par ailleurs une pression significative sur les terres agricoles à forte valeur agronomique situées le long de la N10, ainsi qu'au nord du territoire.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

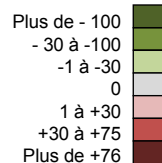
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

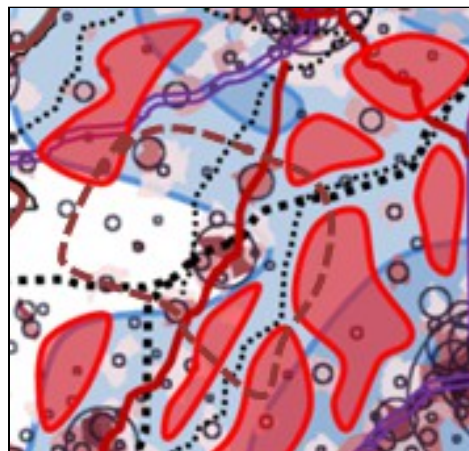
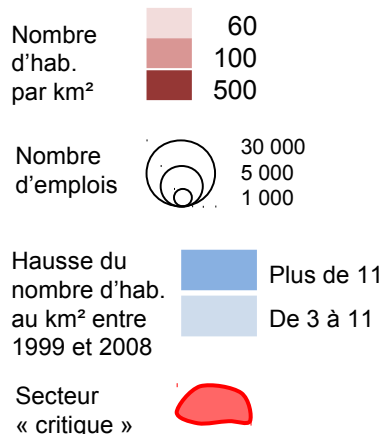
Si la densité de population a progressé sur certaines zones du système territorial, plusieurs communes ont connu une baisse de leur population (Châteaudun, Brou, Arville et Mondoubleau par exemple).

L'emploi a en revanche légèrement reculé (-3% entre 1999 et 2009), avec un dynamisme légèrement plus fort dans la périphérie nord de Châteaudun.

Dans ce territoire globalement dynamique au plan résidentiel, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a donc eu tendance à plutôt s'aggraver lors des dix années précédentes (notamment à Châteaudun et sur Brou).

2 Dynamiques et problématiques du territoire

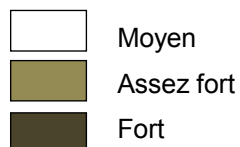
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



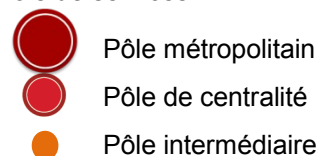
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Secteur « critique »

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Les franges est et sud du territoire, intégrées dans les dynamiques périurbaines des agglomérations d'Orléans et de Chartres, sont marquées par un développement résidentiel qui s'effectue en dehors des zones urbanisées et desservies par les transports.

Le devenir de ces secteurs doit donc faire l'objet d'une vigilance particulière.

Carte du bas

Par ailleurs, les franges du système territorial de Châteaudun sont marquées par la part importante de populations fragiles.

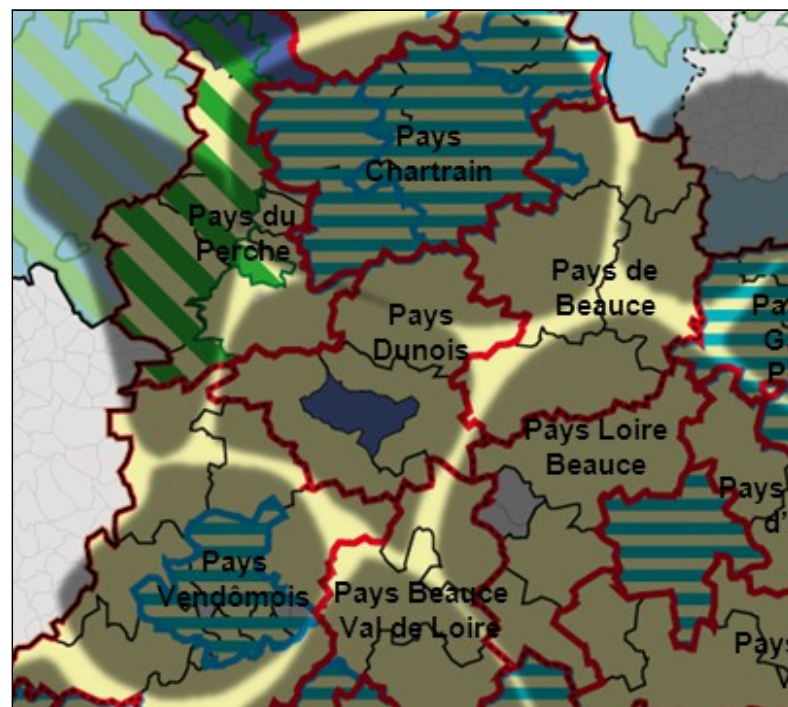
L'éloignement aux pôles de services et aux emplois y apparaît par conséquent préoccupant, en particulier sur la partie ouest du territoire.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial recouvre approximativement le Pays Dunois.

Il existe un projet d'élaboration de PLUi à l'échelle de la communauté de communes du Dunois.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUi
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Le périmètre du Pays pourrait constituer une base intéressante pour faire émerger une démarche de SCoT correspondant à une échelle qui a déjà du sens pour les acteurs locaux.

Par ailleurs, la couverture des communes en PLU apparaît satisfaisante, ce qui permettrait une bonne déclinaison locale d'un futur SCoT.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle réflexion commune avec les agglomérations d'Orléans et de Chartres, de manière à organiser une armature urbaine permettant de mailler efficacement le territoire, et limiter les effets de dépendance aux pôles métropolitains ?
- Quelle gestion globale de l'axe RN10 / Vallée du Loir, dans le cadre d'une réflexion commune avec les systèmes territoriaux de Chartres et Vendôme ?

Points de vigilance

- La relative précarité de la population, qui pose la question de la capacité à maintenir sur le territoire des emplois et des services adaptés, avec une offre de transport alternative à l'automobile
- L'influence croissante des agglomérations d'Orléans et de Chartres, qui risque d'augmenter la dépendance des populations à des pôles extérieurs au territoire
- Le risque de fragilisation des espaces naturels situés le long de l'axe nord sud du système territorial

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Système territorial d'Orléans

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

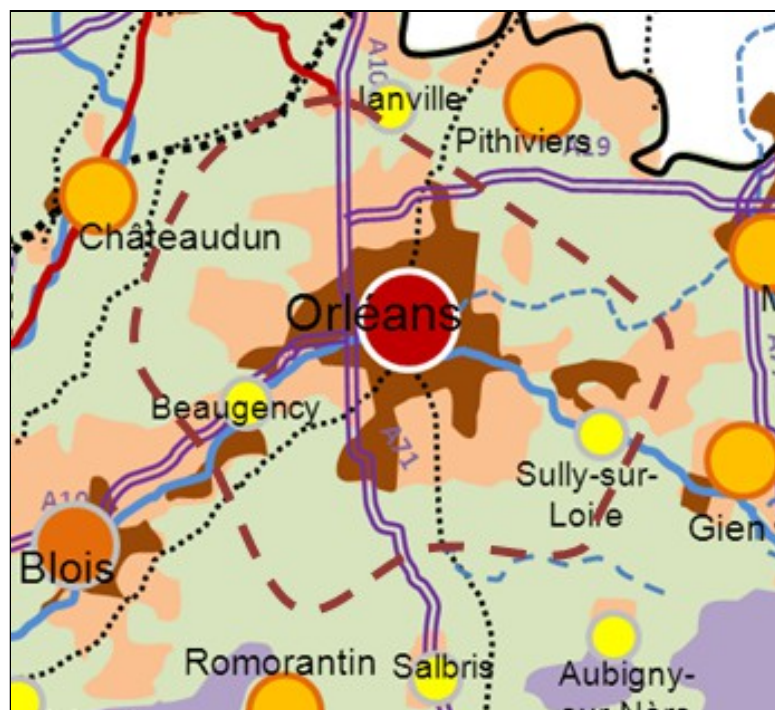
Le présent document constitue une **monographie du système territorial d'Orléans**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial d'Orléans

Situation générale



Le système territorial d'Orléans constitue l'un des plus vastes au sein du territoire régional.

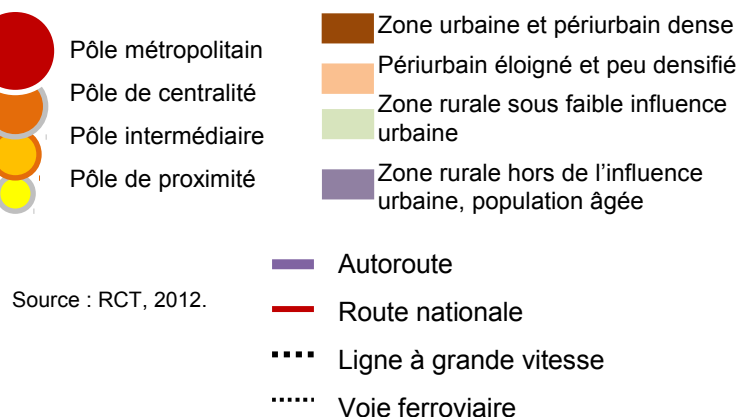
Organisé autour de la capitale régionale, il constitue un véritable système métropolitain, dans lequel une grande diversité d'espaces urbains, périurbains et ruraux se trouvent sous influence orléanaise.

Ce système territorial est très vaste géographiquement, en raison de l'importance de son **pôle urbain, Orléans**, identifié comme pôle régional (113 224 habitants¹ et 70 167 emplois pour la commune, au sein d'une aire urbaine de 415 471 habitants).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Beaugency, Sully-sur-Loire, Châteauneuf-sur-Loire, situés sur la vallée de La Loire, mais également la Ferté-St-Aubin au sud et Artenay au nord.

Le territoire est traversé par trois axes routiers majeurs : l'A19 qui rejoint l'A10 qui traverse le territoire du nord au sud et qui se divise avec l'A71. Une voie ferroviaire permet également de relier le territoire à Paris et les grands pôles régionaux.

La périphérie d'Orléans est soumise à un très fortes tensions périurbaines qui s'étendent assez loin du centre ville d'Orléans mais aussi de Beaugency et du Sully-sur-Loire. Les franges du système territorial situées en dehors de l'axe ligérien restent relativement préservées et plutôt à dominance rurale.

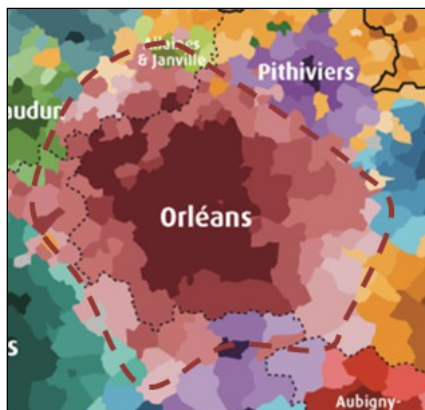


POPULATION					EMPLOI			
2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999	
458 952	5,8%	111	1,22	204 116	11,0%	1,01	0,99	

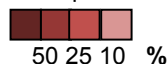
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

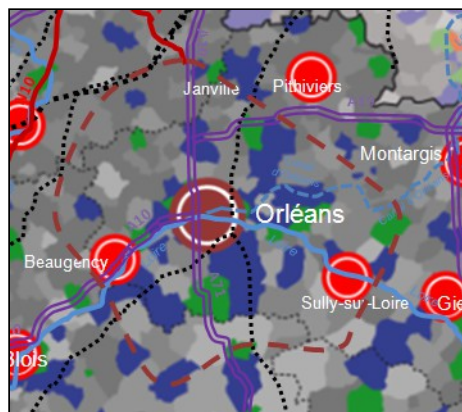
Les bassins d'emplois



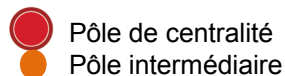
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



Fonctionnement interne

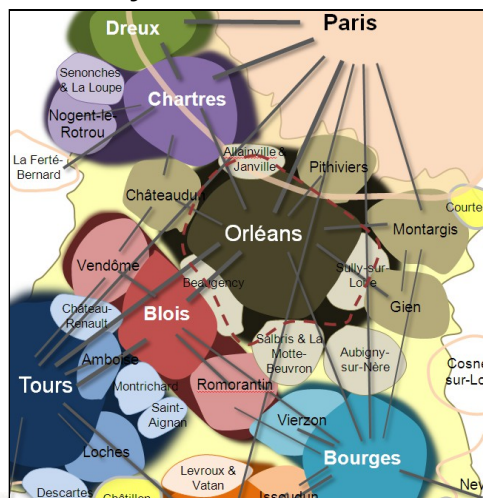
La superficie importante de ce système territorial s'explique par le poids en emplois et en services d'Orléans. L'intensité de la polarisation orléanaise en termes d'emplois et de services justifie l'intégration, dans cette même aire, de pôles de proximité tels que Beaugency ou Sully-sur-Loire.

Le pôle d'envergure régionale d'Orléans organise une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial et des systèmes territoriaux à proximité. Seule la partie sud du territoire, plus rurale, fonctionne de manière plus autonome par rapport à Orléans.

Cette influence est notamment complétée par l'offre proposée par deux pôles de services importants, Beaugency et Sully-sur-Loire, situées le long de la Loire.

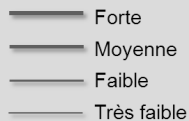
L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

La synthèse des bassins



Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



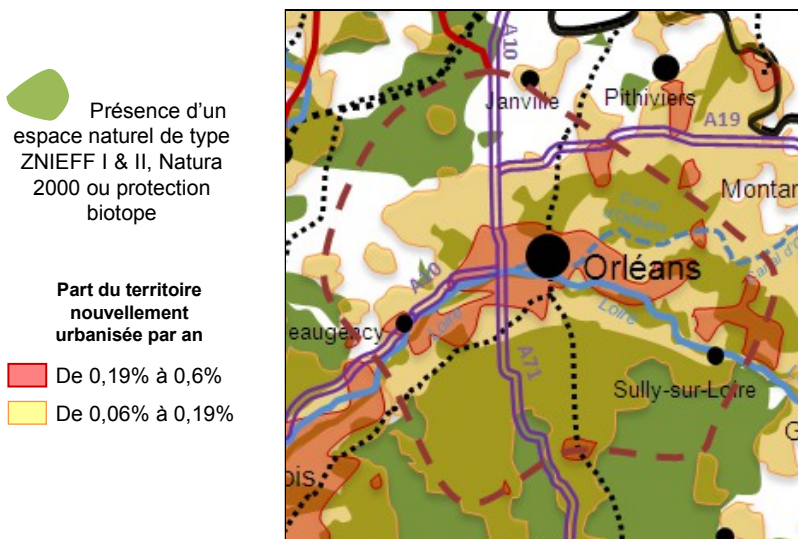
Relations avec les systèmes voisins

L'influence orléanaise dépasse largement les limites du territoire (attraction commerciale, accès aux services de santé, relations économiques...).

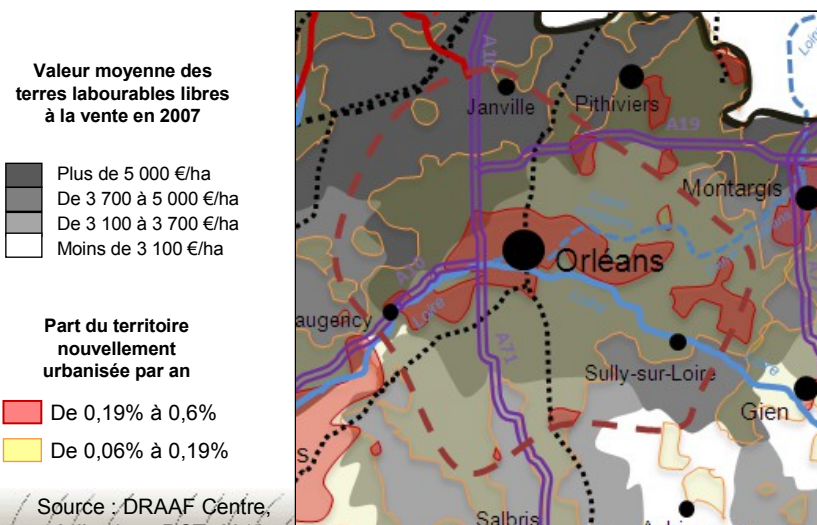
Au-delà d'une influence significative sur les systèmes territoriaux voisins (Pithiviers, Montargis, Gien, Châteaudun, Lamotte Beuvron, Sully-sur-Loire), des relations existent également avec les autres pôles régionaux (Chartres, Bourges, Tours) et l'Ile-de-France, surtout pour ce qui concerne les flux domicile-travail.

Source : RCT, 2012.

Pression sur les espaces naturels protégés



Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle du territoire entraîne des pressions significatives sur la Sologne, qui constitue un réservoir de biodiversité exceptionnel à l'échelle régionale.

L'axe ligérien, qui constitue un espace naturel et patrimonial remarquable, est également concerné par de fortes pressions urbaines.

Soumis à d'importants risques d'inondations, il soulève par ailleurs la question de la vulnérabilité des populations à ces risques.

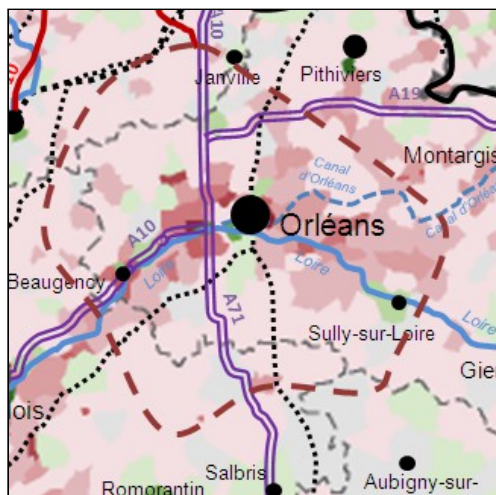
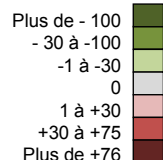
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression significative sur les terres agricoles à forte valeur agronomique. Les zones les plus impactées par la croissance résidentielle se trouvent le long de la Loire, mais aussi au nord du territoire, et touchent des cultures variées (vignobles et vergers notamment).

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

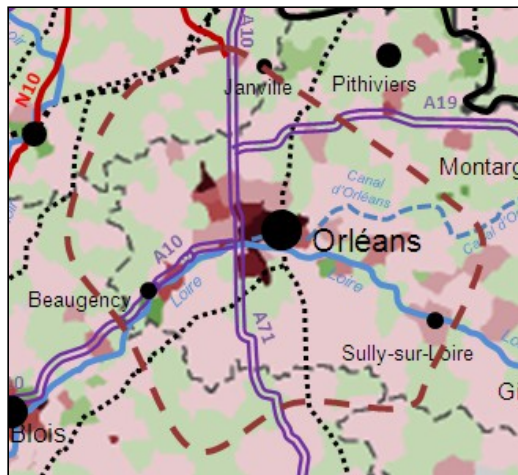
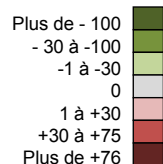
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

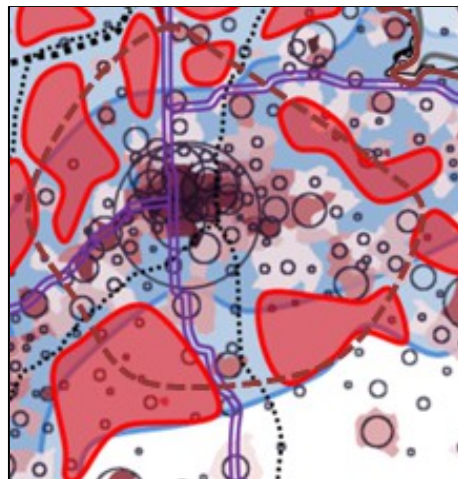
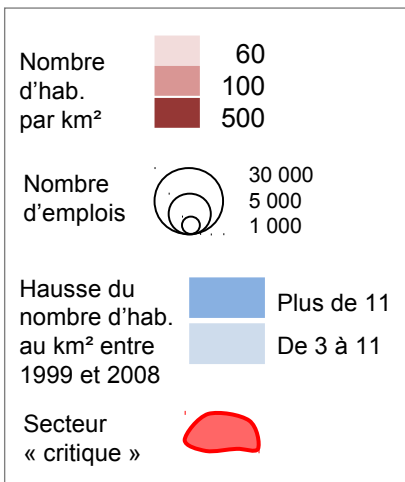
La densité de population a progressé sur la quasi-totalité du système territorial (+5,8% entre 1999 et 2009), et de manière particulièrement forte le long de l'axe ligérien. Plusieurs villes (Orléans, Sully sur Loire, Pithiviers...) ont en revanche vu leur population reculer.

L'emploi a également fortement progressé (+11% entre 1999 et 2009), ce qui témoigne du dynamisme de cette zone, avec un dynamisme plus fort à Orléans et dans sa grande périphérie.

La prédominance de l'axe ligérien dans l'organisation du territoire s'est donc encore renforcée, même si on note une tendance à la diffusion résidentielle ; entraînant un allongement des distances entre lieu de travail et lieu de résidence.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

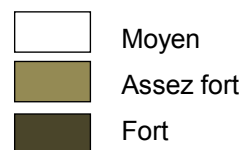
Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



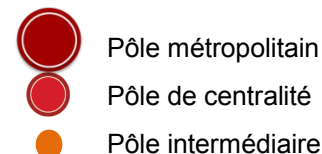
Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Fragilité des populations et éloignement aux services

Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Carte du haut

Le décalage croissant entre la localisation des emplois et des actifs et le développement résidentiel est notable sur tout le pourtour du système territorial. Sur ces communes, la tendance est à un développement résidentiel a priori peu cohérent avec les capacités d'accueil des territoires.

Carte du bas

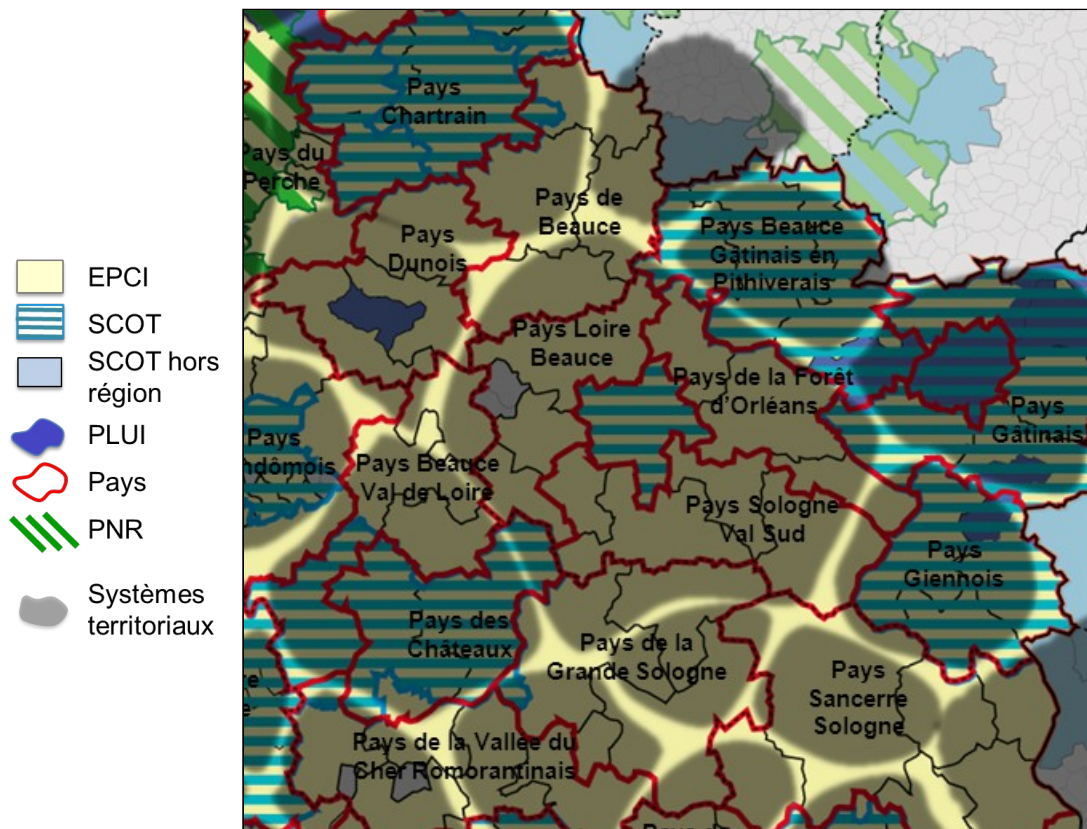
La population du territoire est majoritairement composée de ménages aisés, hormis sur certaines communes périphériques, notamment au sud du système territorial. La situation de ces communes apparaît donc plutôt préoccupante, tant en raison de leur éloignement par rapport aux services, qu'au regard de la tendance actuelle à un développement résidentiel déconnecté des systèmes de transports collectifs et éloigné des zones d'emploi.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial d'Orléans s'étend sur plus de 4 Pays différents, avec une démarche de SCoT engagée sur la partie centrale de l'agglomération orléanaise.

Des démarches sont en cours pour faire émerger des réflexions et stratégies de planification à une échelle se rapprochant de celle du système territorial :

- Émergence de périmètres de SCoT à l'échelle du Pays avec principe d'un Inter SCoT à 4 SCoT (dont celui de l'agglomération orléanaise)
- Études « trame verte et bleue » simultanées et coordonnées à l'échelles des 3 Pays et de l'agglomération



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- L'influence exercée par l'agglomération orléanaise sur le système territorial, associée à l'enjeu environnemental de préservation de l'axe ligérien, impliquent une prise en compte des enjeux à une échelle bien plus large que celle du SCoT de l'agglomération orléanaise.
- L'émergence de coopérations et de réflexions communes entre le SCoT de l'agglomération orléanaise et les trois Pays voisins semble préfigurer une démarche interSCoT, qui permettrait d'aller dans le sens de cette meilleure articulation.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

Au-delà de ces articulations à l'échelle du système territorial d'Orléans, il serait souhaitable d'encourager au développement de réflexions communes avec d'autres territoires voisins :

- Quelle approche commune des franges nord du territoire en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires, en lien avec le système territorial de Chartres?
- Quelle articulation des stratégies avec les territoires de Salbris/ Lamotte-Beuvron, de Romorantin, d'Aubigny sur Nère et de Vierzon notamment pour préserver durablement la Sologne ?
- Quelle articulation des choix de développement entre les systèmes territoriaux situés le long de la vallée de la Loire, dans une perspective de gestion durable d'un espace naturel et patrimonial exceptionnel, et de prise en compte des risques d'inondations ?

Points de vigilance

- Le développement de la périurbanisation le long de l'axe ligérien associé à la perte d'attractivité résidentielle des centres urbains, et ses conséquences sur les déplacements quotidiens
- La dépendance croissante des communes de seconde et troisième couronnes par rapport aux emplois et aux services de l'agglomération orléanaise
- Le risque de banalisation et de fragmentation des paysages sous la pression résidentielle diffuse, notamment le long de l'axe ligérien
- La pression résidentielle sur les espaces agricoles à forte valeur agronomique

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Pithiviers

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

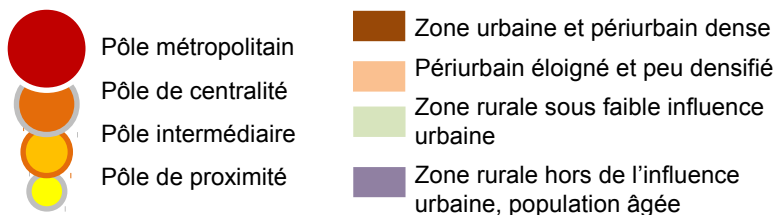
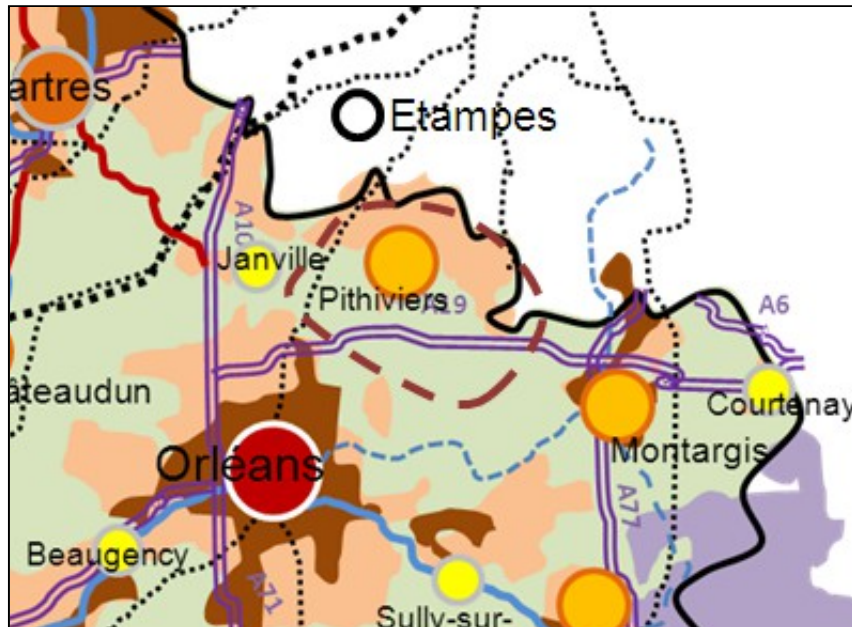
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Pithiviers**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Pithiviers

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

2009
53 011

POPULATION

Évolution
1999-2009
Densité au
km²
Indice de
jeunesse

7,2%

56

1,09

EMPLOI

2009
Évolution
1999-2009
Ratio actifs
occ. / emplois
2009
Ratio actifs
occ. / emplois
1999

19 473

1,8%

0,87

0,94

Le système territorial de Pithiviers est situé dans les franges franciliennes. Il constitue un territoire aux indicateurs socio-économiques contrastés : s'il s'inscrit dans une dynamique résidentielle positive, le nombre d'emploi a tendance à diminuer et la précarisation des ménages s'accroît. Par ailleurs, la question de la préservation durable des fonctions naturelles et agricoles du territoire se pose également sur ce territoire soumis à l'influence francilienne.

Ce système territorial est structuré autour de **Pithiviers** identifié comme pôle intermédiaire à l'échelle régionale (8 761 habitants¹ et 5 971 emplois pour la commune).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Malesherbes à l'est (6 124 habitants, 3 173 emplois) et Bellegarde au sud-est (1 720 habitants, 1 047 emplois).

Le territoire est traversé par un axe routier majeur d'est en ouest : l'A19 qui relie l'A10 à l'ouest à l'A6 à l'est. Une voie ferrée permettant de relier Orléans à Paris passe à l'ouest du territoire. La gare RER de Malesherbes bénéficie du tarif préférentiel de l'Ile-de-France.

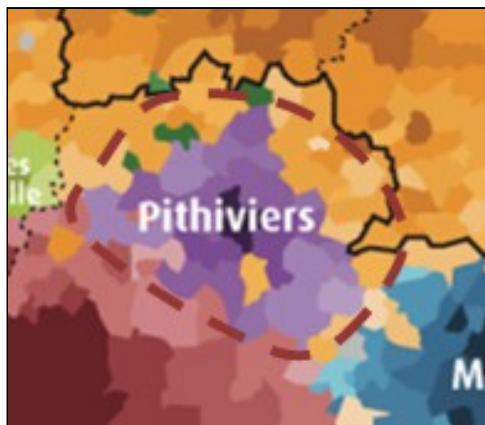
Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs maillant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Au-delà de la frange nord du système territorial sous forte influence francilienne, tout le reste du territoire reste sous faible influence urbaine.

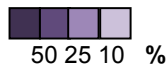
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

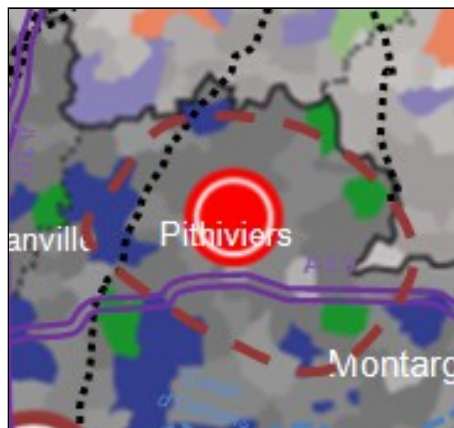
Les bassins d'emplois



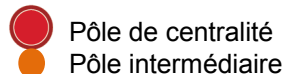
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services

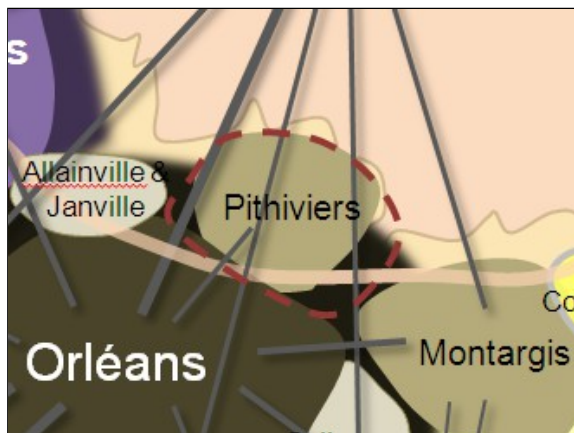


Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



L'analyse des déplacements
liés à l'emploi et aux services
(cartes du haut) permet de
définir des ensembles
territoriaux cohérents (ou
bassins, cf. carte du bas).

La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Le territoire est fortement soumis aux influences francilienne et orléanaise, avec pour conséquences de nombreux déplacements pendulaires, des distances quotidiennes importantes, et une forte dépendance pour l'accès aux services de centralité, malgré la présence d'un pôle de centralité à Pithiviers.

- l'aire urbaine francilienne polarise les déplacements des communes situées au nord-est du territoire,
- Orléans influence le fonctionnement de sa frange ouest,
- tandis que la présence de Montargis influence les communes à l'extrême sud-est de son territoire.

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent essentiellement les agglomérations orléanaise et parisienne. Ainsi, les flux domicile-travail sont relativement importants avec ces deux territoires proches. Les flux d'achats sont par ailleurs notables avec l'aire urbaine francilienne et Montargis.

Le système territorial de Pithiviers apparaît donc globalement sous influence, en raison de sa proximité avec des systèmes urbains importants.

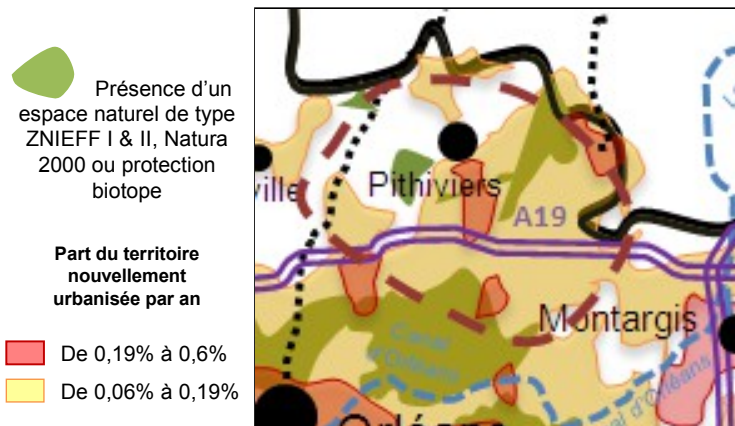
Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

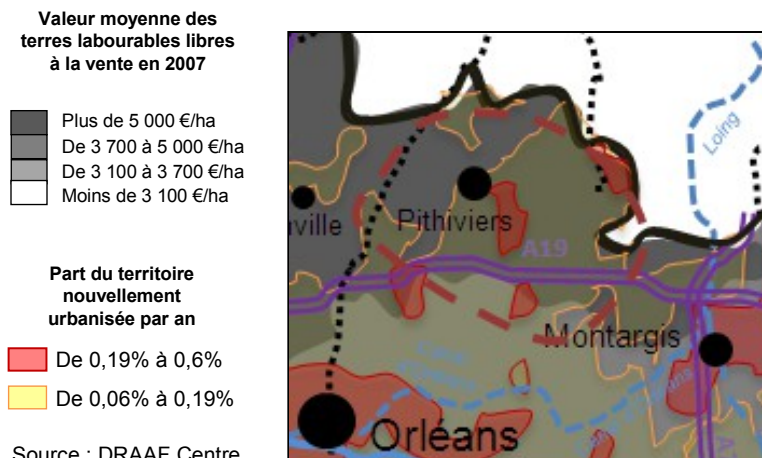
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle du territoire (+7,2% d'habitants entre 1999 et 2009) entraîne une pression globale sur les espaces naturels du territoire, même si la partie nord-ouest est moins marquée par ce développement résidentiel récent.

Les pressions les plus fortes sont plutôt localisées sur la forêt domaniale d'Orléans au sud de l'A19.

Carte du bas

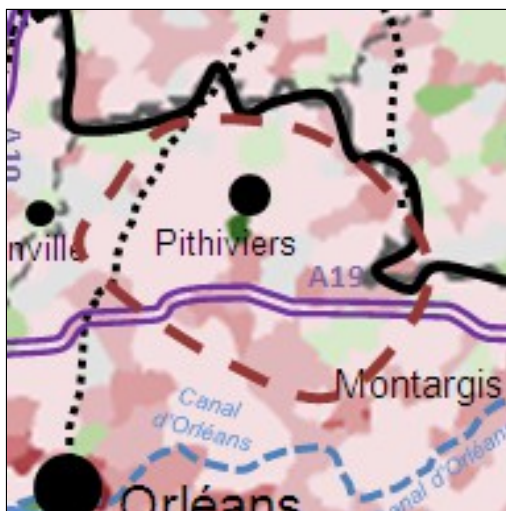
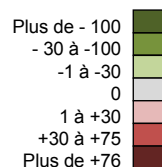
La dynamique résidentielle du territoire entraîne une pression globale et significative sur les terres agricoles, avec des pressions plus marquées au sud de Pithiviers.

La situation paraît préoccupante au nord de l'A19, marquée par des terres agricoles de forte valeur agronomique.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

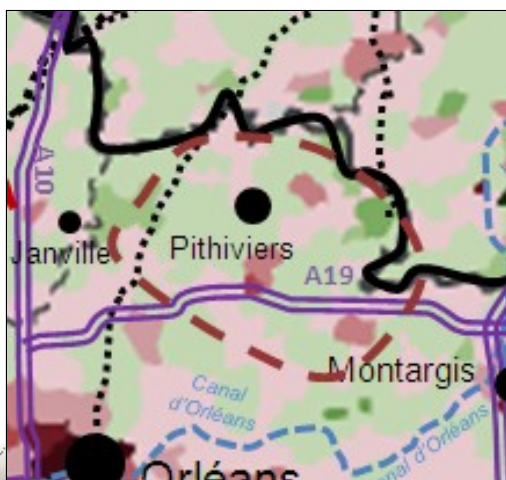
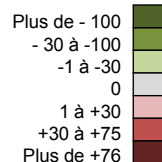
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

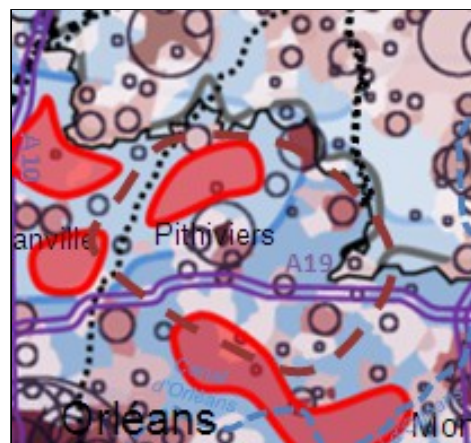
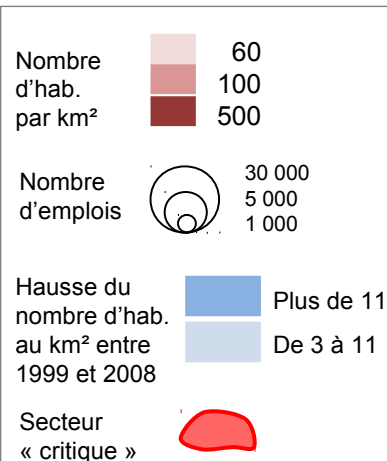
La densité de population a progressé sur la quasi-totalité du système territorial (hormis sur les communes de Pithiviers et de Bellegarde notamment), et de manière plus forte sur le sud-est du territoire soumis à l'influence orléanaise.

L'emploi a progressé beaucoup plus légèrement sur le territoire (+1,8% entre 1999 et 2009) : la majorité des communes ont vu leur nombre d'emplois chuter, tandis que d'autres, comme Pithiviers, Bellegarde et leurs communes périphériques, ont vu leur nombre d'emplois augmenter.

Dans ce territoire, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a donc eu tendance à s'aggraver lors des dix années précédentes, ce qui a pour conséquence d'allonger les déplacements domicile-travail et l'usage de la voiture individuelle. Plus globalement, se pose la question de la capacité de ce territoire sous influence à conserver un équilibre entre ses fonctions résidentielle et économique (le ratio emplois / actifs occupés est passé de 0,94 à 0,87 entre 1999 et 2009).

2 Dynamiques et problématiques du territoire

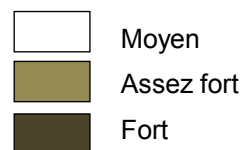
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



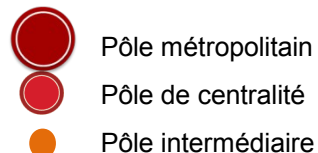
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

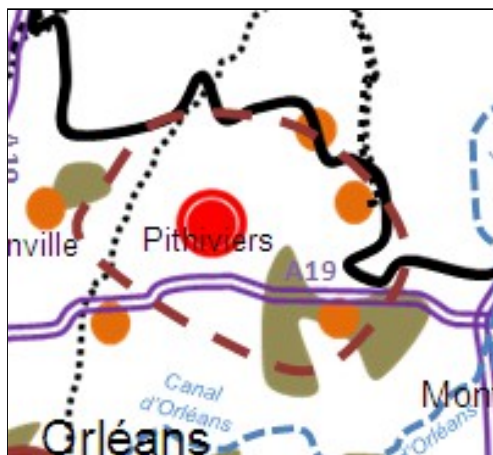
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le développement résidentiel diffus que connaît ce système territorial soulève la question de la cohérence entre habitat, emploi et transport.

Au nord et au sud du territoire, deux secteurs présentent une situation préoccupante, le développement résidentiel s'effectuant en dehors des zones disposant d'emplois, de services et de transports collectifs.

Carte du bas

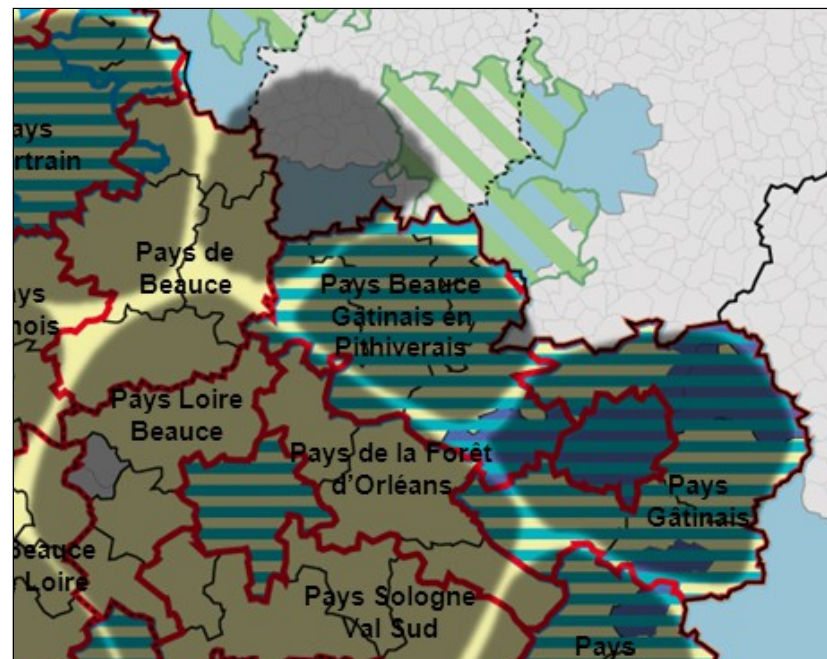
Si le profil social des communes du territoire apparaît globalement moyen, le sud est davantage marqué par la présence de situations de précarité.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Pithiviers correspond approximativement à un territoire structuré en Pays, et couvert par un schéma de cohérence territoriale sur un périmètre qui le dépasse légèrement.

Par ailleurs, le territoire est presque entièrement couvert de plans locaux d'urbanisme, seules quelques communes restantes sont sous le régime du RNU.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- L'échelle du SCoT correspond bien aux logiques territoriales, avec une bonne cohérence avec la démarche de Pays.
- Ce SCoT montre l'intérêt d'une approche à l'échelle d'un Pays qui a permis, au-delà de la cohérence du périmètre, de travailler dans la continuité de l'histoire du Pays.

Points de vigilance

- Le système territorial de Pithiviers, de par sa proximité avec l'Île-de-France, bénéficie d'une dynamique résidentielle favorable
- Mais cette dynamique cache des évolutions plus préoccupantes : d'une part les pressions croissantes sur des terres agricoles de grande qualité, d'autre part un recul des emplois et une hausse de la dépendance envers les pôles franciliens

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

Compte tenu de la situation du territoire à proximité des franges franciliennes, il serait pertinent de réfléchir aux articulations à construire avec les collectivités franciliennes, notamment en termes de coordination des stratégies de développement économique, d'organisation des services à la population, et de transport.

Les échanges et partages seraient également à favoriser avec les SCoT voisins ou en émergence :

- Articulation des stratégies avec le territoire d'Orléans, pour une gestion durable de la forêt d'Orléans
- Réflexion commune avec le Pays de Beauce, qui semble s'engager dans une démarche de SCoT : devenir du développement résidentiel en lien avec le maintien durable d'une fonction agricole, coordination des stratégies en termes d'organisation des transports, de développement commercial, et d'accueil d'entreprises.

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Montargis

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

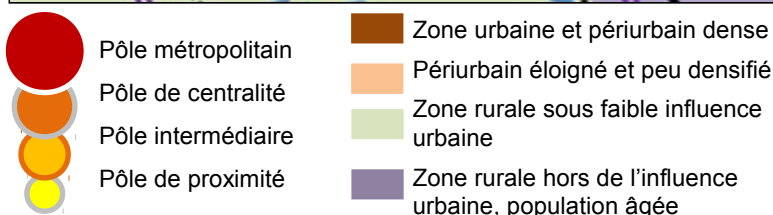
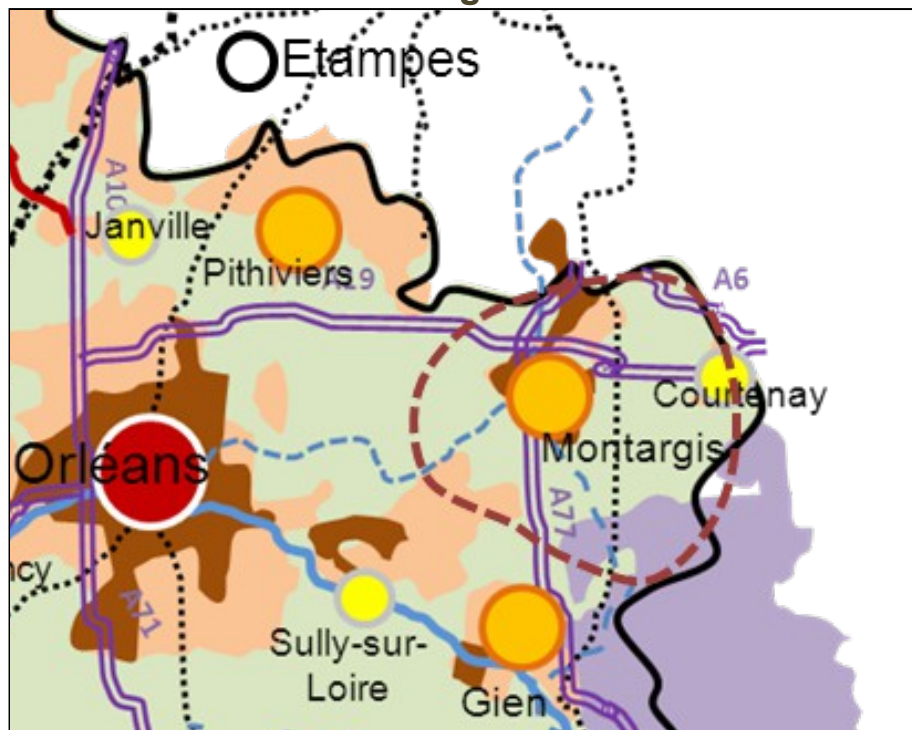
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Montargis**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Montargis

Situation générale



— Autoroute

— Route nationale

.... Ligne à grande vitesse

..... Voie ferroviaire

Source : RCT, 2012.

Le secteur de Montargis constitue un territoire bénéficiant d'indicateurs socio-économiques plutôt favorables, et inscrit dans une dynamique résidentielle positive. Cependant, la question de la préservation durable des fonctions naturelles et agricoles du territoire se pose de manière particulière sur ce territoire.

Ce système territorial est structuré autour de **Montargis** (15 000 habitants¹ et 8 000 emplois pour la commune, au sein d'une aire urbaine de 70 000 habitants).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Courtenay à l'est (3 900 habitants, 1 900 emplois), Nogent-sur-Vernisson au sud (2 500 habitants, 1 250 emplois) et Ferrières-en-Gâtinais au nord (3 400 habitants, 1 100 emplois).

Le territoire est traversé par trois axes routiers majeurs : l'A77 qui relie Nevers au sud et l'A6 au nord, l'A19 qui relie l'A10 à l'ouest à l'A19 à l'est, la RD2007 qui traverse le territoire du nord au sud.

Le territoire est largement organisé autour de l'agglomération de Montargis, et de l'axe historique nord – sud de la vallée du Loing.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

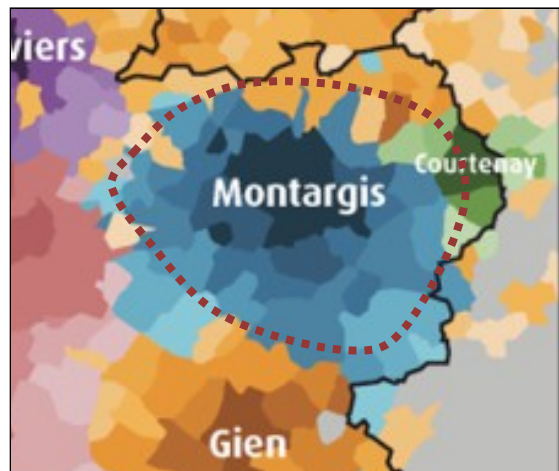
Le sud-est du système territorial est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION					EMPLOI			
2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999	
114 908	7,5%	76	0,92	38 623	7,0%	0,88	0,90	

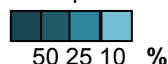
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

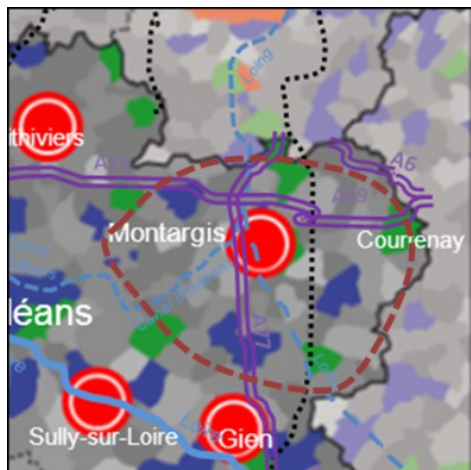
Les bassins d'emplois



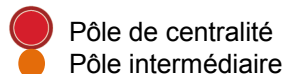
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



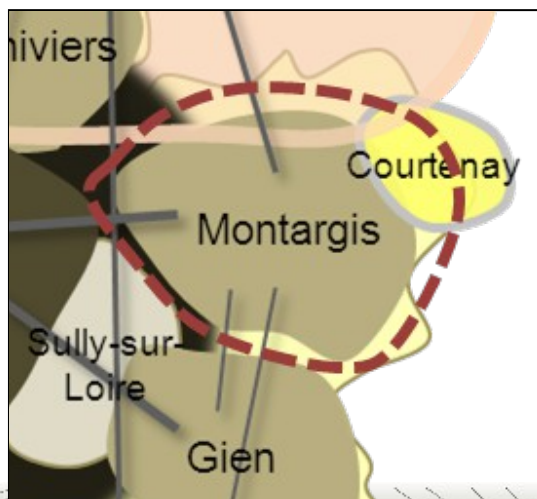
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Montargis (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une part significative des déplacements quotidiens de la population du système territorial.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Courtenay, Ferrières-en-Gâtinais notamment), mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : l'aire urbaine francilienne polarise les déplacements des communes du nord du territoire, tandis qu'Orléans influence le fonctionnement de sa frange ouest.

Relations avec les systèmes voisins

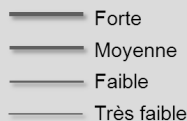
Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernant surtout l'aire d'Orléans. Les flux liés aux achats restent limités, ils sont plus importants concernant les déplacements d'actifs, les liens inter-entreprises et les relations résidence principale – résidence secondaire.

Les liens avec Paris sont également significatifs, et concernent notamment les déplacements domicile-travail.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux (Pithiviers, Gien) paraissent plus limitées.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

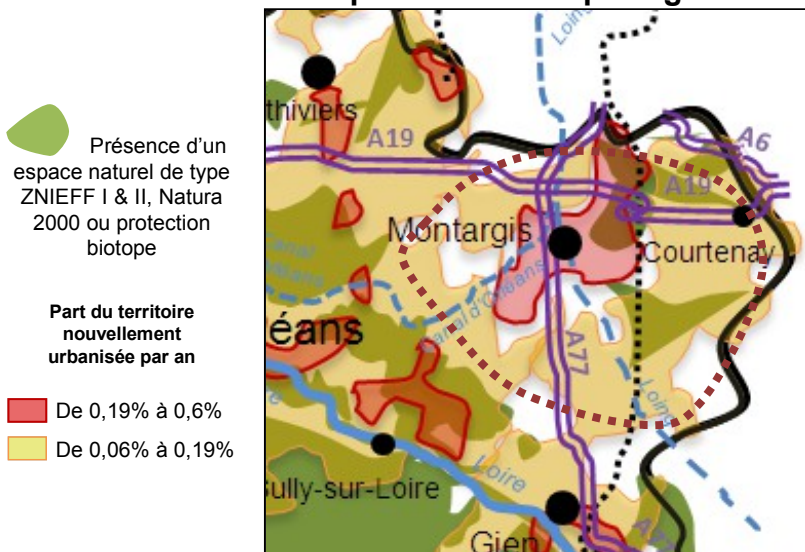
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

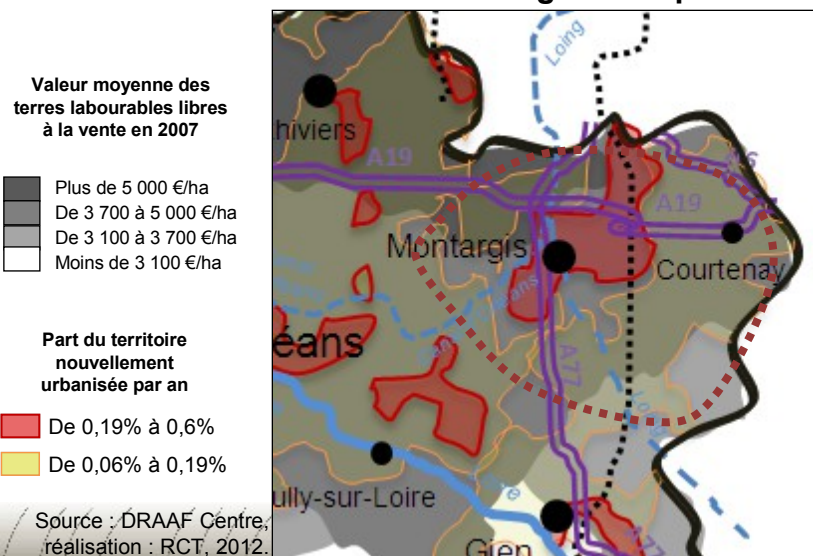
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoit une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus fortes pressions urbaines correspondent à un axe nord-sud (vallée du Loing et axes A77 et RN7, de part et d'autre de Montargis), avec des pressions portant notamment sur la forêt domaniale de Montargis. L'évolution de cette forêt, notamment ses franges, sera à surveiller de manière particulière.

La préservation de la forêt domaniale d'Orléans (au sud-ouest du territoire) peut faire l'objet d'une réflexion commune avec les territoires de Gien et Pithiviers.

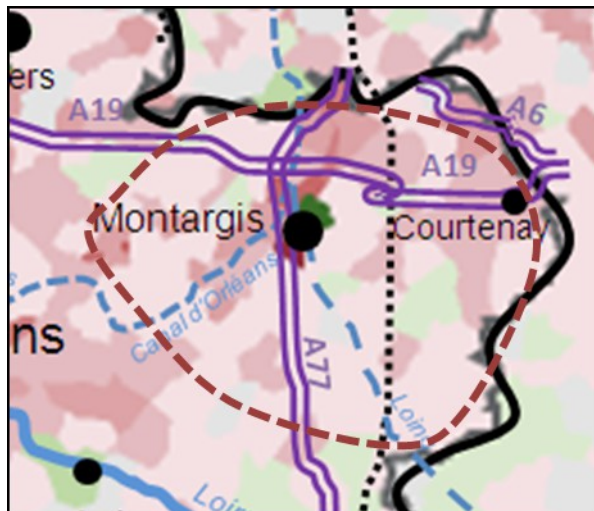
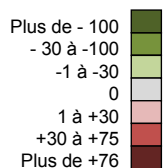
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression significative sur les terres agricoles. Le nord-ouest du territoire, largement couvert par des terres céréalières de forte valeur agronomique, est soumis à une dynamique résidentielle relativement rapide.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

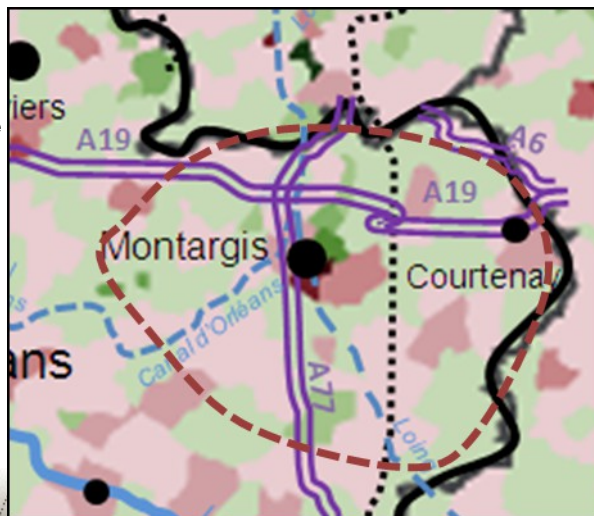
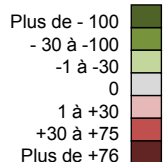
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

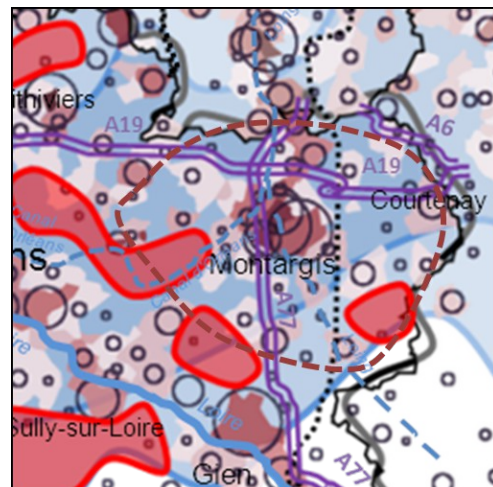
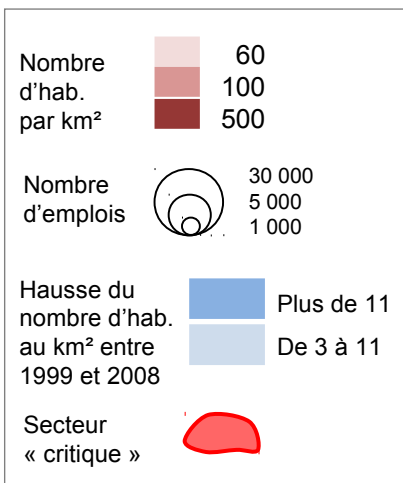
La population et l'emploi ont fortement augmenté sur le système territorial entre 1999 et 2009 (respectivement +7% et +7,5%).

La répartition spatiale de cette évolution fait cependant apparaître des évolutions très contrastées. Alors que la quasi-totalité des communes a vu sa population augmenter (à l'exception notable de Montargis), l'emploi a connu des progressions nettement plus localisées.

Se pose alors la question de la dégradation de la cohérence entre lieu d'emploi et lieu de résidence, avec des conséquences directes sur l'allongement des distances quotidiennes de déplacement.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

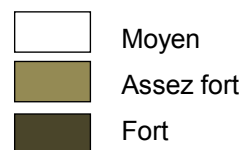
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



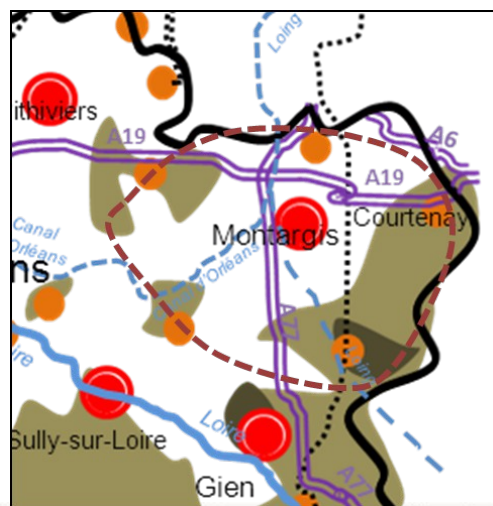
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Malgré le décalage croissant entre la localisation des emplois et des actifs, le développement résidentiel s'effectue globalement sur des territoires déjà structurés, organisés et desservis. Sur certains secteurs, au sud-est et au sud-ouest, on observe cependant un développement résidentiel qui s'effectue en dehors des secteurs urbanisés et desservis par les transports collectifs.

Carte du bas

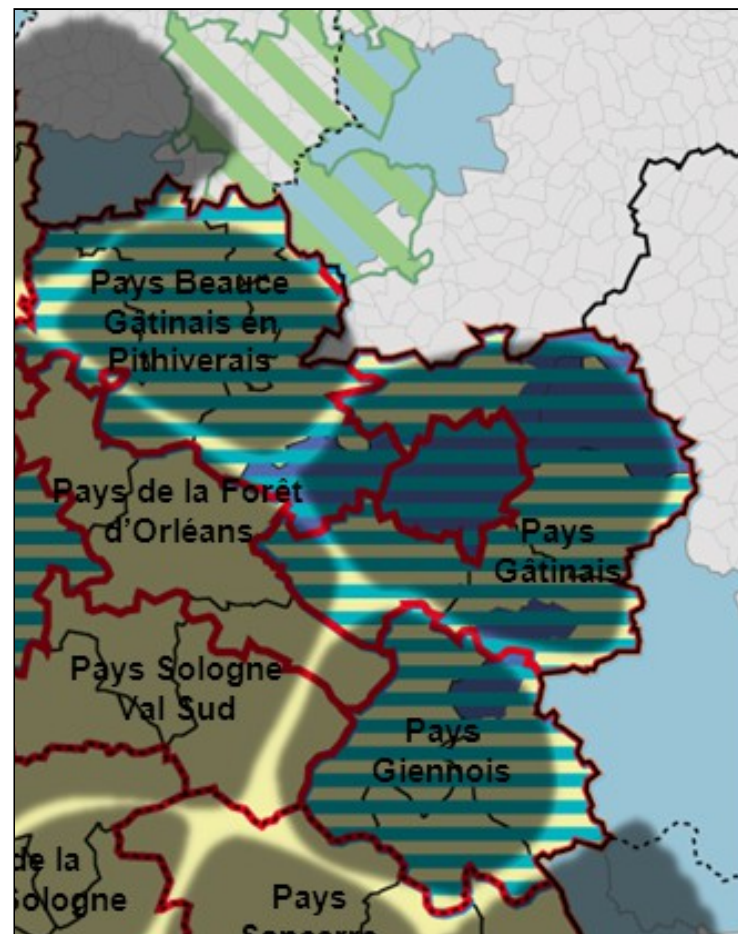
La partie est du territoire, plus fragile socialement, ne présente a priori pas de situation « critique » en raison du maillage en services, et de la présence de la voie ferrée. Ce secteur pourrait à terme bénéficier d'une redynamisation liée à l'arrivée de nouveaux ménages plus aisés.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Montargis correspond approximativement à un territoire structuré en Pays, et couvert par un schéma de cohérence territoriale sur un périmètre identique.

Par ailleurs, le territoire est presque entièrement couvert de plans locaux d'urbanisme.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Il s'agit donc d'une configuration a priori très favorable pour assurer une bonne prise en compte des enjeux du territoire :

- Une démarche de planification à la bonne échelle
- Une cohérence entre SCoT et Pays
- La possibilité de décliner localement les orientations du SCoT à travers les PLU

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

Compte tenu de la situation du territoire à proximité des franges franciliennes, il serait pertinent de réfléchir aux articulations à construire avec les collectivités franciliennes, notamment en termes de coordination des stratégies de développement économique, d'organisation des services à la population, et de transport.

Les échanges et partages seraient également à favoriser avec les territoires voisins de Gien et Pithiviers concernant la gestion durable de la forêt d'Orléans.

Points de vigilance

- Les pressions croissantes sur un espace agricole à forte valeur agronomique, en particulier le long de la vallée du Loing (axe nord-sud)
- Le risque de banalisation et de fragmentation des paysages sous une pression résidentielle diffuse
- La perte d'attractivité résidentielle des centres urbains, et ses conséquences sur l'allongement des distances de déplacements quotidiens
- Le risque de dépendance croissante des habitants du territoire par rapport à l'Ile-de-France, dans un contexte où les petits centres urbains (Courtenay, Nogent-sur-Vernisson, Ferrières-en-Gâtinais) risquent de souffrir de la crise économique et de la fragilisation de l'emploi public.

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Vendôme

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

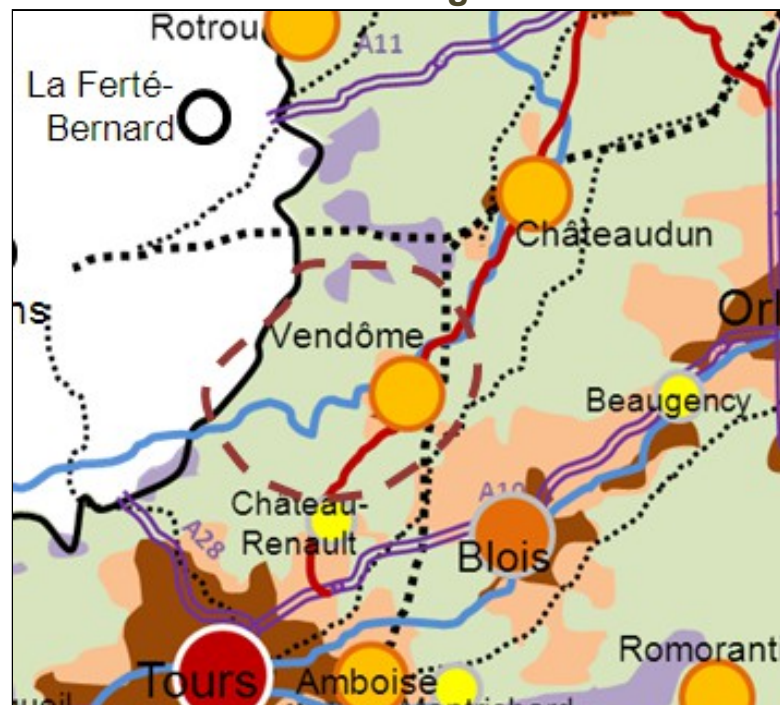
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Vendôme**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Vendôme

Situation générale



— Autoroute

— Route nationale

.... Ligne à grande vitesse

..... Voie ferroviaire

Source : RCT, 2012.

Ce système territorial est organisé autour de Vendôme. Situé à l'écart des grands systèmes urbains, il connaît néanmoins des dynamiques économiques et démographiques positives.

Ce système territorial à dominante agricole et résidentielle est structuré autour du pôle structurant de **Vendôme** (16 991 habitants¹ et 11 068 emplois pour la commune, au sein d'une aire urbaine de 39 610 habitants).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire comme Montoire-sur-le-Loir (4 081 habitants, 2 352 emplois).

Le territoire est traversé par un axe routier majeur : la N10 qui relie Chartres à Orléans en traversant le territoire du nord au sud. La ligne TGV Paris Bordeaux (via Tours, avec une gare à Vendôme), permet une bonne connexion aux systèmes urbains voisins.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs maillant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Le nord du système territorial est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION

EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
59 565	4,4%	50	0,78	22 115	7,2%	0,94	0,93

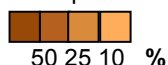
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois



Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



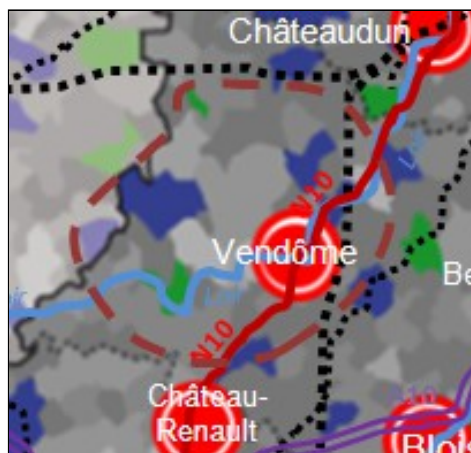
L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre ensembles territoriaux

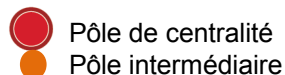


Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

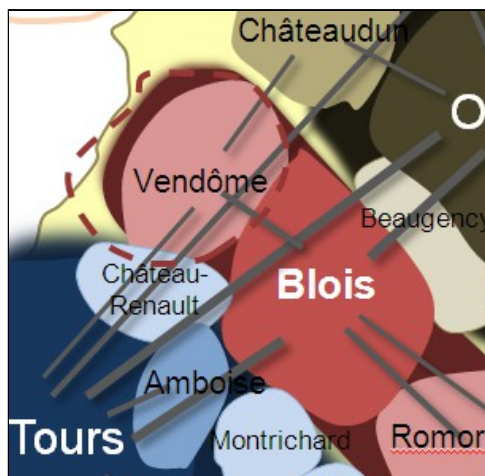
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Situé à bonne distance des pôles urbains voisins, ce territoire présente une relative autonomie dans son fonctionnement quotidien, à l'instar de l'aire voisine de Châteaudun.

Ainsi, on dénombre peu de déplacements domicile-travail avec les systèmes territoriaux voisins, tandis que le pôle de centralité de Vendôme complété par des pôles intermédiaires et de proximité proposent aux habitants une offre de services équilibrée et accessible.

Relations avec les systèmes voisins

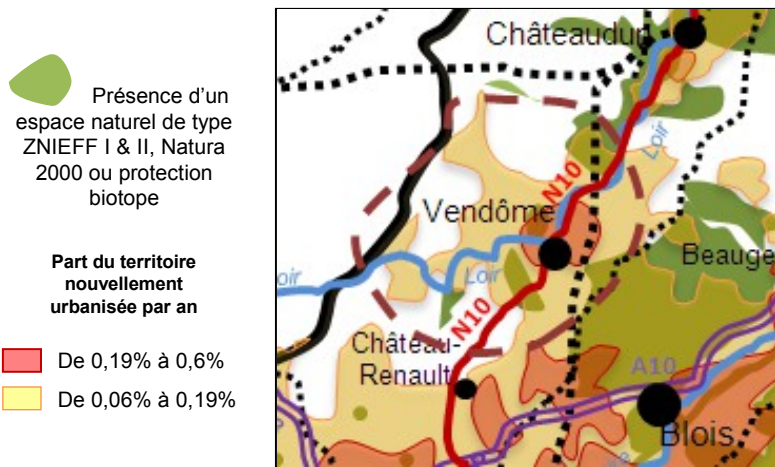
Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire de Blois et, dans une moindre mesure, les aires de Châteaudun et de Tours.

Les liens de complémentarité avec Blois et, de manière plus limitée, Tours, se caractérisent par une évacuation commerciale limitée, des déplacements domicile-travail et l'accès aux services métropolitains.

Les liens avec Paris sont également significatifs, et concernent notamment les déplacements domicile-travail facilités par la liaison TGV.

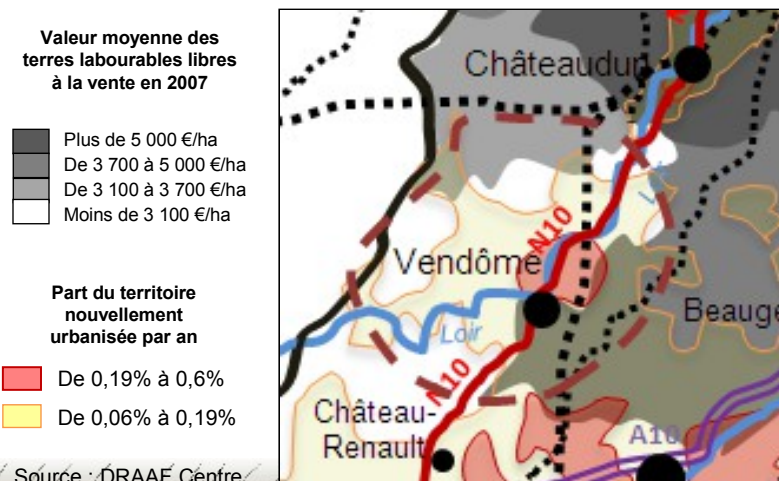
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle récente entraîne une pression résidentielle sur une large partie du territoire, en particulier les secteurs situés le long de la RN10 et de la vallée du Loir.

Les plus fortes pressions correspondent aux phénomènes de périurbanisation constatés dans la périphérie de Vendôme, avec des pressions portant notamment sur la forêt de Fréteval.

Carte du bas

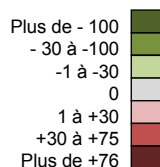
Cette pression résidentielle s'exerce sur des terres agricoles dont la valeur agronomique paraît globalement limitée.

La situation apparaît plus préoccupante à l'est de la RN10, marquée par la présence de terres agricoles de qualité, soumises à la pression de l'agglomération vendômoise.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

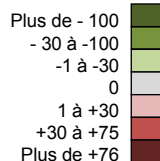
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

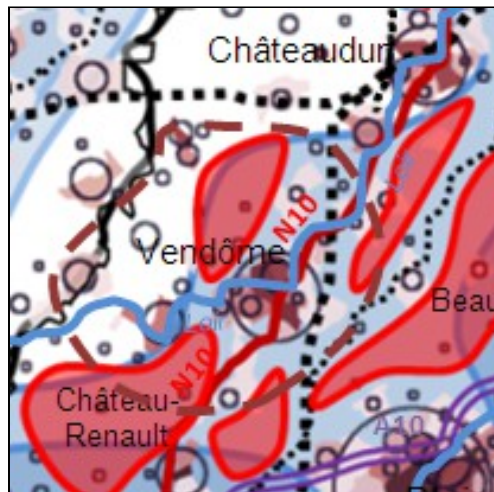
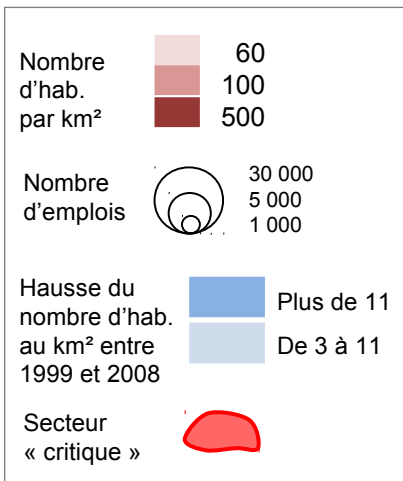
Le système territorial a connu une progression relativement générale de sa population (+4,4% entre 1999 et 2009), hormis sur la commune de Vendôme et dans les franges ouest et nord, plus rurales.

L'emploi a progressé plus rapidement (+7,2%), mais de manière plus localisée, avec un renforcement notable du pôle de Vendôme.

Ces évolutions soulèvent plus globalement la question de l'accessibilité à l'emploi des populations périurbaines et rurales, dans un contexte de renchérissement des coûts des déplacements en automobile.

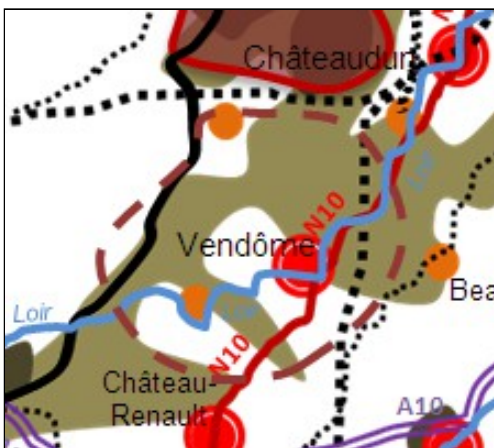
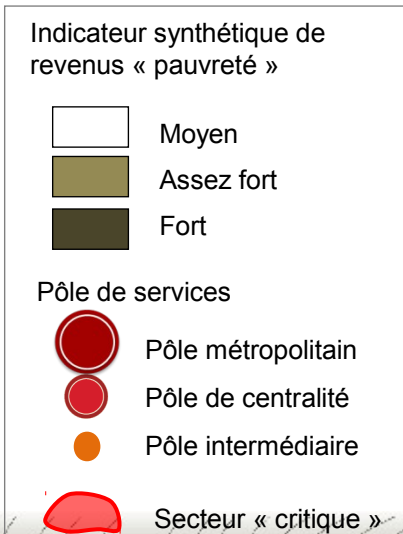
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le territoire, à dominante rurale, est marqué par un fort développement résidentiel récent en dehors des zones urbaines et des secteurs desservis par les transports collectifs.

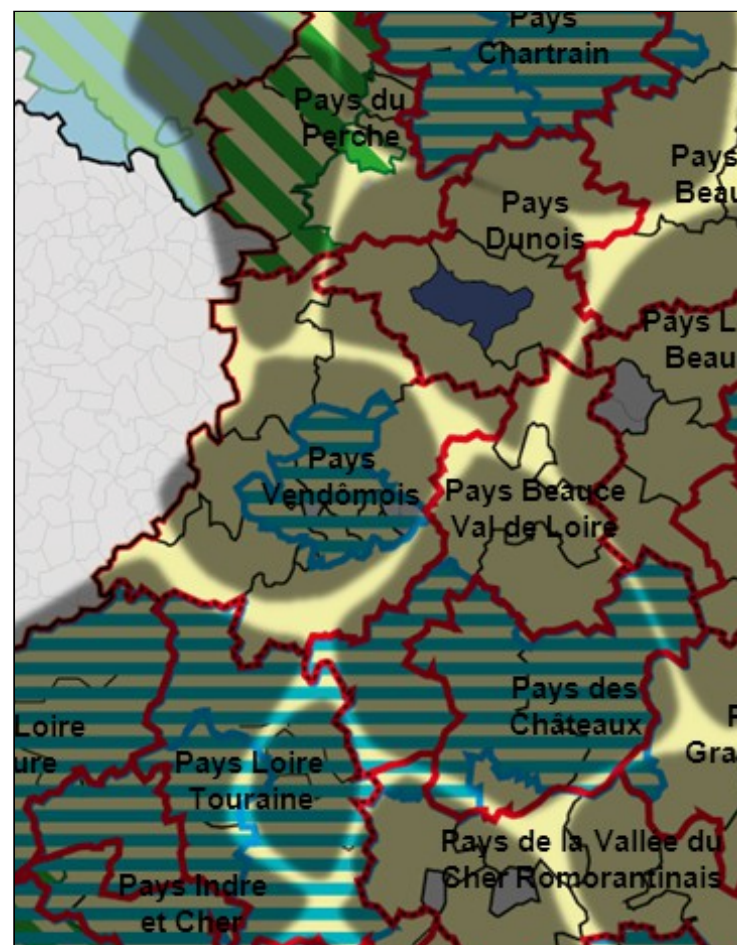
Carte du bas

Ces évolutions apparaissent préoccupantes, dans la mesure où ces communes rurales sont marquées par une part importante de populations pauvres, et une vulnérabilité importante à la hausse des coûts de déplacements.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Vendôme correspond à une partie du pays Vendômois. Ce dernier est lui-même en partie couvert par un schéma de cohérence territoriale.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Le périmètre de SCoT actuel pourrait à terme évoluer vers un périmètre se rapprochant de celui du système territorial, afin de permettre une prise en compte des enjeux territoriaux à l'échelle la plus pertinente possible.

Points de vigilance

- Un mode de développement récent qui s'effectue en priorité sur les communes rurales, ce qui renforce l'éloignement des populations aux services et aux emplois
- Un système territorial marqué par la fragilité sociale des populations, et leur plus grande vulnérabilité à des crises (économique, énergétique)
- Un territoire fortement dépendant de la dynamique de Vendôme, avec une relative faiblesse des pôles relais

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

Quelle coordination des réflexions en termes de développement urbain et économique le long de la vallée du Loir ?

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Système territorial de Blois

Monographie territoriale

**DREAL Centre
2013**

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

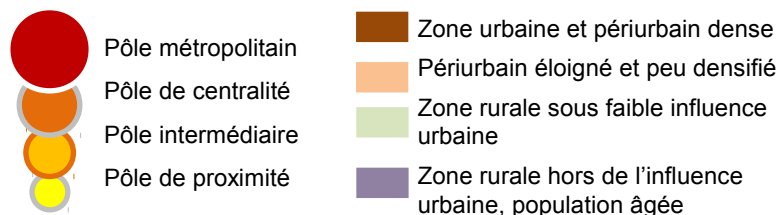
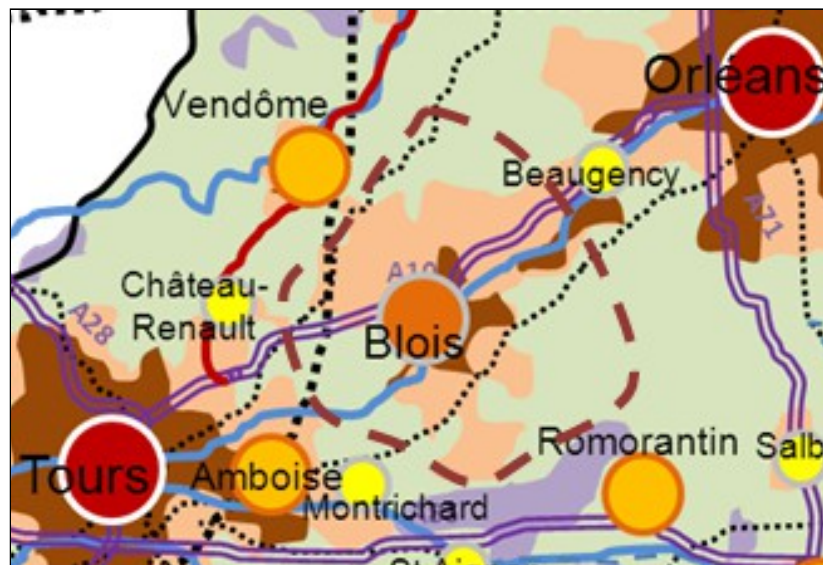
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Blois**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Blois

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

Le système territorial de Blois constitue un territoire en développement rapide, bénéficiant de la dynamique ligérienne et de la proximité des agglomérations d'Orléans et de Tours. Ses logiques actuelles de développement territorial tendent à fragiliser les espaces naturels et agricoles, et à augmenter la vulnérabilité de ses populations.

Ce système territorial est structuré autour de **Blois** identifié comme pôle d'envergure départementale (46 013 habitants¹ et 34 364 emplois au sein d'un pôle urbain de 124 814 habitants).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Mer à l'est (6 053 habitants et 2 387 emplois), Montrichard (3 308 habitants et 2 212 emplois) et, dans une moindre mesure, Pontlevoy au sud (1 570 habitants et 499 emplois).

Le territoire est traversé par un axe routier majeur qui le traverse selon un axe nord-est, sud-ouest : l'A10 qui relie Orléans à Tours, complétée par la voie ferrée Paris - Tours.

Le territoire est fortement marqué par le développement urbain et périurbain autour de Blois et de l'axe ligérien.

POPULATION

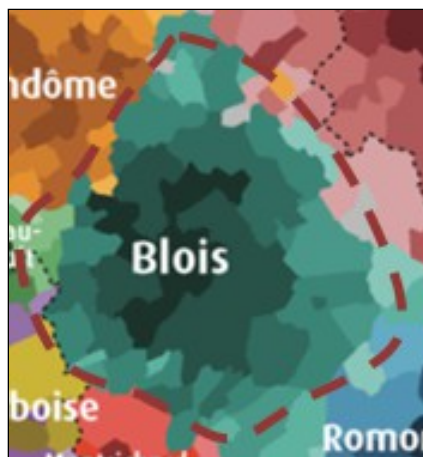
EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
150 101	4,5%	82	1,04	65 353	9,5%	1,04	1,01

¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

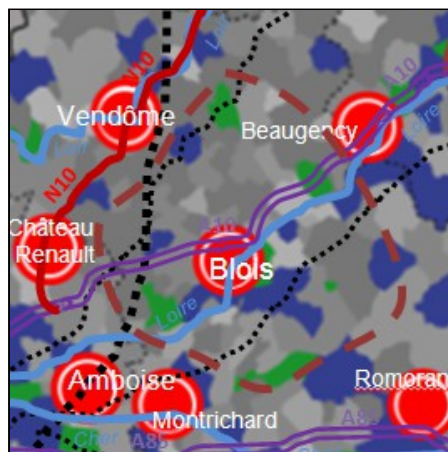
Les bassins d'emplois



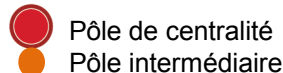
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Blois (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une grande partie des déplacements quotidiens de la population du système territorial. L'offre de services est complétée par des pôles à dimension plus locale (Mer et Montrichard notamment).

L'influence de Blois se prolonge par ailleurs vers le nord-ouest (vers Vendôme) et le sud-est (vers Romorantin).

Malgré cela, le territoire reste fortement soumis aux influences orléanaises notamment.

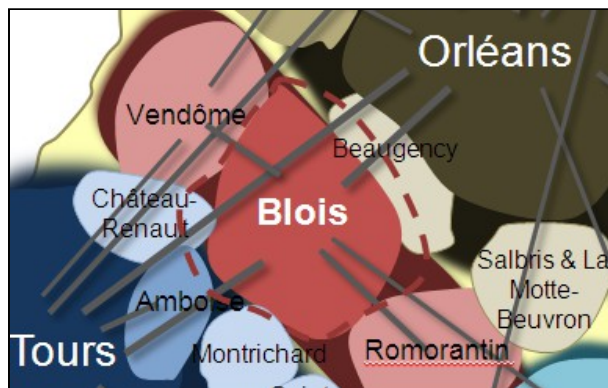
Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins sont multiples et multidirectionnelles.

Le Val de Loire constitue un axe d'échanges et de complémentarités avec les deux agglomérations d'envergure régionale, Tours et Orléans, notamment sur les déplacements domicile-travail mais aussi sur les liens interentreprises et sur les déplacements résidence principale – résidence secondaire. Ces liens dépassent l'axe ligérien en s'étendant au sud-est vers Bourges.

Les liens avec les aires de Vendôme et Romorantin sont également importants.

La synthèse des bassins

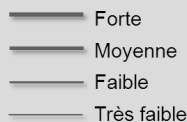


Source : RCT, 2012.

Ensemble territorial cohérent au regard
des déplacements quotidiens

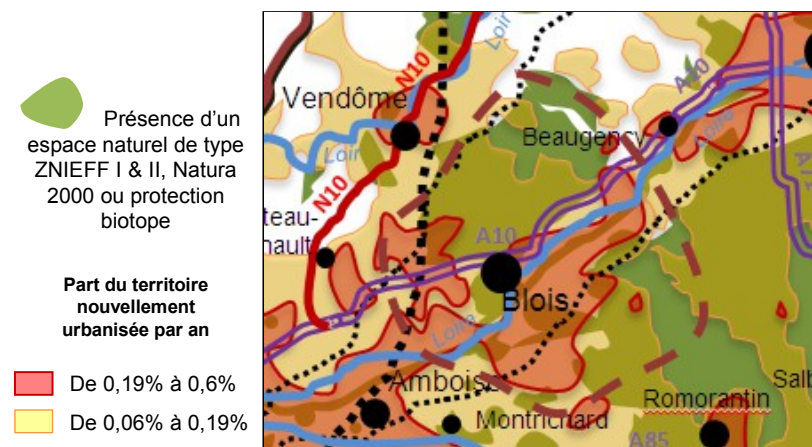
L'analyse des déplacements
liés à l'emploi et aux
services (cartes du haut)
permet de définir des
ensembles territoriaux
cohérents (ou bassins, cf.
carte du bas).

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



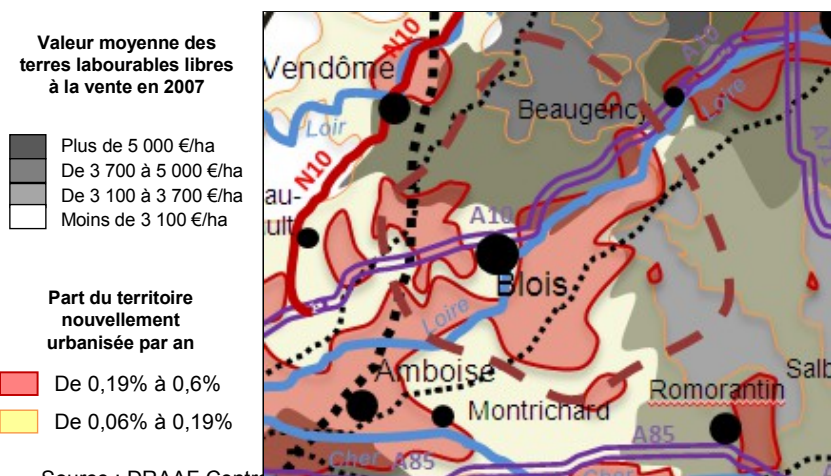
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.



Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Le système territorial est marqué par une dynamique résidentielle globale, plus particulièrement marquée le long de la vallée de la Loire et en périphérie de Blois.

Plusieurs espaces de forte qualité environnementale se retrouvent ainsi confrontés à ces pressions : la forêt de Marchenoir au nord du territoire et la forêt de Boulogne à l'est notamment.

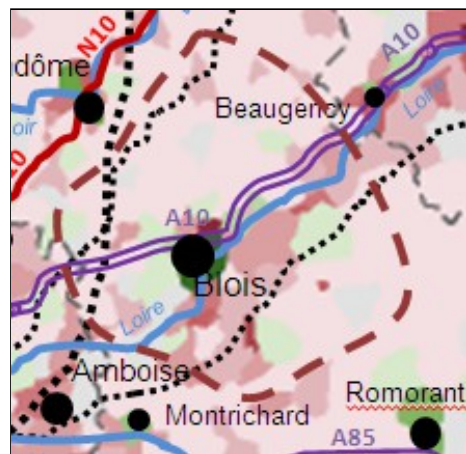
Le développement résidentiel autour de la vallée de la Loire soulève par ailleurs la problématique de l'exposition des populations aux risques d'inondations.

Carte du bas

Les terres agricoles se trouvent globalement sous la pression de cette dynamique résidentielle globale.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008



Évolution de la densité (hab. / km²)

Plus de -100
-30 à -100
-1 à -30
0
1 à +30
+30 à +75
Plus de +76

Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007



Évolution de la densité (emploi / km²)

Plus de -100
-30 à -100
-1 à -30
0
1 à +30
+30 à +75
Plus de +76

Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

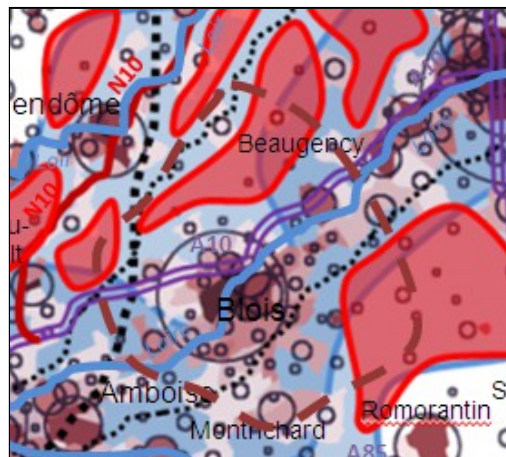
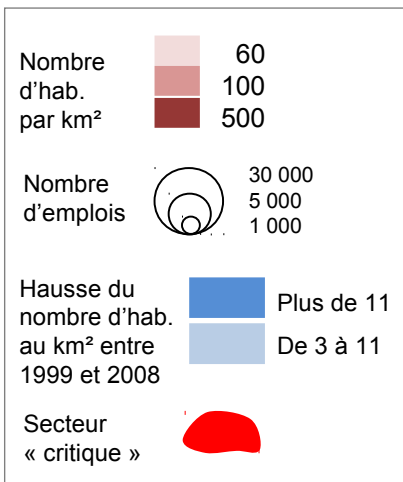
La densité de population a progressé (+4,5% entre 1999 et 2009) sur la quasi-totalité du système territorial (hormis sur les communes de Blois et Cheverny), et de manière plus forte au sud de l'axe ligérien et autour de la capitale départementale.

L'emploi a progressé plus rapidement (+9,5%), avec un dynamisme plus fort à Blois et sa périphérie ainsi que dans les régions situées autour de Cheverny ou, plus au nord dans l'aire d'influence de Beaugency.

Dans ce territoire globalement dynamique, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a donc eu tendance à s'aggraver lors des dix années précédentes notamment à Blois et dans sa périphérie. Ce relatif recul d'attractivité résidentielle des communes les plus urbanisées au bénéfice des communes périurbaines et rurales marque une évolution notable dans le fonctionnement de l'axe ligérien.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

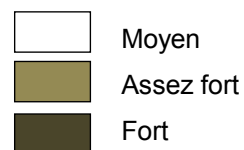
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



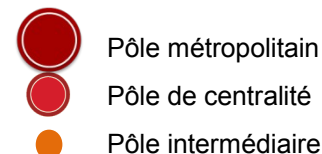
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

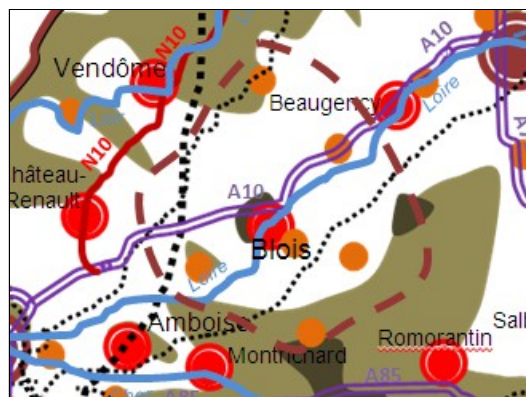
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le décalage croissant entre la localisation des emplois et des actifs et le développement résidentiel apparaît particulièrement marqué dans les périphéries nord et est du système territorial.

Dans ces communes rurales sous influence urbaine, mais éloignées des emplois et des services, la tendance est au développement résidentiel.

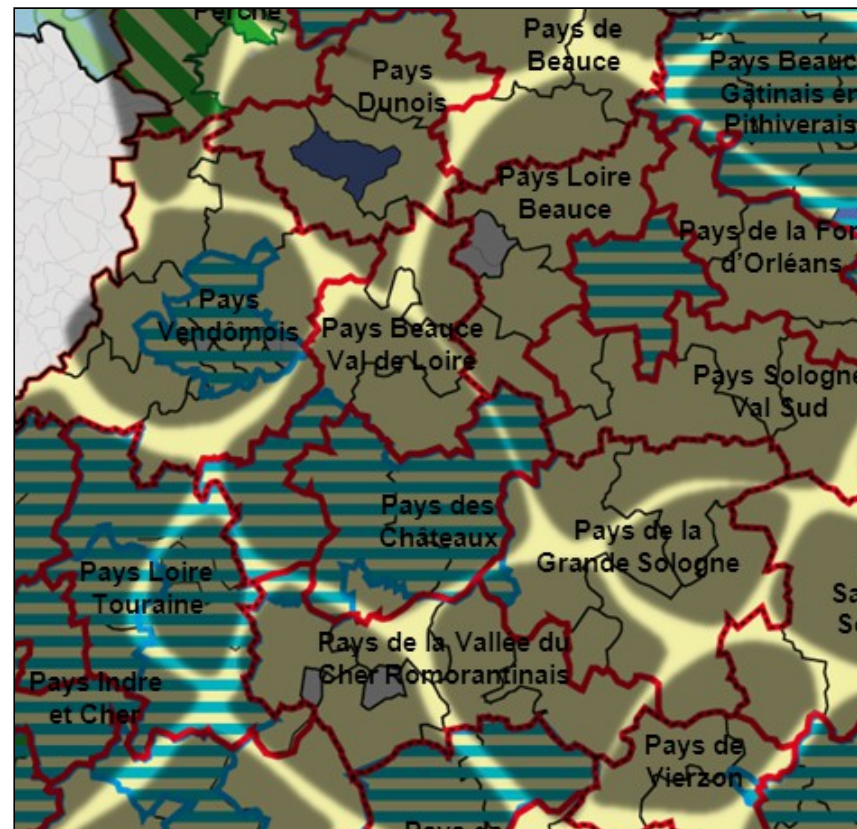
Carte du bas

Les populations les plus fragiles se concentrent notamment sur la commune de Blois, et dans les franges rurales du système territorial. Leur éloignement aux services et leur dépendance à l'automobile les rend plus vulnérables à la hausse du coût des déplacements.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Blois est à cheval sur deux pays, le pays de Beauce Val de Loire d'une part et le pays des Châteaux d'autre part, et sur l'agglomération autour de Blois.

Elle est par ailleurs couverte pour partie par un SCoT dont l'échelle ne couvre pas les parties sud et nord de l'aire de cohérence mais est concentrée le long de l'axe ligérien.



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Le périmètre du SCoT actuel ne permet pas de prendre en compte les conséquences du développement de l'agglomération de Blois sur les territoires périphériques. Les enjeux posés par ce développement nécessiteraient d'être pris en compte à travers une échelle élargie couvrant à minima tout le système territorial.

Le territoire est par ailleurs bien couvert de PLU, mis à part sur sa frange nord, ce qui permettrait d'optimiser la déclinaison des orientations définies dans le projet de territoire.

Points de vigilance

- La vallée de la Loire, axe majeur de ce système territorial, est marquée par un développement résidentiel de plus en plus diffus, ce qui risque de contribuer à la fragilisation des espaces naturels et agricoles
- Au-delà de la vallée, la présence de forêts protégées (forêt de Boulogne, forêt de Marchenoir) rend particulièrement critique la tendance à la diffusion résidentielle dans les communes rurales.
- Plus globalement, la tendance à la diffusion résidentielle en périphérie renforce la dépendance des populations à l'usage de l'automobile

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune de l'axe de développement ligérien avec les agglomérations de Tours et d'Orléans (organisation de l'armature urbaine, gestion des risques) ?
- Quelle articulation des stratégies avec le territoire d'Orléans, pour une gestion durable de la Sologne ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Tours

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

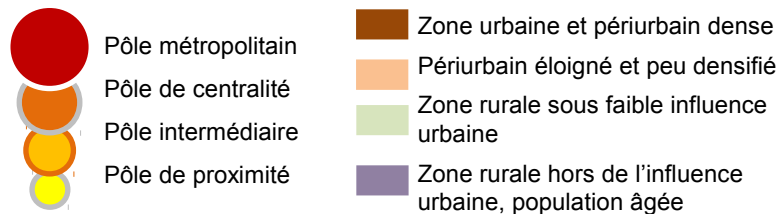
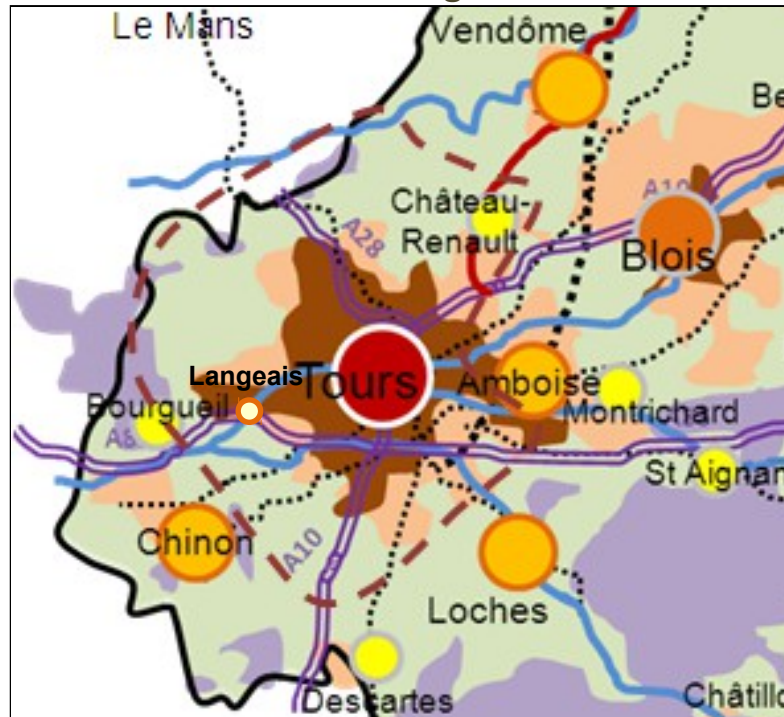
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Tours**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Tours

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

Le système territorial de Tours est structuré autour d'une agglomération d'envergure régionale, bénéficiant d'une dynamique économique et résidentielle puissante. La problématique de l'organisation et de la gestion des deuxième et troisième couronnes de cette agglomération apparaît particulièrement sensible sur ce territoire

Ce système territorial est très vaste géographiquement, en raison de l'importance de son pôle urbain, **Tours**, identifié comme pôle d'envergure régionale (135 218 habitants¹ et 80 424 emplois pour la commune, au sein d'une aire urbaine de 473 226 habitants).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Châteaurenault (5 240 habitants, 3 312 emplois) et Langeais (4 011 habitants, 2 089 emplois).

Le territoire est traversé par trois axes routiers majeurs : l'A28, l'A10 et l'A85 ainsi que plusieurs voies ferrées.

La périphérie de Tours est soumise à un fort phénomène de périurbanisation qui s'étend assez loin du centre ville alors que les franges situées au nord, à l'ouest et au sud du système de cohérence restent plutôt à dominance rurale.

POPULATION

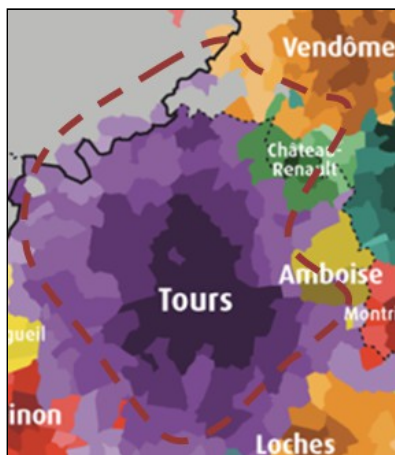
EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
458 140	6,8%	148	1,09	198 331	14,9%	1,02	1,01

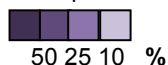
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois

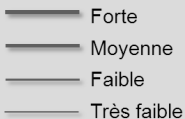


Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



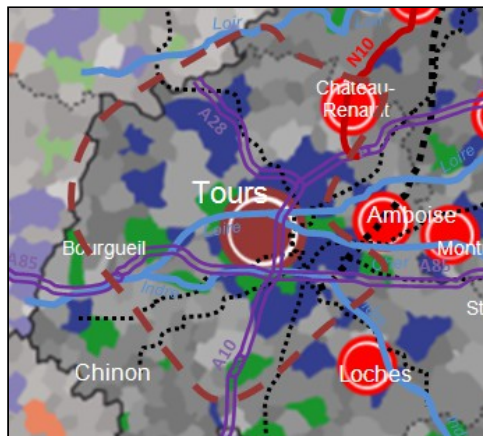
L'analyse des déplacements liés
à l'emploi et aux services (cartes
du haut) permet de définir des
ensembles territoriaux cohérents
(ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux

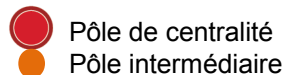


Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

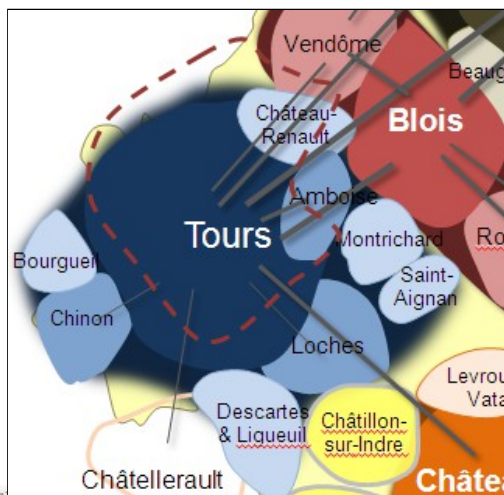
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

La superficie importante de ce système territorial s'explique par le poids en emplois et en services de Tours. L'influence tourangelle est relayée au sud (Chinon, Bourgueil, Loches) et à l'est (Amboise, Château-Renault) par des pôles structurants ou de proximité.

Le pôle d'envergure métropolitain de Tours (poids en habitants et en emplois, offre de services) organise une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial. Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles qui irriguent le territoire de façon relativement homogène.

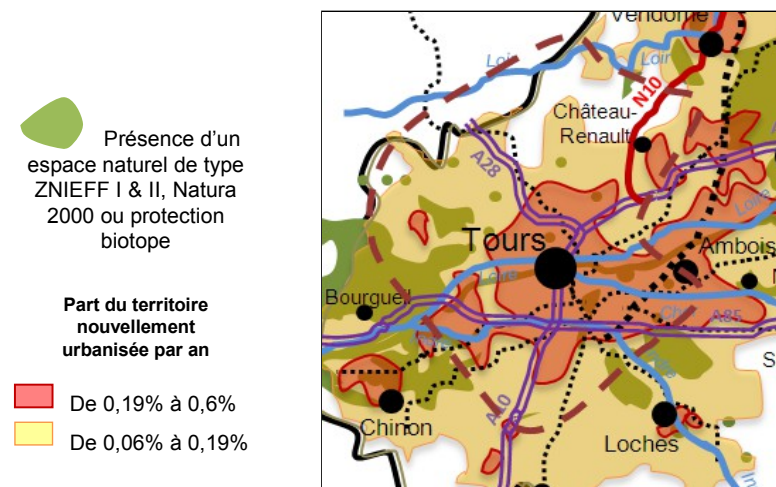
Relations avec les systèmes voisins

L'influence tourangelle dépasse largement les limites du territoire (attraction commerciale, accès aux services de santé, relations économiques...) :

- Avec une offre de services et de commerces qui répond en partie aux besoins des populations des systèmes territoriaux voisins,
- Avec des relations de complémentarité avec les pôles situés sur l'axe ligérien (Blois et Orléans), mais également plus au sud vers Châteauroux ou Bourges
- Enfin, les flux quotidiens avec l'agglomération parisienne s'expliquent notamment par la présence de la liaison TGV

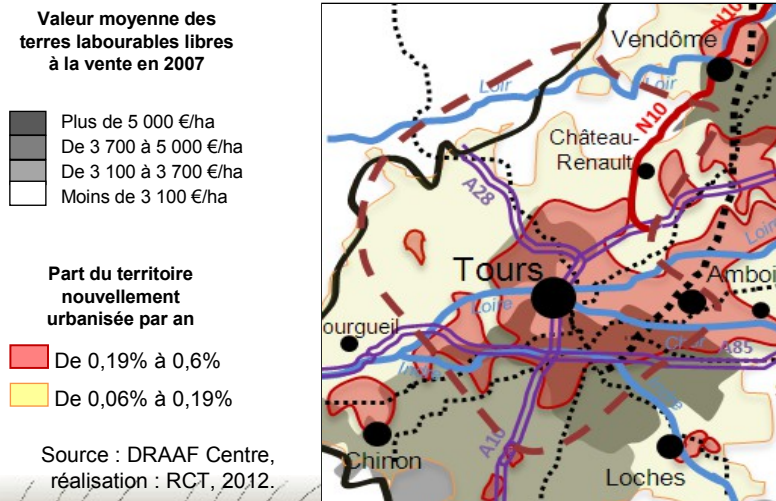
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle du territoire entraîne des pressions sur des espaces naturels notamment situés le long de la Loire et jusqu'aux portes du PNR Loire-Anjou-Touraine. Les plus fortes pressions correspondent aux phénomènes de périurbanisation liés au développement de l'agglomération tourangelle.

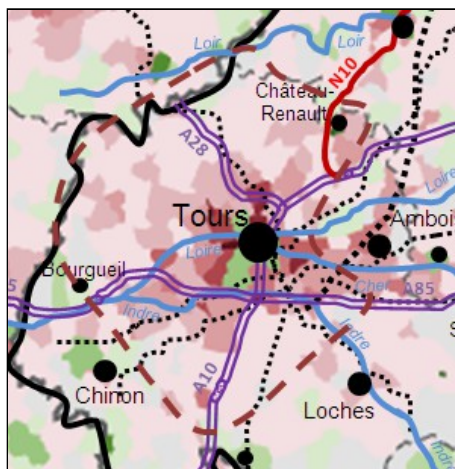
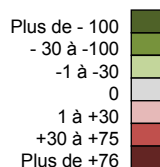
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne des pressions significatives sur des terres agricoles à forte valeur agronomique principalement localisées au sud de l'axe ligérien et, plus ponctuellement au nord de Tours, le long de l'autoroute A28.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

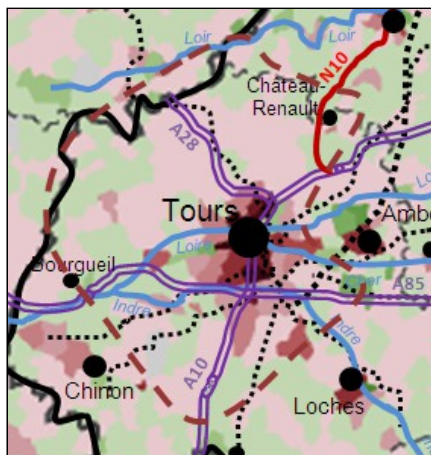
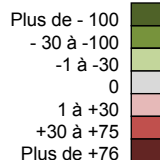
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

La densité de population a progressé (+6,8% entre 1999 et 2009) sur la quasi-totalité du système territorial, principalement le long de l'axe ligérien. Seules quelques communes situées au cœur de l'agglomération tourangelle, ont vu leur population baisser.

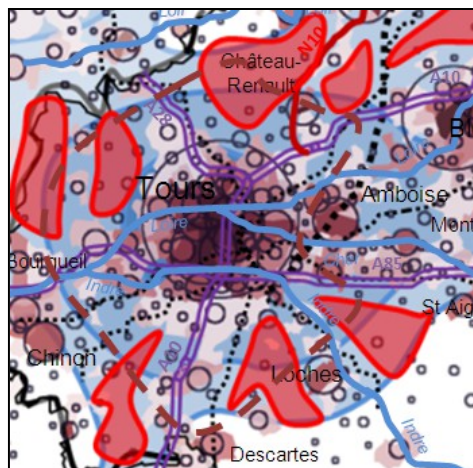
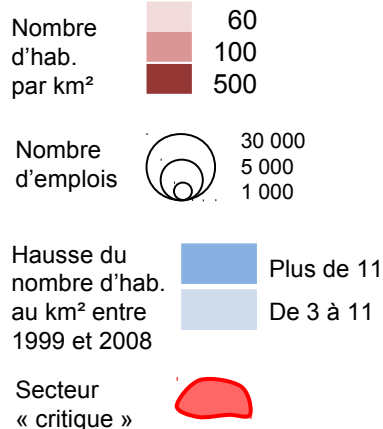
L'emploi a connu une croissance encore plus rapide (+14,9%), avec un dynamisme plus fort à Tours et dans sa proche couronne.

Si le cœur de l'agglomération, ainsi que les grands axes de transport, continuent à structurer fortement le fonctionnement de ce système territorial, la tendance est toutefois à la diffusion résidentielle et à l'augmentation des distances quotidiennes.

L'influence de Tours sur les systèmes territoriaux voisins a par ailleurs tendance à se renforcer.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le système territorial apparaît marqué par un fort développement résidentiel en périphérie éloignée, dans des secteurs ruraux disposant de peu d'emplois et de services.

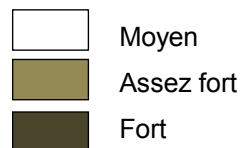
Carte du bas

Si le cœur de l'agglomération concentre les ménages aisés, toute la périphérie du système territorial présente des signes de fragilité sociale.

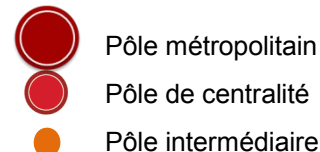
L'ouest du territoire présente une situation critique, car davantage éloignée des pôles de services et des axes de transport.

Fragilité des populations et éloignement aux services

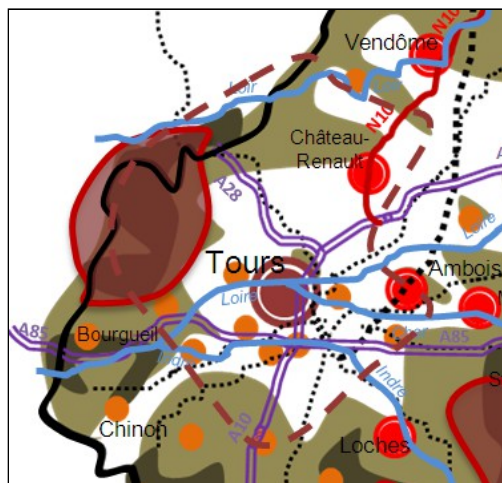
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »

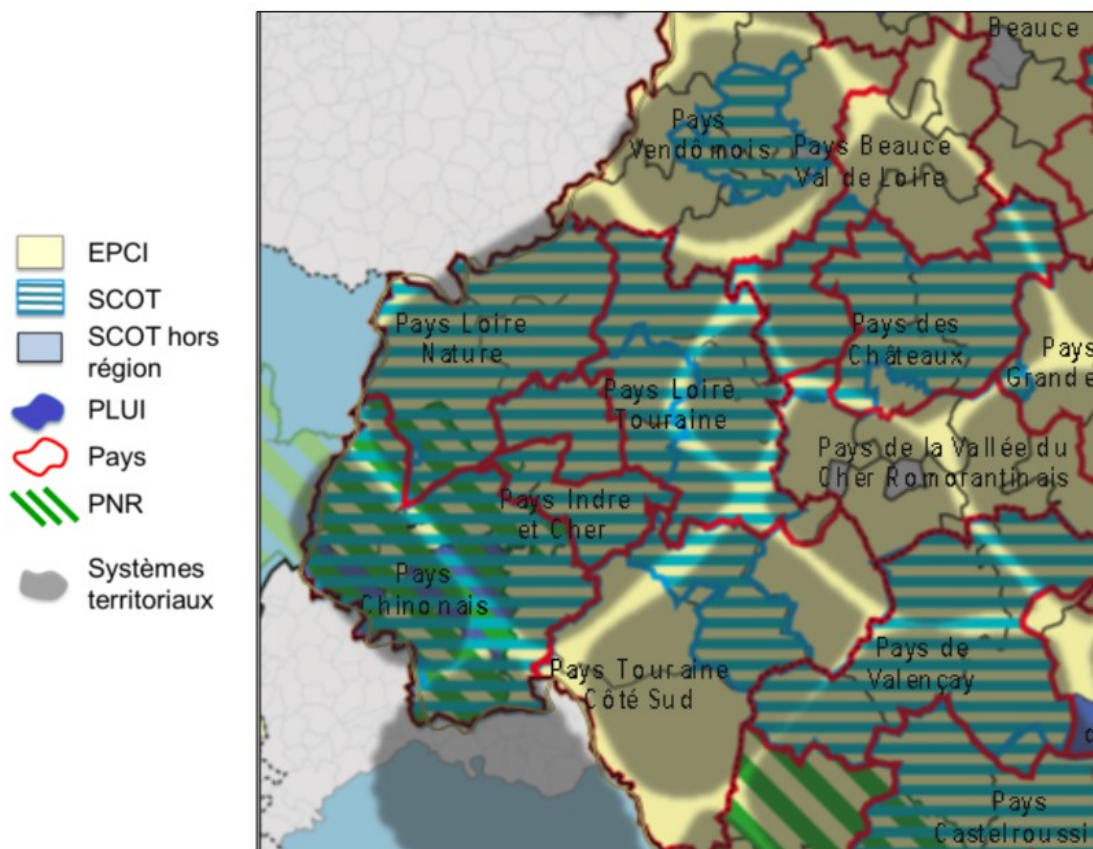


Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Tours s'étend sur un vaste territoire regroupant une agglomération, 4 pays différents (pays Loire Nature, pays Loire Touraine, pays de Loches et de la Touraine Côté Sud) et un Parc naturel régional.

Les SCoT d'Amboise Bléré Château-Renault (ABC) et Nord Ouest Touraine sont approuvés depuis respectivement février 2008 et février 2009, le SCoT de Loches développement est approuvé depuis 2004, le SCoT du Chinonais est au début des réflexions (périmètre arrêté fin 2012) et le SCoT de l'agglomération tourangelle est arrêté depuis le 25 janvier 2013.



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- Le périmètre du système territorial semble trop étendu pour envisager à court terme une démarche unique de SCoT à cette échelle
- Une réflexion inter-SCoT pour la mise en cohérence des politiques d'aménagement sur ces territoires semble intéressante à initier, notamment avec l'Agence d'urbanisme de l'agglomération tourangelle.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

La vaste étendue du système territorial de Tours nécessite que des réflexions soient menées en commun entre les différents SCoT, si possible dans le cadre d'une démarche interSCoT. Deux problématiques gagneraient notamment à être abordées collectivement :

- Quelle coordination possible des stratégies des SCoT couverts par le système territorial, de manière à renforcer l'attractivité résidentielle et économique de la trame des villes et des bourgs ?
- Quel développement coordonné de l'offre de transport collectif ?

Au-delà du périmètre du système territorial, la question de la gestion durable du Val de Loire (préservation des espaces naturels sensibles, réduction de l'exposition aux risques) pourrait également faire l'objet de réflexions communes avec les SCoT concernés.

Points de vigilance

- Le système territorial de Tours connaît une dynamique économique et résidentielle forte, marquée par un fort développement en périphérie
- Ce développement renforce la dépendance des populations à de longs trajets automobiles, notamment en deuxième et troisième couronnes
- Le secteur du Val de Loire connaît également une dynamique favorable en termes résidentiel et économique, ce qui pose la question de la gestion durable de ce territoire de grande qualité environnementale, et de l'exposition des populations aux risques d'inondations

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Système territorial de Amboise

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

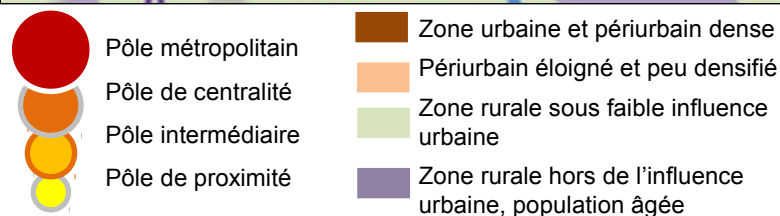
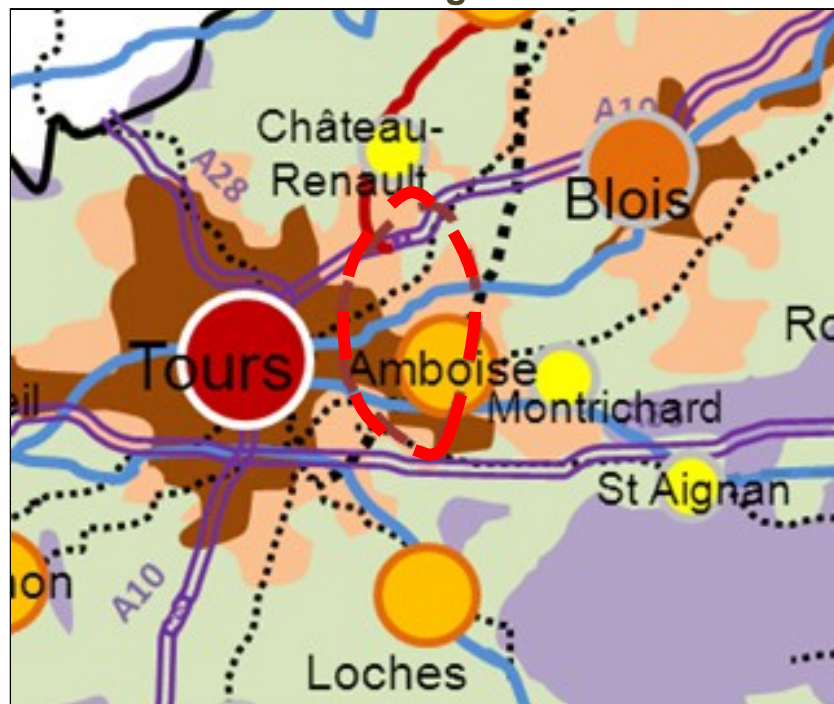
Le présent document constitue une **monographie du système territorial d'Amboise** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial d'Amboise

Situation générale



Source : RCT, 2012.

Le secteur d'Amboise constitue un territoire bénéficiant d'indicateurs socio-économiques favorables, et s'inscrit dans une dynamique résidentielle positive, du fait du développement de l'agglomération tourangelle.

Ce système territorial, de très petite superficie, en raison de la proximité de plusieurs autres grands pôles urbains (Tours, Blois et, dans une moindre mesure, Château-Renault et Montrichard) est structuré autour de **la ville d'Amboise** (12 505 habitants¹ et 6 649 emplois pour la commune).

Le territoire n'est pas directement traversé par un axe routier important, mais est encerclé par l'A10 et l'A8 ainsi que par une ligne TGV.

Le territoire est largement organisé autour d'Amboise et le long de l'axe ligérien.

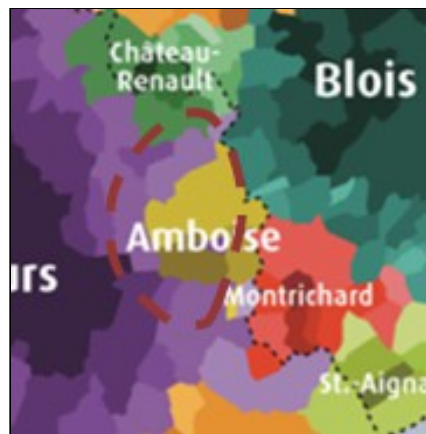
La grande majorité de ce système territorial apparaît urbanisée ou sous forte influence urbaine.

	POPULATION				EMPLOI			
	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	35 951	9,9%	94	1,04	12 660	9,7%	0,84	0,89

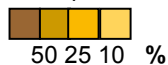
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

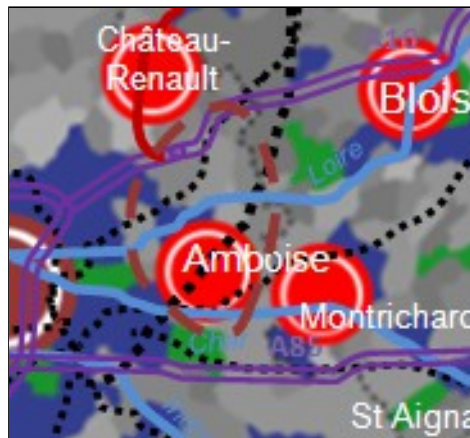
Les bassins d'emplois



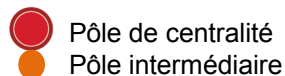
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services

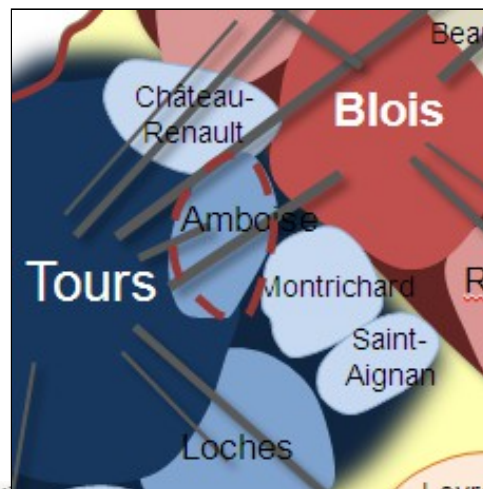


Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

La synthèse des bassins



Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Le territoire est soumis à de nombreuses influences extérieures, notamment de l'agglomération tourangelles qui polarise les communes situées sur la frange ouest du système territorial.

Celle-ci se justifie cependant par la capacité d'Amboise à organiser les déplacements quotidiens autour de son offre conséquente en termes d'emplois et de services à la population.

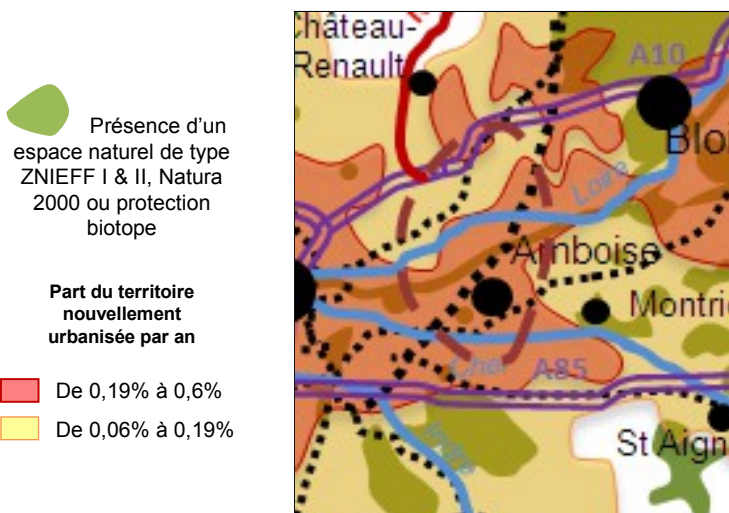
Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent principalement l'aire de Tours. Ses relations portent sur toutes sortes de flux : les flux inter-entreprises, les flux liés aux achats, les déplacements domicile-travail et les déplacements résidence principale – résidence secondaire.

Les liens avec les autres systèmes territoriaux apparaissent en revanche sensiblement plus limités.

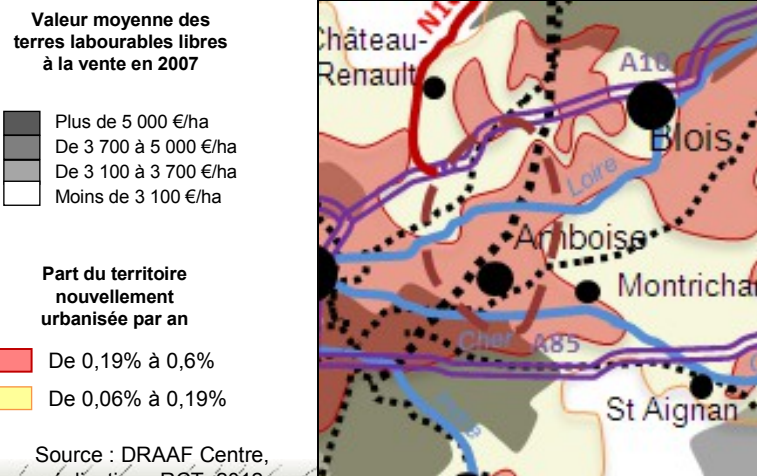
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle du territoire entraîne une pression significative le long des espaces situés entre la Loire et le Cher, mais peu d'espaces naturels protégés sont concernés.

Le développement résidentiel le long des vallées de la Loire et du Cher soulève la question de l'exposition croissante des populations aux risque d'inondations.

Carte du bas

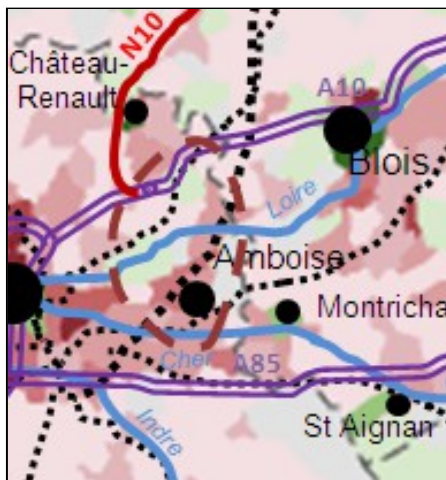
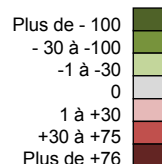
La dynamique résidentielle du territoire entraîne des pressions significatives sur les espaces agricoles, qui ne représentent ici qu'une valeur agronomique moyenne (hormis au sud du Cher).

Ces évolutions apparaissent cependant préoccupantes dans la perspective d'une préservation des terres agricoles.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

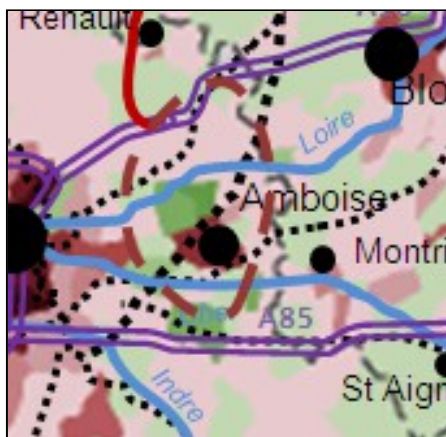
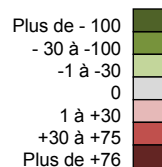
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

La densité de population a progressé sur la grande majorité de ce territoire (+9,9% entre 1999 et 2009), qui bénéficie de sa proximité avec l'agglomération tourangelle, notamment le long de l'axe de la Loire et de la ligne à grande vitesse traversant le territoire du nord au sud.

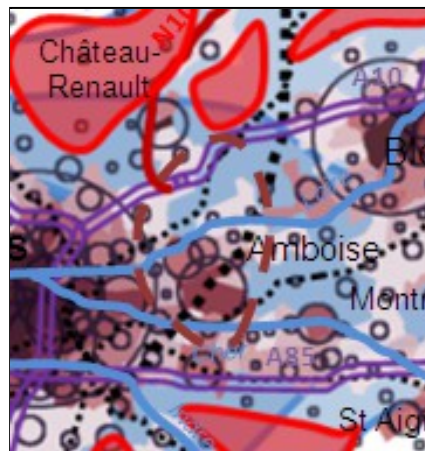
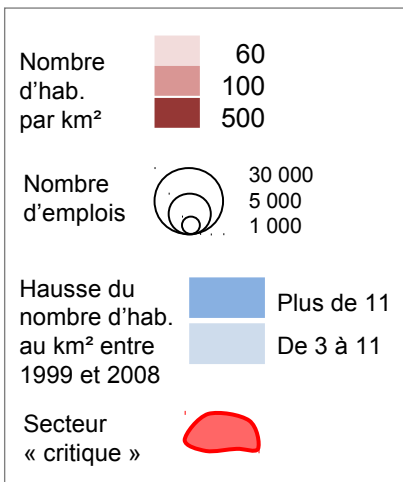
L'emploi a également fortement progressé (+9,7%), mais de manière beaucoup plus concentrée sur la commune d'Amboise.

Dans le même temps, le ratio entre emplois et actifs occupés s'est dégradé, passant de 0,89 en 1999 à 2009.

Dans ce territoire très dynamique, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a donc eu tendance à s'aggraver lors des dix années précédentes, accentuant la fonction résidentielle de ce système territorial de plus en plus dépendant de l'agglomération tourangelle.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

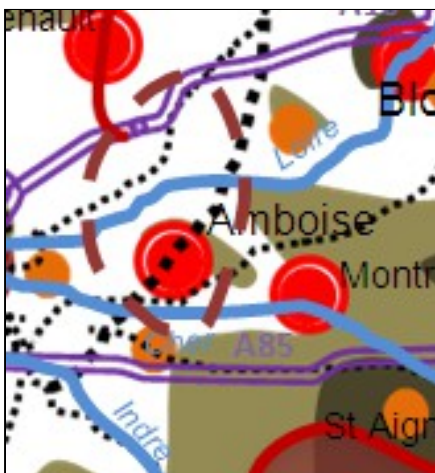
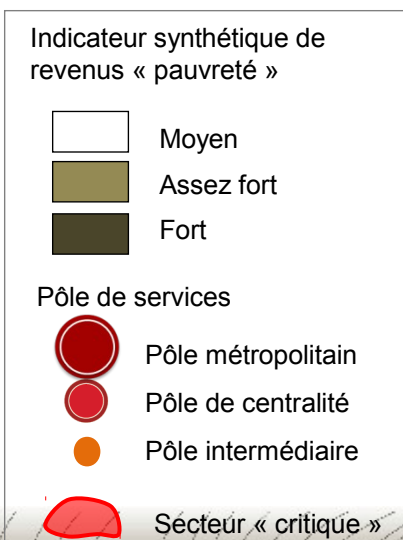
L'accès à l'emploi et aux services

Le SCot vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Fragilité des populations et éloignement aux services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Carte du haut

Le développement résidentiel apparaît globalement cohérent avec les capacités d'accueil des territoires, même si la tendance au recul de l'emploi apparaît préoccupante en termes d'allongement des distances quotidiennes de déplacements.

Carte du bas

Comparativement à d'autres systèmes territoriaux, celui d'Amboise présente une situation sociale plutôt favorable.

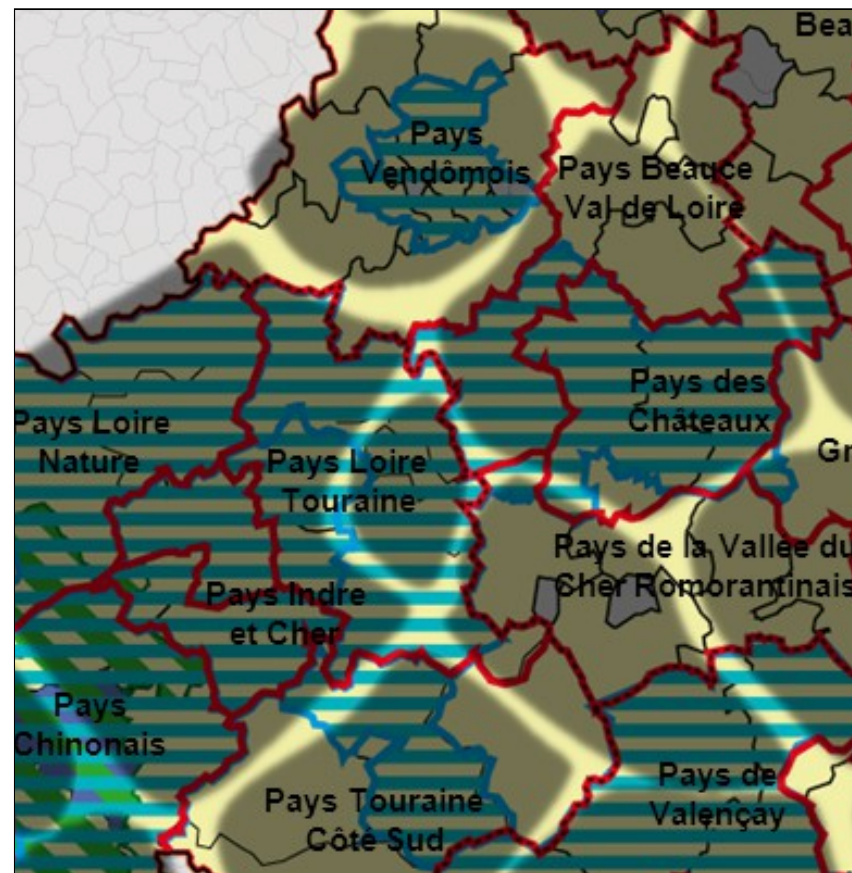
Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial d'Amboise est déjà intégré dans un périmètre de SCoT plus vaste (Amboise Bléré Château Renault).

Les secteurs de Bléré et Château Renault semblent davantage intégrés dans le fonctionnement du système territorial de Tours.

Le SCoT ABC intègre les relations avec les territoires limitrophes, notamment celui de l'agglomération de Tours. A noter que l'aire urbaine d'Amboise est désormais totalement intégrée à celle de Tours.

-  EPCI
-  SCoT
-  SCoT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Compte-tenu des démarches de SCoT déjà engagées, il convient de conforter ces démarches, tout en veillant à la bonne articulation des stratégies engagées avec celles du SCoT de l'agglomération tourangelle.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Comment conforter l'armature urbaine du système territorial, en cohérence avec les choix de développement effectués sur l'agglomération tourangelle ?
- Quelle coordination des stratégies avec les collectivités tourangelles (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?
- Quelle gestion durable du développement urbain et de la gestion des risques (notamment d'inondations) le long de la vallée de la Loire ?

Points de vigilance

- La dépendance croissante envers l'agglomération tourangelle, notamment en ce qui concerne l'accès aux emplois
- L'augmentation de la population et le risque de banalisation des paysages et d'augmentation du résidentiel diffus
- Le secteur du Val de Loire connaît également une dynamique favorable en termes résidentiel et économique, ce qui pose la question de la gestion durable de ce territoire de grande qualité environnementale, et de l'exposition des populations aux risques d'inondations et technologiques

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Montrichard – Saint-Aignan

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

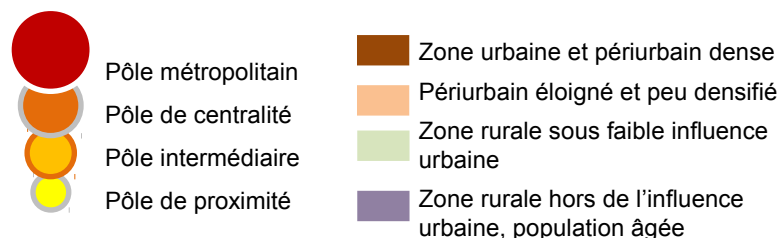
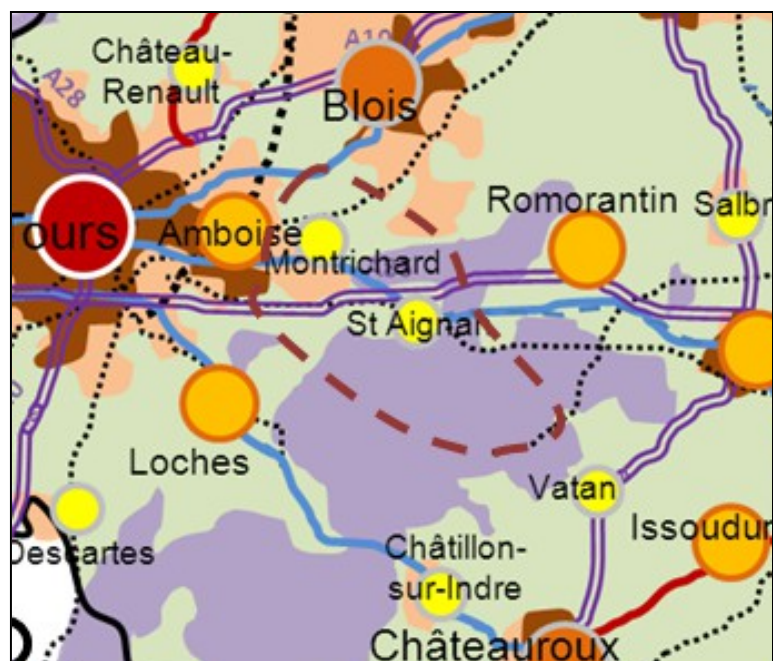
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Montrichard**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Montrichard Saint-Aignan

Situation générale



Source : RCT, 2012.

— Autoroute

— Route nationale

.... Ligne à grande vitesse

..... Voie ferroviaire

Ce système territorial s'organise autour de deux pôles de proximité, Montrichard et Saint-Aignan.

Structuré autour de l'A85 et de la vallée du Cher, ce territoire présente une double problématique : plus urbaine et dynamique au nord, plus rurale et agricole au sud.

Ce système territorial est structuré autour de deux pôles de proximité situés de part et d'autre du Cher : **Montrichard** au nord-ouest (3 429 habitants et 2 212 emplois) et **Saint-Aignan** au centre (3 199 habitants et 1 716 emplois).

De petite superficie, ce système territorial se situe relativement à l'écart de l'influence urbaine : si sa moitié nord située au-dessus de l'axe autoroutier connaît des influences de Tours et dans une moindre mesure d'Amboise, sa partie sud est constituée de zones rurales éloignées de toute influence urbaine.

Le territoire est traversé d'ouest en est par l'autoroute A85 reliant l'A10 et l'A20. Il est par ailleurs traversé par deux voies ferrées, le premier axe longeant l'autoroute, l'autre traversant le territoire à son extrême nord.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

POPULATION

Évolution 1999-2009

Densité au km²

Indice de jeunesse

2009

EMPLOI

Évolution 1999-2009

Ratio actifs occ. / emplois 2009

Ratio actifs occ. / emplois 1999

2009

47 466

4,9%

40

0,62

13 951

1,9%

0,77

0,85

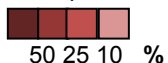
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

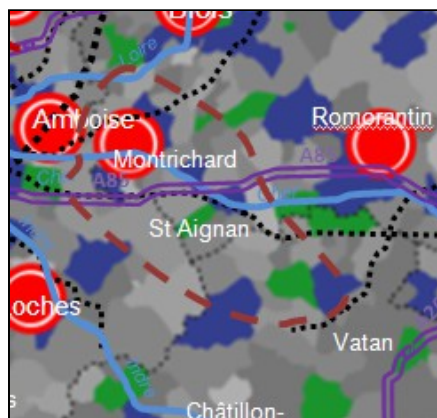
Les bassins d'emplois



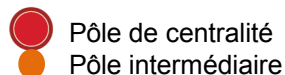
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



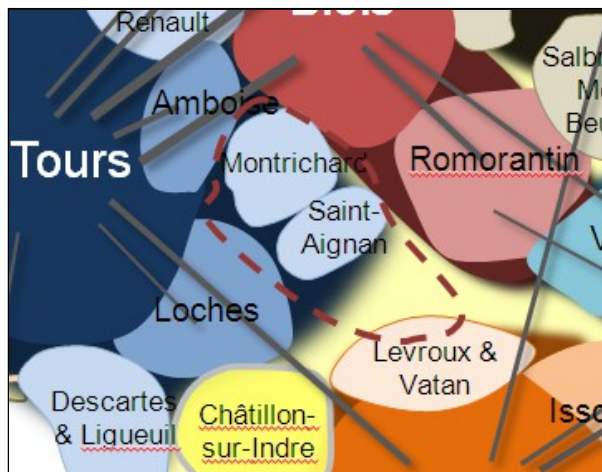
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Ensemble territorial cohérent au
regard des déplacements quotidiens

Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Le territoire est structuré autour des deux pôles de proximité de Montrichard et de Saint-Aignan. Les offres d'emplois et de services, bien que quantitativement modestes à l'échelle régionale, s'avèrent cependant structurantes pour ce territoire à dominante rurale.

Ces influences sont complétées par l'offre proposée par des pôles d'envergure plus locale, notamment au sud du territoire, très rural (notamment Valençay – 2 617 habitants et 1 089 emplois), mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : Blois au nord, Tours à l'ouest et, dans une moindre mesure, Châteauroux au sud.

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernant surtout le système territorial de Tours et de Blois, tandis que le sud du territoire reste éloigné de toutes formes d'influence, exceptées pour quelques communes qui ont des liens domicile-travail avec Châteauroux. Les flux liés aux achats restent limités et sont surtout orientés vers Tours.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux (Loches, Levroux et Vatan ou encore Romorantin) paraissent plus limitées.

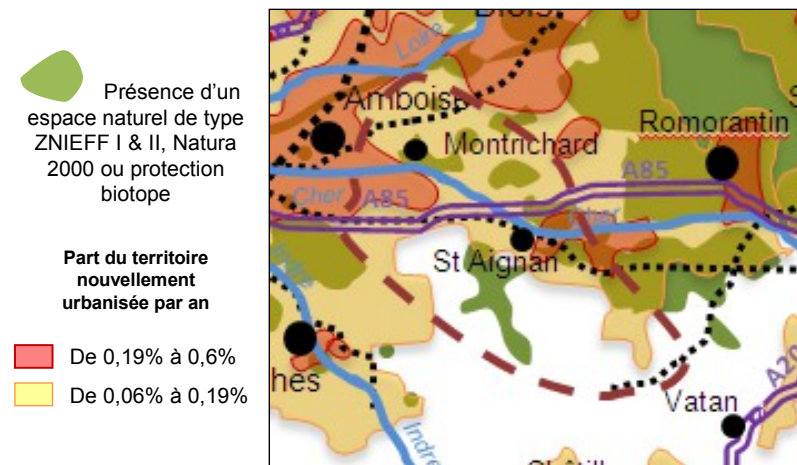
L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre ensembles territoriaux



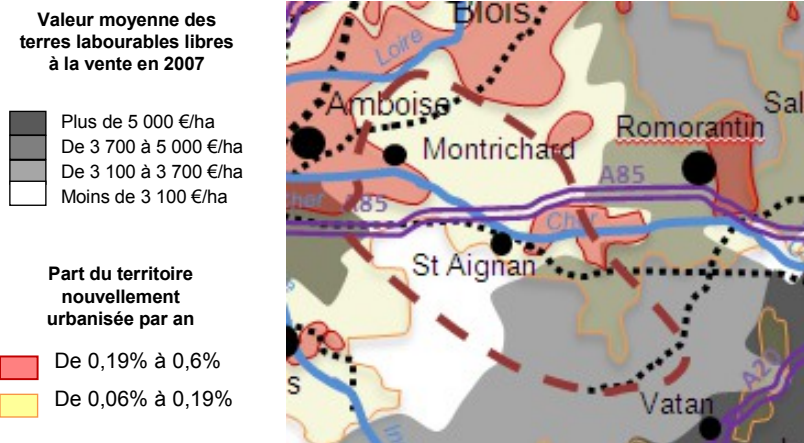
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles



Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

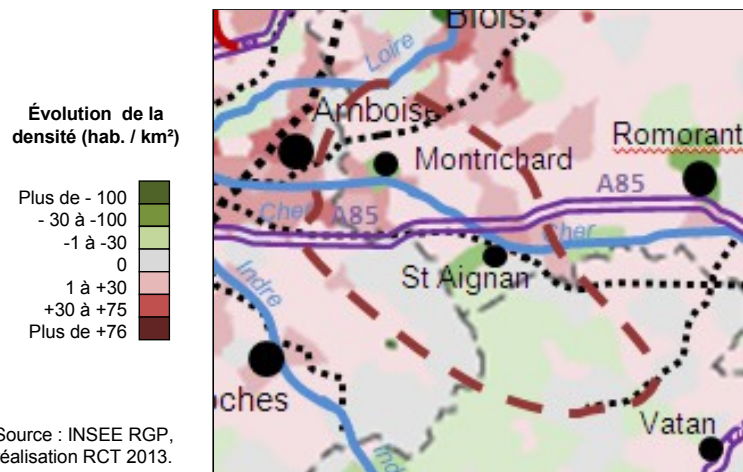
Les plus fortes pressions urbaines se retrouvent au nord du territoire, résultantes de la proximité avec Amboise et Tours, et à l'est de Saint-Aignan. Seules ces dernières pressions impactent des espaces naturels situés le long du Cher, avec des pressions portant notamment sur la forêt de Gros Bois et les différents étangs de Sologne situés sur le territoire. L'évolution de cette forêt sera à surveiller de manière particulière.

Carte du bas

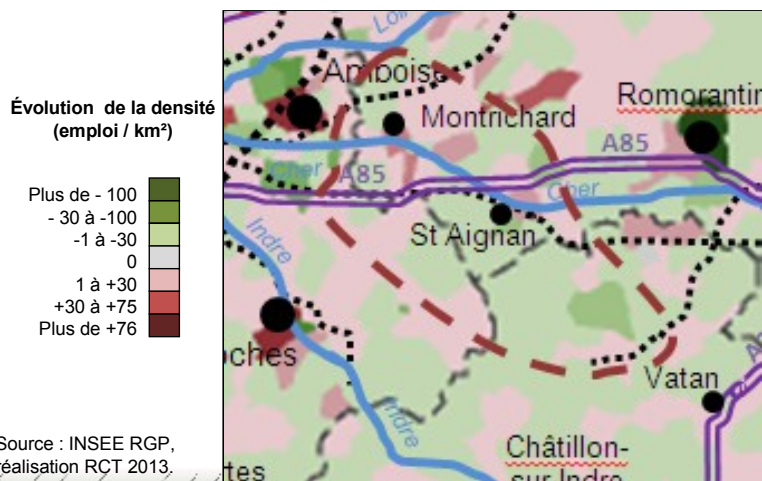
La dynamique résidentielle du territoire entraîne des pressions relativement localisées sur les zones agricoles, en particulier au sud-est du système territorial.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008



Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007



La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

La densité de population a progressé sur la quasi-totalité de la moitié nord du système territorial (hormis sur les communes de Montrichard et de Saint-Aignan) tandis que le sud du territoire a vu sa population baisser.

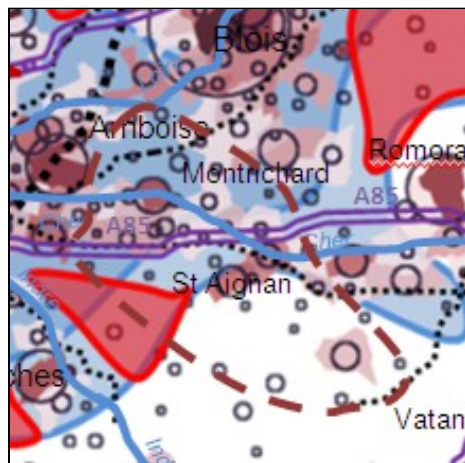
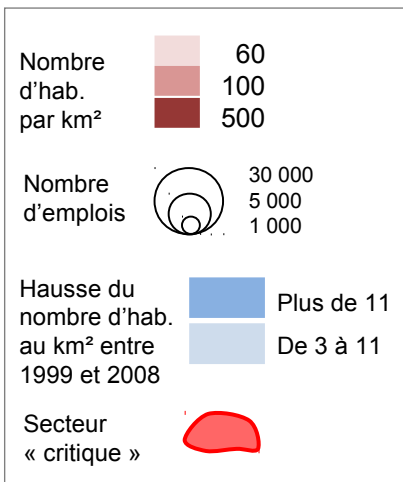
L'emploi a progressé plus légèrement, avec un dynamisme plus marqué sur les communes situées au nord du territoire.

Les évolutions respectives de l'emploi et de la population confirment l'organisation du territoire : plus urbaine et dynamique au nord de l'axe vallée du Cher / A85, plus rurale au sud.

Elles tendent également à renforcer sa fonction résidentielle, et sa dépendance aux emplois des agglomérations voisines (85 emplois pour 100 actifs occupés en 1999, et 77 pour 100 en 2009).

2 Dynamiques et problématiques du territoire

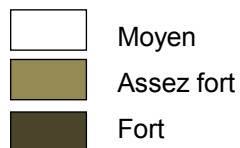
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



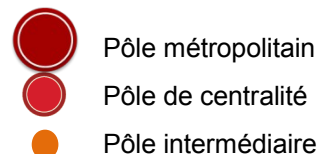
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

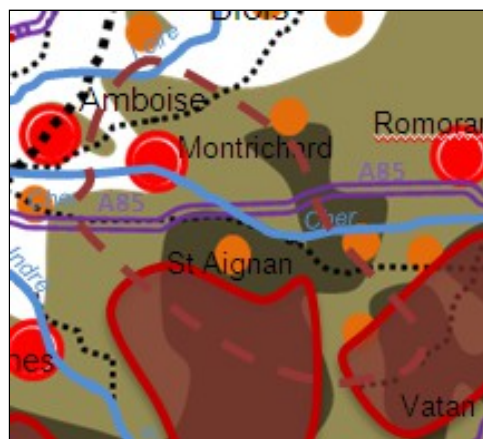
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

La croissance résidentielle du territoire concerne essentiellement la partie nord, déjà urbanisée et structurée par les axes de transport. Le sud du territoire, plus rural, connaît une dynamique nettement plus modeste.

La dynamique des dernières années apparaît donc plutôt cohérente avec l'organisation du territoire.

Carte du bas

La vulnérabilité des habitants est très prégnante sur tout le territoire, la quasi-totalité de celui-ci présentant des indicateurs sociaux-économiques fragiles. Des secteurs plus critiques existent sur le sud du territoire en raison du croisement entre la faiblesse du maillage en services et de la pauvreté des populations.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Montrichard est à cheval sur trois différents pays : la vallée du Cher et du Romorantinais, le pays de Loches et de la Touraine du Sud et le pays du Boischaud Nord.

Il n'est couvert par aucun schéma de cohérence territoriale.

Par ailleurs, le territoire est presque entièrement couvert de plans locaux d'urbanisme.

Les CC de ce territoire sont récentes. Les communes n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. La CC Saint-Aignan avait pris la compétence pour un PLUi, puis l'a abandonnée pour divergences politiques.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUi
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Il serait intéressant de s'interroger sur l'opportunité à terme d'une démarche de SCoT à l'échelle du système territorial

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges tourangelles en termes de développement résidentiel et économique, et de maintien d'une fonction naturelle sur ces territoires ?
- Quelle articulation des stratégies avec les territoires de Romorantin et Châteauroux, pour une gestion durable des espaces agricoles ?

Points de vigilance

- Le renforcement de la fonction résidentielle d'un territoire de plus en plus dépendant des emplois des agglomérations voisines
- Les pressions croissantes sur un espace agricole et des espaces naturels le long du Cher et au sud du territoire
- La perte d'attractivité résidentielle des centres urbains (Montrichard et Saint-Aignan), et ses conséquences sur l'allongement des distances de déplacements quotidiens
- La précarité de la population sur une grande partie du système territorial, en particulier dans le sud rural

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Systeme territorial de Loches / Descartes / Ligueuil

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

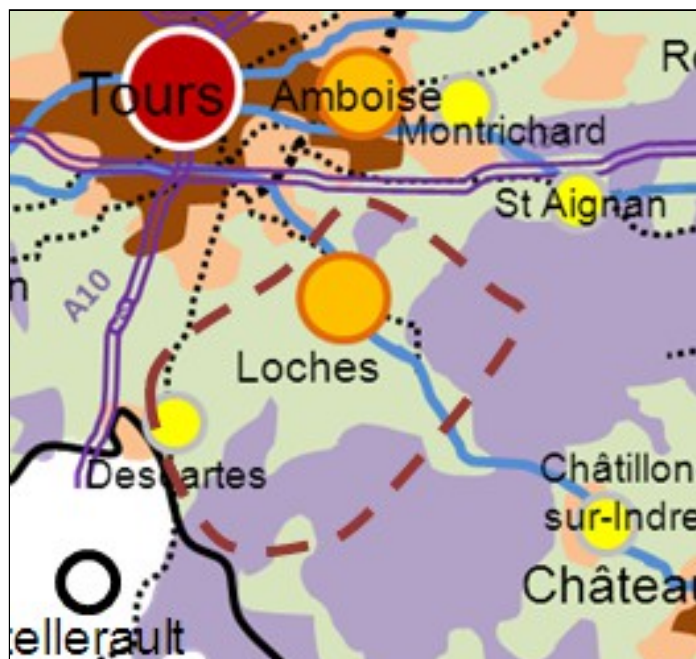
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Loches / Descartes / Ligueil** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Loches / Descartes / Ligueil

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

Le secteur de Loches / Descartes / Ligueil est un territoire rural situé dans l'aire d'influence de l'agglomération tourangelle. L'organisation de ce territoire autour des pôles existants apparaît comme une problématique majeure pour les années à venir.

Ce système territorial est structuré autour de Loches, identifié comme pôle structurant (6 478 habitants¹ et 4 793 emplois pour la commune).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Descartes à l'ouest (3 817 habitants, 1 545 emplois) et Ligueil situé à équidistance des deux villes (2 212 habitants, 1 013 emplois).

Le territoire n'est traversé par aucun axe routier important, l'A85 passant au-dessus de la frontière nord du territoire, et la RD910 (ex RN10) en limite ouest du système. Une voie ferrée permet cependant de relier la ville de Loches à la ville de Tours.

Le territoire est largement organisé autour du pôle de Loches et le long de l'Indre qui traverse son territoire. Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les terres arables.

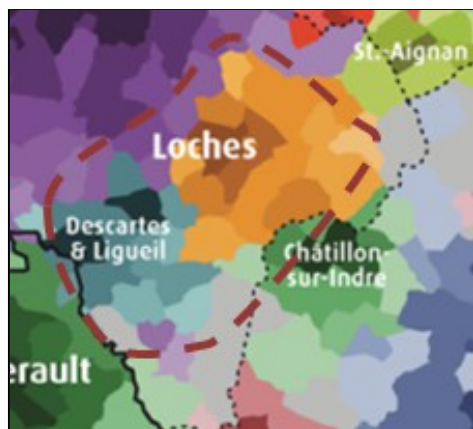
Le sud du système territorial est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION					EMPLOI			
2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999	
46 371	3,9%	30	0,74	16 097	12,4%	0,87	0,86	

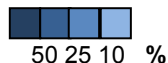
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

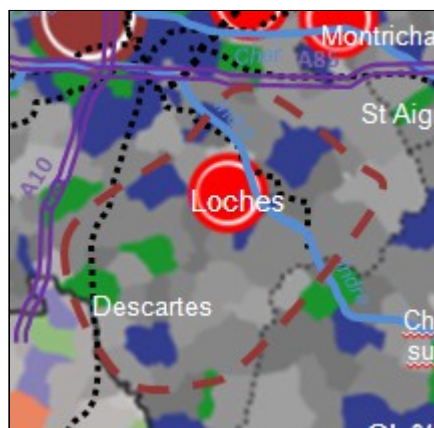
Les bassins d'emplois



Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.

- Pôle de centralité
- Pôle intermédiaire

Fonctionnement interne

Bien qu'ayant quelques liens avec l'agglomération tourangelle, notamment sur toutes les communes situées au nord-ouest du système territorial, ce territoire à dominante rurale apparaît relativement autonome dans son fonctionnement quotidien et s'organise autour des deux pôles de Descartes et Ligueil d'un côté et de Loches de l'autre.

Loches dispose d'une large gamme de services à la population, permettant de répondre à l'essentiel des besoins quotidiens. Cette offre est par ailleurs complétée par les services que proposent plusieurs autres pôles secondaires, notamment au sud-ouest du territoire.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'agglomération tourangelle. Les flux inter-entreprises restent limités, ils sont plus importants concernant les déplacements d'actifs et les achats en général.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux (Montrichard / Saint-Aignan ou Châtillon-sur-Indre) paraissent plus limitées.

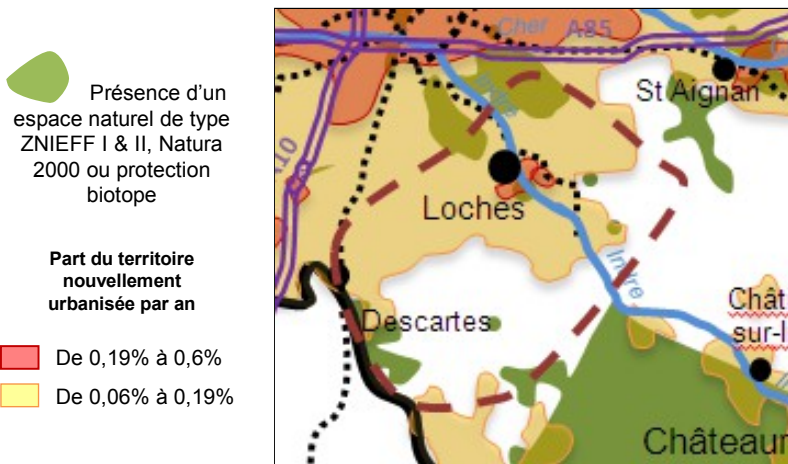
Intensité des flux entre
ensembles territoriaux

- Forte
- Moyenne
- Faible
- Très faible

Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

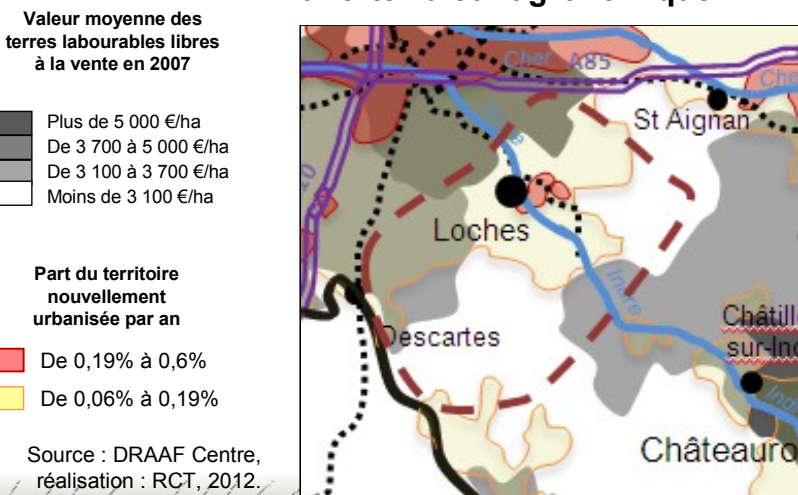
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Il existe peu de pression résidentielle sur les espaces naturels protégés, qui couvrent par ailleurs une superficie limitée du système territorial. Seuls les secteurs isolés situés à proximité des zones urbaines sont à surveiller : la forêt domaniale de Loches d'un côté et la forêt jouxtant la ville de Descartes de l'autre, ces pressions restant par ailleurs limitées.

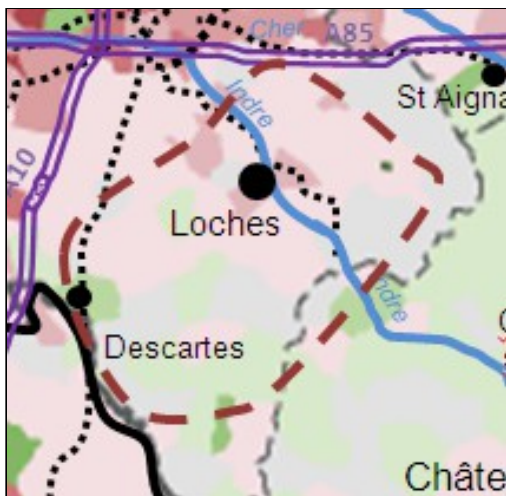
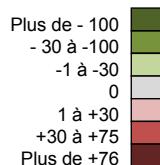
Carte du bas

La dynamique de développement résidentiel concerne essentiellement la partie nord du système territorial. Des terres agricoles de bonne valeur agronomique y sont confrontées à une certaine pression résidentielle.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

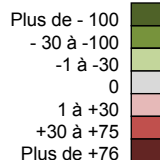
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

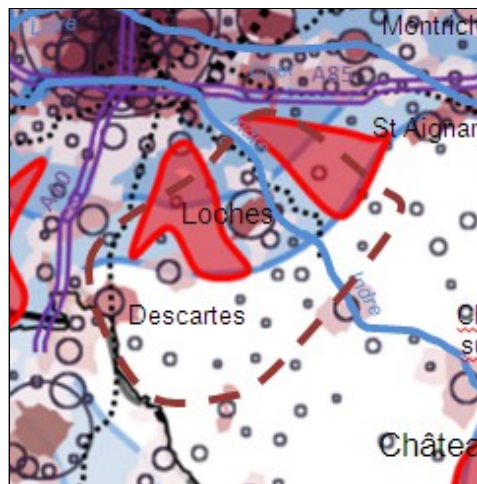
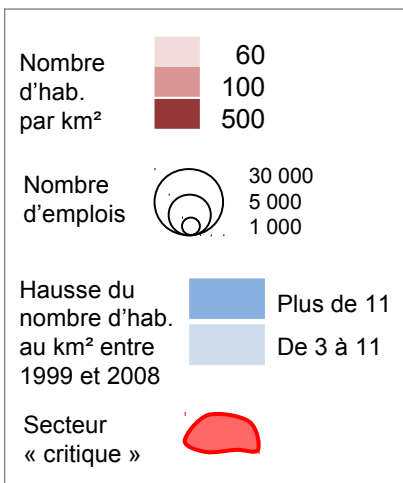
La densité de population a progressé dans et autour de la ville de Loches ainsi que sur toute la partie nord du système territorial, dans le sillage du développement de l'agglomération tourangelle. A l'inverse, le sud sud-est du territoire a connu une stagnation de sa population, voire des baisses importantes autour des pôles de Descartes et de Ligueil.

De son côté, l'emploi a fortement progressé (+12,4%), mais de manière très localisée autour de Loches et de sa périphérie.

Dans ce territoire relativement dynamique, le décalage entre lieu de résidence et lieu de travail a eu tendance à s'accroître lors des dix dernières années.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

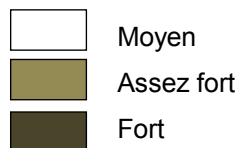
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



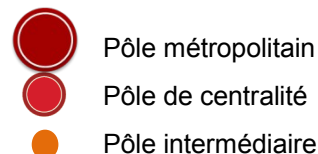
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

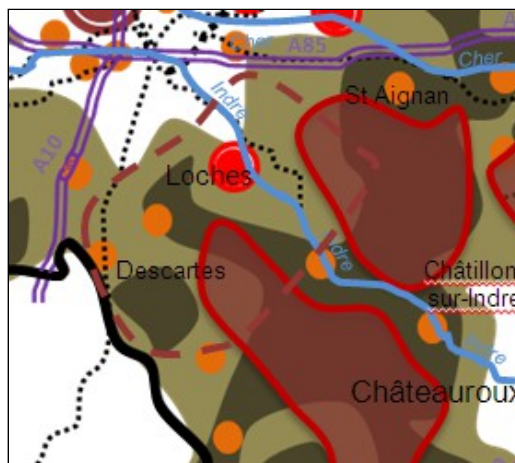
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le territoire partage les problématiques rencontrées par l'ensemble des systèmes territoriaux situés dans la périphérie de l'agglomération tourangelle : un décalage croissant s'effectuant entre la localisation des emplois, des actifs et des TC.

Ainsi le nord du territoire, situé dans l'aire d'influence de Tours, apparaît particulièrement concerné par ces évolutions.

Carte du bas

L'ensemble du territoire connaît une situation sociale fragile. Cette pauvreté rend l'ensemble de la population vulnérable, d'autant plus au sud du territoire, dans des zones rurales éloignées des pôles de services.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Loches correspond approximativement à un territoire structuré en Pays (le Pays de Touraine côté Sud).

Il est actuellement en partie couvert par un schéma de cohérence territoriale élaboré à l'échelle de la communauté de communes de Loches développement.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Une extension du périmètre actuel du SCoT Loches développement pourrait être un levier pour agir sur un territoire plus large et cohérent.

Pour autant, il faudrait que la démarche puisse s'appuyer sur une volonté des acteurs du territoire.

Points de vigilance

- L'augmentation de la vulnérabilité des ménages en situation de précarité sociale et énergétique sur le territoire
- Les conséquences du développement résidentiel diffus de l'agglomération tourangelles sur l'organisation du nord du système territorial
- Les pressions croissantes sur les espaces agricoles situés à l'ouest du système territorial
- L'organisation des services dans un territoire peu dense (30 habitants au km²)

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges tourangelles en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires ?
- Quelle coordination des stratégies avec les collectivités de l'agglomération de Tours (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Salbris / Lamotte-Beuvron

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

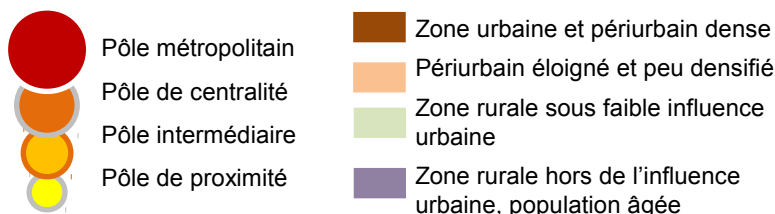
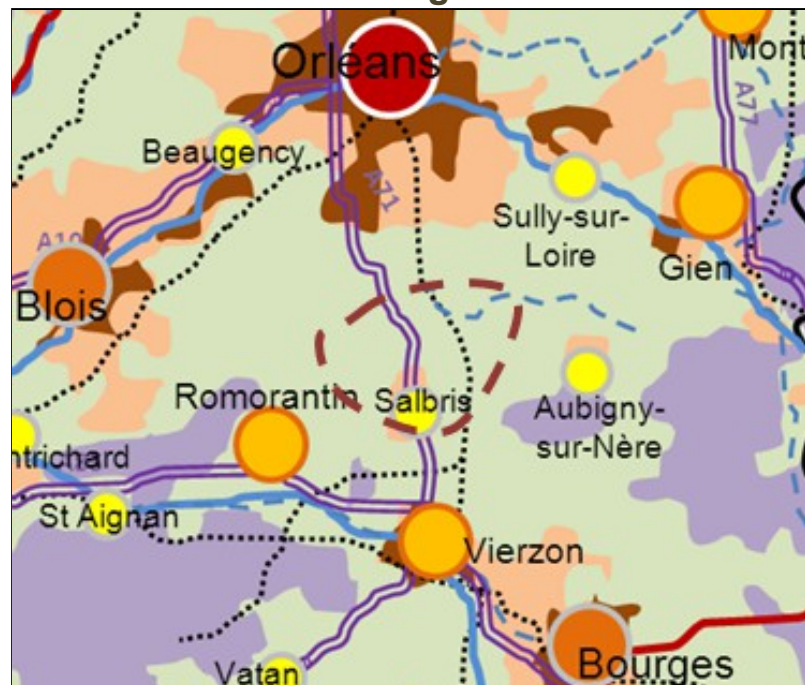
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Salbris / Lamotte Beuvron**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Salbris / Lamotte-Beuvron

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

Le secteur de Salbris / Lamotte-Beuvron est un secteur rural situé en périphérie sud de l'agglomération d'Orléans caractérisé par des indicateurs socio-économiques plutôt fragiles. En outre, la question de la préservation durable des fonctions naturelles et agricoles du territoire se pose de manière particulière sur ce territoire.

Situé au sud de l'agglomération orléanaise, ce système territorial, à dominance rurale, est structuré autour d'un axe nord / sud constitué autour du pôle de proximité de **Salbris** (5 682 habitants¹ et 2 184 emplois) au sud et dans une moindre mesure de **Lamotte-Beuvron** plus au nord (4 688 habitants, 2 016 emplois) et de Nouan-le-Fuzelier (2 439 habitants et 1 163 emplois) toutes situées le long de l'axe constitué par l'A71.

Le territoire est bien relié aux autres systèmes territoriaux, traversé par un axe routier majeur : l'A71 qui relie Orléans au nord à Vierzon et Bourges au sud, laquelle est par ailleurs doublée d'une voie ferrée.

Tout le reste du territoire est constitué de petits bourgs organisant un espace naturel couvert par une zone Natura 2000.

POPULATION

EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
13 391	-1,5%	22	0,65	4 373	-1,8%	0,83	0,86

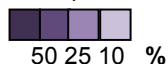
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois



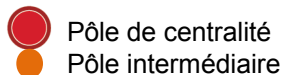
Part des actifs travaillant au sein du pôle d'emploi



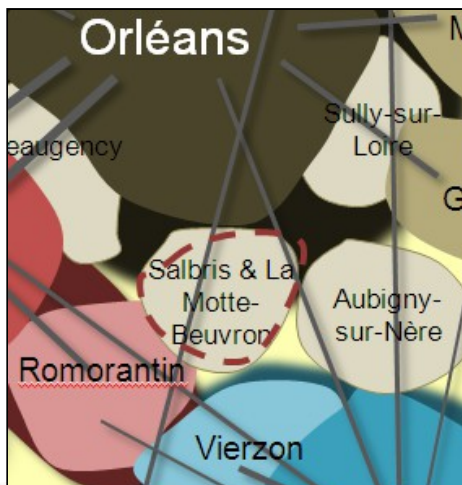
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Salbris (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une part significative des déplacements quotidiens de la population du système territorial, dépassant même sur ces franges nord et sud le périmètre du système territorial (influence de l'A71 sur les déplacements quotidiens).

Cette influence est complétée par l'offre proposée par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : Romorantin à l'ouest et Vierzon au sud.

Relations avec les systèmes voisins

L'agglomération d'Orléans, bien que située à une distance significative, influe néanmoins sur le territoire (dynamique résidentielle, accès aux services métropolitains).

Le territoire apparaît également soumis à l'influence d'autres pôles urbains, tels que Vierzon (au sud) et Romorantin (au sud-ouest)

Les relations avec les autres systèmes territoriaux paraissent plus limitées.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

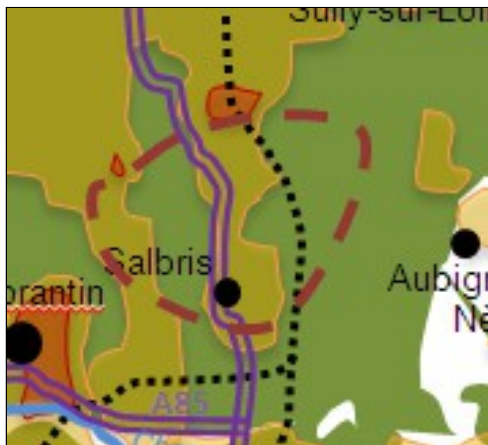
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés

Présence d'un espace naturel de type ZNIEFF I & II, Natura 2000 ou protection biotope

Part du territoire nouvellement urbanisée par an

De 0,19% à 0,6%
De 0,06% à 0,19%



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

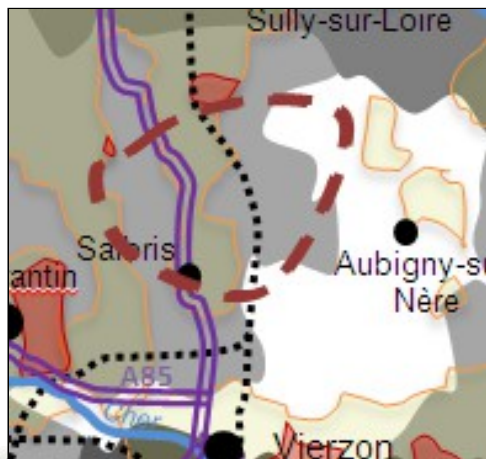
Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique

Valeur moyenne des terres labourables libres à la vente en 2007

Plus de 5 000 €/ha
De 3 700 à 5 000 €/ha
De 3 100 à 3 700 €/ha
Moins de 3 100 €/ha

Part du territoire nouvellement urbanisée par an

De 0,19% à 0,6%
De 0,06% à 0,19%



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus fortes pressions urbaines correspondent à un axe nord-sud (le long de l'A71 et de la voie ferrée) et sur une zone située à l'ouest du territoire. Elles impactent directement la Sologne et différents étangs (étang de Mazères, étang du Mont Evray, étang des Lévrays notamment).

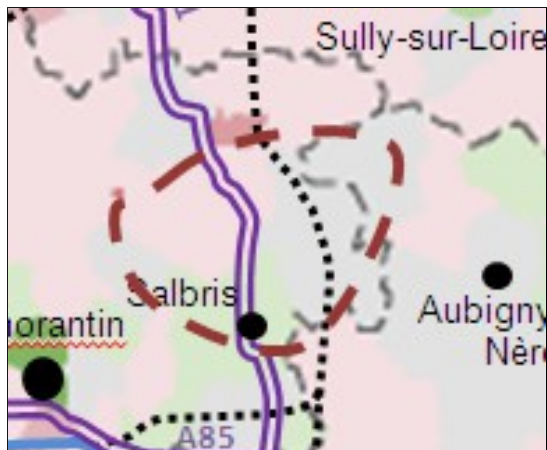
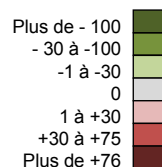
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne une pression sur les terres agricoles situées à proximité de l'axe de l'A71.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

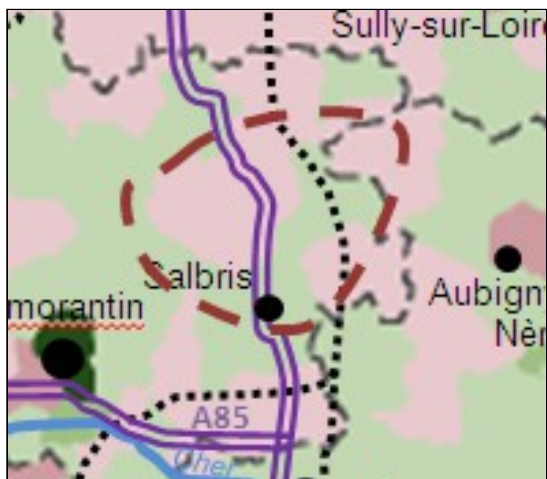
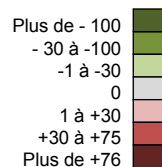
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

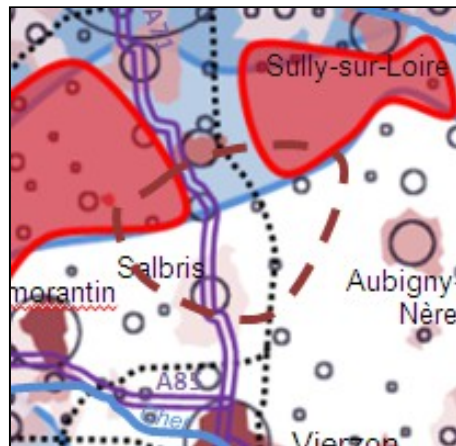
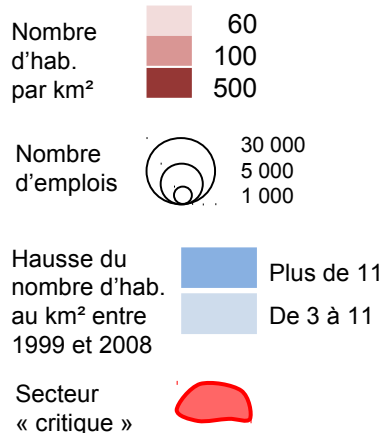
La densité de l'emploi et de celle de la population ont connu une baisse sensible entre 1999 et 2008 (respectivement -1,8% et -1,5%).

Le nord de Salbris a connu une variation légèrement positive, tandis que l'est et le sud étaient en léger recul.

Ce maintien global des équilibres territoriaux est à souligner, dans un contexte régional marqué par une forte augmentation des disparités territoriales entre les lieux d'emplois et les lieux de résidence.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

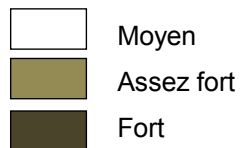
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



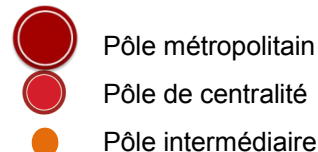
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

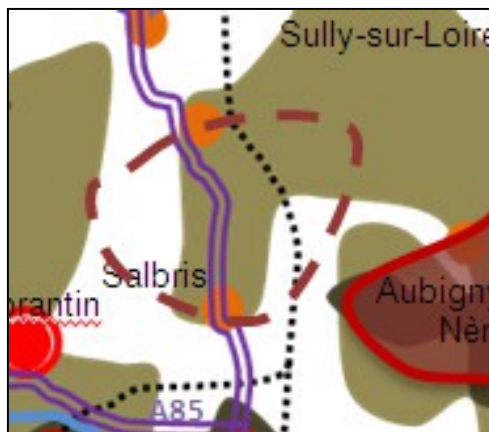
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Situé aux franges sud du système territorial d'Orléans, le territoire connaît, dans une moindre mesure, les mêmes situations que tous les territoires situés en périphérie des agglomérations dynamiques. Ainsi, sur certains secteurs, au nord-est et au nord-ouest, on observe un développement résidentiel qui s'effectue en dehors des secteurs urbanisés et desservis par les transports collectifs.

Carte du bas

Si le territoire est globalement fragile socialement, il bénéficie toutefois d'un bon maillage en pôles de proximité, et de la présence d'axes nord/sud structurants.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial s'intègre dans un périmètre de Pays plus vaste.

Il n'existe pas encore de démarche de SCoT sur le territoire.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

L'existence de ce territoire de projet pourrait constituer une première base pour entraîner une dynamique des acteurs locaux autour d'une future démarche de planification territoriale.

Le territoire est très largement couvert par des démarches de PLU, ce qui à terme pourrait assurer la déclinaison des orientations du SCoT.

Points de vigilance

- Le déficit d'attractivité résidentielle et économique du territoire
- Le risque de dégradation des espaces naturels protégés, notamment des espaces forestiers et des zones humides de Sologne
- La précarisation des ménages et leur éloignement par rapport aux pôles de services existants
- L'organisation des services dans un territoire de faible densité de population (22 habitants au km²) et âgé (indice de jeunesse de 0,65)

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges tourangelles en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires ?
- Quelle coordination des stratégies avec les collectivités orléanaises (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?
- Quelle articulation des stratégies avec les territoires d'Orléans, de Gien et de Romorantin, pour une gestion durable de la forêt d'Orléans ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Romorantin

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

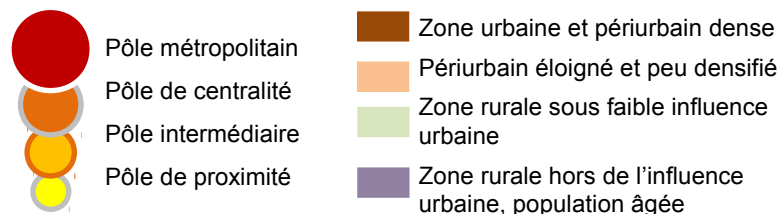
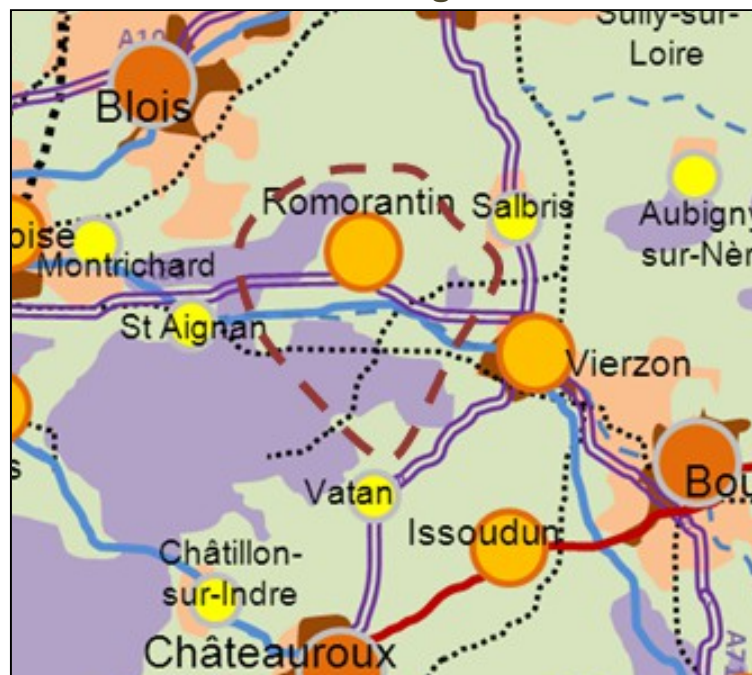
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Romorantin**, identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Romorantin-Lanthenay

Situation générale



Source : RCT, 2012.

	Autoroute	2009
	Route nationale	50 456
	Ligne à grande vitesse	
	Voie ferroviaire	

Le secteur de Romorantin-Lanthenay est un territoire composé d'indicateurs socio-économiques plutôt fragiles et relativement éloigné des grands pôles de développement régionaux. Le maintien et le renforcement de l'attractivité de Romorantin et des petites villes du territoire apparaît essentiel pour le devenir de cet espace à dominante rurale.

Ce système territorial est organisé autour de Romorantin-Lanthenay, pôle structurant (17 092 habitants et 8 406 emplois) et situé entre les trois pôles de Blois au nord-ouest, Bourges au sud-est et Châteauroux au sud.

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire, pour la plupart situés le long des axes routiers traversant le territoire à l'instar de Châtillon-sur-Cher (1 378 habitants et 317 emplois).

Le territoire est traversé par deux axes routiers majeurs traversant le territoire d'est en ouest : l'autoroute A85 permet de relier Tours et l'A10 à l'ouest et Vierzon et l'A71 à l'est. Cette autoroute est par ailleurs doublée d'une nationale longeant le Cher.

Le territoire est largement organisé autour de l'agglomération de Romorantin, et de l'axe historique est-ouest de la Vallée du Cher.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Le sud du territoire est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION

Évolution 1999-2009 : 1,0%
Densité au km² : 42
Indice de jeunesse : 0,71

EMPLOI

Évolution 1999-2009 : -12,3%
Ratio actifs occ. / emplois 2009 : 0,90
Ratio actifs occ. / emplois 1999 : 1,00

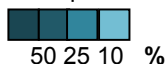
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

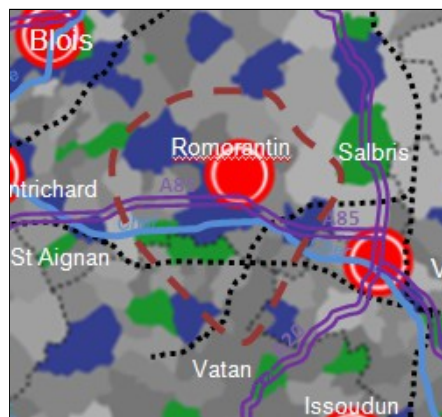
Les bassins d'emplois



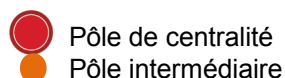
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



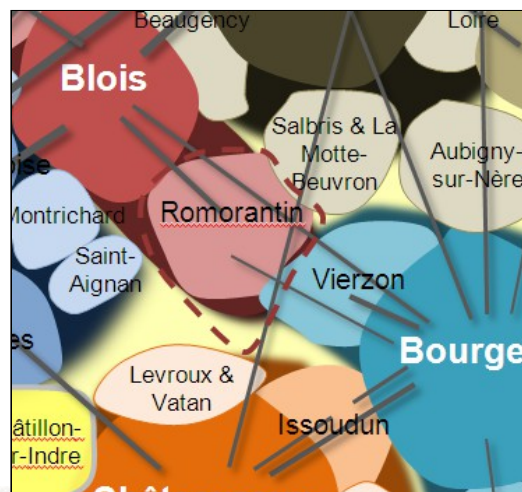
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Ce territoire plutôt rural est soumis aux influences urbaines de Blois sur sa frange située au nord-ouest et, dans une moindre mesure, Vierzon pour quelques communes situées au sud-est du système territorial.

Cependant, le relatif éloignement de Romorantin-Lanthenay de ces deux agglomérations lui donne une fonction essentielle pour organiser l'espace rural environnant

Relations avec les systèmes voisins

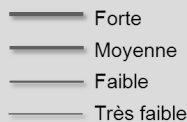
Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernant surtout le territoire de Blois, notamment pour tous les flux domicile-travail et tous les flux liés aux achats.

Les flux relatifs aux liens inter-entreprises et aux relations résidence principale – résidence secondaire sont plus élargis et concernent tant le système territorial de Vierzon que celui d'Orléans.

Les relations avec les autres petits systèmes territoriaux voisins (Levroux / Vatan et Salbris / La Motte-Beuvron) paraissent plus limitées.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

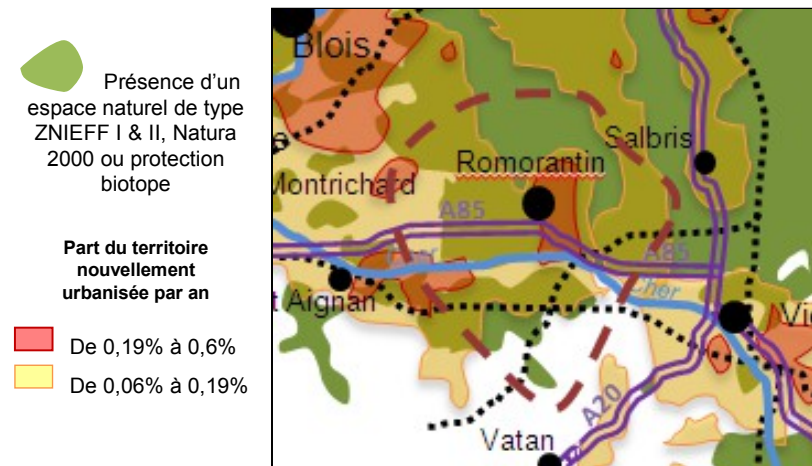
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

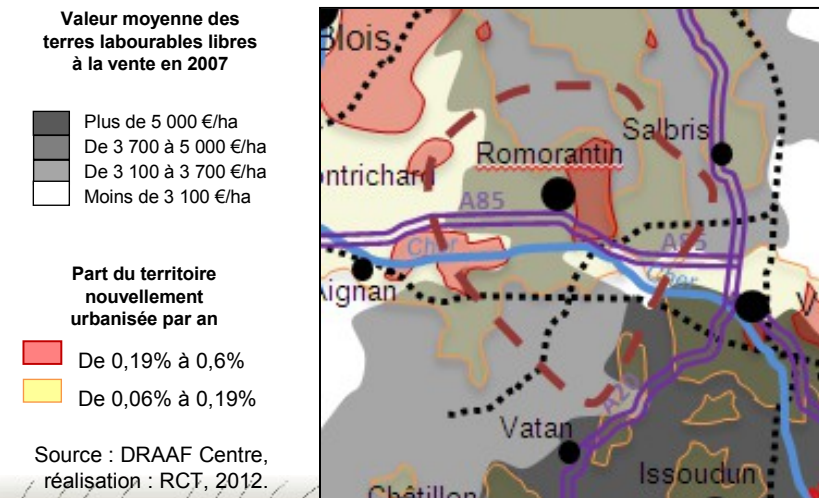
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles



Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus fortes pressions urbaines s'exercent autour de Romorantin et le long du Cher à l'ouest du territoire correspondant à la pression péri-urbaine de Saint-Aignan situé en dehors du territoire.

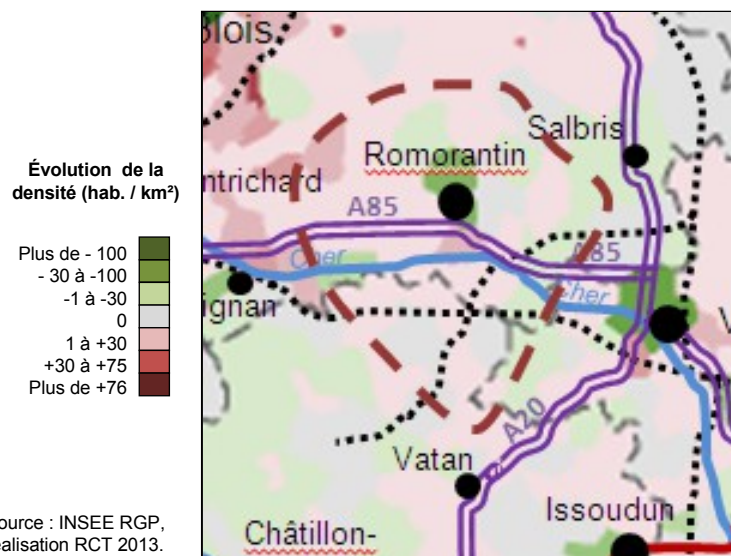
La gestion durable de la Sologne et des étangs situés au nord du territoire pourrait faire l'objet d'une réflexion commune avec les territoires de Salbris / La Motte-Beuvron et surtout Orléans.

Carte du bas

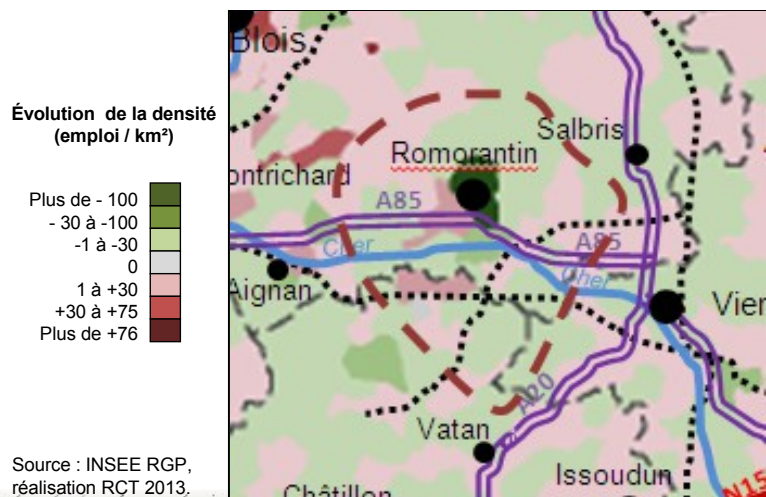
La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression sur les terres agricoles et une pression plus significative sur les terres situées à l'est de Romorantin.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008



Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007



La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

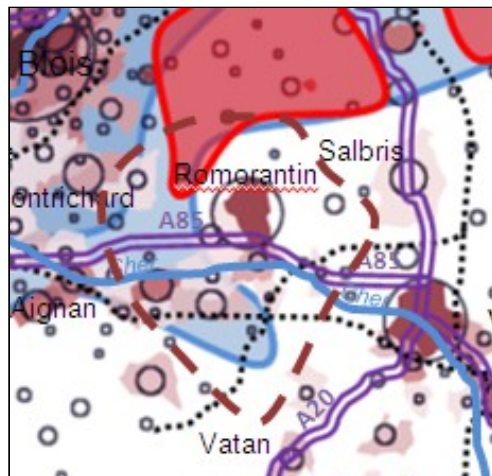
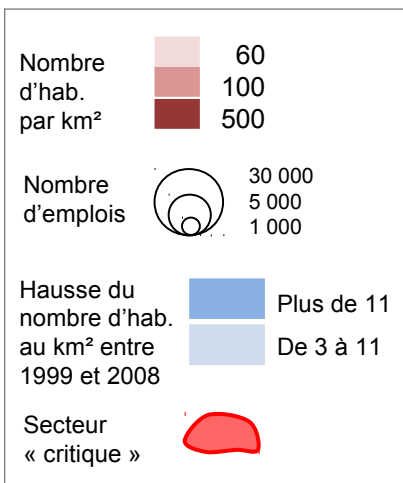
La densité de population a globalement légèrement augmenté sur l'ensemble des communes du système territorial (+1% au total entre 1999 et 2009), sauf sur la commune de Romorantin.

L'emploi a connu une forte baisse (-12,3%), avec un recul important sur la commune de Romorantin.

Ces évolutions soulèvent la question de la dépendance croissante des populations du territoire envers des emplois proposés par des pôles extérieurs, avec des conséquences sur les distances quotidiennes de déplacement.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

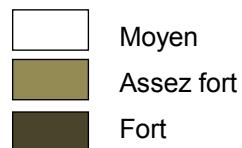
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



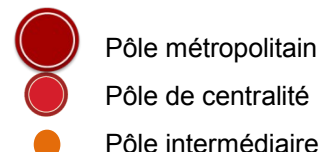
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

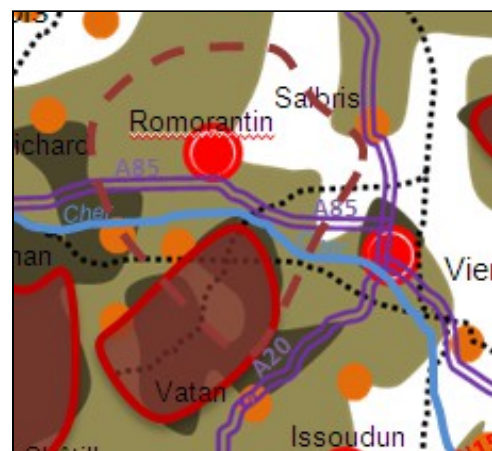
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

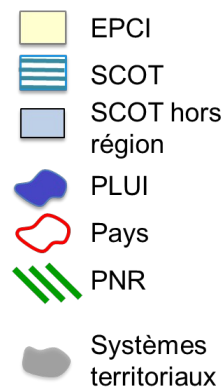
Le développement résidentiel s'effectue globalement sur des territoires déjà structurés, organisés et desservis. Sur certains secteurs au nord du territoire correspondant à l'influence de Blois, on observe cependant un développement résidentiel qui s'effectue en dehors des secteurs urbanisés et desservis par les transports collectifs.

Carte du bas

L'ensemble du territoire est fragile socialement, voire très fragile pour les communes situées au sud de ce système territorial. Le sud du territoire présente une situation préoccupante, avec la présence de communes faiblement dotées en emplois et en services, dans lesquelles la part de populations pauvres est importante.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Ce système territorial correspond à différentes démarches de Pays, engagées sur des périmètres différents.



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Il serait pertinent d'envisager l'émergence d'une démarche de SCoT à l'échelle du système territorial de Romorantin, en prenant appui sur la mobilisation des acteurs du territoire.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges de l'agglomération de Blois en termes de développement résidentiel ?
- Quelle coordination des stratégies avec les collectivités voisines (organisation des services à la population, développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?
- Quelle articulation des stratégies avec les territoires de Salbris / Lamotte-Beuvron et Orléans, Gien et Pithiviers, pour une gestion durable de la Sologne et de ses étangs ?

Points de vigilance

- Le risque des pressions urbaines sur un territoire aux richesses naturelles et agricoles à préserver
- La perte d'attractivité résidentielle des centres urbains, et ses conséquences sur l'allongement des distances de déplacements quotidiens
- La précarisation des ménages face à l'éloignement des pôles de services
- Le risque de dépendance croissante des habitants du territoire par rapport aux pôles voisins, notamment ceux de Blois et de Vierzon, dans un contexte où le tissu économique du territoire a beaucoup souffert ces dernières années.

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Chinon - Bourgueil

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

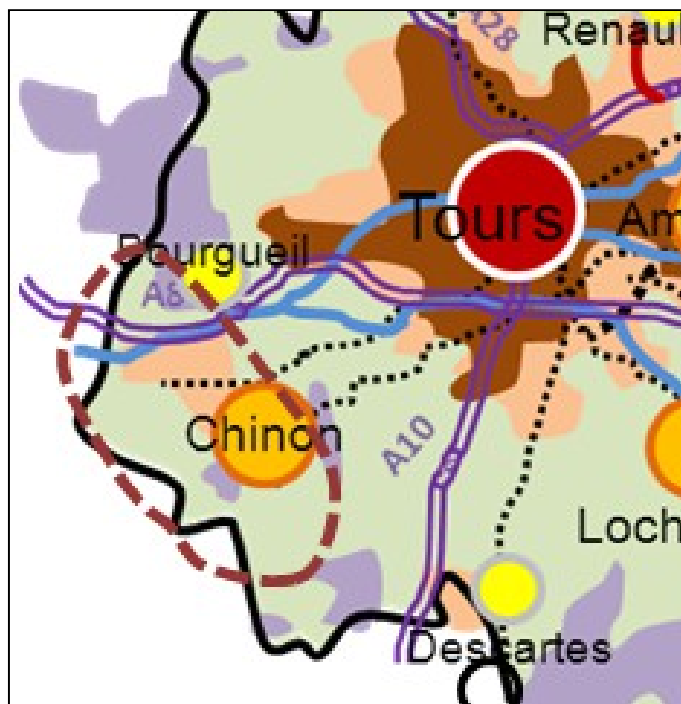
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Chinon – Bourgueil** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Chinon - Bourgueil

Situation générale



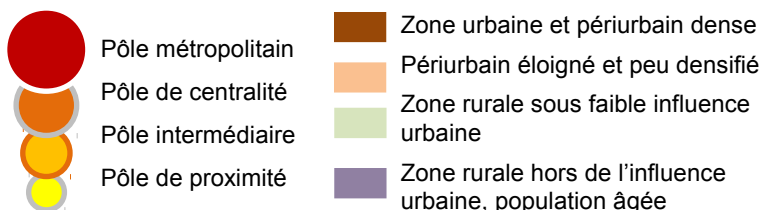
Le secteur de Chinon, situé au sud-est de l'agglomération tourangelle, est un territoire rural caractérisé par des indicateurs socio-économiques fragiles. La question de son développement en lien avec l'agglomération tourangelle se pose de manière particulièrement forte.

Ce système territorial, de petite superficie en raison de la proximité de plusieurs autres grands pôles urbains (Tours, Saumur et Châtellerauld), est situé au sud-ouest de l'agglomération tourangelle.

Il est structuré autour de **la ville de Chinon, pôle structurant** (7 986 habitants¹ et 5 155 emplois pour la commune) et dans une moindre mesure de Bourgueil (3 924 habitants et 1 468 emplois) puis de Chouzé-sur-Loire (2 087 habitants et 289 emplois).

Le territoire est traversé d'est en ouest au nord par l'A85 qui relie le territoire à Tours. Deux chemins de fer permettent également de relier le territoire à Tours et à Amboise.

Si certaines communes sont impactées par la périurbanisation (notamment pour les communes situées entre les villes de Chinon et de Bourgueil), ces phénomènes restent globalement limités et le territoire reste majoritairement composé de zones rurales sous faible influence urbaine et de zones rurales isolées.



Source : RCT, 2012.

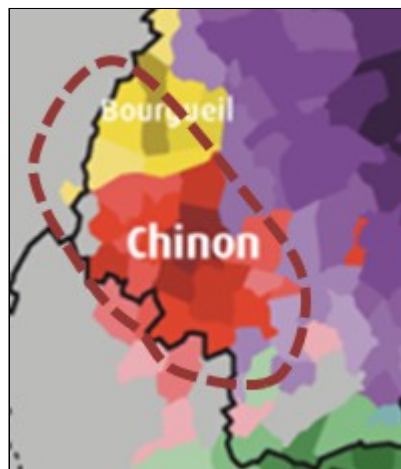
- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

POPULATION				EMPLOI			
2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
34 357	-0,1%	63	0,83	13 726	7,8%	1,02	1,01

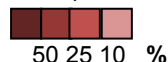
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

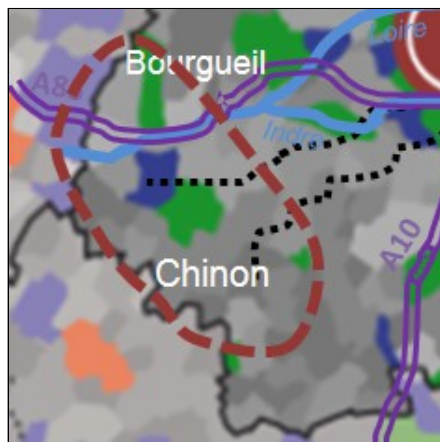
Les bassins d'emplois



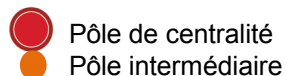
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



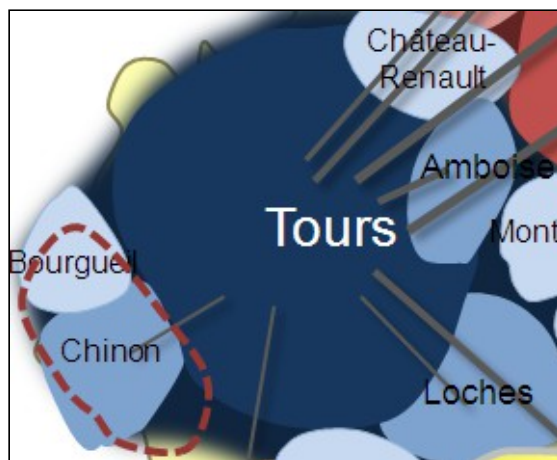
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Le territoire est très largement tourné vers l'agglomération tourangelle.

Cette proximité explique une certaine dépendance du territoire aux services de l'agglomération tourangelle (santé, équipement de la personne) pour partie compensée par l'existence de pôles intermédiaires tels que Chinon et Bourgueil.

Relations avec les systèmes voisins

Le système territorial de Chinon / Bourgueil apparaît fonctionner en complémentarité avec celui de Tours qui dispose d'une offre d'emplois et de services d'envergure métropolitaine.

Les flux concernent principalement les relations domicile-travail ainsi que les déplacements liés aux achats.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

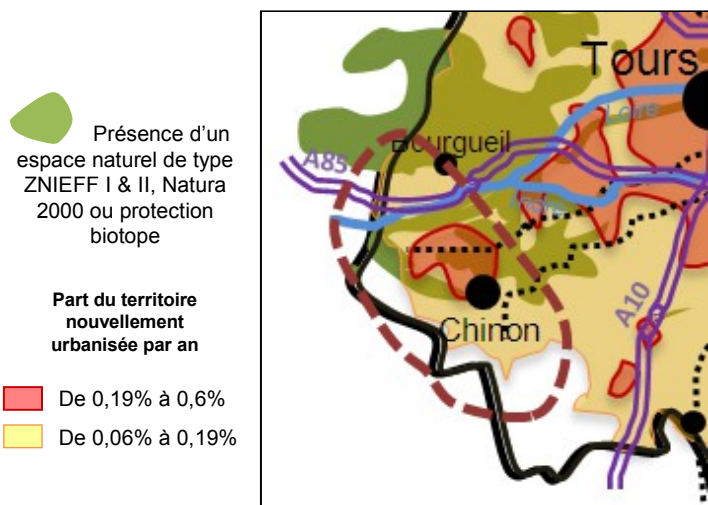
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

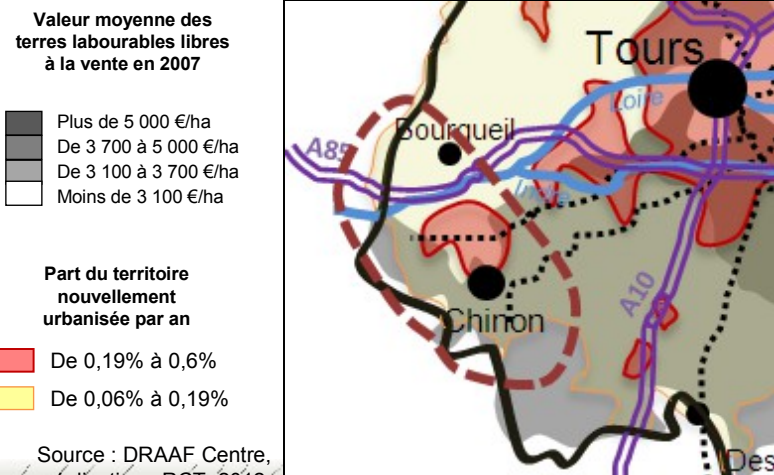
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.



Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus fortes pressions urbaines correspondent à la périurbanisation induite par le développement de la Ville de Chinon, notamment sur les communes situées au nord.

Plus globalement, la proximité de l'agglomération tourangelle entraîne une pression résidentielle diffuse, qui impacte notamment le Val de Loire (classé UNESCO) au nord et le Val de Vienne dans la partie centrale.

La préservation de ces espaces naturels, qui peut prendre appui sur l'outil que constitue le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, peut faire l'objet d'une réflexion commune avec l'agglomération tourangelle.

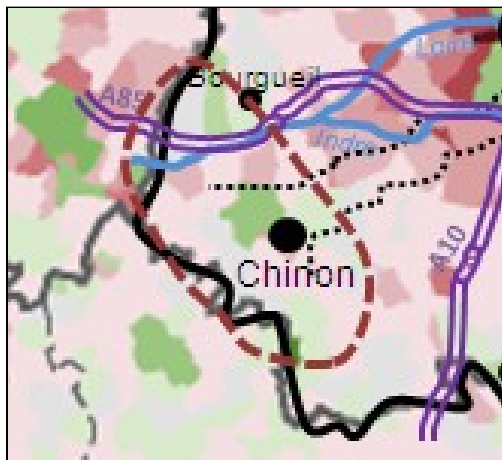
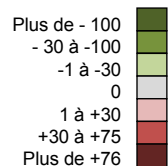
Carte du bas

Cette dynamique résidentielle entraîne des pressions sur les espaces agricoles ; ceux situés au sud de la Loire présentant une forte valeur agronomique.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

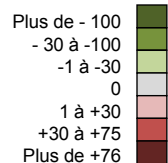
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

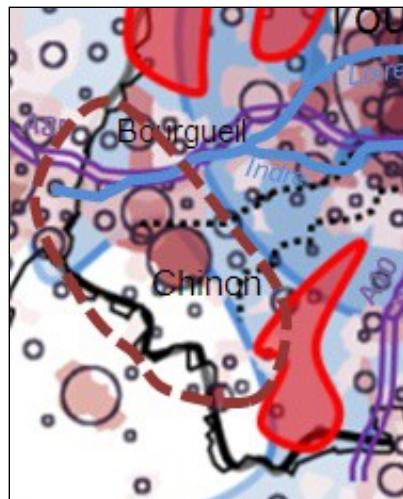
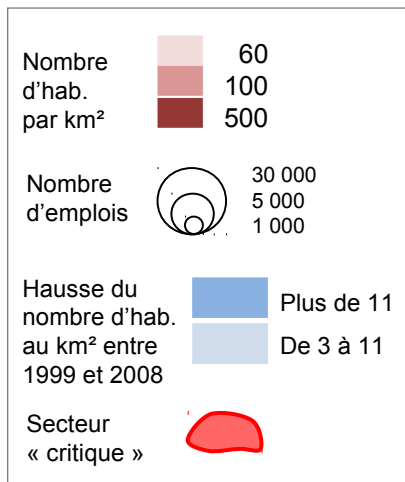
Tandis que la population est restée stable entre 1999 et 2009, l'emploi a fortement progressé (+7,8%).

Les secteurs situés au nord, le long de la vallée de la Loire, connaissent un renforcement de leur attractivité résidentielle, tandis que la population est en stagnation au sud.

À souligner l'évolution contradictoire sur la ville de Chinon, qui connaît une baisse de sa population, mais une hausse de ses emplois.

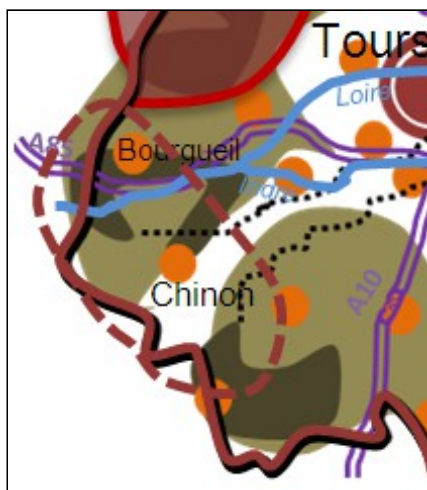
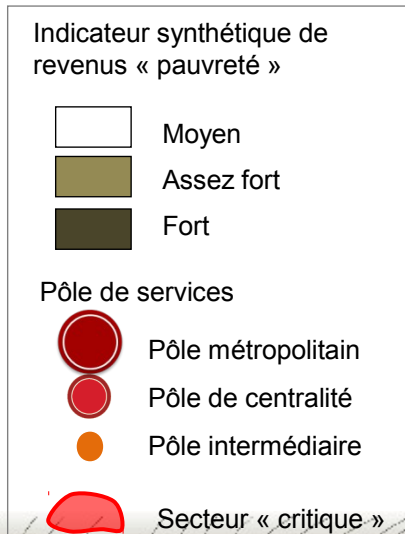
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

Le nord et l'est du territoire, déjà sous influence urbaine, sont également ceux qui profitent des plus fortes hausses récentes de population. Le secteur plus rural, au sud-ouest, connaît en revanche une stagnation.

Carte du bas

Malgré sa dynamique résidentielle positive, le système territorial se caractérise par des niveaux de précarité assez élevés.

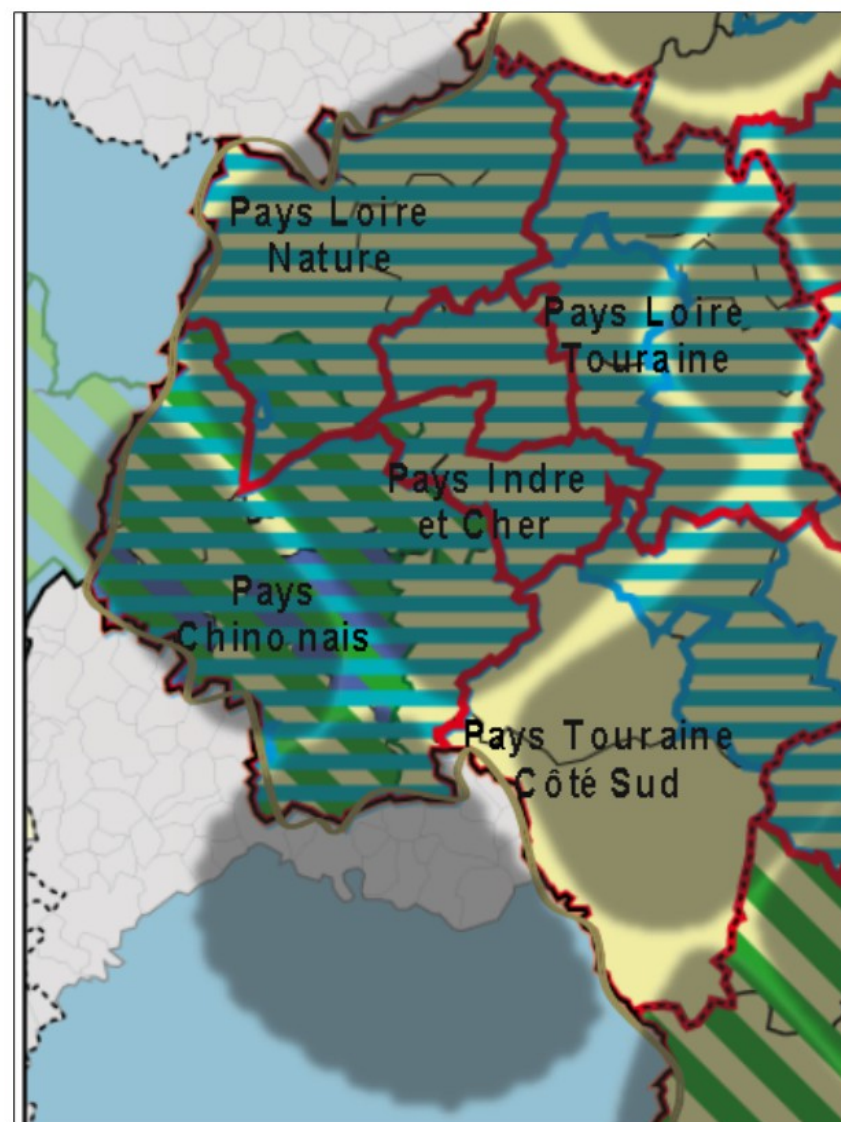
Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Chinon se situe sur le territoire du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine et ne couvre qu'une partie du pays Chinonais.

Le périmètre du SCoT du Chinonais est arrêté depuis fin 2012.

Toutes les communes du territoire ne disposent pas d'un PLU.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Le périmètre actuel du SCoT semble pertinent, dans la mesure où il couvre largement le système territorial de Chinon-Bourgueil.

L'articulation avec la stratégie du Parc Naturel Régional sera à surveiller.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle réflexion partagée avec l'agglomération tourangelle sur une organisation durable et équilibrée de l'offre commerciale et des grands équipements ?
- Quelle approche commune des franges tourangelles en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires ?
- Quelle articulation des stratégies avec le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine pour préserver durablement les espaces naturels ?

Points de vigilance

- La présence d'espaces naturels de grande qualité, à proximité d'une agglomération tourangelle dynamique et en forte expansion résidentielle
- Le niveau élevé de précarité sur un territoire à dominante rurale et périurbaine
- La tendance à la baisse d'attractivité résidentielle de Chinon, qui pourrait à terme pénaliser le fonctionnement de l'ensemble du système territorial
- Le territoire est concerné par les risques naturels (inondations et sismiques) et technologiques (centrale nucléaire)

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Systeme territorial de Gien

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

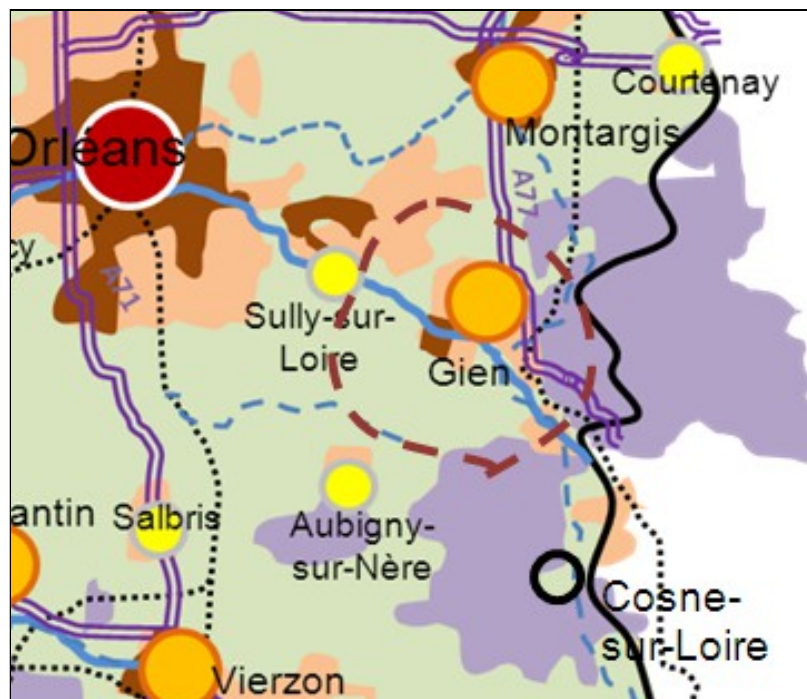
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Gien** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Gien

Situation générale



Source : RCT, 2012.

Autoroute
 Route nationale
 Ligne à grande vitesse
 Voie ferroviaire

Le secteur de Gien est un territoire à dominante périurbaine et rurale, bénéficiant de la dynamique de la vallée de la Loire. Si la gestion durable de cet espace sensible est posée, le territoire est également marqué par des problématiques rurales et d'éloignement aux services.

Ce système territorial, de superficie moyenne, situé à l'extrême périphérie est de l'axe de développement ligérien, est relativement à l'écart des grandes agglomérations (Orléans, Montargis). Il est structuré autour de **la ville de Gien, pôle structurant** (15 161 habitants¹ et 9 289 emplois pour la commune).

Le territoire est traversé du nord au sud par l'autoroute A77 ainsi que par une voie ferrée. Il est par ailleurs fortement structuré par la vallée de la Loire, qui traverse le territoire d'est en ouest.

L'influence urbaine concerne surtout la périphérie de Gien et les communes situées le long de la Loire, avec une problématique des traversées de la Loire qui engendre un développement linéaire au nord de celle-ci. Cette dynamique contraste avec le reste du territoire, agricoles et ruraux sous faible influence urbaine. La partie est du territoire apparaît sensiblement plus rurale.

POPULATION

Évolution 1999-2009 Densité au km² Indice de jeunesse

2009

52 410

2,6%

41

0,83

EMPLOI

Évolution 1999-2009

Ratio actifs occ. / emplois 2009

Ratio actifs occ. / emplois 1999

2009

2,6%

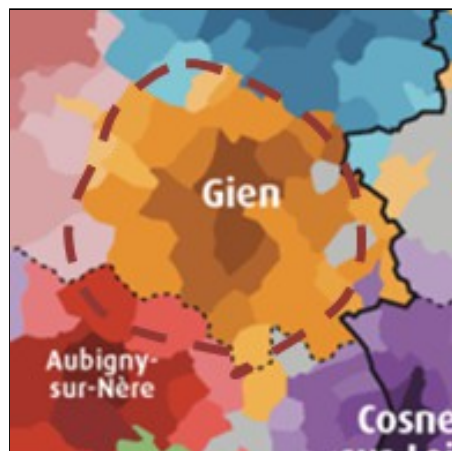
1,00

1,01

¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

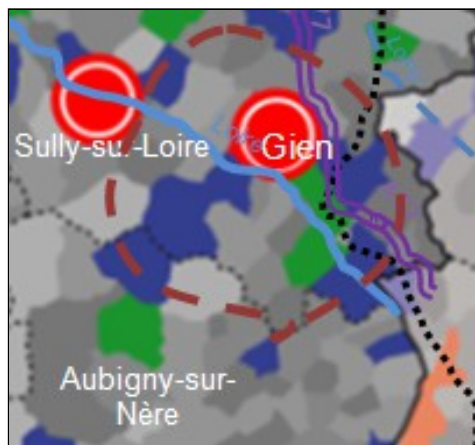
Les bassins d'emplois



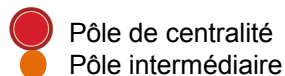
Part des actifs travaillant au sein du pôle d'emploi



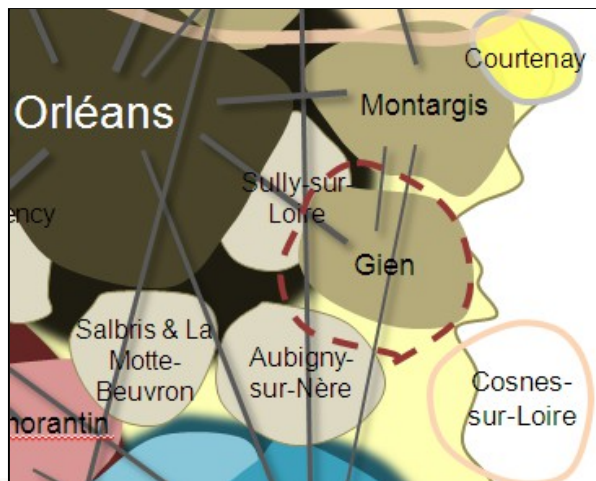
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

De par ses distances avec les grandes aires urbaines, le territoire connaît un fonctionnement essentiellement endogène (emploi, commerces).

Gien structure l'essentiel des déplacements quotidiens des habitants du système territorial, son influence étant relayée par quelques pôles de proximité (St Gondon à l'ouest, Briare et La Bussière à l'est).

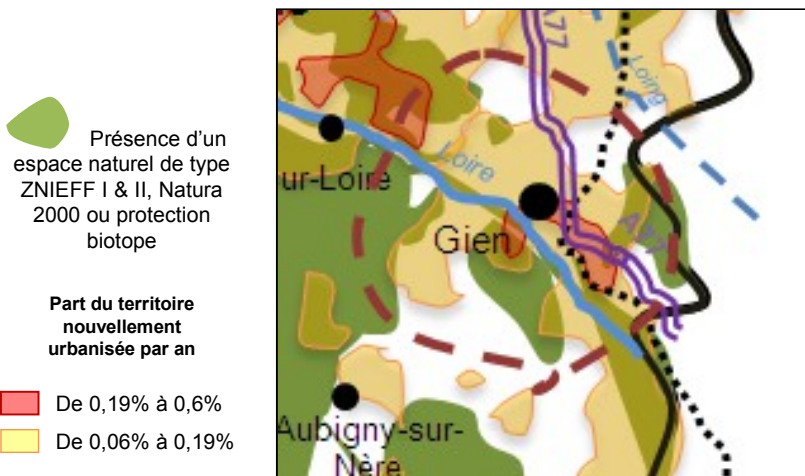
Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent principalement l'aire d'Orléans, qui polarise la majorité des déplacements sortants du système territorial. Tous les types de flux sont concernés : les flux liés aux déplacements des actifs, les flux liés aux achats surtout pour l'accès à des services plus rares (santé, loisirs), les flux inter-entreprises et, enfin, les flux résidence principale-résidence secondaire.

Les flux avec Montargis apparaissent également significatifs (domicile – travail, achats).

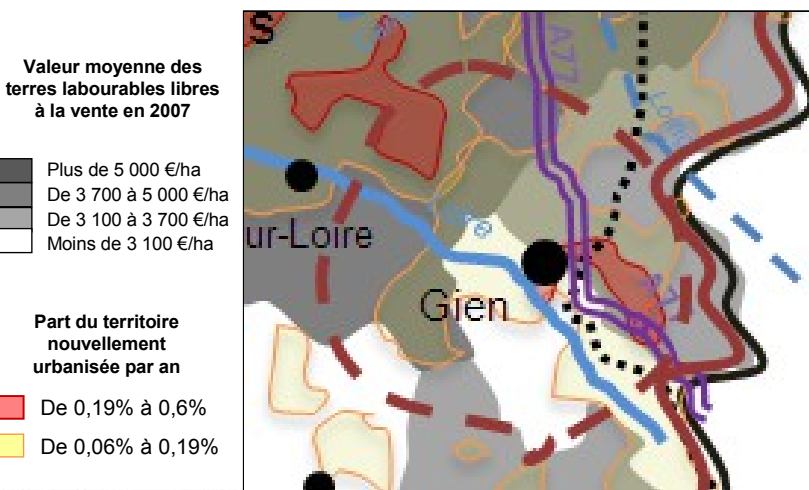
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoit une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

La dynamique résidentielle du territoire apparaît significative le long de la vallée de la Loire, ainsi qu'aux abords de la forêt domaniale d'Orléans. L'axe de l'A77 semble également constituer un secteur attractif du point de vue résidentiel.

La gestion de cette pression résidentielle pourrait faire l'objet de réflexions partagées avec les systèmes territoriaux voisins (Sully-sur-Loire, Orléans), également traversés par la Loire et couverts par la forêt d'Orléans.

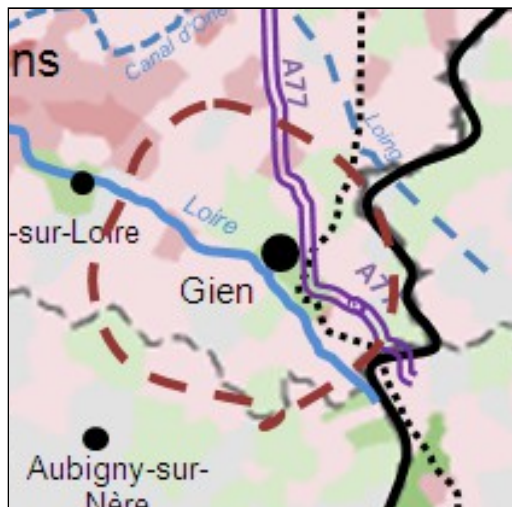
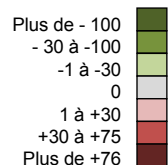
Carte du bas

La dynamique résidentielle observée au cours des dix dernières années impacte notamment les terres agricoles avec une relative valeur agronomique situées au nord de la Loire.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

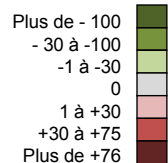
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

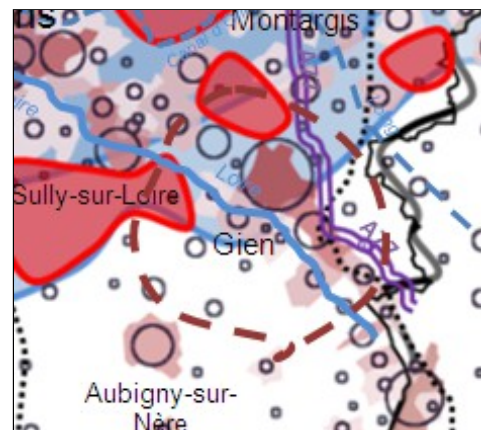
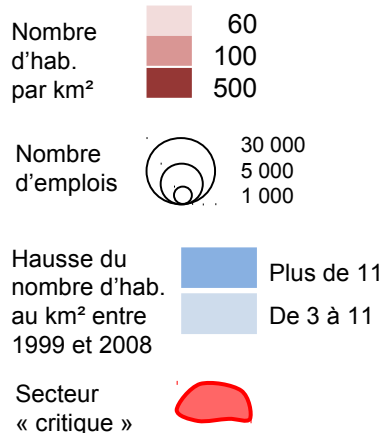
Situé aux franges de la zone dynamique constituée autour du Val de Loire et de l'axe Tours-Blois-Orléans, le système territorial bénéficie en partie de ce dynamisme avec une évolution contrastée : la croissance de l'emploi est plutôt localisée au nord de cet axe et autour de Gien, là où le nombre d'emplois a plutôt eu tendance à stagner, voire légèrement baisser, sur le reste du territoire.

La densité de la population a connu une hausse globale sur tout le territoire, sauf autour de la commune de Gien.

Si le territoire connaît donc une dynamique de l'emploi et de la population plutôt homogène (+2,6% de hausse en dix ans), il est à souligner une légère tendance à la baisse d'attractivité résidentielle des pôles urbains (dont le poids en emplois augmente), avec par conséquent un accroissement de la distance moyenne domicile - travail.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

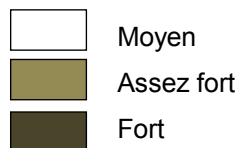
Le SCot vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



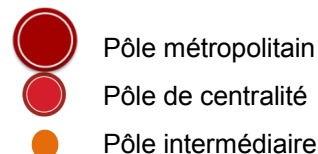
Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Fragilité des populations et éloignement aux services

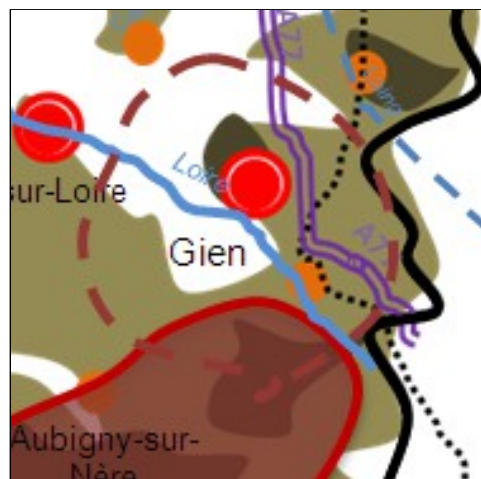
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Carte du haut

Le nord du territoire connaît une dynamique résidentielle relativement forte, tandis que le sud est confronté à une certaine stagnation.

Certains secteurs ruraux du nord et de l'ouest du territoire connaissent une forte croissance résidentielle, alors qu'ils ne disposent que peu d'emplois et de services.

Carte du bas

L'est et le sud du territoire se caractérise par une présence significative de populations à bas revenus, avec un certain éloignement aux pôles de services (notamment dans la partie sud du territoire).

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Gien correspond à un territoire structuré en Pays, le pays du Giennois.

Celui-ci recoupe par ailleurs un schéma de cohérence territoriale sur un périmètre identique.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Il s'agit de conforter la démarche actuelle de SCoT car elle présente une configuration a priori favorable pour assurer une bonne prise en compte des enjeux du territoire :

- Une démarche de planification à la bonne échelle puisque les enjeux rencontrés par ce territoire sont spécifiques et ne recoupent qu'en partie ceux des systèmes territoriaux voisins
- Une cohérence entre SCoT et Pays
- La possibilité de décliner localement les orientations du SCoT à travers les PLU, même si un nombre significatif de communes ne sont pas couvertes

Points de vigilance

- La préservation des paysages et des milieux le long de la vallée de la Loire, concernée par une dynamique résidentielle positive
- Les pressions résidentielles sur les espaces agricoles situés au nord du système territorial
- La question de la fragilité sociale des populations de l'est et du sud du système territorial, par ailleurs relativement éloignées des pôles d'emplois dynamiques
- La problématique des traversées de la Loire

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges orléanaises en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires ?
- Quelle coordination des stratégies avec les collectivités orléanaises (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial d'Aubigny-sur-Nère

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

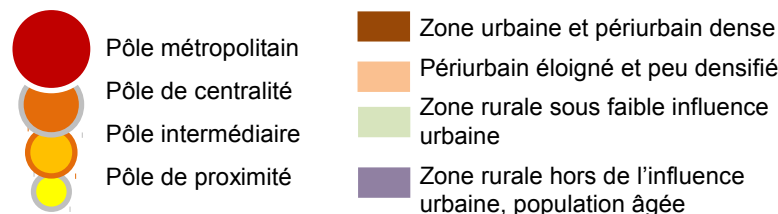
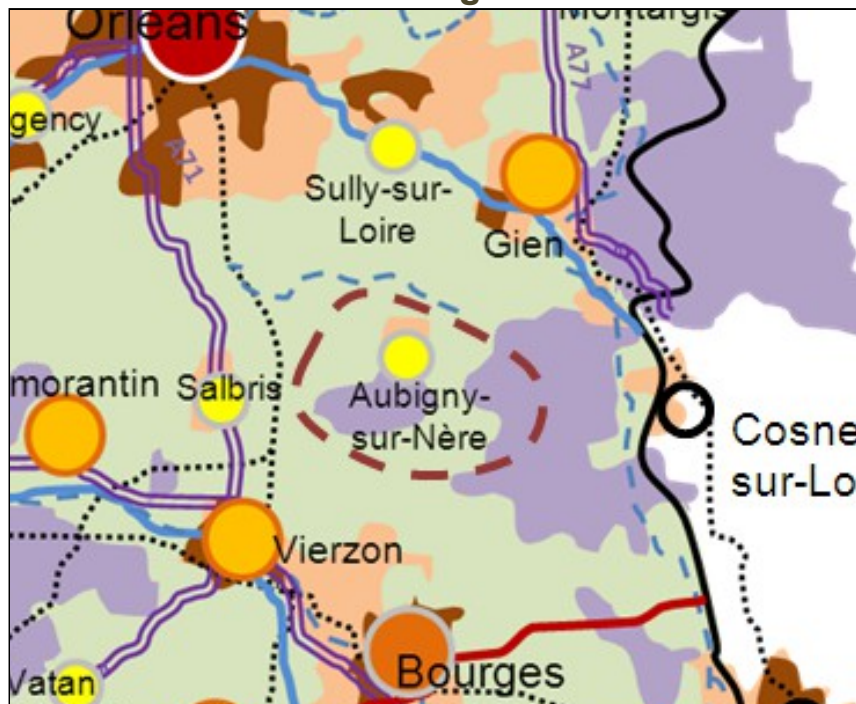
Le présent document constitue une **monographie du système territorial d'Aubigny-sur-Nère** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial d'Aubigny-sur-Nère

Situation générale



Source : RCT, 2012.

— Autoroute
— Route nationale

.... Ligne à grande vitesse

..... Voie ferroviaire

Le secteur d'Aubigny-sur-Nère est un territoire à dominante rurale, éloigné des dynamiques de développement de l'axe ligérien.

Confronté à des indicateurs sociaux fragiles, le maintien de son armature urbaine apparaît comme un enjeu majeur.

Ce système territorial, très limité en termes de surface, est organisé autour d'**Aubigny-sur-Nère**, pôle de proximité (5 879 habitants¹ et 3 024 emplois pour la commune).

Un autre pôle secondaire jouxte Aubigny-sur-Nère, il s'agit d'Argent-sur-Sauldre.

C'est un territoire à dominante rurale, situé à bonne distance des agglomérations (Orléans, Bourges pour les plus proches) et au sud de l'axe de développement ligérien.

Le territoire est par ailleurs situé à l'écart des principaux axes de circulation de la région.

POPULATION

Évolution 1999-2009 Densité au km² Indice de jeunesse

2009

12 692

Évolution 1999-2009

-0,1%

Densité au km²

17

Indice de jeunesse

0,65

2009

4 580

EMPLOI

Évolution 1999-2009

2,8%

Ratio actifs occ. / emplois 2009

0,91

Ratio actifs occ. / emplois 1999

0,96

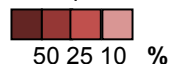
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

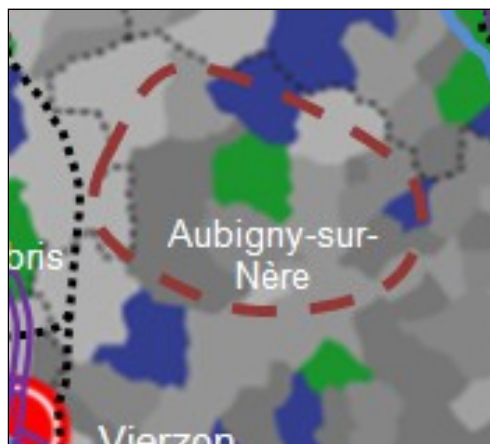
Les bassins d'emplois



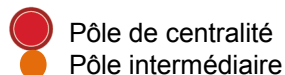
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



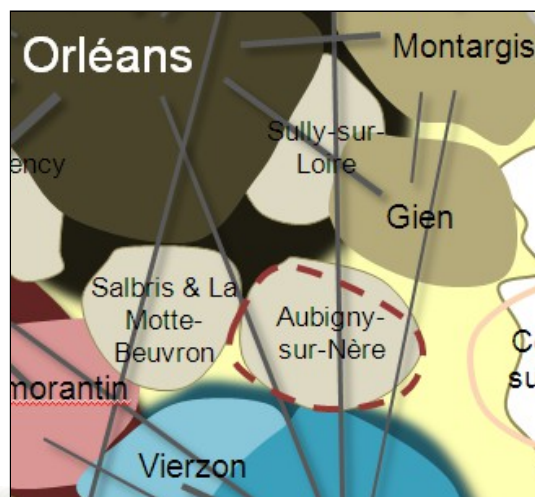
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Un territoire fonctionnant largement autour d'Aubigny-sur-Nère pour les emplois et les services du quotidien, nettement plus dépendant des agglomérations pour les services de niveau intermédiaire et supérieur.

Les systèmes territoriaux voisins de Bourges, Vierzon et Salbris/ Lamotte-Beuvron influencent le territoire sur ses franges pour ce qui est des déplacements domicile-travail.

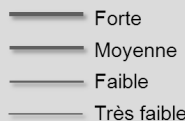
Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent principalement l'aire d'Orléans et l'aire de Bourges au sud, qui polarisent la majorité des déplacements domicile-travail et les flux liés aux achats de la population du système territorial.

Cosnes-sur-Loire influence également la partie est du système territorial d'Aubigny-sur-Nère.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

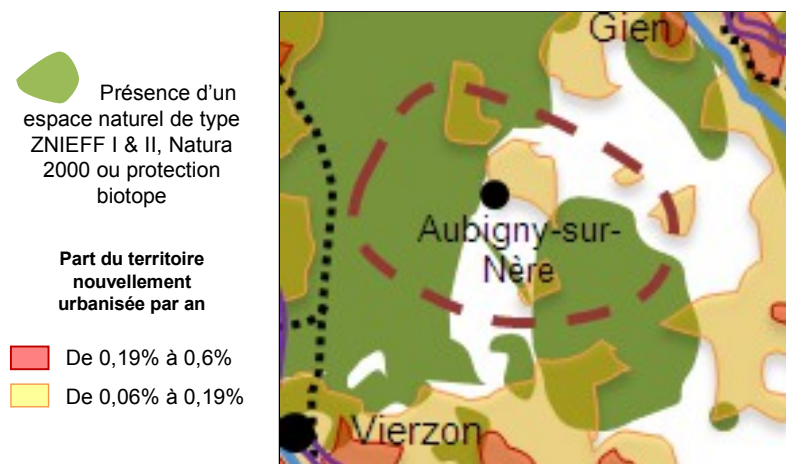
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

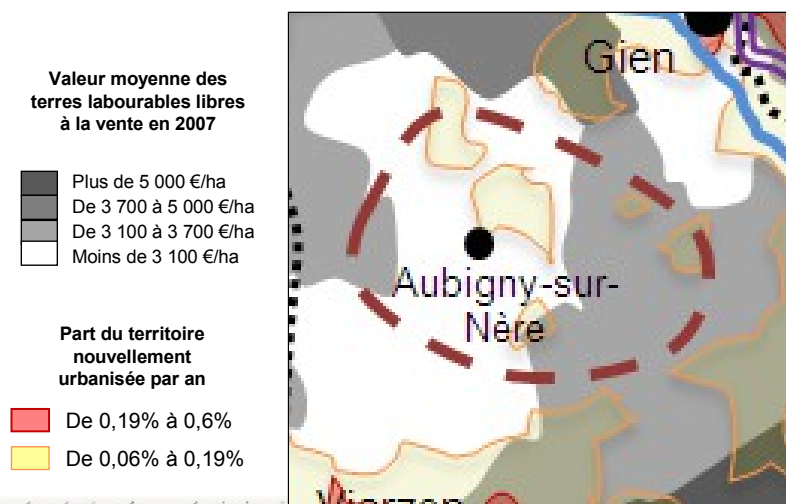
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Le territoire bénéficie d'un patrimoine naturel riche : les franges de la forêt domaniale de Vouzeron à l'ouest et la forêt d'Ivoy, au sud-est et toute une frange de la Sologne sur son flanc ouest.

La dynamique résidentielle périurbaine, relativement limitée sur le territoire, entraîne des pressions plutôt modérées sur les paysages et les espaces naturels protégés situés sur le système territorial. Les secteurs de la Sologne ainsi que les zones humides situées au nord-ouest du territoire apparaissent ponctuellement plus concernées par cette pression résidentielle.

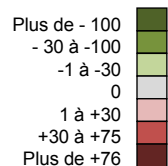
Carte du bas

Les pressions sur les zones agricoles apparaissent relativement limitées, les terres à plus forte valeur agronomique étant par ailleurs situées vers l'est, dans la partie rurale du système territorial.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

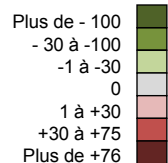
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

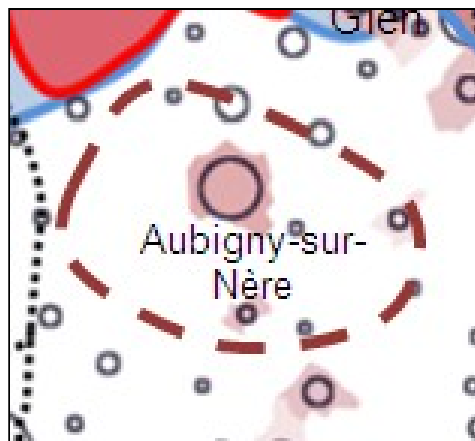
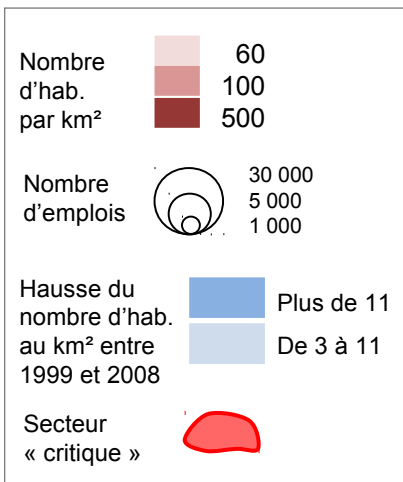
L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

Relativement isolé par rapport aux agglomérations et aux grands axes de développement, ce système territorial est confronté à une stagnation de sa population (stabilité entre 1999 et 2009).

L'emploi a en revanche progressé (+2,8%), et a eu tendance à se concentrer sur la commune d'Aubigny-sur-Nère.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

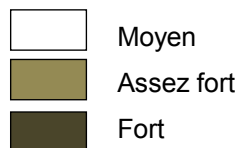
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



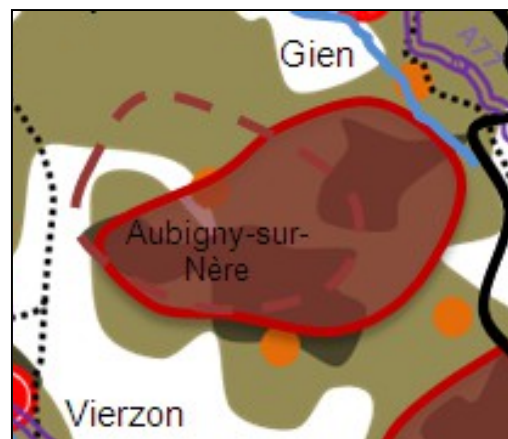
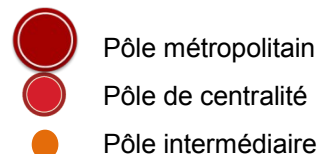
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

La dynamique résidentielle étant relativement faible lors des dix dernières années, le territoire paraît moins que d'autres concerné par la question de la cohérence de son développement entre l'habitat, les emplois et les services.

Carte du bas

La relative faiblesse des revenus de la population conjuguée à l'éloignement par rapport aux grands pôles d'emplois et de services, amènent à considérer l'importance de la question sociale dans les choix d'aménagement de ce territoire.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial n'est actuellement pas couvert par un schéma de cohérence territoriale.

Le système territorial d'Aubigny est situé à l'intérieur du périmètre du pays de Sancerre Sologne.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

L'existence d'une démarche de Pays pourrait constituer un outil pour une mobilisation des élus autour d'une future démarche de planification.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges orléanaises en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction naturelle, agricole et récréative sur ces territoires ?
- Quelle coordination des stratégies avec celles des collectivités voisines d'Orléans – Salbris, Sully, Gien, Orléans (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises), au bénéfice du renforcement de l'armature du système territorial d'Aubigny ?
- Quelle articulation des stratégies avec les territoires de Gien, Salbris et Orléans, pour une gestion durable de la forêt d'Orléans ?

Points de vigilance

- La préservation des espaces naturels (la Sologne notamment)
- La forte dépendance avec les systèmes territoriaux limitrophes (Orléans et Bourges)
- La vulnérabilité des populations du fait de l'isolement du territoire, de l'absence de pôle de services sur le territoire et de la fragilité des indicateurs sociaux
- La faible densité de population (17 habitants au km²) et son vieillissement (indice de jeunesse de 0,65)

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Vierzon

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

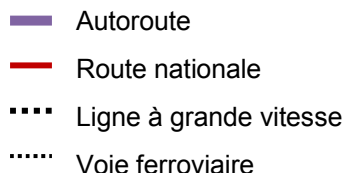
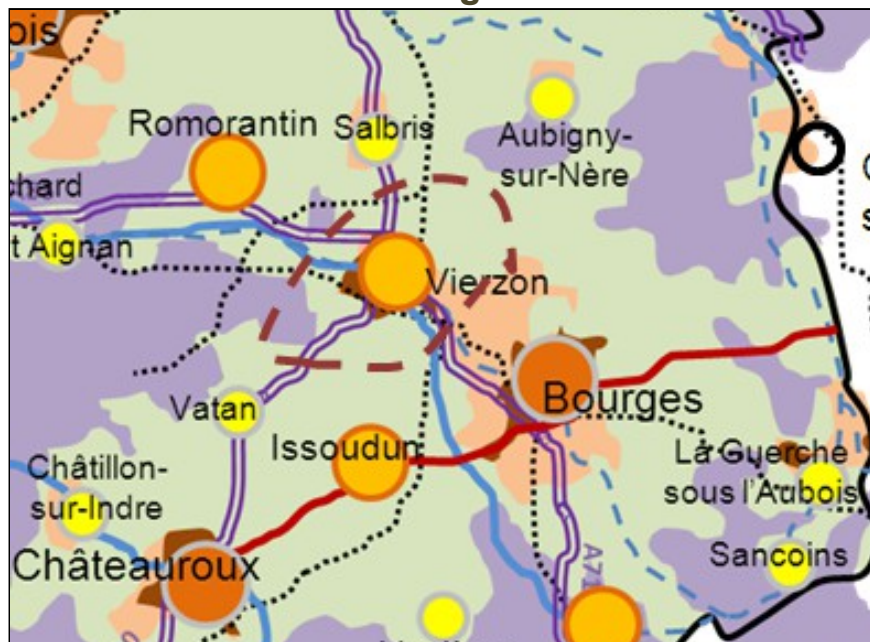
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Vierzon** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Vierzon

Situation générale



Source : RCT, 2012.

Le secteur de Vierzon constitue un territoire bénéficiant d'indicateurs socio-économiques fragiles. Par ailleurs, la question de la préservation durable des fonctions naturelles et agricoles du territoire se pose de manière particulière sur ce territoire.

Ce système territorial est très largement structuré autour du **pôle intermédiaire de Vierzon** (27 020 habitants¹ et 11 651 emplois pour la commune).

Quelques pôles plus locaux maillent également le territoire, même s'ils sont en nombre très réduit sur le territoire : Neuvy-sur-Barangon (1 256 habitants et 358 emplois).

Le territoire est situé au carrefour de plusieurs axes routiers majeurs, ce qui lui confère une position stratégique : l'A85 qui longe le Cher jusqu'à Tours, l'A71 qui permet de relier Orléans et l'A20 qui descend vers Châteauroux. En plus de ces axes routiers, le territoire est traversé par plusieurs voies ferrées le traversant du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Le territoire est largement organisé autour de Vierzon, et de l'axe historique nord – sud de la vallée du Cher

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole et forestier.

Le sud-ouest du système territorial est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

	POPULATION				EMPLOI			
	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	47 456	-3,2%	55	0,72	16 362	-0,5%	0,96	0,95

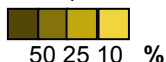
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

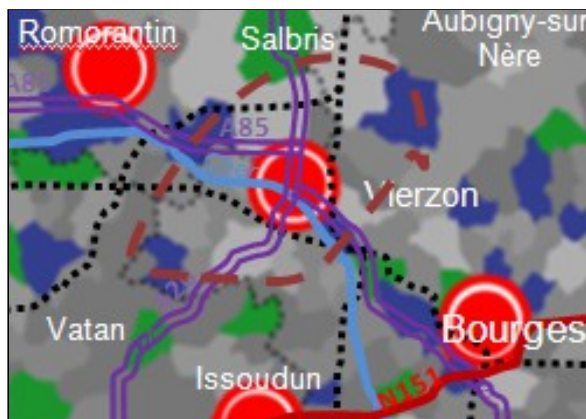
Les bassins d'emplois



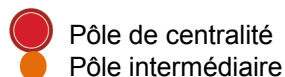
Part des actifs travaillant au sein du pôle d'emploi



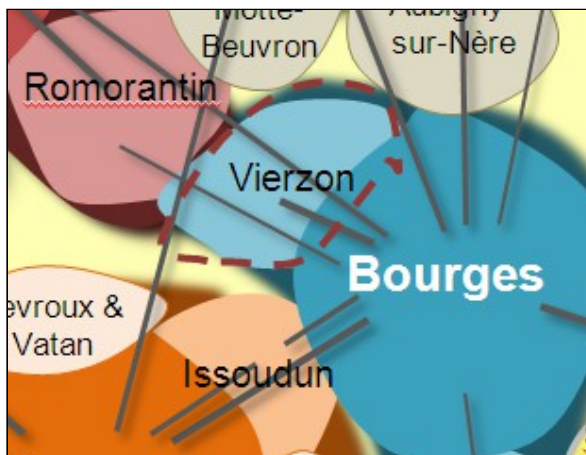
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Le fonctionnement du territoire est largement organisé autour de Vierzon, principal pôle d'emplois et de services.

Situé le long de la Vallée du Cher, ce système territorial est également marqué par la densité du maillage urbain, et la proximité de Bourges (à l'est) et de Romorantin (à l'ouest).

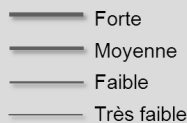
Relations avec les systèmes voisins

Le fonctionnement de Vierzon apparaît assez fortement complémentaire de celui de Bourges, avec des relations quotidiennes importantes en ce qui concerne les déplacements domicile – travail, les achats et les relations entre entreprises.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux (Romorantin notamment) paraissent plus limitées.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

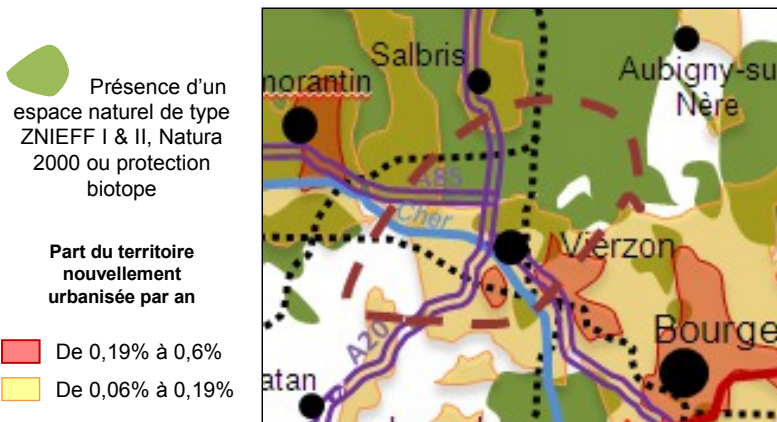
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

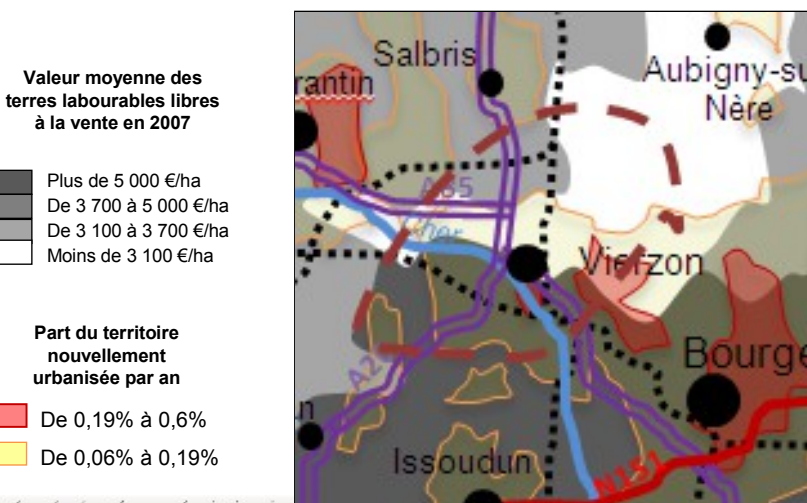
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

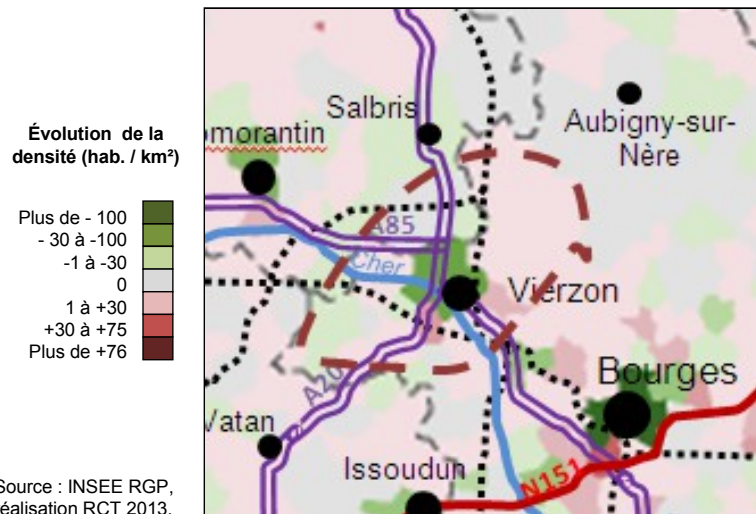
Toute la partie nord du territoire est couverte par la Sologne et par la forêt de Vierzon notamment. Si les pressions urbaines ne concernent que faiblement ces espaces protégés, elles portent surtout sur la vallée du Cher.

Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression significative sur les terres agricoles de forte valeur agronomique situées au sud du Cher sur l'axe reliant Bourges à Vierzon.

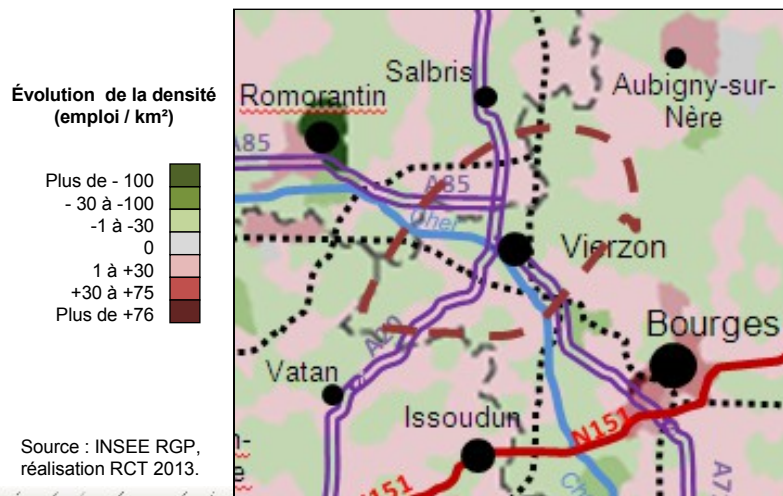
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

La population est globalement en recul sur le territoire (-3,8% entre 1999 et 2009), avec des évolutions contrastées : des baisses importantes sur la commune de Vierzon et, dans une moindre mesure sur l'ensemble des communes situées à l'ouest de l'A71 et une hausse relative sur les communes situées à l'est de ce même axe nord-sud.

L'emploi n'a en revanche connu que de faibles variations quantitatives sur l'ensemble du territoire.

Ces évolutions posent la question de l'attractivité résidentielle du cœur urbain du territoire, dont le recul entraîne des conséquences sur l'allongement des distances quotidiennes.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire

Nombre d'hab. par km²

60
100
500

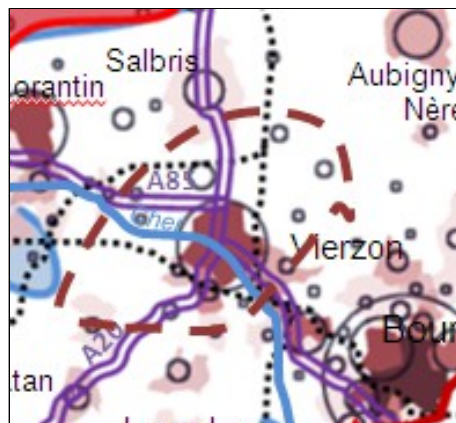
Nombre d'emplois

30 000
5 000
1 000

Hausse du nombre d'hab. au km² entre 1999 et 2008

Plus de 11
De 3 à 11

Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Fragilité des populations et éloignement aux services

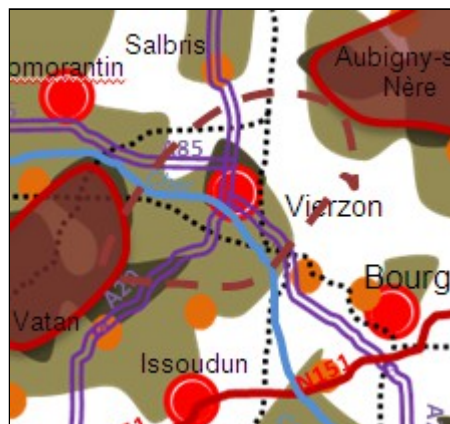
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »

	Moyen
	Assez fort
	Fort

Pôle de services

	Pôle métropolitain
	Pôle de centralité
	Pôle intermédiaire

Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Carte du haut

La question de la cohérence entre la dynamique résidentielle et l'organisation du territoire se pose peu sur ce système territorial, marqué par une stabilité de la population de ses communes.

Carte du bas

Le sud-est du territoire, plus rural, est marqué par la présence de populations plus pauvres. Les questions d'accès aux services et aux emplois y apparaissent donc plus sensibles qu'ailleurs.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Vierzon est à cheval sur trois pays : la Grande Sologne, Sancerre Sologne et le Pays de Vierzon.

Il n'est par ailleurs pas encore couvert par un Schéma de Cohérence territoriale.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- Il serait intéressant d'envisager l'émergence d'une démarche de SCoT à l'échelle du système territorial.

Points de vigilance

- Les pressions croissantes sur un espace agricole à forte valeur agronomique, en particulier au sud de la Vallée du Cher
- Le risque de banalisation et de fragmentation des paysages de Sologne et de ceux le long du Cher et sous une pression résidentielle diffuse
- La perte d'attractivité résidentielle du centre urbain de Vierzon, et ses conséquences sur l'allongement des distances de déplacements quotidiens
- Le risque de dépendance croissante des habitants du territoire par rapport à Bourges dans un contexte où les petits centres urbains risquent de souffrir de la crise économique et de la fragilisation de l'emploi public.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges de l'agglomération de Bourges pour ne pas subir ces prochaines années une augmentation prévisible de la périurbanisation ?
- Quelle articulation des stratégies avec le territoire de Bourges pour une préservation des espaces agricoles et d'Orléans pour la protection de la Sologne ?

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Système territorial de Bourges

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

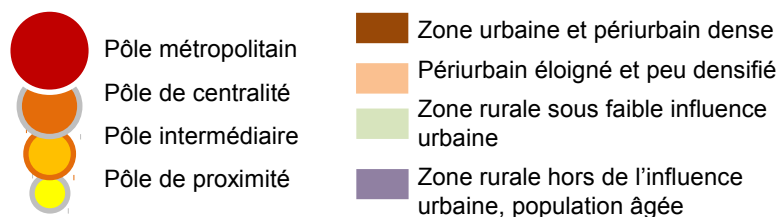
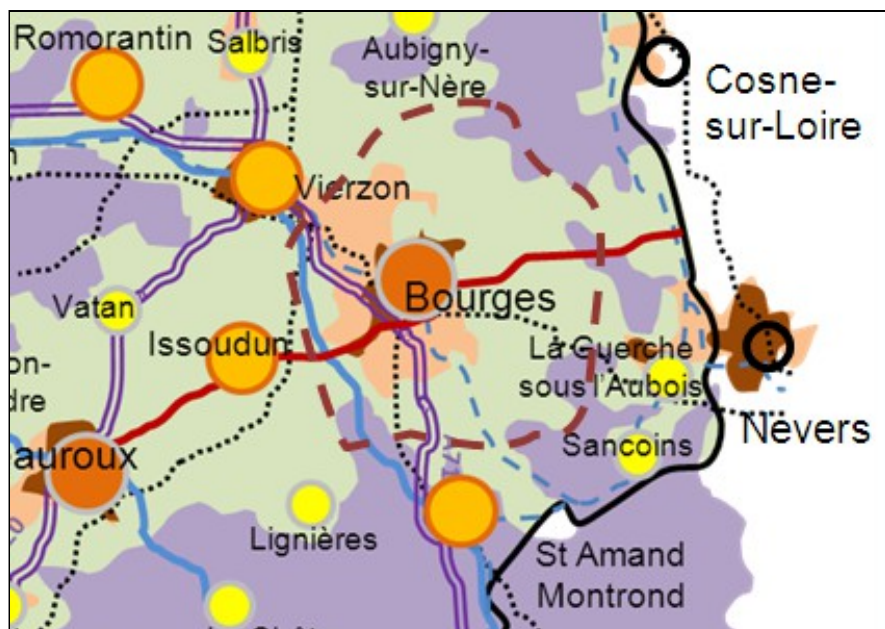
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Bourges** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Bourges

Situation générale



Source : RCT, 2012.

-  Autoroute
-  Route nationale
-  Ligne à grande vitesse
-  Voie ferroviaire

Le secteur de Bourges constitue un territoire bénéficiant d'indicateurs socio-économiques plutôt favorables, et s'inscrit dans une dynamique résidentielle positive. Cependant, la question de la préservation durable des fonctions agricoles du territoire se pose de manière particulière sur ce territoire.

Ce système territorial est organisé autour de **Bourges**, pôle d'envergure départementale (66 786 habitants et 39 273 emplois au sein d'une aire urbaine de 139 902 habitants). Les limites du système territorial apparaissent relativement claires dans la mesure où Bourges est entouré par une armature urbaine équilibrée (Vierzon, Issoudun, St Amand-Montrond, Nevers, Cosne-sur-Loire...)

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Saint-Florent-sur-Cher à l'ouest au croisement de la nationale N151 et du Cher (6 630 habitants et 2 830 emplois), Saint-Doulchard (9 124 habitants et 5 881 emplois) et Mehun-sur-Yèvre (6 810 habitants et 2 183 emplois) au nord-ouest Dun-sur-Auron au sud (4 002 habitants, 1 291 emplois) pour les plus importants.

Le territoire est traversé par deux axes routiers majeurs, l'A71 et la N151, et par deux voies ferrées. Il est par ailleurs situé à proximité du pôle de Vierzon, véritable nœud autoroutier.

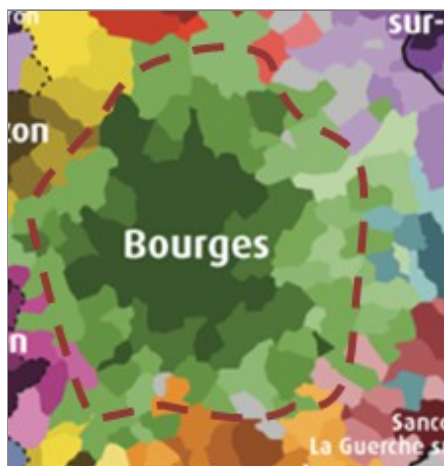
Au-delà de la périphérie de Bourges et de l'axe Bourges-Vierzon, tout le territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

POPULATION					EMPLOI			
	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	165 912	-1,0%	72	0,91	72 283	3,4%	1,05	1,04

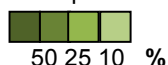
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

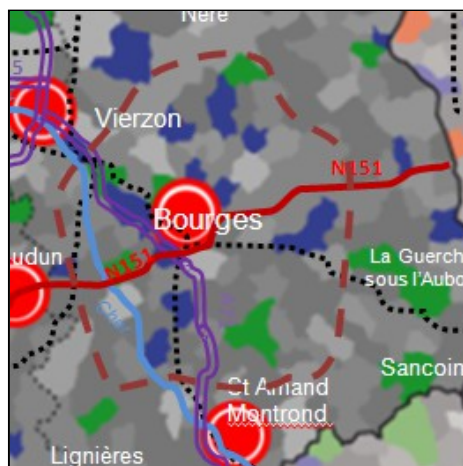
Les bassins d'emplois



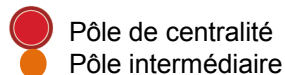
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Bourges (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une part significative des déplacements quotidiens de la population du système territorial. Son influence dépasse même parfois les frontières du périmètre du système territorial. Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale.

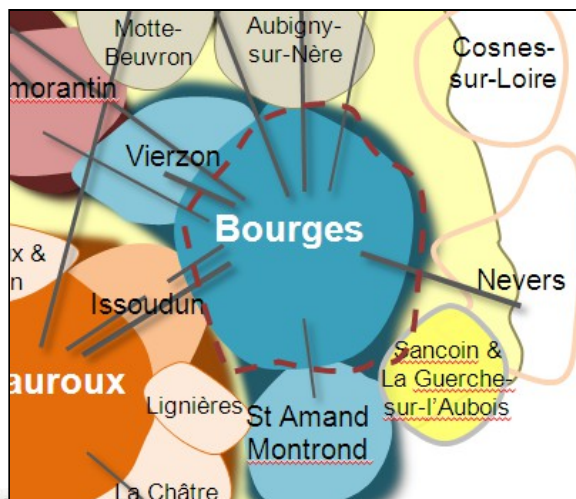
Relations avec les systèmes voisins

Le système territorial de Bourges constitue un système influant fortement sur les systèmes voisins, de taille plus modeste (Vierzon, Issoudun, St Amand-Montrond, Aubigny-sur-Nère, Nevers).

L'importance de son offre d'emplois et de services permet de construire des solidarités quotidiennes avec ces territoires voisins.

Les relations avec Châteauroux sont également notables, notamment en ce qui concerne les flux liés aux achats et les flux inter entreprises.

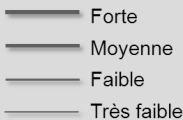
La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

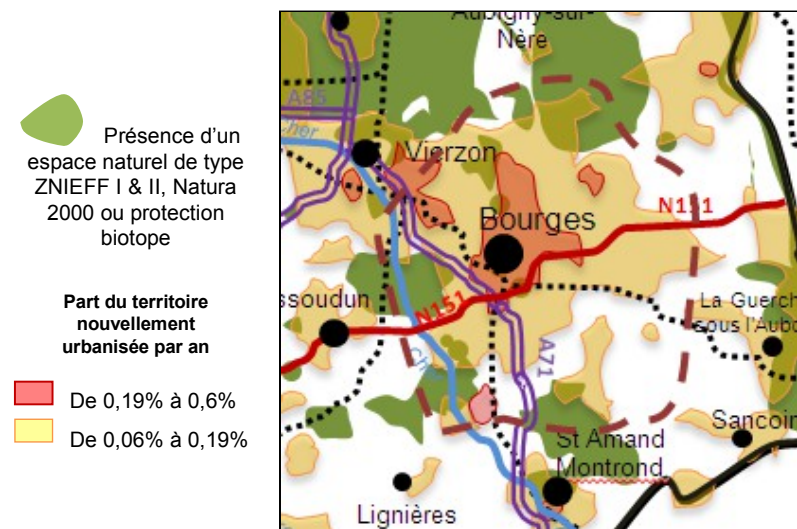
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

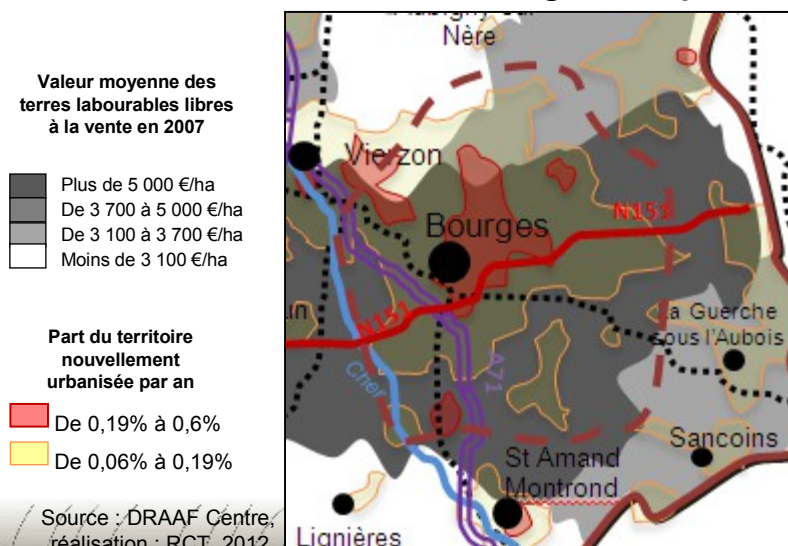
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles



Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus fortes pressions résidentielles se situent dans la périphérie nord de Bourges et dans le prolongement du développement de Vierzon au nord-ouest.

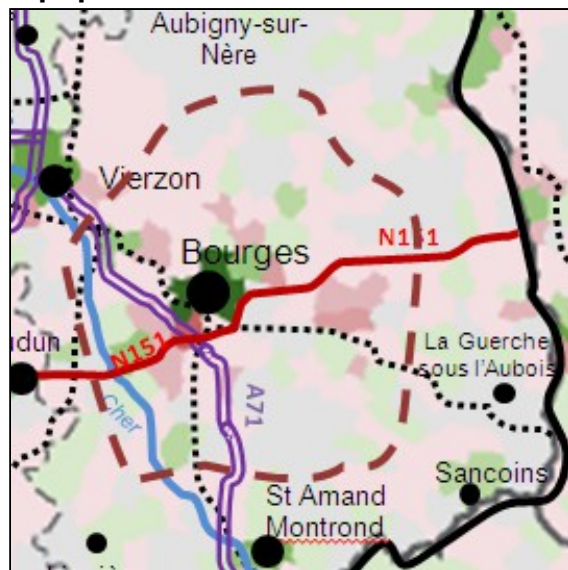
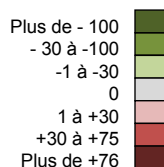
Des pressions s'exercent notamment sur les franges de la forêt de Vouzeron : l'évolution de cette forêt, notamment ses franges, sera à surveiller de manière particulière et peut faire l'objet d'une réflexion commune avec le territoire de Vierzon.

Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression conséquente sur les terres agricoles. Tout le centre du territoire, largement couvert par des terres céréalières de forte valeur agronomique, est soumis à une dynamique résidentielle relativement rapide.

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

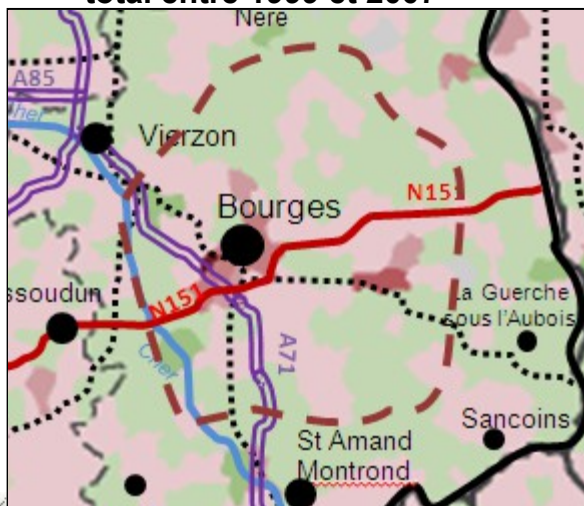
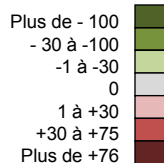
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

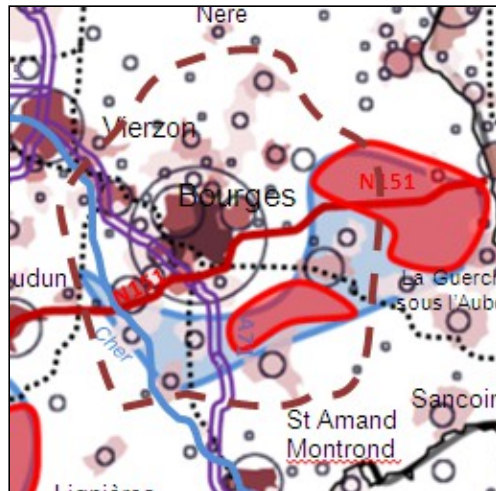
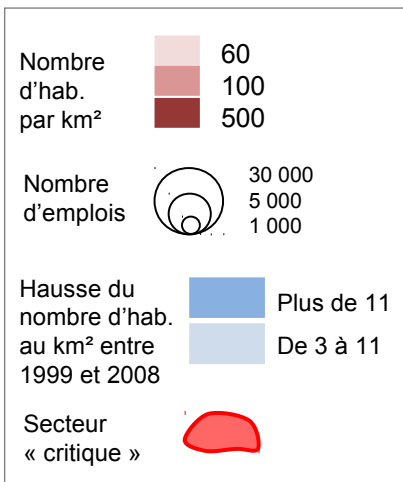
La population a légèrement reculé (-1% entre 1999 et 2009), avec des évolutions contrastées à l'intérieur du territoire : une forte baisse à Bourges et dans sa périphérie proche, une légère augmentation sur le reste du territoire.

L'emploi a progressé positivement (+3,4%), notamment autour de Bourges.

Ces évolutions ont tendance à renforcer le décalage spatial entre lieu de résidence et lieu de travail, avec des conséquences sur les distances quotidiennes.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

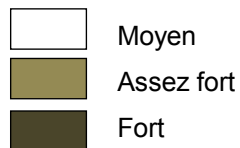
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



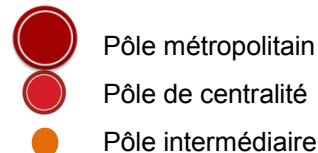
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

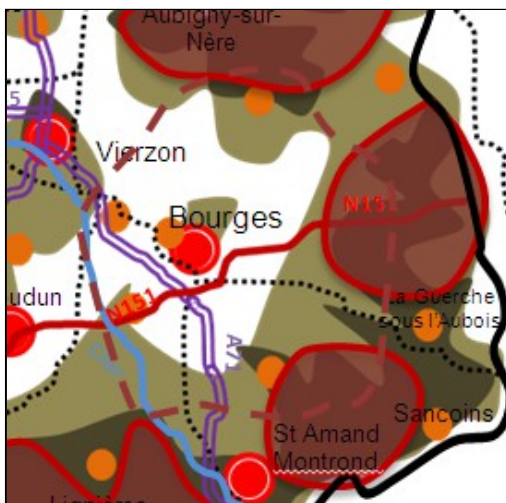
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

La croissance de Bourges entraîne des phénomènes de périurbanisation significatifs sur des terres agricoles principalement situées au sud de la N151. Cette croissance périurbaine s'effectue par ailleurs sur des zones mal desservies et des territoires à dominante rurale.

Carte du bas

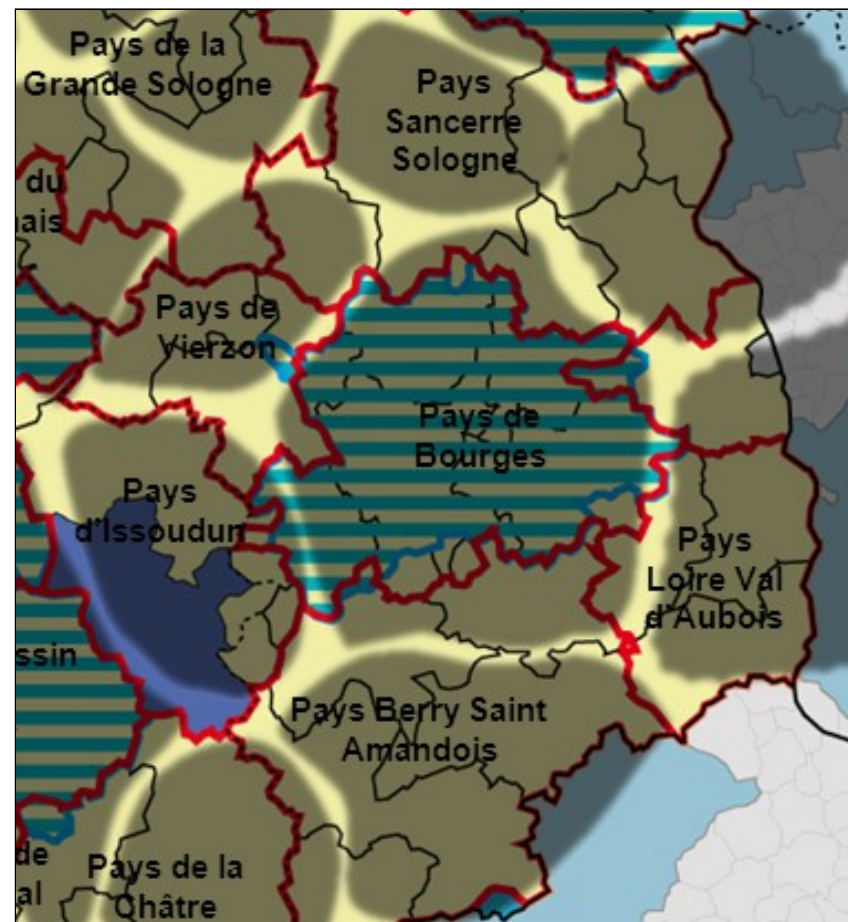
Les périphéries nord, est et sud de Bourges sont marquées par une proportion importante de populations pauvres. Leur éloignement aux services et aux transports collectifs rend ces territoires particulièrement vulnérables.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Bourges correspond approximativement au périmètre du pays de Bourges, en le dépassant légèrement au nord (sur le pays de Sancerre Sologne), au sud (pays du Berry Saint-Amandois) et à l'est (pays Val Loire d'Aubois).

Un schéma de cohérence territoriale couvre une large partie du système territorial.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

L'élargissement du périmètre du SCoT actuel au périmètre proposé par le système territorial permettrait d'aborder les enjeux à une échelle plus pertinente.

Points de vigilance

- Les pressions croissantes sur un espace agricole à forte valeur agronomique
- La perte d'attractivité résidentielle des centres urbains (Bourges), et ses conséquences sur l'allongement des distances de déplacements quotidiens
- L'influence croissante de Bourges sur des territoires ruraux éloignés, marqués par une forte proportion de populations aux revenus modestes

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle approche commune des franges du système territorial en termes de développement résidentiel, et de maintien d'une fonction agricole durable sur ces territoires ?
- Quelle coordination des stratégies avec les petits systèmes territoriaux voisins (développement résidentiel, transport, agriculture, accueil des entreprises) ?
- Quelle articulation des stratégies avec le territoires de Vierzon pour une gestion durable de la forêt de Vouzeron ?

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Système territorial d'Issoudun

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

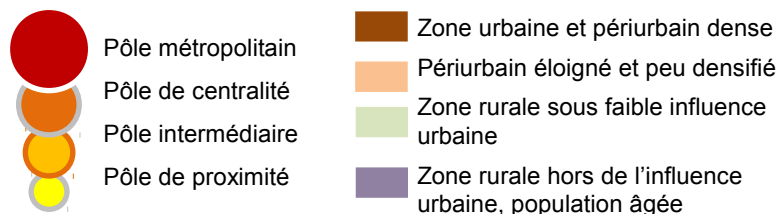
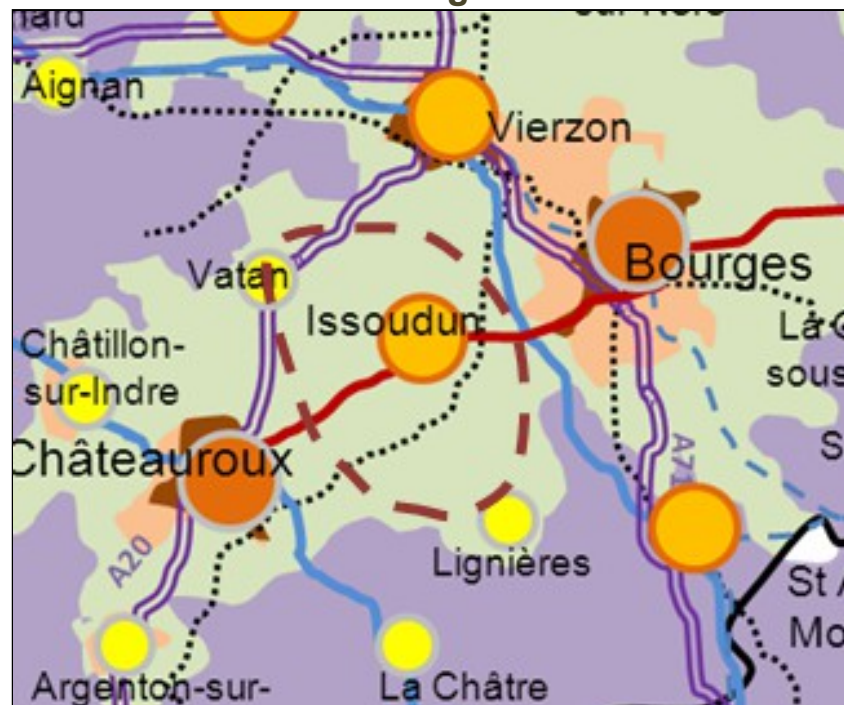
Le présent document constitue une **monographie du système territorial d'Issoudun** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Issoudun

Situation générale



Source : RCT, 2012.

-  Autoroute
-  Route nationale
-  Ligne à grande vitesse
-  Voie ferroviaire

Le système territorial d'Issoudun constitue un territoire à dominante rurale, organisé autour d'un pôle urbain et d'un axe routier orienté est – ouest.

Ce système territorial, situé entre les aires de Bourges et de Châteauroux, est organisé autour **d'Issoudun** (13 230 habitants et 7 129 emplois), identifié comme pôle structurant.

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Vatan (2 059 habitants et 758 emplois), Reuilly (2 060 habitants et 634 emplois), Massay ou encore Neuvy-Paillou.

Le territoire est traversé par deux axes routiers majeurs : la Nationale N151 qui permet de relier Bourges et Châteauroux et l'A20 qui permet de relier Vierzon. Il est par ailleurs situé à proximité de l'A71 qui passe à l'est du système territorial et une voie ferrée traverse le territoire du nord-est au sud-ouest.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

POPULATION

EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
34 109	2,3%	29	0,81	11 980	2,5%	0,86	0,90

¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois



Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



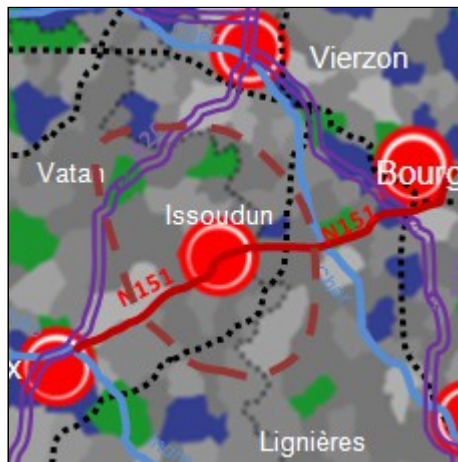
L'analyse des déplacements liés
à l'emploi et aux services (cartes
du haut) permet de définir des
ensembles territoriaux cohérents
(ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux

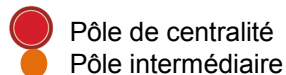


Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

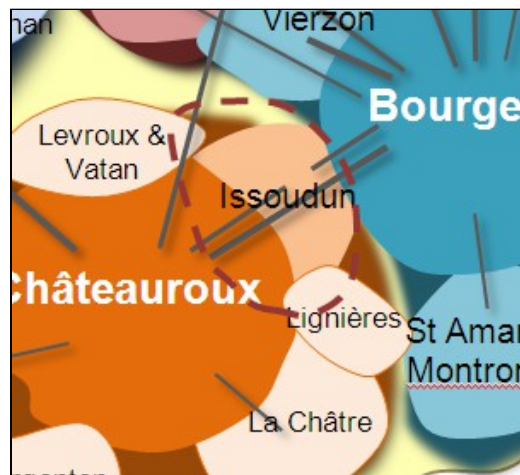
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance relative du pôle d'Issoudun (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Vatan notamment à son extrême nord-ouest), mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : l'aire de Châteauroux polarise les déplacements des communes de l'ouest du territoire, tandis que Bourges influence le fonctionnement de sa frange est.

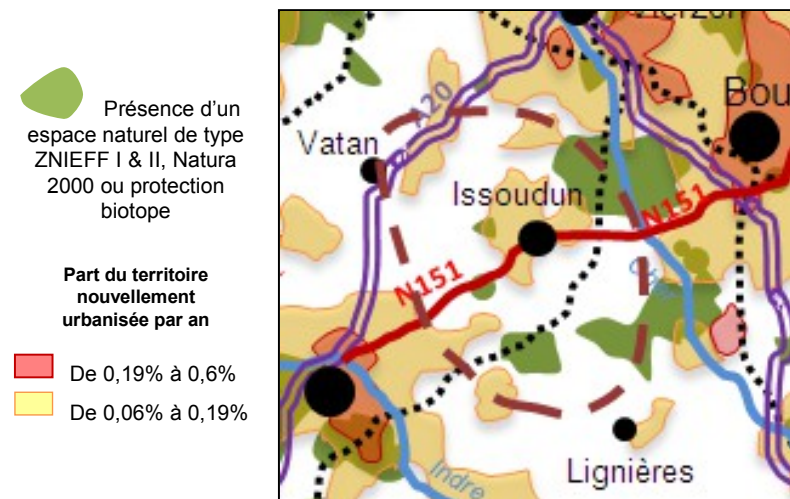
Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire de Châteauroux et l'aire de Bourges, situées à proximité. Les flux concernés sont principalement les flux liés aux déplacements des actifs, aux achats et aux flux résidence principale – résidence secondaire.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux paraissent plus limitées.

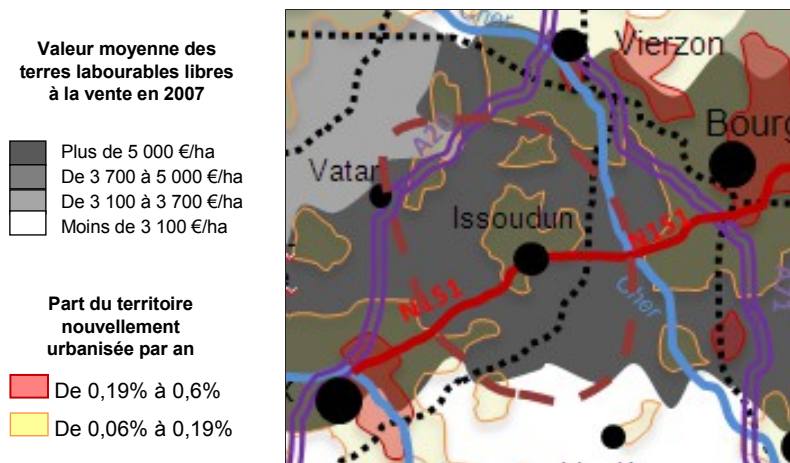
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoit une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les pressions urbaines sur les espaces naturels protégés apparaissent limitées sur le territoire, même si l'axe de la N151 et la périphérie d'Issoudun apparaissent relativement attractifs.

Les espaces naturels protégés, essentiellement situés au sud et à l'est du territoire, apparaissent donc relativement préservés de la pression urbaine.

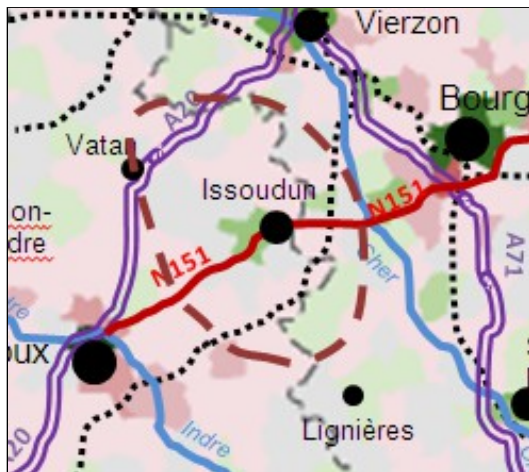
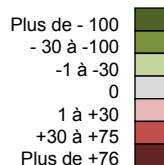
Carte du bas

Cette pression résidentielle est par conséquent relativement modérée sur les espaces agricoles, qui présentent sur le territoire une forte valeur agronomique.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

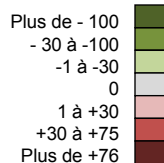
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

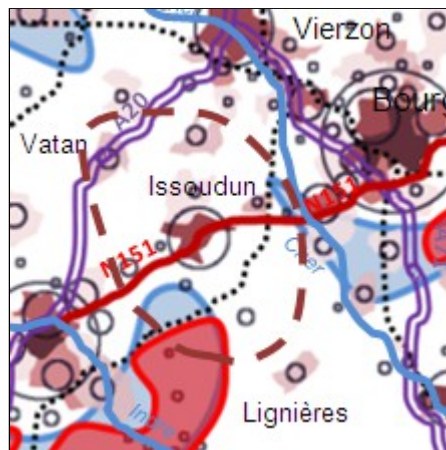
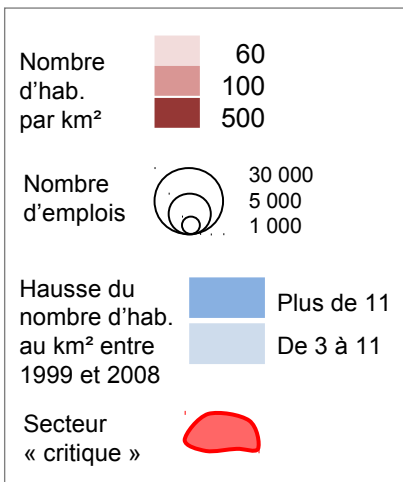
La population a légèrement progressé (+2,3% entre 1999 et 2009) sur le périmètre du système territorial : si elle a diminué à Issoudun et dans deux communes périphériques, elle est restée stable sur d'autres, tandis que certains ont vu leur population légèrement augmenter.

L'emploi a également progressé (+2,6%), avec des évolutions peu contrastées d'une commune à l'autre.

L'équilibre entre lieu de résidence et lieu d'emploi semble donc s'être globalement maintenu.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

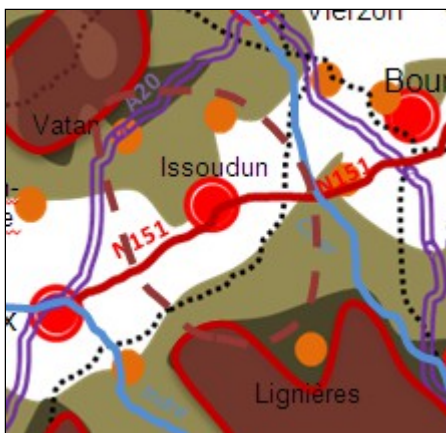
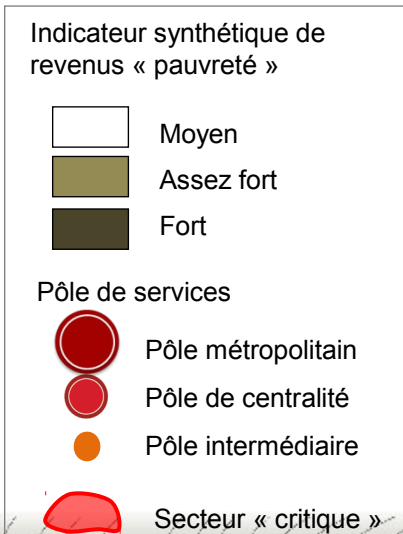
L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Fragilité des populations et éloignement aux services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Carte du haut

L'armature territoriale est restée stable sur la période 1999-2008, avec un maintien global des équilibres entre l'habitat, l'emploi et les services.

Carte du bas

Les parties nord et sud du territoire, plus rurales et éloignées des transports, sont également celles qui comportent une part significative de populations pauvres. Elles présentent donc une fragilité particulière.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial d'Issoudun correspond approximativement à un territoire structuré en Pays, le Pays d'Issoudun et celui de la Champagne Berrichonne.

Il n'est pas couvert par un schéma de cohérence territoriale.

Une procédure de PLUi est en cours sur la communauté de communes Champagne Berrichonne.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUi
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- Le périmètre du Pays pourrait constituer une base intéressante pour faire émerger une démarche de SCoT correspondant à une échelle qui a déjà du sens pour les acteurs locaux

Points de vigilance

- La fragilité sociale d'une part importante de la population et son éloignement aux pôles d'emplois et de services
- Le faible dynamisme résidentiel des centres urbains, notamment celui d'Issoudun
- La faible densité de population (29 habitants au km²) et ses conséquences en terme de maintien des services

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelles stratégies partagées avec Bourges et Châteauroux en terme d'organisation des services à la population, ou de coordination des stratégies de développement économique ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial de Châteauroux

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

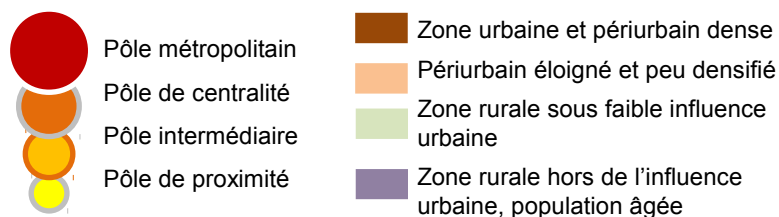
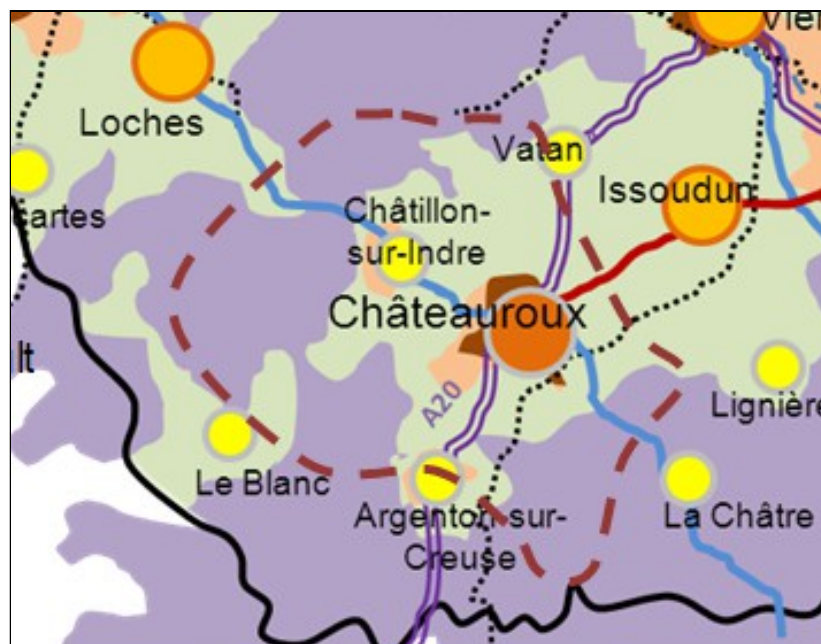
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Châteauroux** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Châteauroux

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

Le secteur de Châteauroux constitue un vaste ensemble territorial organisé autour de Châteauroux.

Il est marqué par la présence d'un espace naturel exceptionnel et fragile, la Brenne, mais également par la forte proportion de populations fragiles.

Ce système territorial est structuré autour de **Châteauroux** (49 386 habitants¹ et 26 430 emplois pour la commune au sein d'une aire urbaine de 93 691 habitants), pôle d'envergure départementale.

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Buzançais (4 501 habitants, 1 950 emplois), Châtillon-sur-Indre (2 833 habitants, 1 143 emplois), Levroux (2 832 habitants et 1 011 emplois) ou encore Neuvy-Saint-Sépulcre au sud (1 690 habitants et 634 emplois).

Le territoire est traversé par trois axes routiers majeurs : l'A20 qui remonte sur Vierzon et Orléans et la N151 qui part vers Bourges. Le territoire est largement organisé autour de l'agglomération de Châteauroux, et de l'axe autoroutier qui traverse le territoire du nord au sud. Une voie ferrée traverse également le territoire sur son flanc est.

Le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Toute la périphérie du système territorial est constituée de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

	2009	POPULATION			2009	EMPLOI		
		Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse		Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	125 868	-0,1%	43	0,80	53 389	2,4%	1,04	1,03

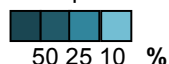
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois

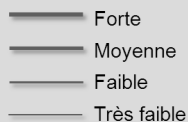


Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



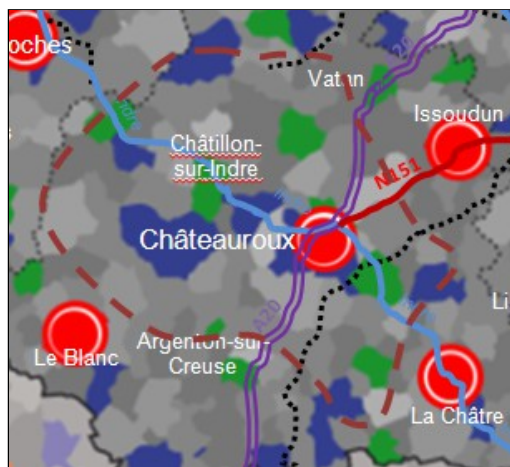
L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux

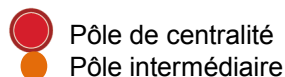


Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

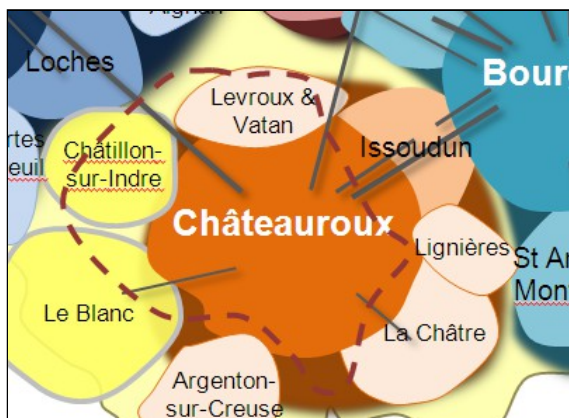
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Châteauroux (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une part significative des déplacements quotidiens d'un vaste ensemble territorial.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Châtillon-sur-Indre au nord-ouest notamment) mais également par celle de petits pôles urbains jouxtant le territoire (Le Blanc, Argenton-sur-Creuse, Levroux-Vatan). Les limites de ce système territorial paraissent relativement difficiles à définir au nord et au sud de Châteauroux, sur des territoires ruraux relativement peu polarisés.

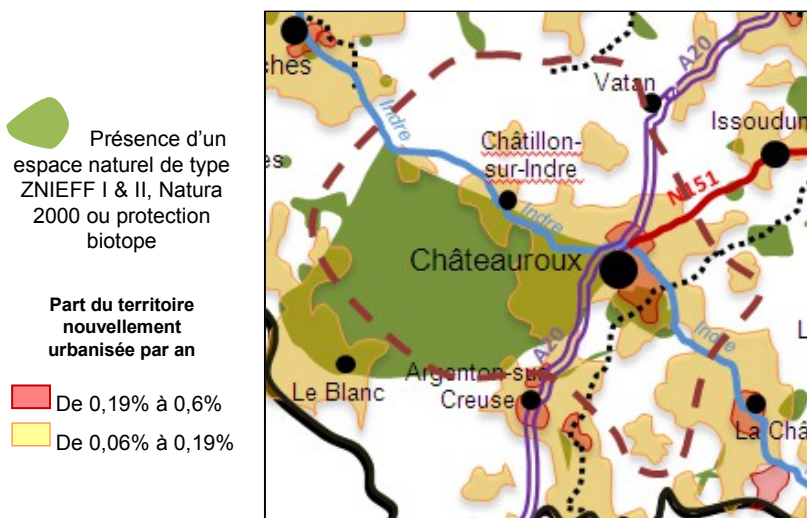
Relations avec les systèmes voisins

Le système territorial de Châteauroux polarise les flux des petites aires voisines : Levroux et Vatan, Lignières, La Châtre, Argenton-sur-Creuse, Le Blanc et Châtillon-sur-Indre. Les achats et les déplacements d'actifs sont généralement des déplacements de courte distance avec ces territoires situés à proximité.

Châteauroux entretient par ailleurs des relations avec des aires plus importantes, Bourges, Tours, mais aussi plus loin, la région parisienne. Les flux sont alors plutôt orientés vers les flux résidence principale – résidence secondaire et les flux inter-entreprises.

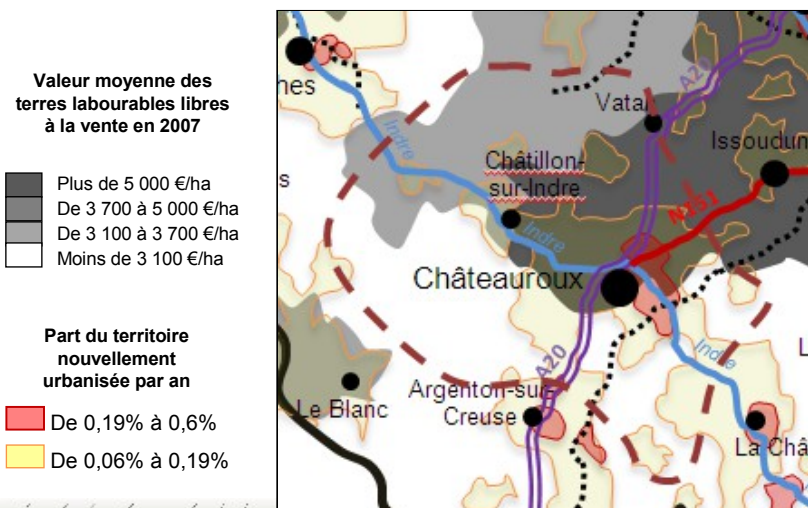
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.



Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus fortes pressions urbaines correspondent à des zones situées au sud de l'Indre, portant notamment sur la forêt domaniale de Châteauroux. Les espaces naturels protégés du Parc Naturel Régional de la Brenne restent bien préservés et peu touchés par la pression urbaine diffuse.

Carte du bas

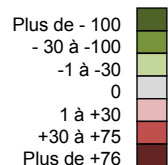
La dynamique résidentielle du territoire entraîne, de manière globale, une pression significative sur les terres agricoles en proche périphérie de Châteauroux ainsi que le long de l'A20.

Le nord-est du territoire, largement couvert par des terres agricoles de forte valeur agronomique, est soumis à une dynamique résidentielle relativement rapide.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

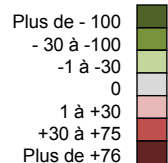
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

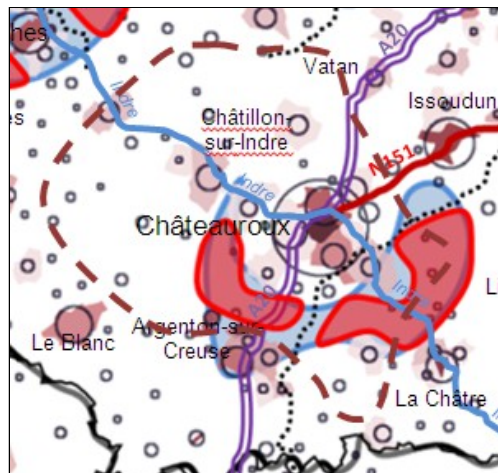
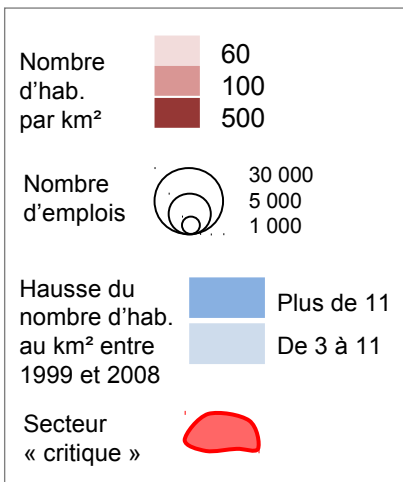
La densité de population a globalement stagné sur l'ensemble du système territorial, hormis sur les communes situées à l'est du territoire et celles situées le long de l'A20, de l'Indre et de la N151.

L'emploi a quant à lui globalement progressé sur le territoire (+2,4%) notamment sur certaines communes situées dans l'agglomération de Châteauroux et le long de la Nationale 151, sans compter quelques communes rurales disséminées sur l'ensemble du système territorial.

Les évolutions entre les zones résidentielles et les zones d'emplois sont donc moins contrastées que sur d'autres territoires de la Région Centre.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

La dynamique résidentielle se caractérise par un développement des communes périurbaines de Châteauroux, ce qui tend à renforcer l'éloignement des résidents aux emplois et aux services.

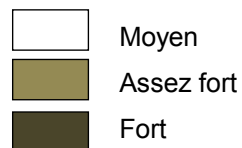
Carte du bas

En dehors de la périphérie proche de Châteauroux et de l'axe de la N151, les communes se caractérisent par une situation sociale globalement fragile.

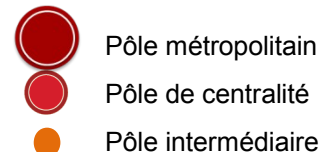
Les franges rurales du système territorial sont également marquées par un éloignement aux pôles de services, ce qui renforce la fragilité des populations.

Fragilité des populations et éloignement aux services

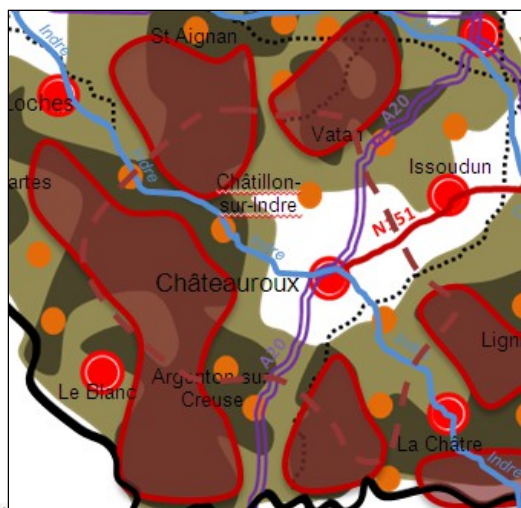
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Châteauroux englobe la totalité du pays Castelroussin et s'étend par ailleurs sur plusieurs autres pays : le pays Val de Creuse Val d'Angin, et le pays de Brenne au sud et Boischaut Nord au nord.

Le cœur du territoire est couvert par un SCOT.

Le Parc Naturel Régional de la Brenne recouvre en partie le territoire sur sa frange ouest.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Compte tenu de la structuration en cours de la Communauté d'agglomération castelroussine, ainsi que de l'émergence de démarches de SCoT à proximité (SCoT du Pays de Valençay, PLUI sur une partie du Pays d'Issoudun, SCoT de la Brenne), il semble opportun de conforter ces différentes démarches, et de veiller à la bonne articulation de leurs stratégies.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

L'articulation entre les démarches de SCoT incluses dans le système territorial d'Orléans pourrait prendre la forme d'une démarche interSCoT.

Il serait par ailleurs pertinent de veiller à une bonne articulation des stratégies avec le territoire de Le Blanc et le Parc Naturel Régional de la Brenne, pour une gestion durable de la forêt domaniale de Châteauroux.

Points de vigilance

- Un territoire marqué par une fragilité sociale et un éloignement aux services pour une part importante de la population
- Des dynamiques périurbaines qui tendent à renforcer la vulnérabilité des populations à une hausse des coûts énergétiques
- La présence d'un secteur naturel remarquable et fragile (la Brenne) à proximité de l'agglomération de Châteauroux

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Système territorial de Le Blanc

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

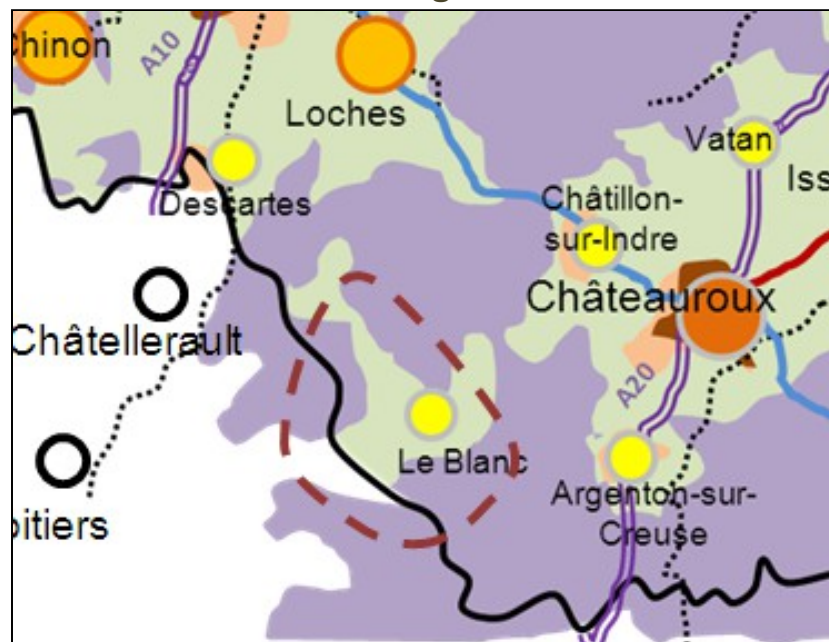
Le présent document constitue une **monographie du système territorial du Blanc** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Le Blanc

Situation générale



Source : RCT, 2012.

- Autoroute
- Route nationale
- Ligne à grande vitesse
- Voie ferroviaire

Situé en plein territoire du Parc Naturel Régional de la Brenne, le système territorial de Le Blanc bénéficie d'un environnement préservé. Territoire très rural en dehors du pôle de Le Blanc, il est caractérisé d'indicateurs socio-économiques fragiles.

Ce système territorial est structuré autour de **Le Blanc identifié comme pôle de proximité** (6 946 habitants¹ et 3 876 emplois pour la commune).

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : St Gaultier (1 923 habitants, 703 emplois), Tournon-Saint-Martin au nord (1 215 habitants, 427 emplois), ou Bélabbre au sud (999 habitants, 289 emplois).

Si deux axes routiers majeurs passent au nord du système territorial, l'A10 et au sud-est, l'A20, le territoire reste éloigné de tout axe de desserte.

Le territoire reste donc très largement organisé autour de Le Blanc, tandis que le reste du territoire est constitué de petites villes et de bourgs organisant un espace agricole dominé par les grandes cultures.

Toute la périphérie du système territorial est constituée de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION

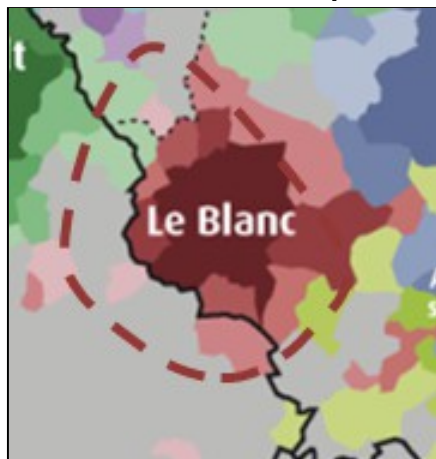
EMPLOI

2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
21 218	2,0%	24	0,61	7 402	8,8%	0,94	0,95

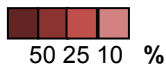
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

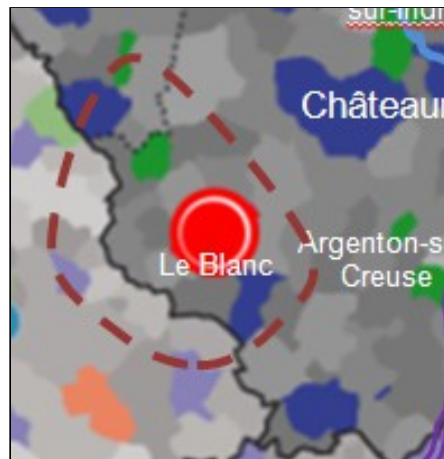
Les bassins d'emplois



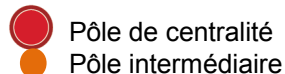
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services

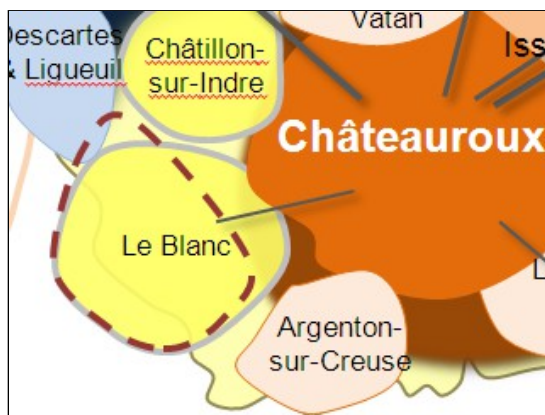


Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



L'analyse des déplacements
liés à l'emploi et aux services
(cartes du haut) permet de
définir des ensembles
territoriaux cohérents (ou
bassins, cf. carte du bas).

La synthèse des bassins



Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



Fonctionnement interne

L'importance du pôle de Le Blanc comparativement à la ruralité des bourgs du système territorial (poids en habitants et en emplois, offre de services) lui permet d'organiser une part significative des déplacements quotidiens de la population du système territorial. Cette influence s'étend également sur certaines communes situées à l'est sur l'aire de Châteauroux.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Tournon-Saint-Martin notamment).

Relations avec les systèmes voisins

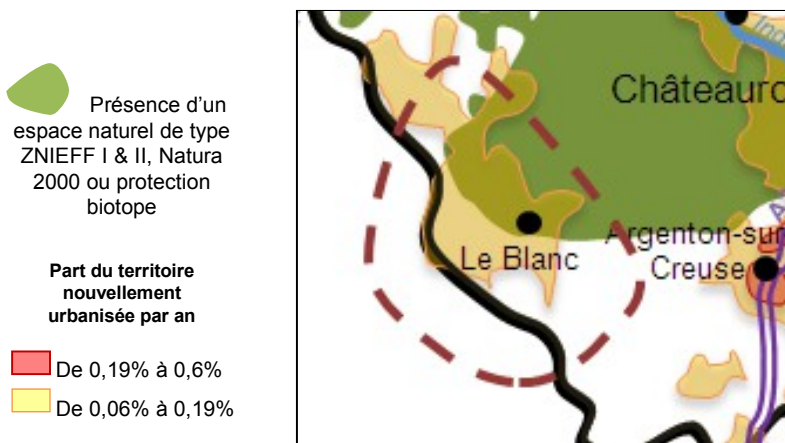
Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire voisine de Châteauroux et portent essentiellement sur les flux liés aux achats rares, malgré la présence d'un pôle de centralité à Le Blanc.

Les relations avec les autres systèmes territoriaux (Descartes et Ligueil, Châtillon-sur-Indre, Argenton-sur-Creuse) paraissent beaucoup plus limitées.

Source : RCT, 2012.

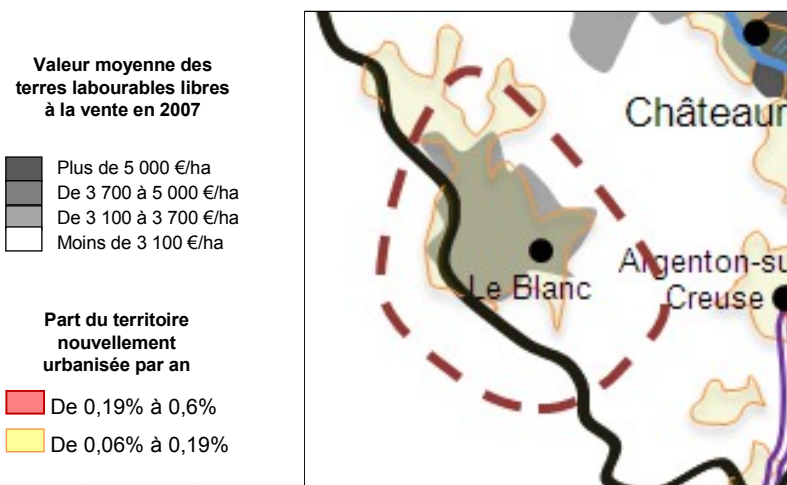
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les plus pressions urbaines, qui restent limitées, s'étendent principalement autour du pôle urbain de Le Blanc, avec des pressions portant notamment sur la forêt domaniale de Châteauroux. La préservation de cette forêt, notamment de ses franges (au nord-est du territoire) peut faire l'objet d'une approche commune avec le territoire de Châteauroux et celui du Parc Naturel Régional de la Brenne.

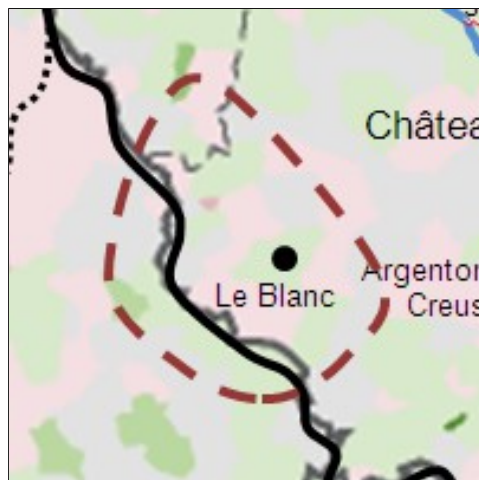
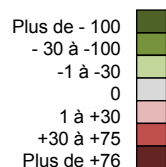
Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne une certaine pression, mais qui reste limitée, sur les terres agricoles, notamment au nord-ouest du territoire.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

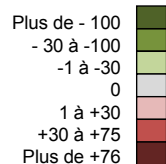
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

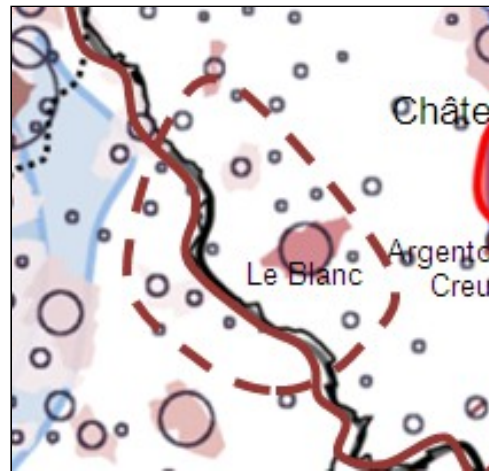
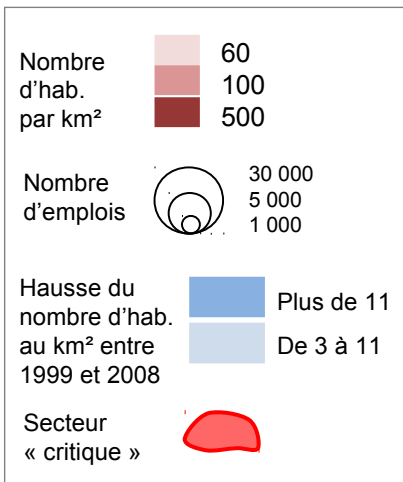
La densité de population est globalement stable sur le territoire, voire en légère baisse. La croissance s'exerce davantage sur les territoires ruraux et a tendance à diminuer sur les territoires déjà urbanisés, à l'instar de la commune de Le Blanc.

L'emploi a fortement progressé sur le système territorial (+8,8% entre 1999 et 2009). Quelques communes progressent plus fortement que les autres, notamment la commune de Le Blanc.

La forte dynamique de l'emploi a permis de préserver les équilibres du territoire (ratio emploi actif occupé de 0,95).

2 Dynamiques et problématiques du territoire

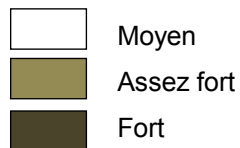
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



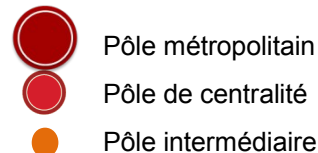
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

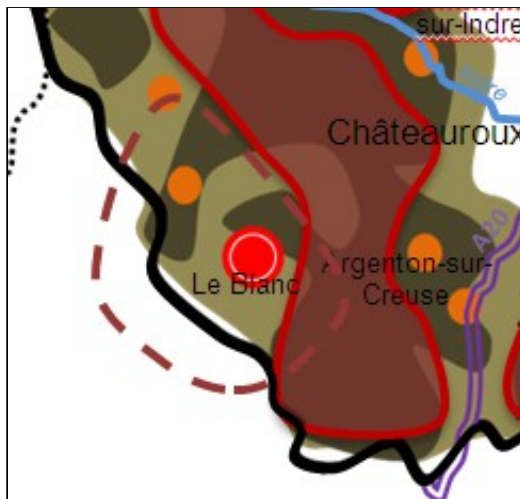
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

La dynamique résidentielle de ces dernières années étant relativement limitée, les grands équilibres du territoire n'ont pas connu d'évolution significative.

Carte du bas

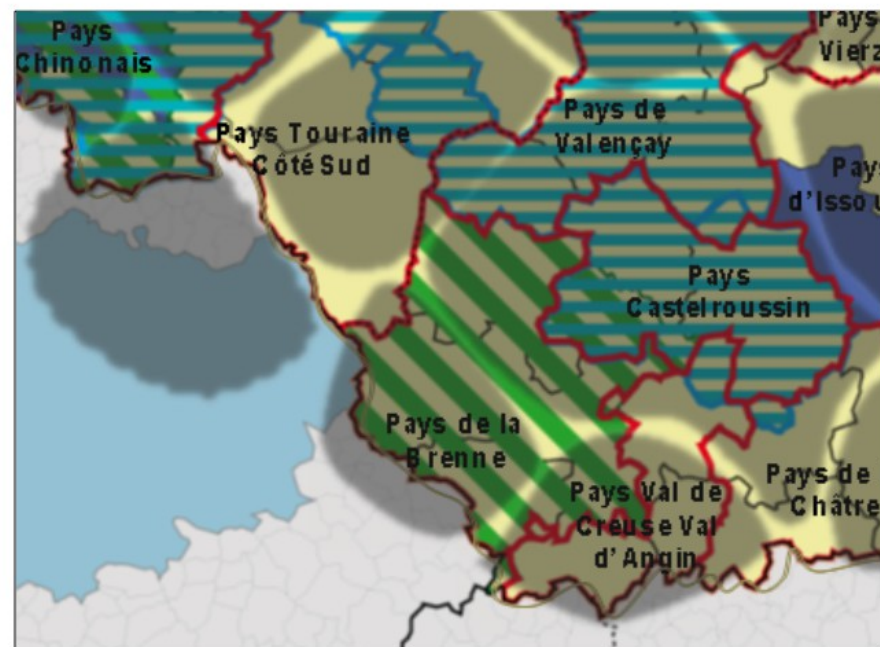
Le territoire se caractérise par la fragilité sociale de la population, d'autant plus préoccupante sur les secteurs éloignés des emplois et des services.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Le Blanc s'étend sur une partie du Pays de la Brenne.

Par ailleurs, le territoire est pratiquement entièrement inclus dans le Parc Naturel de la Brenne et n'est à ce jour pas couvert par un Schéma de cohérence territoriale.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Une future démarche de planification territoriale pourrait s'appuyer sur les réflexions déjà engagées dans le cadre du PNR.

Points de vigilance

- L'éloignement du territoire par rapport aux agglomérations voisines (Châteauroux, Poitiers)
- La fragilité sociale de la population, son éloignement aux services, et sa dépendance à l'usage de l'automobile
- La richesse, mais aussi la fragilité du patrimoine naturel et paysager de la Brenne
- La faible densité de population (24 habitants au km²) et le vieillissement de la population (indice de jeunesse : 0,61)

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle coordination des stratégies avec le système territorial de Châteauroux (développement résidentiel, transport, agriculture) ?
- Quelle articulation des stratégies avec les territoires de Châteauroux et celui du Parc Naturel Régional de la Brenne, pour une gestion durable de la forêt de Châteauroux ?
- Quel rapprochement avec le Montmorillonnais, territoire limitrophe et présentant un caractère rural ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Système territorial d'Argenton-sur-Creuse

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

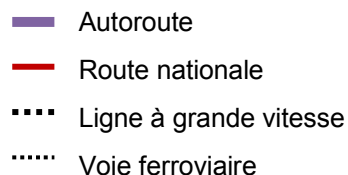
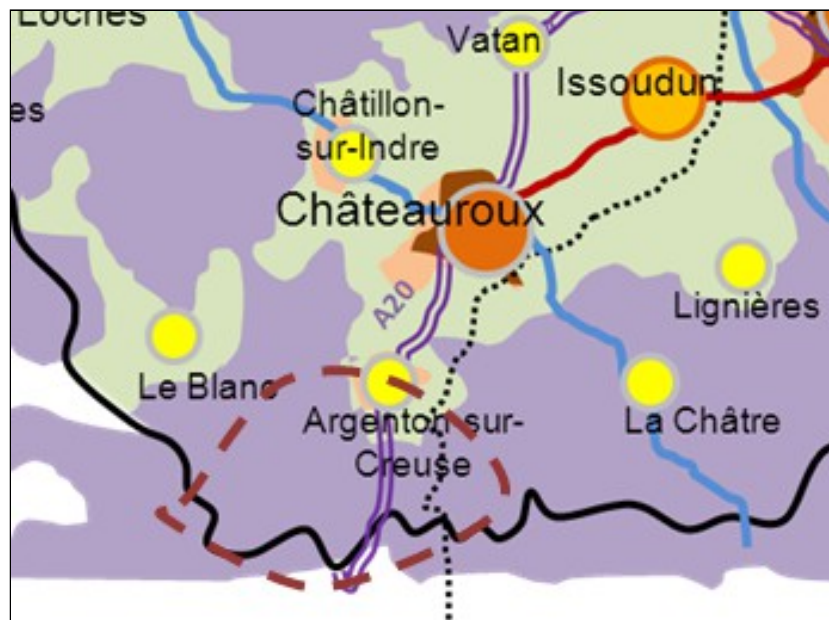
Le présent document constitue une **monographie du système territorial d'Argenton-sur-Creuse** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial d'Argenton

Situation générale



Source : RCT, 2012.

Le secteur d'Argenton-sur-Creuse est un territoire rural situé en périphérie du système territorial de Châteauroux. S'il bénéficie de la présence de l'A20, il est également confronté à l'éloignement des pôles dynamiques.

Ce système territorial est structuré autour d'Argenton-sur-Creuse (5 160 habitants¹ et 2 625 emplois pour la commune) par ailleurs très excentré au nord du territoire.

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire : Eguzon-Chantôme (1 136 habitants, 331 emplois), ou Chaillac (1 362 habitants, 522 emplois).

Le territoire est traversé par un axe routier majeur, l'A20 qui permet de relier Châteauroux, et une voie ferrée qui permet de relier Vierzon.

Tout le reste du territoire est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION

EMPLOI

	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	24 230	-0,5%	27	0,51	7 671	-0,7%	0,89	0,93

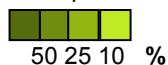
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

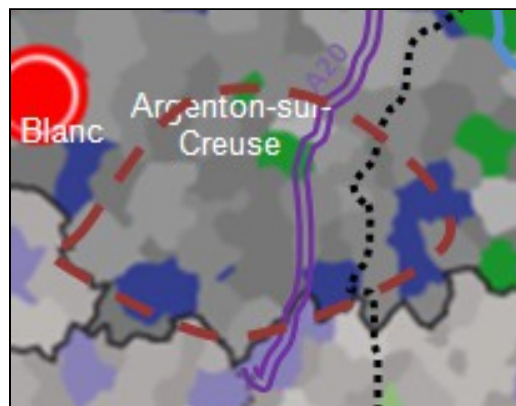
Les bassins d'emplois



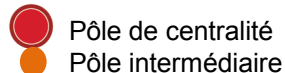
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



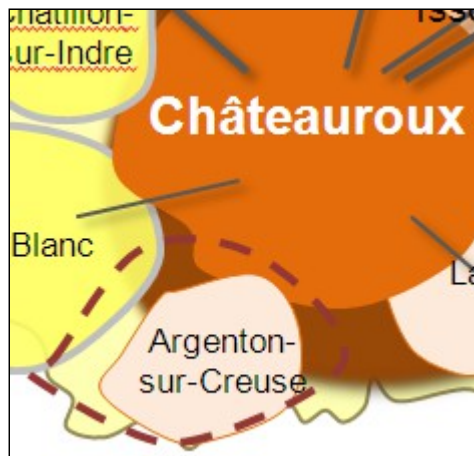
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance relative du pôle d'Argenton-sur-Creuse (poids en habitants et en emplois, offre de services), seul pôle urbain du système territorial, lui permet d'organiser une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Eguzon-Chantôme et Chaillac notamment), mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : Le Blanc, ou Châteauroux qui polarise ainsi les déplacements de plusieurs communes du territoire.

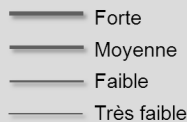
Relations avec les systèmes voisins

Le fonctionnement du territoire est plutôt endogène. Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire de Châteauroux pour les déplacements quotidiens, même si elles restent très contenues.

Les relations avec les autres territoires paraissent limitées, hormis avec Le Blanc qui polarise certains déplacements domicile-travail.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

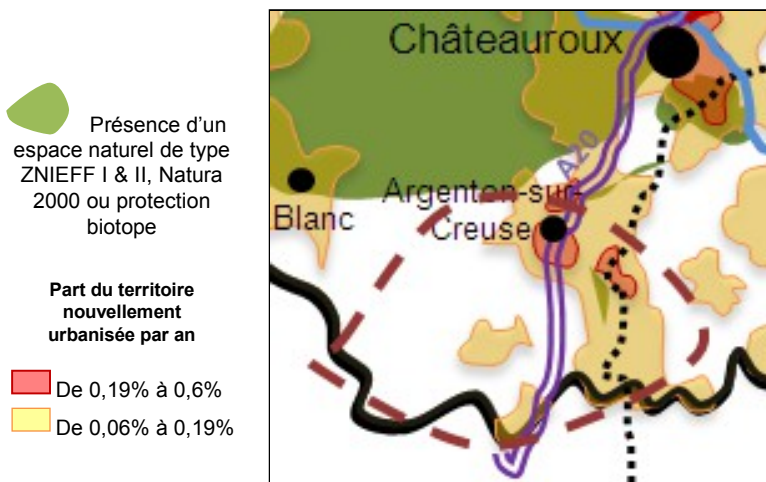
Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

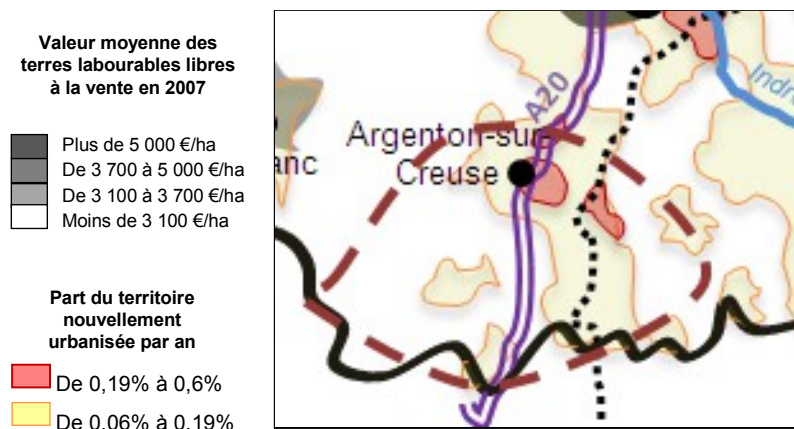
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les pressions urbaines, qui restent globalement limitées, correspondent à un axe nord-sud situé le long de l'A20 et de la voie ferrée avec des pressions portant notamment sur le lac d'Eguzon et sur la Creuse en général.

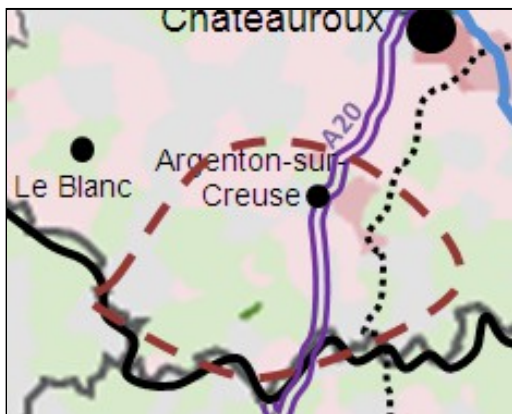
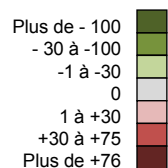
Carte du bas

Les terres agricoles situées le long de l'A20 et de la voie ferrée sont soumises à une certaine pression résidentielle diffuse.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

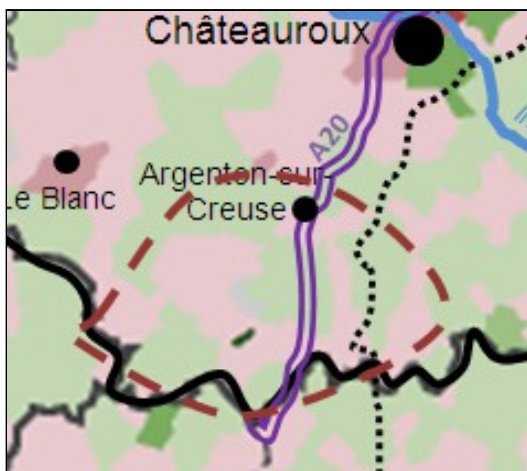
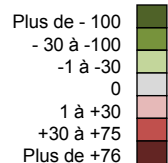
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi



La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

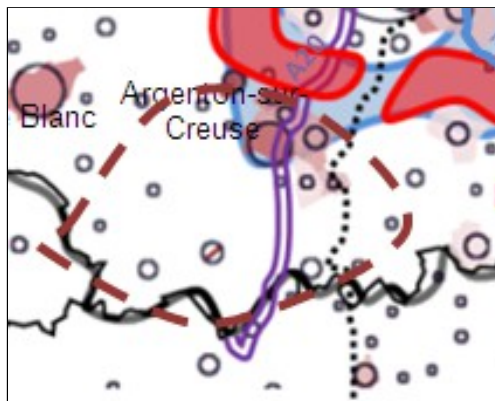
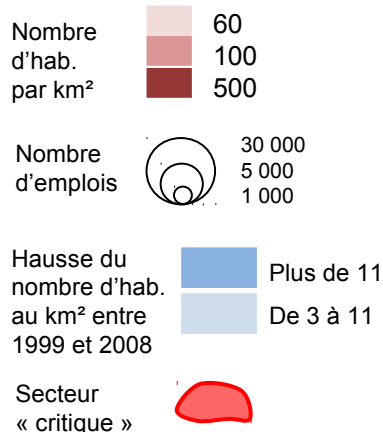
Le nord du territoire a connu, ces dernières années, une évolution démographique plus positive que le sud.

L'emploi n'a pas connu d'évolution particulièrement significative.

Les grands équilibres territoriaux n'ont donc pas connu de transformation notable lors des dix dernières années.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

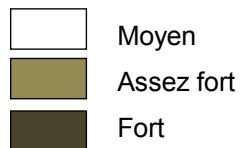
Le nord du territoire, déjà largement structuré autour du pôle d'Argenton, a connu une progression de sa population ; alors que le sud rural voyait sa population rester stable. Il y a donc une bonne cohérence entre la dynamique résidentielle et l'organisation du territoire.

Carte du bas

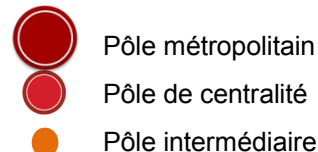
Le territoire présente en revanche des indicateurs sociaux très fragiles. L'est et l'ouest du territoire présentent des situations critiques conjuguant éloignement des pôles de services et des axes de desserte et pauvreté et vieillissement de la population.

Fragilité des populations et éloignement aux services

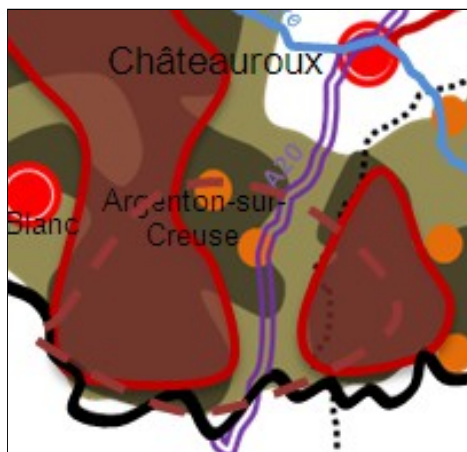
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



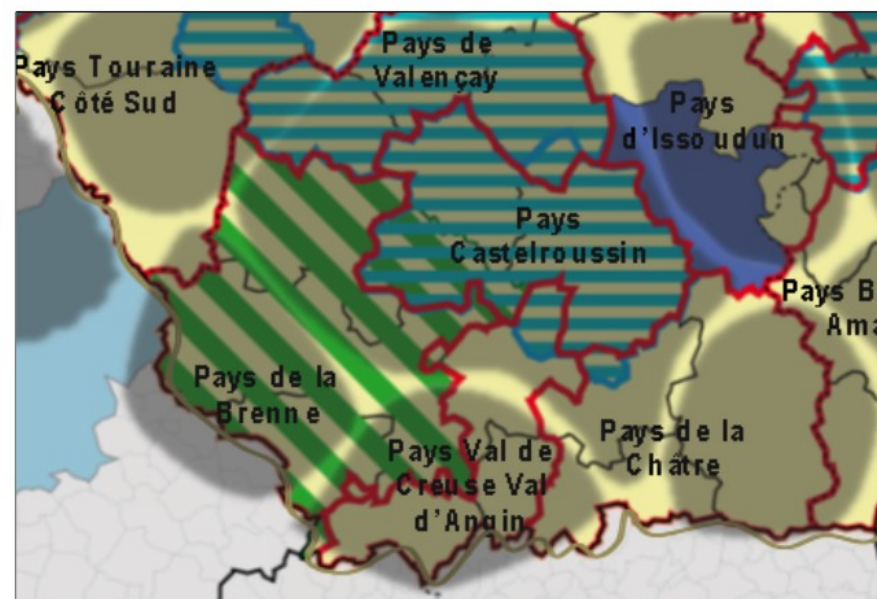
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial d'Argenton-sur-Creuse s'étend sur le Pays Val de Creuse Val d'Angin et en partie sur celui de la Brenne. Le devenir du Pays, polarisé par Châteauroux au nord, apparaît très incertain.

Le territoire est, sur sa frange nord-ouest, intégré au Parc Naturel de la Brenne.

Enfin, le territoire n'est, à ce jour, pas couvert par un Schéma de cohérence territoriale.



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

Une réflexion serait à engager sur les articulations à construire avec les perspectives de démarches de SCOT sur les territoires limitrophes.

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle mutualisation de certains services avec Châteauroux ?
- Quelle coordination des stratégies économiques avec les territoires riverains de l'A20 ?

Points de vigilance

- L'éloignement aux services et aux zones urbaines dynamiques
- La présence de populations fragiles socialement, et dépendantes de l'usage de l'automobile individuelle
- La faible densité de population (27 habitants au km²) et le vieillissement de la population (indice de jeunesse : 0,51)

Étude de diagnostic territorial systémique de la région Centre



Systeme territorial de La Châtre

Monographie territoriale

*DREAL Centre
2013*

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

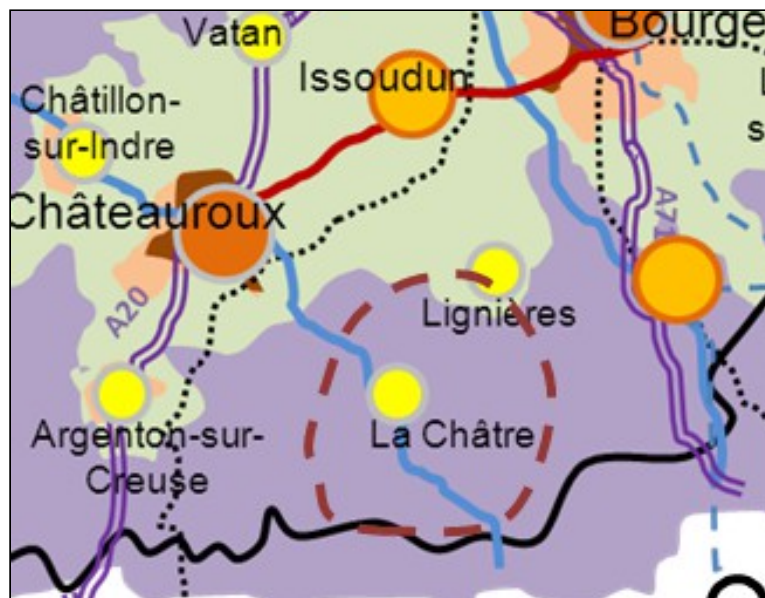
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de La Châtre** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de La Châtre

Situation générale



Source : RCT, 2012.

-  Autoroute
-  Route nationale
-  Ligne à grande vitesse
-  Voie ferroviaire

Le système territorial de La Châtre est un territoire à forte dominante rurale.

La question de l'organisation des services et des mobilités s'y pose de manière particulière.

Ce système territorial est structuré autour de La Châtre (4 477 habitants¹ et 2 843 emplois pour la commune) situé sur l'Indre qui traverse le territoire de nord-ouest au sud-est.

Plusieurs pôles secondaires maillent également le territoire :

- Lignières à la frontière nord du territoire (1 509 habitants et 626 emplois) et par ailleurs situé sur le système territorial de St Amand Montrond, Châteaumeillant (2 082 habitants et 736 habitants) et, dans une moindre mesure, Culan (792 habitants et 179 emplois) dans le Cher.

- Sainte-Sévère-sur-Indre (851 habitants, 381 emplois) dans l'Indre

Le territoire n'est traversé par aucun axe routier majeur, mais se trouve entre l'A20 qui passe à l'ouest de son territoire à Argenton-sur-Creuse et l'A71 à l'est à Saint-Amand Montrond.

Aucune voie ferrée ne vient desservir le territoire.

Tout le reste territoire est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

POPULATION					EMPLOI			
	2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999
	23 351	0,5%	26	0,48	7 852	3,4%	0,92	0,92

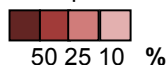
¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

Les bassins d'emplois



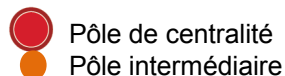
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



L'offre de services

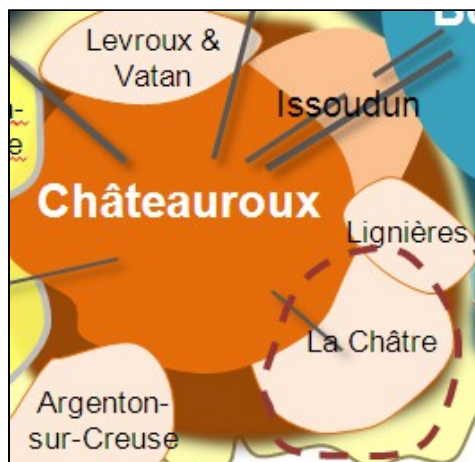


Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



L'analyse des déplacements liés
à l'emploi et aux services (cartes
du haut) permet de définir des
ensembles territoriaux cohérents
(ou bassins, cf. carte du bas).

La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

L'importance relative du pôle de La Châtre (poids en habitants et en emplois, offre de services) dans un territoire rural lui permet d'organiser une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Lignières sur sa frontière nord et Châteaumeillant notamment), mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : Châteauroux notamment.

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire de Châteauroux, même si elles restent très contenues. Celles-ci concernent surtout les flux domicile-travail, les flux liés aux achats et l'accès aux services de niveau intermédiaire et supérieur.

Les relations avec les autres territoires paraissent très limitées.

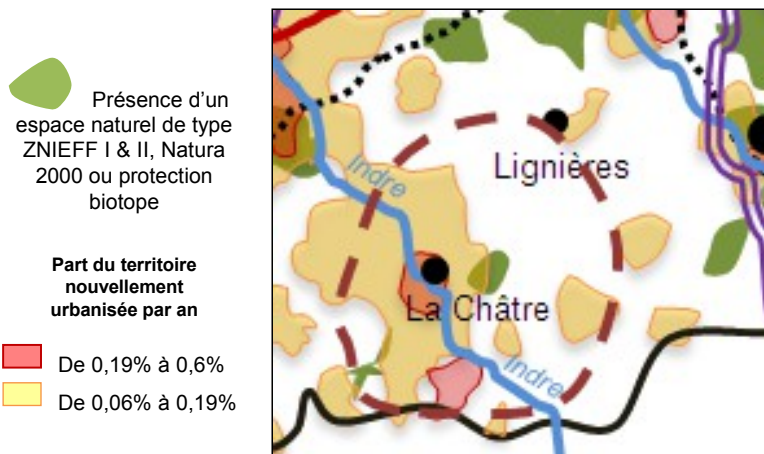
Intensité des flux entre
ensembles territoriaux



Ensemble territorial
cohérent au regard
des déplacements
quotidiens

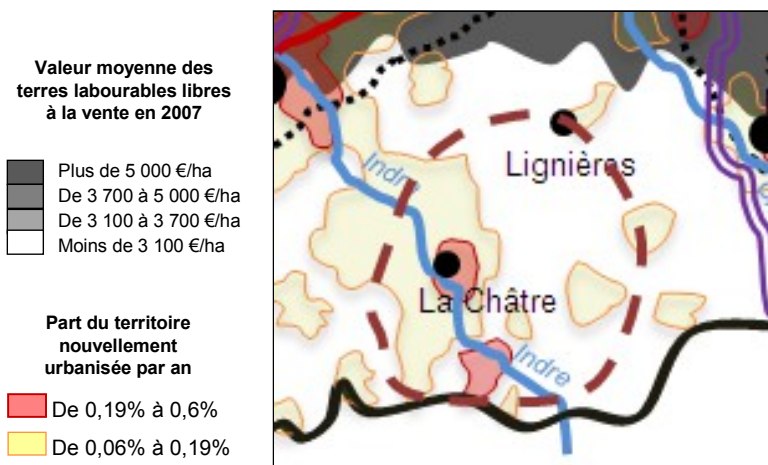
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles

Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les pressions urbaines, qui restent globalement limitées, correspondent à un axe nord-ouest / sud-est situé le long de l'Indre et dans la périphérie de La Châtre. Aucun espace naturel protégé n'est concerné.

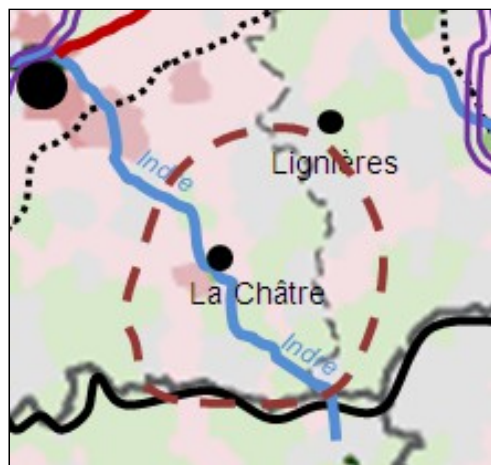
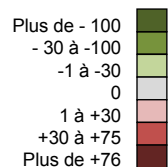
Carte du bas

Les terres agricoles situées de part et d'autre de l'Indre sont confrontées à la progression de la diffusion résidentielle.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

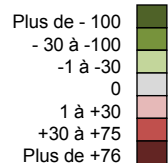
Évolution de la densité (hab. / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007

Évolution de la densité (emploi / km²)



Source : INSEE RGP, réalisation RCT 2013.

La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

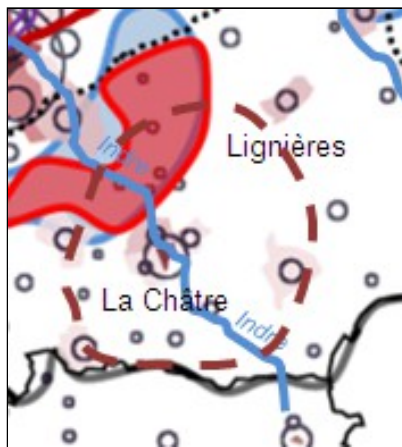
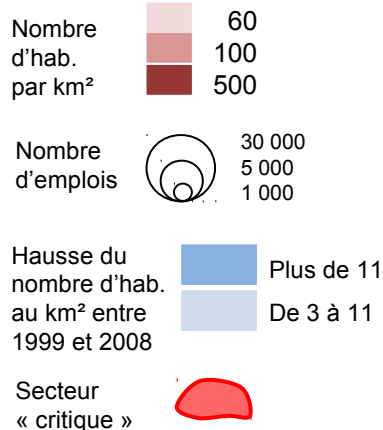
L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

La population a légèrement progressé autour de La Châtre, et le long de l'Indre au nord du système territorial, bénéficiant de la proximité avec l'agglomération de Châteauroux. Elle est restée stable, voire a légèrement décliné sur le reste du territoire.

L'emploi a plus fortement progressé (+3,4% entre 1999 et 2009), de manière relativement homogène à l'intérieur du système territorial.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

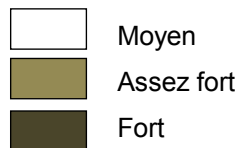
L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.

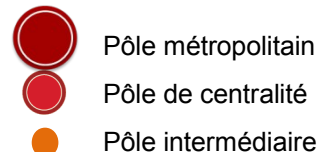
Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Fragilité des populations et éloignement aux services

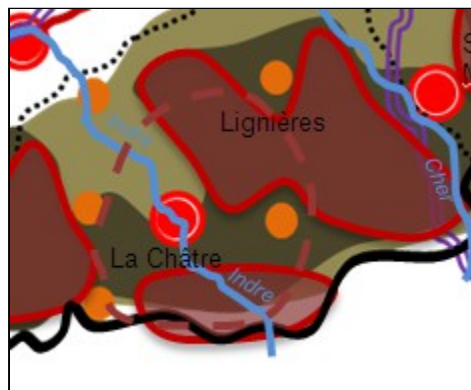
Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Secteur « critique »



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Carte du haut

Le nord-ouest du système territorial, à dominante rurale mais bénéficiant de la proximité de Châteauroux, a connu un développement résidentiel relativement déconnecté de l'offre en emplois et en services.

Carte du bas

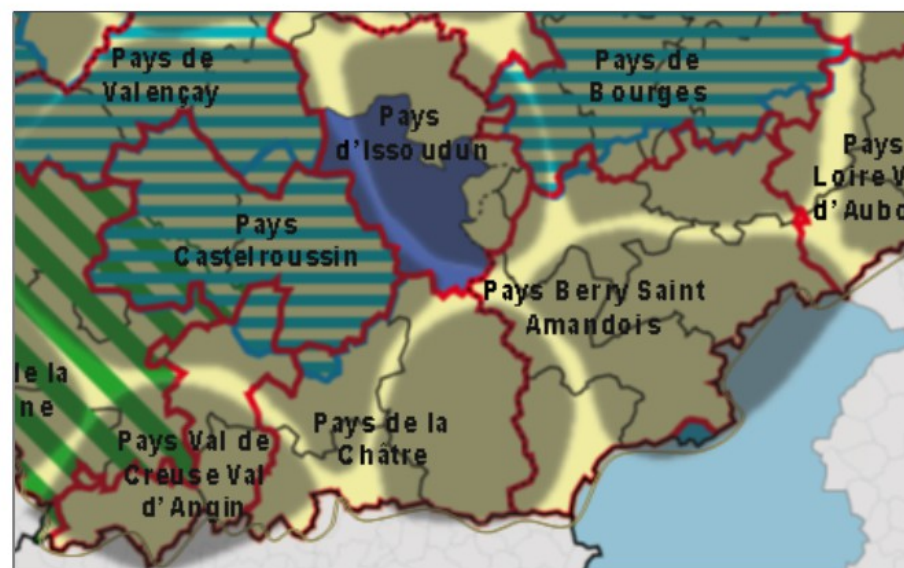
Le territoire présente en revanche des indicateurs sociaux très fragiles. Le nord-est et le sud du territoire présentent des situations critiques conjuguant éloignement des pôles de services et des axes de desserte et pauvreté et vieillissement de la population.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de la Châtre s'étend sur le Pays La Châtre-en-Berry et en partie, sur l'est du territoire, sur le Pays du Berry Saint-Amandois.

Par ailleurs, le territoire n'est à ce jour pas couvert par un Schéma de cohérence territoriale.

Le territoire n'est actuellement que très partiellement couvert par des démarches de PLU.



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

- La démarche de Pays pourrait constituer un socle intéressant pour une future démarche de SCoT

Points de vigilance

- L'éloignement aux services et aux zones urbaines dynamiques
- La présence de populations fragiles socialement, et dépendantes de l'usage de l'automobile individuelle
- La faible densité de population (26 habitants au km²) et le vieillissement de la population (indice de jeunesse : 0,48)

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle mutualisation des services à la population avec les pôles extérieurs (Châteauroux, Lignières) ?

Étude de diagnostic territorial
systémique de la région Centre



Systeme territorial de Saint-Amand-Montrond

Monographie territoriale

DREAL Centre
2013

La DREAL Centre a engagé la réalisation d'un diagnostic systémique de l'organisation et du fonctionnement du territoire régional, afin de permettre à l'État de structurer un discours sur la couverture en démarches de SCoT de la région Centre.

La démarche s'organise selon une double approche :

- Une analyse systémique du territoire régional, permettant d'analyser et de comprendre les logiques de fonctionnement quotidien des territoires, et de disposer d'une base pour le futur discours de l'État sur les démarches de SCoT / PLUi valant SCoT ou d'inter-SCoT;
- Une approche inter-services de l'État, en association avec les acteurs du territoire (Conseil régional, directeurs des SCoT, consulaires, INSEE).

Ce travail a permis de proposer une lecture du territoire régional en systèmes territoriaux, présentant chacun une logique de fonctionnement propre, et des enjeux d'aménagement et de développement durable.

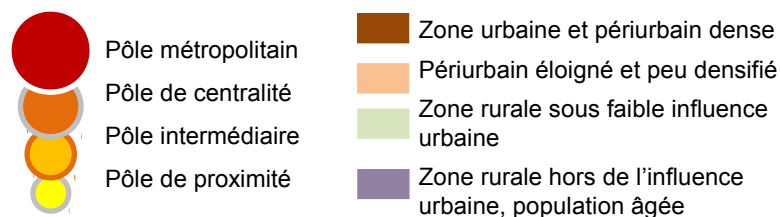
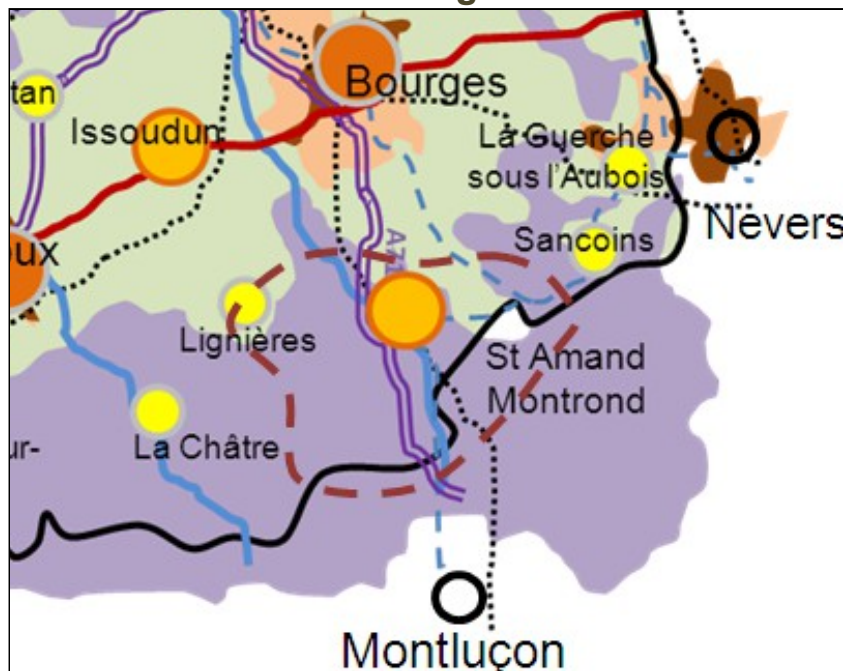
Le présent document constitue une **monographie du système territorial de Saint-Amand-Montrond** identifié dans le cadre de l'analyse du territoire régional.

Cette monographie présente les principaux éléments d'analyse de fonctionnement du système territorial, et identifie les problématiques de développement durable auxquelles il est confronté.

Il ne s'agit pas ici de préfigurer un futur périmètre de SCoT, mais plutôt de définir les bases d'un discours de l'État, qui sera à prendre en compte dans le cadre des démarches de planification éventuellement amenées à être engagées ou réinterrogées sur ce territoire.

Le système territorial de Saint-Amand-Montrond

Situation générale



— Autoroute

— Route nationale

.... Ligne à grande vitesse

..... Voie ferroviaire

Source : RCT, 2012.

Le secteur de Saint-Amand Montrond est un territoire rural situé en périphérie de l'aire de Bourges et à l'extrême sud du territoire régional. La faible densité de population et son vieillissement constituent deux problématiques clés du territoire.

Ce système territorial est structuré autour du pôle de Saint-Amand Montrond identifié comme pôle de centralité (10 952 habitants¹ et 6 148 emplois pour la commune) situé sur le Cher qui traverse le territoire du nord au sud.

Un pôle secondaire maille également le territoire : Lignières, identifié comme pôle de proximité, à la frontière nord-ouest du territoire (1 509 habitants et 626 emplois). Tout le reste territoire est constitué de zones rurales plus éloignées de l'influence urbaine.

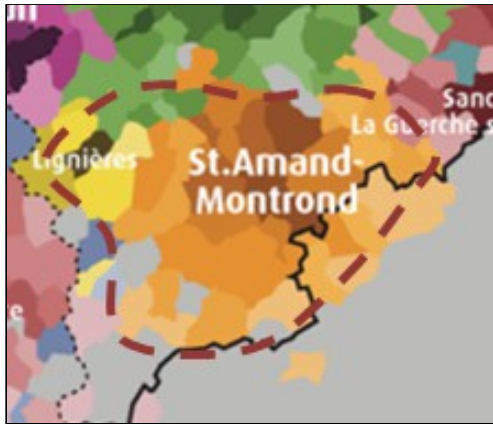
Le territoire est traversé par un axe routier majeur, l'A71 qui permet de relier Bourges. Une voie ferrée traverse également le territoire selon un même axe nord-sud que l'axe autoroutier.

POPULATION					EMPLOI			
2009	Évolution 1999-2009	Densité au km ²	Indice de jeunesse	2009	Évolution 1999-2009	Ratio actifs occ. / emplois 2009	Ratio actifs occ. / emplois 1999	
32 900	-1,0%	27	0,63	11 330	-2,0%	0,97	0,95	

¹ Toutes les données sur la population et l'emploi sont issues du recensement INSEE 2009.

1 Organisation et fonctionnement du territoire

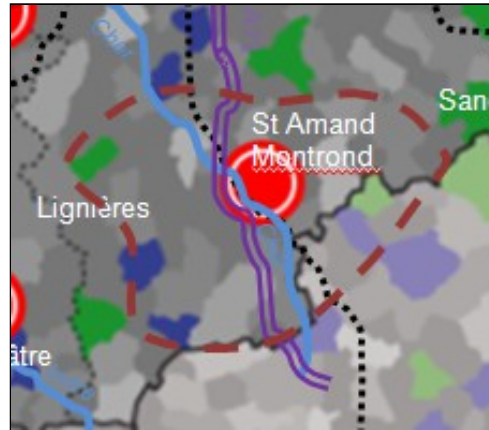
Les bassins d'emplois



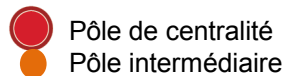
Part des actifs travaillant
au sein du pôle d'emploi



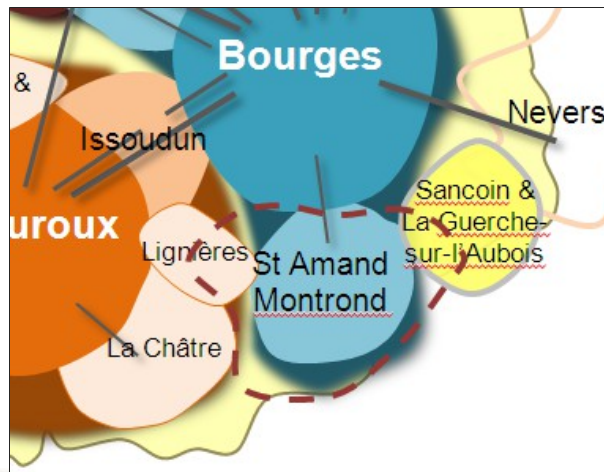
L'offre de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation : RCT, 2012.



La synthèse des bassins



Source : RCT, 2012.

Fonctionnement interne

Ce bassin de vie présente un fonctionnement plutôt endogène, car situé à une distance significative des pôles voisins. En outre, l'importance relative du pôle de St Amand-Montrond (poids en habitants et en emplois, offre de services) au sein d'un territoire très rural lui permet d'organiser une part importante des déplacements quotidiens de la population du système territorial.

Cette influence est complétée par l'offre proposée par les pôles d'envergure plus locale (Lignières notamment), mais également par celle d'agglomérations plus importantes situées à l'extérieur du territoire : Bourges.

Relations avec les systèmes voisins

Les relations avec les systèmes territoriaux voisins concernent surtout l'aire de Bourges, et portent surtout sur les flux domicile-travail, les flux liés aux achats et à l'accès aux services de niveau supérieur.

Des relations existent aussi avec l'aire d'Orléans plus lointaine notamment pour les flux résidence principale – résidence secondaire.

Les relations avec les autres territoires situés à proximité paraissent plus limitées.

L'analyse des déplacements liés à l'emploi et aux services (cartes du haut) permet de définir des ensembles territoriaux cohérents (ou bassins, cf. carte du bas).

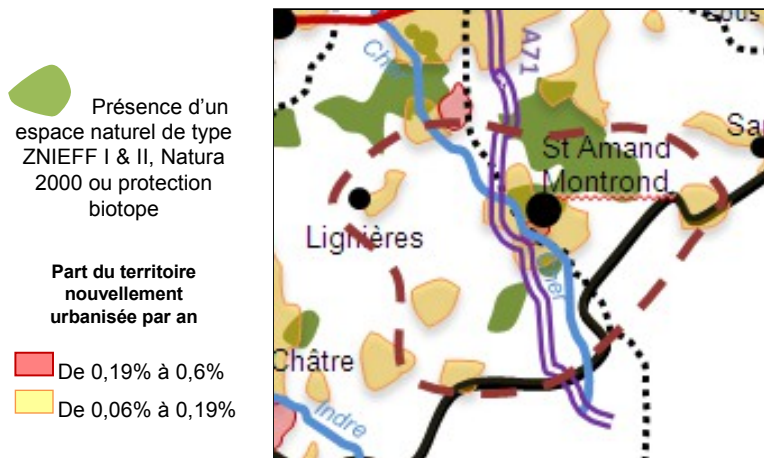
Intensité des flux entre ensembles territoriaux



Ensemble territorial cohérent au regard des déplacements quotidiens

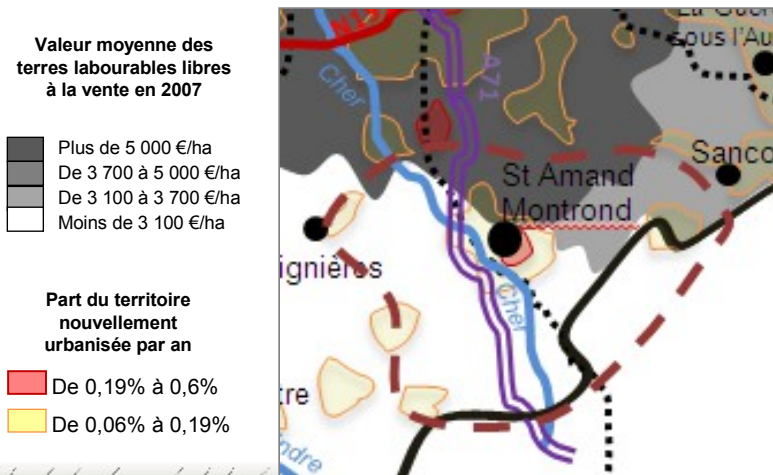
2 Dynamiques et problématiques du territoire

Pression sur les espaces naturels protégés



Source : DREAL Centre, réalisation : RCT, 2012.

Pression sur les zones agricoles à forte valeur agronomique



Source : DRAAF Centre, réalisation : RCT, 2012.

Les pressions urbaines sur les richesses environnementales et naturelles



Le Grenelle de l'Environnement prévoit que les SCoT définissent les « *grands équilibres entre espaces urbains, à urbaniser, espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers* », et prévoient une réduction de la consommation d'espaces naturels et agricoles.

Il est donc important de pouvoir identifier les secteurs naturels et agricoles soumis à des pressions urbaines importantes, de manière à prévoir des dispositions pour limiter au maximum le recul et la fragmentation de ces secteurs.

Carte du haut

Les pressions urbaines, qui restent globalement limitées sur ce territoire, sont localisées autour des pôles urbains : Lignières et Saint-Amand-Montrond notamment.

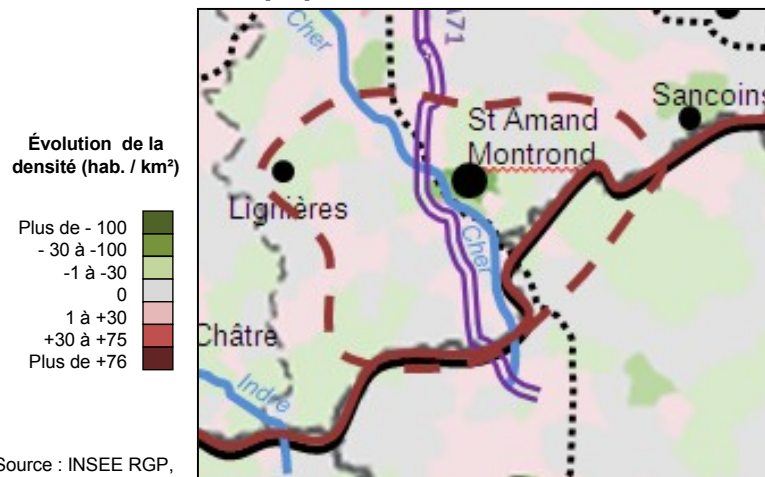
Des pressions s'exercent également sur le Bois de Meillant et le Bois d'Arpheuilles au nord.

Carte du bas

La dynamique résidentielle du territoire entraîne des pressions relativement localisées sur les terres agricoles.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

Évolution de la densité de population entre 1999 et 2008

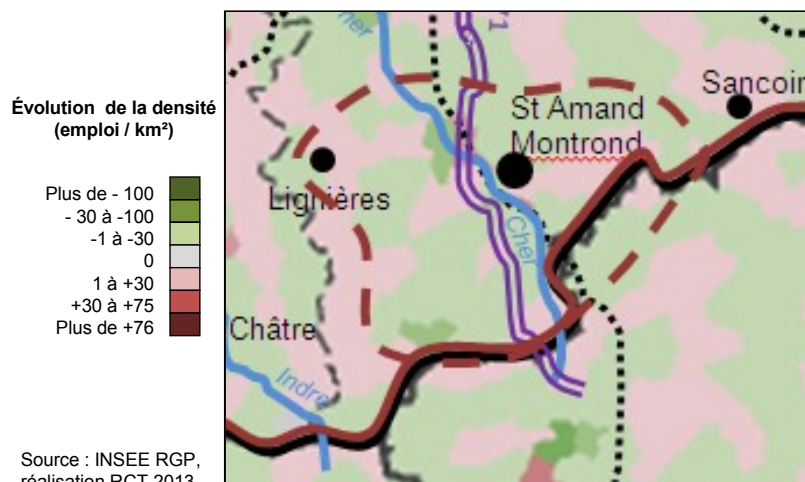


La cohérence entre l'habitat et l'emploi

La question de la cohérence entre le lieu de résidence et le lieu d'emploi revêt une importance particulière en termes d'équilibre territorial. La recherche d'un rapprochement entre l'habitat et l'emploi constitue un enjeu essentiel en termes de réduction de la dépendance à l'automobile, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, et de préservation des terres agricoles ou naturelles.

L'analyse comparée de l'évolution de la densité de population et de celle de l'emploi sur les dix dernières années permet de mesurer l'amélioration ou la dégradation de cette cohérence.

Évolution de la densité d'emploi total entre 1999 et 2007



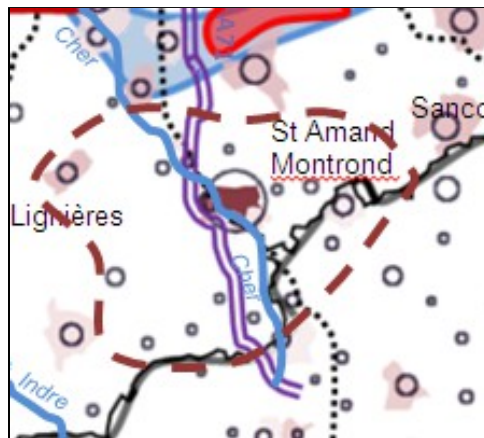
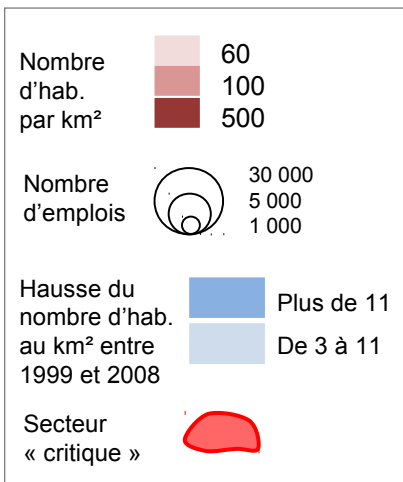
La population est restée globalement stable sur le système territorial, avec une baisse sensible sur la commune de St-Amand-Montrond.

L'emploi a connu une évolution légèrement négative (-2% entre 1999 et 2009).

La cohérence entre habitat et emploi ne s'est donc pas particulièrement dégradée, même si le déficit d'attractivité résidentielle de St-Amand-Montrond peut s'avérer à terme problématique en termes d'organisation du territoire.

2 Dynamiques et problématiques du territoire

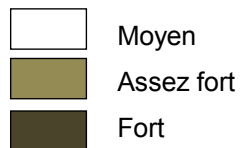
Cohérence entre dynamique résidentielle et organisation du territoire



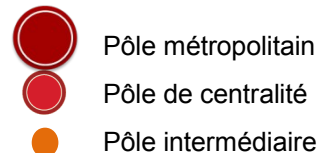
Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

Fragilité des populations et éloignement aux services

Indicateur synthétique de revenus « pauvreté »



Pôle de services



Source : INSEE RGP 2009, réalisation RCT, 2012.

L'accès à l'emploi et aux services

Le SCoT vise à définir les conditions d'un développement du territoire permettant de réduire la dépendance à l'automobile au profit des transports collectifs, de renforcer la mixité sociale, et d'optimiser la localisation des fonctions urbaines (emplois, services, habitat) en fonction des besoins de la population.



Les deux cartes ci-contre permettent d'illustrer cette problématique, d'une part en examinant la cohérence entre la dynamique résidentielle par rapport à l'organisation du territoire (*carte du haut*), d'autre part en mettant en évidence la fragilité sociale des populations, et leur éloignement aux services (*carte du bas*).

Carte du haut

La croissance résidentielle étant relativement limitée, la question de sa cohérence avec l'organisation du territoire ne se pose pas particulièrement sur ce système territorial.

Carte du bas

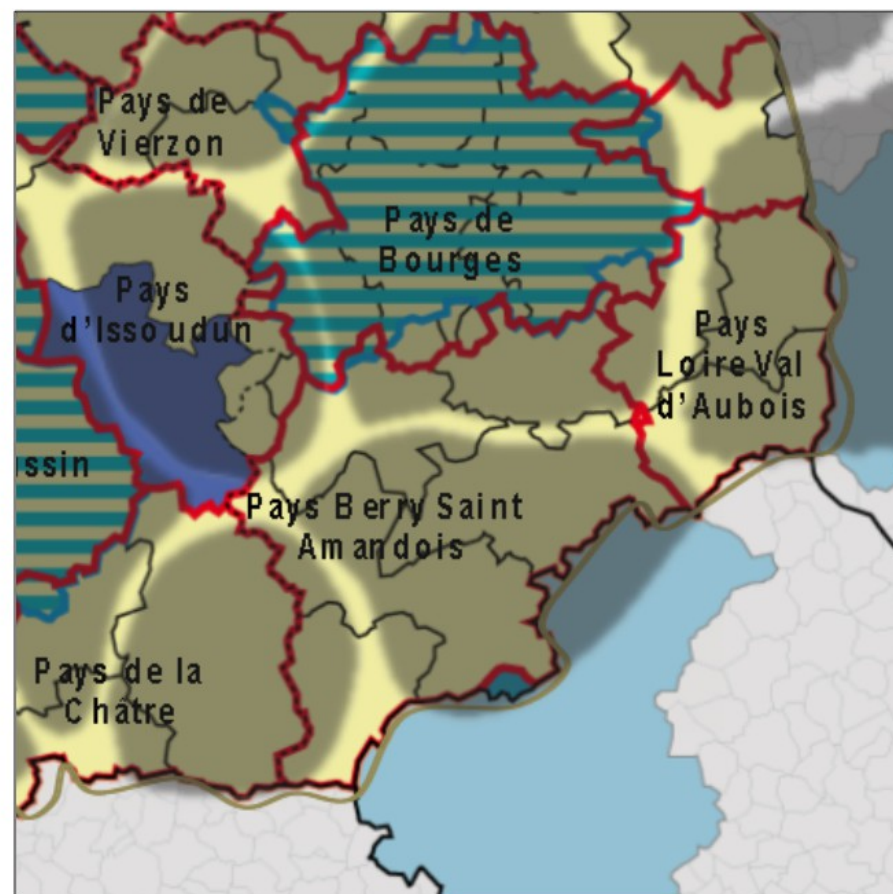
La fragilité sociale de la population, ainsi que son éloignement aux services et aux réseaux de transport, constituent une problématique forte sur ce système territorial à dominante rurale.

Situation actuelle de la gouvernance locale

Le système territorial de Saint Amand-Montrond correspond approximativement au périmètre du Pays Saint-Amandois.

La couverture du territoire en PLU apparaît largement incomplète.

-  EPCI
-  SCOT
-  SCOT hors région
-  PLUI
-  Pays
-  PNR
-  Systèmes territoriaux



Discours de l'État

➤ *Sur le périmètre souhaitable en termes de SCoT*

La démarche de Pays pourrait constituer un point de départ pour mobiliser les acteurs en vue d'une éventuelle future démarche de planification.

Points de vigilance

- Le manque d'attractivité résidentielle et économique du territoire
- La situation sociale fragile de la population, et son éloignement aux services... dans un contexte de crise économique et de renchérissement des coûts énergétiques
- La faible densité de population (27 habitants au km²) et ses conséquences en termes de maintien des services

➤ *Sur les articulations entre SCoT*

- Quelle mutualisation des réflexions pour une organisation durable des services en milieu rural peu dense ?



Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de
l'Énergie
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement, et
du Logement Centre

5 avenue Buffon - BP 6407
45064 Orléans - cedex 2
Téléphone : 02 36 17 45 92
Télécopie : 02 36 17 41 01



Date de parution : décembre 2013
n° ISBN : 978-2-11-138233-6

www.centre.developpement-durable.gouv.fr